



**HAL**  
open science

# “ Si j’en reviens, j’irai ”. Du parcours de trois prêtres-prisonniers français en stalag au pèlerinage des rapatriés à Lourdes (1939-1946)

Laure Manoha

## ► To cite this version:

Laure Manoha. “ Si j’en reviens, j’irai ”. Du parcours de trois prêtres-prisonniers français en stalag au pèlerinage des rapatriés à Lourdes (1939-1946). Histoire. 2022. dumas-03820620

**HAL Id: dumas-03820620**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03820620v1>**

Submitted on 19 Oct 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Ecole d'Histoire de la Sorbonne  
Centre d'Histoire sociale des mondes contemporains**

## **« Si j'en reviens, j'irai »**

**Du parcours de trois prêtres-prisonniers français en stalag au pèlerinage des rapatriés à  
 Lourdes (1939-1946)**



**Manoha Laure**

**Mémoire de Master 2 sous la direction de Fabien Théofilakis**

**Année universitaire 2021/2022**

**Juin 2022**





**Ecole d'Histoire de la Sorbonne  
Centre d'Histoire sociale des mondes contemporains**

# **« Si j'en reviens, j'irai »<sup>1</sup>**

**Du parcours de trois prêtres-prisonniers français en stalag au pèlerinage des rapatriés à  
 Lourdes (1939-1946)**

**Manoha Laure**

**Mémoire de Master 2 sous la direction de Fabien Théofilakis**

**Année universitaire 2021/2022**

**Juin 2022**

---

<sup>1</sup> Photo de couverture : *La vie catholique illustrée*, n°64, 22/09/1946. Groupe de pèlerins en route pour Lourdes photographié par Yan (pseudonyme de Jean Dieuzaide). Sur la vitre de gauche du wagon, on reconnaît l'affiche du pèlerinage des rapatriés de septembre 1946.



## Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier mon directeur de recherche, Fabien Théofilakis, pour son implication et son exigence durant mes deux années de master. Je le remercie aussi pour les formidables opportunités – participation à un programme de recherche, écriture d'articles – auxquelles il m'a associé. Je me sens particulièrement privilégiée d'avoir vécu ces différentes expériences.

Je remercie également le Centre d'Histoire Sociale et l'École d'histoire qui ont financé les voyages de recherches à Genève, au Vatican, à Mayence mais qui ont aussi participé à mon déplacement dans les archives diocésaines de Nantes.

Mon étude m'a conduit à croiser le chemin de nombreux archivistes ou d'associations qui m'ont tous été d'une grande aide, qu'ils en soient remerciés. Je remercie notamment Olivier Blazy pour son investissement et l'intérêt qu'il porte à mon sujet.

Constance Pâris de Bollardièrre qui m'a permis (à deux reprises) de faire un stage particulièrement enrichissant, dans une atmosphère stimulante et bienveillante, doit aussi être remerciée.

Je tiens aussi à remercier Henri Poncin, fidèle soutien et lecteur de mon travail.

Je remercie enfin mon binôme et camarade Matthieu, qui m'a soutenu, relu et conseillé pendant ces années que nous avons parcourues ensemble. Nos échanges sur nos deux sujets ont toujours été très utiles et je souhaite que cet esprit de camaraderie et d'amitié se poursuive dans les années futures, sur les bancs de la fac ou ailleurs.

Mon amie Eulalie qui m'a gentiment (et avec enthousiasme !) proposé de relire mon mémoire doit être aussi remerciée, ainsi que ma sœur, Claire, pour son soutien.



# Sommaire

Sommaire

Introduction

Présentation biographique des trois prêtres-prisonniers

Première Partie – Le sacerdoce de trois prêtres-prisonniers en stalags (1939 – 1945)

Chapitre 1 – Les prêtres-prisonniers face aux autorités allemandes : la zone grise à l'échelle des camps de prisonniers.

- A. Les autorités allemandes et la pratique religieuse dans les camps
- B. Les prêtres-prisonniers dans les camps : négocier ou modeler le cadre imposé
- C. Amand Boulé, un prêtre breton dans la contestation

Chapitre 2 – Le temps et l'espace de la pratique religieuse au sein des camps de prisonniers

- A. La dimension temporelle de la captivité
- B. La dimension spatiale de la captivité

Chapitre 3 – La foi des prêtres-prisonniers à l'épreuve de la captivité

- A. Un « unanimité de façade » ?
- B. La captivité, moment de remise en cause de son sacerdoce pour les prêtres-prisonniers ?
- C. Une nécessaire adaptation de son apostolat

Seconde partie – Le pèlerinage des rapatriés à Lourdes, septembre 1946

Chapitre 4 – Un rassemblement grandiose pour « frapper les esprits et les cœurs »

- A. Un pèlerinage comme les autres ?
- B. Préparer le pèlerinage
- C. Réalisation d'une promesse faite en exil

Chapitre 5 – Les pèlerins de septembre 1946

- A. L'union des rapatriés ?
- B. Les malades et les miraculés
- C. Des absentes



## Chapitre 6 – Lourdes, « hors de la politique » ?

- A. Deux programmes, deux manières de donner sens à la guerre et à la déportation
- B. L'union des camps renaît
- C. Lourdes, la mémoire de la Résistance et de la Collaboration
- D. Refaire la France

Conclusion

Annexes

État des sources

Bibliographie

Table des annexes

Table des illustrations

Index des noms

Table des matières

## Introduction

(...) Alors quand ceux des Stalags et des Lagers prendront la route, on comprendra ce qui s'est passé là-bas, et qu'aucun journal, aucun livre, aucune conférence n'a encore réussi à dire. Quand celui qui n'a pas mis les pieds dans une église depuis son retour, celui qui n'a même pas parlé aux siens de « son » pèlerinage, quand celui-là, au début de septembre réalisera tout à coup le vieux projet entrevu sous le ciel de Silésie, il retrouva sur les routes de notre pays incertain des milliers de camarades marchant vers la même certitude. *Lourdes est la dernière étape d'un certain rapatriement* (...)

Jean Rodhain, « A cause de l'angoisse même », *Messages de l'aumônerie générale*, n° 16, 9 février 1946, p. 1.

« Réussir à dire » voilà sans doute l'ambition de ce mémoire consacré à la captivité et à son après. Ce mémoire, construit en deux temps, suit d'abord trois trajectoires de prêtres-prisonniers français détenus dans des stalags, puis change de perspective dans une deuxième partie pour s'intéresser à cette « dernière étape [du] rapatriement » : le pèlerinage des rapatriés qui s'est tenu à Lourdes du 7 au 9 septembre 1946. De l'histoire de parcours individuels à l'histoire d'un événement, ce mémoire vise à révéler différents aspects de la captivité à hauteur d'homme.

### De la foi en guerre à la foi captive

*La guerre et la foi. De la mort à la mémoire, 1914-1930* est un livre d'Annette Becker que j'ai consulté pendant ma troisième année de licence. À la lecture de ce livre j'ai immédiatement voulu consacrer mon devoir semestriel de licence, qui prenait la forme d'un petit dossier de recherche, à ce thème. J'ai donc travaillé pendant plusieurs mois, en 2020, sur « Les croyances et les pratiques religieuses des soldats français pendant la Première Guerre mondiale ». Pour les soldats qui ont la foi, la guerre est une véritable épreuve spirituelle, un profond moment de questionnement. Le président Eisenhower soutient même en 1954 qu'« il

n'y a pas d'athées dans les tranchées »<sup>2</sup>. Pour les prêtres mobilisés, l'expérience combattante est également un moment crucial. Comment ces « hommes de Dieu »<sup>3</sup> vivent-ils au milieu de ces « hommes de guerre » ? Cette question m'intéresse, car leur sacerdoce entre en contradiction avec les objectifs de la lutte armée. Comment concilient-ils leur participation à une entreprise guerrière meurtrière aux messages pacifiques – « Tu ne tueras point » ou « Aimez vos ennemis » – qu'on leur a inculqués ?

M'engageant en master de recherche en histoire, ces questionnements ne m'ont pas quittée. Souhaitant dépasser le cadre de la Première Guerre mondiale où les travaux sur ce thème sont déjà très nombreux, avec l'accord et la contribution de mon directeur de recherche, Fabien Théofilakis, j'ai décidé de situer mon sujet de recherche dans le cadre des camps de prisonniers de guerre français en Allemagne pendant la Seconde Guerre mondiale.

Selon l'historien René Dalisson, dès les premières heures de l'offensive allemande, en mai 1940, les soldats français vont avoir « l'impression de se battre et de mourir pour une cause perdue d'avance, pour un pays qui ne croit plus en eux, ni en la stratégie du haut commandement, ni en la République »<sup>4</sup>. En juin 1940, l'offensive allemande et l'armée française est vaincue. L'armistice signé le 22 entre en vigueur le 25. 1 850 000 français sont alors faits captifs<sup>5</sup>. Ces presque deux millions de soldats faits prisonniers représentent 10 % de la population française adulte et active, puisque les deux tiers appartiennent à la tranche d'âge 25-35 ans<sup>6</sup>. C'est une ponction importante sur la population française, d'autant plus qu'ils proviennent de toutes les régions de France, de tous les milieux sociaux et de tous les secteurs économiques<sup>7</sup>. En comparaison des conflits précédents, le nombre de prisonniers est cinq fois plus important que pour la guerre de 1870-1871, et trois fois plus important que pour celle de 1914-1918<sup>8</sup>. La captivité française atteint ainsi une ampleur sans précédent<sup>9</sup>.

---

<sup>2</sup> Le président Eisenhower a déclaré, lors d'une allocution diffusée depuis la Maison-Blanche dans le cadre du programme « Back-to-God » de la Légion américaine, le 7 février 1954 : « *There are no atheists in the foxholes* ».

<sup>3</sup> Boniface, Xavier, « L'œil de l'historien : Xavier Boniface : Les aumôniers militaires de 1914-1918 », 28 novembre 2018 (<https://le-souvenir-francais.fr/oeil-de-lhistorien-xavier-boniface>) Consulté le 1er avril 2020.

<sup>4</sup> Dalisson, Rémi, *Les soldats de 1940 : une génération sacrifiée*, Paris, CNRS Éditions, 2020, p. 22.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 36.

<sup>6</sup> Dalisson, R., *Les soldats ... op. cit.*, p. 36.

<sup>7</sup> Durand, Yves, *La Vie quotidienne des prisonniers de guerre dans les stalags, les oflags et les kommandos, 1939-1945*, Paris, Hachette, 1987, p. 12.

<sup>8</sup> Moreau, Jean-Bernard, « Attitudes, moral et opinions des officiers français prisonniers de guerre en Allemagne (1940-1945) », thèse d'histoire, dir. D. Barjot, université de Paris 1 Panthéon Sorbonne, Atelier national de Reproduction des Thèses, Lille, 2002, 297 p., p. 7.

<sup>9</sup> *Ibid.*

Pour beaucoup de soldats français, la guerre et la défaite ont un « arrière-goût amer »<sup>10</sup>. Cette défaite est vécue comme une réelle souffrance, une « souffrance patriotique »<sup>11</sup>. Pour ceux qui se sont battus jusqu'au bout – mais encore plus peut-être pour ceux qui n'ont pas pu combattre et qui ont été obligés à une retraite précipitée –, cette défaite et la captivité qui s'annonce sont un choc. Certains ont parfois très peu combattu, difficile alors pour eux de concevoir cette captivité qui s'abat sur eux : « pendant des mois, on ne s'est jamais pris pour des prisonniers véritables. Des prisonniers pour la frime. Cela tenait à ce que nous n'avions pas fait une vraie guerre », affirme un prisonnier de guerre nommé Bouquet<sup>12</sup>. A cette humiliation de la défaite s'ajoute aussi l'anonymisation, voire la déshumanisation, auxquelles ils sont soumis une fois arrivés dans les camps en Allemagne, alors qu'on leur attribue un matricule. Le soldat français n'est alors plus qu'un numéro, un individu « interchangeable », déplacé, balloté au gré des décisions allemandes. C'est dans ce contexte qu'intervient le discours religieux qui tente de rassurer les captifs et parfois de ramener dans le giron de l'Église ceux qui s'en seraient éloignés avant-guerre. Ainsi les prêtres André Bonduelle et René Vielliard détenus à l'Oflag VI A rappellent que « pour Dieu, [les prisonniers ne sont] pas un numéro matricule »<sup>13</sup> mais que « Jésus connaît et appelle chacune de ses brebis par son nom »<sup>14</sup>. L'espace du camp est donc un terrain particulier pour la pratique religieuse, que les prisonniers soient prêtres ou non, et pour son étude.

Mon intention initiale était de m'intéresser au sort des prisonniers laïcs, qu'ils soient des croyants fervents, des « tièdes »<sup>15</sup>, des indifférents ou des athées. Prendre en compte les différentes perceptions que ces hommes pouvaient avoir sur leur foi en temps de guerre est une dimension qui m'enthousiasmait. Pourtant, je me suis rapidement rendu compte qu'il allait être difficile d'en trouver les traces dans les archives. Dans leurs témoignages, les prisonniers font part de leur faim, de leur fatigue, etc., mais peu de leur rapport à la religion, aspect de leur existence qui peut leur apparaître secondaire. Par ailleurs la foi relevant de l'ordre du spirituel, de l'intime, la mise à l'écrit de ses impressions sur son état intérieur est sans doute une démarche peu évidente pour ces hommes. Pourtant, ce sont bien les correspondances personnelles et les

---

<sup>10</sup> Bloch, March, *L'Étrange défaite [Écrits clandestins] : témoignage écrit en 1940*, Paris, Gallimard, 1990 [1946], p. 38.

<sup>11</sup> Archives Nationales (AN), Pierrefitte-sur-Seine, F9 2808 *Aumônier des PG, Aux femmes et aux mères de prisonniers, Ils reviendront*.

<sup>12</sup> Sigalas, Clément, *La guerre manquée : la Seconde Guerre mondiale dans le roman français, 1945-1960*, Hermann, Paris, 2019, p. 50.

<sup>13</sup> Bonduelle, André et Vielliard, René, *Une paroisse derrière les barbelés*, Paris, les Editions du Cerf, 1943, p. 32.

<sup>14</sup> *Ibid.*, p. 67.

<sup>15</sup> Bédarida, Rénée, *Les catholiques dans la Guerre 1939-1945 : entre Vichy et la Résistance*, Paris, Hachette littératures, 1998, p. 7.

carnets de guerre qui sont accessibles à l'historien et qui peuvent être très utiles pour ce type d'étude. Considérant cette difficulté, je me suis tournée vers les témoignages de prêtres-prisonniers, estimant qu'il serait plus probable de trouver des éléments sur la religion dans leurs récits. Ce revirement m'a permis de découvrir et d'explorer d'autres dimensions de mon sujet que mon idée initiale ne permettait pas d'aborder. La vie dans les camps n'a pas été en effet pas sans incidence sur le sacerdoce – entendu comme la dignité ou fonction du ministre de Dieu – des prêtres-prisonniers. La guerre de 1940 fut l'occasion d'un véritable brassage entre prêtres et laïcs, notamment dans les stalags<sup>16</sup>.

Je me suis demandé si j'allais prendre en compte dans mon étude toutes les confessions religieuses. Il y a dans les camps des catholiques, des protestants, des juifs, des musulmans et d'autres confessions, notamment parmi les prisonniers coloniaux. Mon choix s'est porté sur les uniquement sur les prisonniers catholiques pour plusieurs raisons. Elevée dans une famille de culture catholique, ma familiarité avec cette confession est plus grande qu'avec les autres. La prépondérance des sources liées à leur importance dans les camps ainsi que le rapport particulier des catholiques à l'acte de témoignage sont également des atouts pour ma recherche. Parmi les prisonniers catholiques, il y a des « fervents » mais aussi des « militants », des « tièdes », des « routiniers », des « non-pratiquants »<sup>17</sup>. Si les catholiques sont majoritaires dans les camps, il faut aussi prendre en compte la multitude de visages sous cette unique étiquette de « catholique ». Renée Bédarida, qui a consacré un ouvrage aux catholiques dans la guerre, considère que « dans un pays de vieille chrétienté comme la France, il est évident que beaucoup sont chrétiens par traditions familiale, par habitude, par conformisme (...). Croient-ils réellement en Dieu ou acceptent-ils [seulement] l'autorité de l'Église ? ». Si répondre à cette question est trop ambitieux dans le cadre de mon étude, j'ai tâché de prendre en compte les différentes attitudes et degré de croyance religieuse parmi les captifs français, tel que cela est perçu par les prêtres-prisonniers.

C'est en un étudiant le parcours de prêtres en captivité qu'est revenu à plusieurs reprises dans mes archives, le pèlerinage de Lourdes de septembre 1946. En m'y intéressant d'un peu plus près, je me suis rendu compte qu'il n'était pas seulement réservé aux prisonniers de guerre, puisqu'il y avait aussi des déportés politiques et des requis du Service du Travail Obligatoire (STO), et surtout qu'il avait rassemblé plus de 100 000 personnes. Ce rassemblement me

---

<sup>16</sup> La Brosse, Olivier de, « Le prêtre, un personnage social ? », *Revue des Sciences philosophiques et théologiques*, avril 1967, p. 259-271.

<sup>17</sup> Pour le passage qui suit voir Bédarida, Renée, *Les catholiques dans la Guerre 1939-1945 : entre Vichy et la Résistance*, Paris, Hachette littératures, 1998, p. 7.

semblait particulièrement intéressant pour plusieurs raisons. Il reprenait à la fois des éléments familiers et qu'il me tenait à cœur de conserver dans mon travail de Master 2, il rassemblait notamment des prêtres-prisonniers et des prisonniers de guerre. Par ailleurs, j'y retrouvais une forte dimension religieuse puisque plus qu'un rassemblement, c'est un pèlerinage. Autre proximité, autre pont entre l'étude de parcours de prêtres-prisonniers et celle de ce pèlerinage : l'abbé Jean Rodhain. En effet, si l'abbé Jean Rodhain fut le directeur de l'Aumônerie générale des prisonniers de guerre à partir de 1940 et pour cinq ans, il fut aussi à l'initiative du pèlerinage des prisonniers et déportés de septembre 1946. Autre aspect enthousiasmant, ce rassemblement ouvrait ma recherche à d'autres acteurs : les déportés politiques, les requis du STO, et étendait un peu mes bornes chronologiques puisque je dois prendre en compte la sortie de guerre. Catholiques marqués par la guerre ces hommes – qu'ils soient prisonnier de guerre, requis du STO ou déportés politiques – constituent le cœur de ma recherche de master. Etudier un tel pèlerinage – qui a rassemblé 100 000 personnes et parmi elles des personnalités politiques et religieuses d'importances – me permet d'éclairer l'histoire française. Le pèlerinage de Lourdes est finalement un poste d'observation privilégiée pour prendre la mesure de tendances françaises. A « hauteur » d'événement, il est notamment possible de rendre compte d'une partie des dissensions françaises autour de la question de la mémoire de ces années de guerre et de ces rejeux.

### **Définir les acteurs : prisonniers de guerre et/ou pèlerins**

En Allemagne, il existe deux grands types de camps : les *Stalags* (*Kriegsgefangenen-Mannschafts-Stammlager*, pour les sous-officiers et leurs soldats)<sup>18</sup> et les *Oflags* (*Offizier-Lager*, pour les officiers)<sup>19</sup>. Il y a environ soixante oflags pour plus d'une centaine de stalags<sup>20</sup> répartis, dans les *Wehrkreise* (régions militaires), dans le Grand Reich<sup>21</sup>. Toutefois l'immense majorité des sous-officiers et hommes de troupes ne demeure pas dans les stalags, mais est affectée à des *Arbeitskommando*<sup>22</sup> (kommandos de travail) qui en dépendent. Ces kommandos peuvent être de dimensions extrêmement variables, de quelques hommes à plusieurs

---

<sup>18</sup> Dalisson, R., *Les soldats ... op. cit.*, p. 40.

<sup>19</sup> *Ibid.*

<sup>20</sup> Montagnon, Pierre, *Dictionnaire de la Seconde guerre mondiale*, Paris, Pygmalion, 2008, p. 367.

<sup>21</sup> *Ibid.*, p. 806.

<sup>22</sup> Dalisson, R., *Les soldats... op. cit.*, p. 40.

centaines<sup>23</sup>. J'ai choisi de prendre en compte dans mon étude uniquement des témoignages de prêtres détenus dans des stalags. En effet, la captivité des officiers et des hommes de troupes est fondamentalement différente pour une simple raison : les soldats sont soumis à l'obligation de travail par le droit humanitaire international, appliqué par la puissance allemande. On peut alors se demander comment garder une vie de l'âme dans ces conditions, lorsque l'on est soumis à un travail parfois éreintant et chronophage, dans les champs, à la mine ou dans une usine. Par ailleurs, dans les stalags, les prêtres côtoient un milieu social différent du leur, ou tout du moins des hommes qu'ils ne côtoyaient pas dans les églises d'avant-guerre<sup>24</sup>.

D'un point de vue religieux, il existe d'importants contrastes entre oflags et stalags, entre « la suralimentation spirituelle de certains oflags » et la « disette effroyable de certains travailleurs isolés »<sup>25</sup>. D'un côté, il y a les oflags qui se trouvent plutôt dans une situation privilégiée en ce qui concerne la pratique religieuse<sup>26</sup>, ils détiennent de nombreux ecclésiastiques prisonniers. Dans ces camps, leur oisiveté forcée crée des conditions favorables à l'apostolat des prêtres. De l'autre, il y a les stalags et les 80 000 kommandos en dépendant. Certains, ont un ecclésiastique dans leur camp, d'autres sont visités de temps en temps par des prêtres rattachés à des kommandos environnants ou au camp central, mais la plupart ne voient que très rarement ou jamais de ministre du culte.

Si la mobilisation touche toutes les catégories de citoyens, prêtres et religieux sont appelés en grand nombre sous les drapeaux<sup>27</sup>. Certains partent comme aumôniers militaires mais nombreux sont ceux qui rejoignent leur régiment comme soldats, hommes du rang ou comme officiers<sup>28</sup> ; c'est le cas d'Henri Poncin, d'Amand Boulé et de Henri Costenoble. Parmi les 1 850 000 soldats français capturés<sup>29</sup>, le nombre de prêtres est en effet exceptionnellement élevé<sup>30</sup>. Cela provient d'une spécificité du système républicain qui engage ses ecclésiastiques comme combattants<sup>31</sup>. Depuis la loi du 15 juillet 1889, dite loi « curé sac au dos », les séminaristes jusque-là dispensés de toutes obligations militaires doivent accomplir un service actif d'un an<sup>32</sup>. Cette loi marque une rupture fondamentale parce qu'elle remet en cause le respect du principe

---

<sup>23</sup> Cochet, F., *Soldats... op. cit.*, p. 102.

<sup>24</sup> Émile Poulat, *Naissance des prêtres ouvriers*, Paris, Casterman, 1965, p. 34.

<sup>25</sup> AN, 72 AJ 304, Vie religieuse - Papiers du Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale, Causerie faite par Abbé Ulrich, aout 1944.

<sup>26</sup> Pour le passage qui suit voir Boniface, X., *L'aumônerie militaire...*, op. cit., p.297.

<sup>27</sup> Bédarida, R., *Les catholiques... op. cit.*, p. 23.

<sup>28</sup> *Ibid.*

<sup>29</sup> Cochet, F., *Soldats... op. cit.*, p. 4.

<sup>30</sup> Debons, Delphine, *L'assistance spirituelle aux prisonniers de guerre : un aspect de l'action humanitaire durant la Seconde guerre mondiale*, Paris, les Éditions du Cerf, 2012, p. 122.

<sup>31</sup> *Ibid.*

<sup>32</sup> Boniface, X., *L'aumônerie militaire... op. cit.*, p. 42.

traditionnel interdisant aux clercs de porter les armes<sup>33</sup>. La loi du 21 mars 1905 va encore plus loin, en supprimant toutes les exemptions<sup>34</sup>. Les prêtres sont soumis au régime commun et il n'y a plus d'affectation automatique dans les services de santé, comme cela a pu être possible auparavant<sup>35</sup>. Les séminaristes et prêtres mobilisés se retrouvent alors dans les armes combattantes en dépit de leur spécificité sacerdotale<sup>36</sup>.

L'occupation des prêtres au sein de l'armée varie : ils peuvent donc appartenir à l'aumônerie militaire, c'est-à-dire être aumôniers divisionnaires à caractère officiel<sup>37</sup>, mais ils peuvent aussi être des combattants, ou être affectés au service sanitaire<sup>38</sup>. En outre, les nominations officieuses, au titre par exemple d'aumônier divisionnaire adjoint, sont fréquentes<sup>39</sup>. Entre 1939 et 1945, environ 4 000 à 4 500 prêtres ont connu la captivité<sup>40</sup>. Mais ce nombre varie sur toute la période, à cause des rapatriements<sup>41</sup>, puis des « transformations » en travailleurs civils<sup>42</sup>. En 1942, il ne reste plus que 2 600 prêtres-prisonniers dans les camps<sup>43</sup>. Ces prêtres n'agissent pas de manière isolée. L'Aumônerie des prisonniers de guerre, créée en juin 1940 par l'abbé Jean Rodhain<sup>44</sup>, a légitimé leur action, alors qu'il n'y a pas eu de telles institutions pour les autres confessions. L'aumônerie des prisonniers de guerre se rattache au régime de Vichy, « même si elle n'en dépend pas de manière organique »<sup>45</sup>. Elle n'obtiendra d'ailleurs sa reconnaissance officielle par l'État français qu'à partir de février 1942<sup>46</sup>. Cela lui permet de bénéficier auprès des Allemands d'un statut plus important qui l'aide à mener les négociations pour améliorer la vie religieuse dans les camps<sup>47</sup>.

Afin de résumer brièvement ce que sont les rapports entre Vichy et l'Église de France, l'historien Etienne Fouilloux écrit : « ralliement de l'Église à Vichy ? C'est trop peu dire. Entre les deux c'est d'une véritable osmose qu'il s'agit »<sup>48</sup>. Or, la captivité représente un véritable enjeu idéologique du régime de Vichy, les prisonniers de guerre deviennent, malgré eux, l'une

---

<sup>33</sup> *Ibid.*

<sup>34</sup> *Ibid.*, p. 45.

<sup>35</sup> *Ibid.*

<sup>36</sup> *Ibid.*

<sup>37</sup> Klein, C., *Le Diocèse des barbelés : 1940-1944*, Paris, Fayard, 1973, p. 12.

<sup>38</sup> Debons, D., *L'assistance spirituelle... op. cit.*, p. 177.

<sup>39</sup> *Ibid.*

<sup>40</sup> Fouilloux, Étienne, *Les chrétiens français entre crise et libération : 1937 -1947*, Paris, Éditions du Seuil, 1997, p. 184.

<sup>41</sup> Boniface, X., *L'aumônerie militaire... op. cit.*, p. 294.

<sup>42</sup> Fouilloux, É., *Les chrétiens... op. cit.*, p. 184.

<sup>43</sup> Boniface, X., *L'aumônerie militaire... op. cit.*, p. 294.

<sup>44</sup> *Ibid.*, p. 288.

<sup>45</sup> Boniface, X., *L'aumônerie militaire... op. cit.*, p. 288.

<sup>46</sup> *Ibid.*

<sup>47</sup> *Ibid.*

<sup>48</sup> Fouilloux, Etienne, *Les chrétiens français entre crise et libération : 1937 -1947*, Paris, Éditions du Seuil, 1997, p. 102.



des pierres angulaires du discours de repentance et de résurrection du nouveau pouvoir<sup>49</sup>. La captivité est aussi un enjeu diplomatique pour le régime de Vichy qui s'engage dans d'interminables et peu fructueuses négociations pour obtenir la libération des prisonniers, entre autres avec la livraison de travailleurs volontaires par le biais de la Relève, accord stipulant la libération d'un prisonnier en échange de l'engagement de trois travailleurs civils<sup>50</sup>.

Pour revenir à l'aumônerie générale des prisonniers de guerre, son premier objectif est de fournir aux prêtres-prisonniers tout le matériel liturgique nécessaire (ornements, missels, livres de prières)<sup>51</sup> pour dire la messe. L'institutionnalisation de cette aumônerie permet aussi de faciliter l'administration des sacrements et d'en assurer l'enregistrement régulier<sup>52</sup>. Dans tous les camps, un ministre de chaque culte se trouve responsable du service religieux, il est alors l'aumônier du camp pour sa confession<sup>53</sup>. Cette responsabilité peut être accordée à des aumôniers militaires comme à des prêtres-prisonniers. Dans mon étude, quand j'emploie le terme d'« aumônier », je me réfère – sauf mention contraire – à la fonction acquise dans les camps. Cette approche que je viens de présenter a été principalement menée en M1.

Ce mémoire de M2 évoque en effet la guerre mais aussi l'après-guerre et son retour, élargissant les protagonistes aux requis du STO et déportés politiques puisqu'ils sont également participants du pèlerinage de Lourdes. Entre début octobre 1942 et début août 1943, 600 000 à 650 000 travailleurs français que l'on nommera « les requis du STO » sont transférés de force pour travailler dans le Grand Reich<sup>54</sup>. Il est plus difficile de définir et dénombrer les « déportés politiques », tels qu'ils sont nommés au moment du rassemblement. Annette Wierviorka parle de la « vaste famille des déportés politique »<sup>55</sup>, souvent définis en opposition, aux « déportés raciaux », les juifs ou aux « déportés du travail » autre nom que l'on donnait aux requis du STO dès 1943. Ils sont souvent associés à la figure des déportés résistants. J'utiliserais au cours de cette étude l'expression « déporté politique » puisque c'est le terme utilisé pour désigner une partie des participants du pèlerinage, même s'il elle est imparfaite.

Déportés politiques, requis du STO ou prisonniers de guerre connaissent du point de vue religieux des conditions d'existences radicalement différentes. Si la vie religieuse n'est pas aisée dans les camps de prisonniers, elle est toutefois possible. Dans les camps du STO, elle est

---

<sup>49</sup> Lagrou, Pieter, *Mémoires patriotiques et occupation nazie : résistants, requis et déportés en Europe occidentale, 1945-1965*, Paris, Éditions Complexe, 2003, p. 107.

<sup>50</sup> *Ibid.*

<sup>51</sup> Bédarida, R., *Les catholiques... op. cit.*, p. 156.

<sup>52</sup> CNAEF (Centre national des archives de l'Église de France), Issy-les-Moulineaux, 6CO 233, Problèmes posés par le rapatriement, Apôtres d'aujourd'hui, Neuvième série. Pour la reprise. Informations. Décembre 1944.

<sup>53</sup> Debons, D., *L'assistance spirituelle... op. cit.*, p. 221.

<sup>54</sup> Spina, Raphaël, *Histoire du STO*, Paris, Perrin, 2017, p. 15.

<sup>55</sup> Wieviorka, Annette, *Déportation et génocide : entre la mémoire et l'oubli*, Paris, Pluriel, 2013 [1992], p. 433.

bien plus difficile puisqu'aucune aumônerie n'est reconnue, des prêtres volontaires sont tout de même envoyés parmi les ouvriers réquisitionnés et célèbrent alors clandestinement<sup>56</sup>. Pour ce qui est des déportés, l'organisation d'un réseau de prêtres pour organiser le secours spirituel est impossible, au grand désarroi de l'abbé Jean Rodhain. Un an avant le pèlerinage de Lourdes, il insiste sur la profonde différence entre ceux qui sont « sans messe depuis sept cent matins », les déportés, et ceux qui ont « élevé vers le ciel le Corps et le Sang du Sauveur plus de cinq millions de fois », les prisonniers de guerre<sup>57</sup>.

Au-delà de l'état spirituel des déportés, prisonniers ou requis du STO, ces hommes sont confrontés à bien d'autres obstacles dans les années de sortie de guerre. La France est libérée depuis l'automne 1944, mais le rapatriement de ces hommes s'échelonne en fonction de la date et du lieu de leur libération<sup>58</sup>. En septembre 1946, date du pèlerinage, si on estime que ces hommes sont rapatriés, sont-ils pour autant réintégrés ? Au-delà du rationnement toujours en cours et des difficultés de la vie quotidienne en France, la réinsertion professionnelle, sociale et psychologique de ces hommes est aussi en jeu. C'est ce contexte qu'il faut prendre en compte au moment où s'organise le pèlerinage des « rapatriés » à Lourdes, en septembre 1946.

## **Pèlerinage ou rassemblement ?**

« Il faut avoir vu ce cortège de prisonniers dans la nuit de Lourdes pour deviner ce qu'est un pèlerinage... »

Préface de Jean Rodhain dans Madaule, Jacques, *Pèlerins comme nos pères, retour à Saint-Jacques*. Saint-Mandé, les Éditions de la Tourelle, 1950, p. 7.

Trois éléments fondateurs définissent un pèlerinage selon l'historien Jean Chélini et l'abbé Branthomme : tout d'abord, il faut « l'existence d'un lieu sacré ou considéré comme tel », ensuite « une démarche spéciale pour s'y rendre, ce qui suppose la rupture d'avec son séjour habituel, une distance à franchir et une route à parcourir », et enfin un « certain nombre de rites à remplir et d'actes religieux individuels ou collectifs à accomplir avant, pendant, à

---

<sup>56</sup> Henning, Christophe, *Vous, c'est la charité ! : biographie de Mgr Jean Rodhain,...*, Paris, le Sarment, 2002, p. 68.

<sup>57</sup> *Ibid.* p.89.

<sup>58</sup> Lewin, Christophe, *Le retour des prisonniers de guerre français : naissance et développement de la F.N.P.G. 1944-1952*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1987, p. 54.

l'arrivée et au retour de cette démarche »<sup>59</sup>. La sociologue Danièle Hervieu-Léger rappelle d'ailleurs dans son ouvrage *Le pèlerin et le converti*, que le pèlerinage n'est pas une spécificité chrétienne et qu'il existe depuis les temps fondateurs<sup>60</sup>. C'est ainsi au troisième siècle que les pèlerinages chrétiens se développent. Durant le Moyen Âge le culte des reliques initie de nombreux pèlerinages, que l'on fait alors pour obtenir la rémission de ses péchés ou invoquer le secours d'un saint en vue d'une guérison. Pour les siècles plus proches de mon étude, on peut noter que le XIX<sup>e</sup> siècle est marqué par un renouveau du pèlerinage et par un fort développement du culte marial avec l'essor des sanctuaires de Notre Dame de la Salette ou Notre Dame de Lourdes par exemple.

*Lourdes : D'une ville « plus traversée que connue » à une « capitale de prières »*<sup>61</sup>

Lourdes est une petite ville du sud-ouest blottie au pied des Pyrénées et traversée par le Gave. En 1858, année des apparitions la ville compte environ 4 000 habitants<sup>62</sup>. Le 11 février 1858, Bernadette Soubirous, âgée de 14 ans et aînée d'une des familles les plus pauvres de la commune, rapporte avoir été témoin de l'apparition de la Vierge à la grotte de Massabielle où elle allait ramasser du bois.

---

<sup>59</sup>Chevrier, Marie-Hélène, « Pèlerinage, développement urbain et mondialisation : l'exemple de Lourdes », *Géococonfluences*, mis en ligne le 19 octobre 2016, consulté le 27 janvier 2022.

<sup>60</sup>Hervieu-Léger, Danièle, *Le pèlerin et le converti : la religion en mouvement*, Paris, Flammarion, 2001, p. 96.

<sup>61</sup> Beaumont, Stéphane, *Histoire de Lourdes*, Toulouse, Editions Privat, 1993, p. 248.

<sup>62</sup> Chevrier, M.-H., « Pèlerinage, développement urbain... *op. cit.*

**Figure 1 - Localisation de Lourdes sur une carte de France**



Source : Wikipédia. URL : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Lourdes>

Depuis ces apparitions, « le Monde vient à Lourdes »<sup>63</sup> ; toutefois l'essor et le succès du pèlerinage de Lourdes ne résulte pas du miracle, de l'inexplicable mais d'une véritable « fabrique » de la ville de Lourdes en « ville de pèlerinage »<sup>64</sup>. Le géographe Michel Chadeffaud affirme que le « "fait de Lourdes" fut exploité, promu, organisé selon un "système" combinant l'hébergement et le transport »<sup>65</sup>. Michel Chadeffaud évoque le rôle de Mgr Laurence qui, dès 1861, au nom de l'Evêché, achète à la ville de Lourdes, la Grotte, le terrain qui l'entoure et les rues et domaines alentour<sup>66</sup>. Mgr Laurence encourage aussi grandement l'ouverture du réseau de chemin de fer à Lourdes. Avant 1866, le pèlerinage ne dépasse pas le cadre régional. Mise en service en 1866, la ligne de chemin de fer a joué un rôle déterminant permettant l'essor de la ville et le développement du pèlerinage<sup>67</sup>. A partir de ces années-là, une véritable rupture spatiale s'opère entre la ville basse (au niveau de la grotte de Massabielle) surnommée la « ville qui prie » et la ville haute, « la ville qui travaille »<sup>68</sup>.

<sup>63</sup> Billet, Bernard, Lafourcade, Pierre, *Lourdes, pèlerinage*, Paris, Desclée De Brouwer, 1981, p. 5.

<sup>64</sup> Chevrier, M.-H., « Pèlerinage, développement urbain... *op. cit.*

<sup>65</sup> Chadeffaud, Michel, *Lourdes : un pèlerinage, une ville*, Aix-en-Provence, Édisud, 1981, p. 24.

<sup>66</sup> *Ibid.* p. 20.

<sup>67</sup> Chevrier, M.-H., « Pèlerinage, développement urbain... *op. cit.*

<sup>68</sup> *Ibid.*

L'année 1872 marque la première édition du Pèlerinage National auquel une bonne partie des diocèses français ont participé<sup>69</sup>. Après la guerre de 1870-1871, ont commencé les venues des pèlerins étrangers. Puis la Grande Guerre entraîne la diminution très sensible du nombre des pèlerins et des pèlerinages, l'essor reprit finalement à partir de 1922<sup>70</sup>. De 1939 à 1945, le sanctuaire de Lourdes vit une période de sommeil. Libérée sans combat le 19 août 1944, la ville de Lourdes connut à nouveau de très fortes affluences. Dès 1945 des chiffres records sont atteints malgré les conditions toujours difficiles<sup>71</sup>. En effet, les conditions de transport sont loin d'être optimales : nombreuses sont les lignes de chemin de fer endommagées par les bombardements alliés, le sabotage des résistants ou les représailles des Allemands<sup>72</sup>. Mais ces conditions logistiques sont rétablies au moment du pèlerinage des rapatriés de septembre 1946.

**Figure 2 - Affiche du pèlerinage des prisonniers et déportés, Lourdes, 1946**



Source : Archivio apostolico vaticano, Rome, Segr. Stato, Commissione Soccorsi 166, Fasc. 154

<sup>69</sup> Varzy, Félix, Roubier, Jean, *Lourdes et ses environs*, Paris, Éditions Alpina, 1936, p. 9. Ce pèlerinage se déroule ensuite annuellement, au mois d'août

<sup>70</sup> *Ibid.*

<sup>71</sup> Branthomme, Henry, Touvet, Chantal, *Histoire des sanctuaires de Lourdes, 1947-1988, évolution et réalisations*, Lourdes, Notre Dame de Lourdes Editions, 2005, p. 52.

<sup>72</sup> *Ibid.* p. 53.

Sur cette affiche éditée au moment du pèlerinage, un grand homme au visage austère, sans doute un rapatrié, tient au niveau de son cœur, la Vierge de Lourdes et son ruban bleu, dont l'auréole est faite de barbelés. Les dates du pèlerinage telles qu'elles sont inscrites sur l'affiche indiquent les journées du 7, 8 et 9 septembre 1946, toutefois le pèlerinage s'est tenu du 6 au 10 septembre 1946. Deux groupes ont été constitués, l'un accueilli à Lourdes les premiers jours, l'autre les derniers, la journée commune à tous les participants étant le 8 septembre jour de la nativité de la vierge Marie<sup>73</sup>. Ce pèlerinage a été organisé par l'abbé Rodhain et l'Aumônerie des rapatriés, qui a succédé à l'Aumônerie générale des prisonniers de guerre français. Le choix de Lourdes n'est pas anodin, c'est le principal lieu de pèlerinage français. Prisonniers de guerre, requis du STO et déportés politiques sont conviés ; durant la journée du 8 septembre 1946, plus de 100 000 pèlerins sont dénombrés. Parmi la foule, de nombreuses personnalités religieuses sont présentes – le cardinal Suhard, le cardinal Gerlier et Monseigneur Saliège – mais aussi des personnalités politiques comme le ministre des Armées Edmond Michelet.

### *Compiègne en contrepoint*

Si le cœur de mon analyse sera consacré au pèlerinage de Lourdes, j'ai pris le parti d'étudier et d'utiliser comme contrepoint à (presque) chaque étape de la deuxième partie mon mémoire, un autre rassemblement : « les journées nationales du souvenir de Compiègne ». En comparant ces deux rassemblements, qui se sont tenus à trois semaines d'écart et qui rassemblaient le même public (prisonniers de guerre, requis du STO et déportés politiques), je compte soulever des questionnements que je n'aurais pas considéré en étudiant le pèlerinage de Lourdes pour lui seul.

---

<sup>73</sup> Klein, Charles, Colson, Jean, *Jean Rodhain, prêtre*, Paris, Éditions S.O.S, 1981, p. 298.

**Figure 3 - Affiche des journées nationales du souvenir, Compiègne, 1946**



Source : Archives Mémorial de l'internement et de la déportation, Compiègne, 2007.1.7

**Figure 4 - Localisation de Compiègne sur une carte de France**



Source : Wikipédia. URL : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Lourdes>

Compiègne est une commune française située dans l'Oise, au nord-est de Paris. Le choix de ce lieu pour tenir un tel rassemblement après-guerre est particulièrement symbolique, Compiègne est pour plusieurs raisons une ville « au carrefour de l'histoire »<sup>74</sup>. Compiègne, c'est le lieu de l'armistice de 1918, mais aussi celui de 1940. Compiègne vit arriver plus tard des premiers prisonniers libérés de camps allemands, tandis que ceux de la Relève, puis les requis du STO y transitaient. A proximité de Compiègne, est installé le camp de Royallieu, première étape pour beaucoup avant la déportation. Ce rassemblement a des soutiens bien différents de ceux du pèlerinage de Lourdes puisque ce sont plutôt des fédérations de prisonniers de guerre ou d'anciens résistants, comme la Fédération Nationale des Déportés Internés Résistants et Patriotes (FNDIRP) – proche du Parti Communiste – qui l'organisent. D'ailleurs, plusieurs ministres communistes sont présents, Laurent Casanova, ministre des Anciens combattants ou Marcel Paul, ministre de la Production industrielle. Toutefois, en comparaison du pèlerinage de Lourdes, le rassemblement de Compiègne est beaucoup plus confidentiel, il aurait regroupé 7 000 participants.

Dans cette introduction, la comparaison avec Compiègne est tout aussi féconde. Elle permet tout d'abord d'interroger la notion de pèlerinage, puisque si ce terme peut bien sûr être entendu, en premier lieu, comme un déplacement d'un lieu à un autre pour des raisons religieuses ; mais on peut aussi considérer qu'il existe des pèlerinages que l'on fait dans l'intention de se recueillir, de rendre hommage (sans qu'il y ait de connotations religieuses). En ce sens, le rassemblement de Compiègne est un pèlerinage effectué « en souvenir » des morts, des absents. Par ailleurs, à de très nombreuses reprises j'ai retrouvé l'expression « pèlerins de Compiègne » pour désigner les participants de ce rassemblement, ce qui participe à cette confusion ou tout du moins à cette ambivalence du terme « pèlerinage », qui peut être utilisé dans des contextes variés.

En comparant le pèlerinage de Lourdes et le rassemblement de Compiègne, il m'est apparu que le premier évènement était finalement une manifestation hybride entre un rassemblement et un pèlerinage. Tout d'abord ce pèlerinage ne respecte pas toutes les conditions qui permettent de le définir comme tel. Très peu de pèlerins viennent à pied, la plupart viennent en train, d'ailleurs ce n'est pas ce chemin qui mène au sanctuaire qui m'intéresse mais bien la rencontre de tous ces hommes qui se rassemblent. Ensuite sont-ils tous pèlerins, au sens où font-ils tous cette démarche en accord avec leurs croyances religieuses ou

---

<sup>74</sup> *Le front des barbelés*, « Compiègne », 22/08/1946.



simplement pour retrouver leurs camarades et participer à une célébration commune après tant d'années de guerre et de captivité ?

**« Gens de peu de poids dans la mémoire »<sup>75</sup>, une réflexion historiographique sur la foi en captivité des « chrétiens quelconques »<sup>76</sup>**

Mon sujet de recherche s'inscrit tout d'abord dans le champ de l'histoire religieuse, ou plutôt de l'histoire culturelle du fait religieux. Ainsi, mon étude se rapporte non pas l'histoire des institutions ecclésiastiques, mais plutôt à l'histoire de la « vie religieuse concrète des masses et [de] leurs pratiques »<sup>77</sup>. Cette attention portée au « pragmatique »<sup>78</sup> plutôt qu'à une histoire institutionnelle, accordant une large place aux « grands hommes », reflète la démarche que je souhaite appliquer dans mon travail de recherche. Le théologien et historien français Marc Lienhard considère d'ailleurs que « l'histoire religieuse (...) ne vise pas Dieu dans l'histoire, mais traite des hommes qui croient en lui, de leurs mentalités, de leurs représentations, de leurs doctrines, de leurs institutions, de leurs actions »<sup>79</sup>. Cette définition explicite ma démarche qui vise à étudier non pas Dieu, mais les « hommes qui croient en lui » et étudier les conséquences concrètes de ces croyances en temps de captivité.

Une de mes intentions est d'étudier la foi de ces prêtres-prisonniers de guerre, afin de considérer l'expérience de la captivité comme épreuve spirituelle. Le concept de « foi » est problématique en histoire, certains auteurs lui préfèrent la notion de « pratiques religieuses » même si ce concept ne recouvre pas celui de foi. La foi, par nature, tend à échapper à l'analyse historique. Emile Poulat évoquait dans un article datant de 1969 « le mur de la foi »<sup>80</sup> et plus récemment, en 2018, l'historienne Noémie Recous rappelait que « la nature profonde de l'expérience religieuse [...] est inaccessible »<sup>81</sup>. Les pratiques religieuses sont, elles, au contraire, étudiables et permettent d'approcher, à travers elles, la foi. L'historien René Rémond rappelle que « les comportements ne livrent jamais qu'une part de la personnalité : or la

---

<sup>75</sup> Perse, Saint-John *Anabase* dans Delumeau, Jean (dir.) *L'historien et la foi*. Paris, Fayard, 1996, p. 224.

<sup>76</sup> Lebrun, F., « Une familiarité avec le fait religieux », dans Delumeau, J. (dir.), *L'historien ... op.cit.*, p. 152.

<sup>77</sup> *Ibid.*

<sup>78</sup> Gisel, Pierre, « Des mots, de leurs histoires et de quelques enjeux. Sciences religieuses, sciences des religions, religiologie et autres », *HMC*, n° 26, juin 2013, p. 13-28.

<sup>79</sup> Lienhard, Marc, « Du chantier historique à l'engagement d'aujourd'hui », dans Delumeau, J. (dir.), *L'historien et la foi*, Paris, Fayard, 1996, p. 173-183.

<sup>80</sup> Krumenacker, Yves., « Le chercheur et la foi. Quelle distance avoir ? », dans Krumenacker, T. (dir.), *Sciences humaines, foi et religion*, Paris, Classiques Garnier, 2018, p. 7-25.

<sup>81</sup> Recours, Noémie, « De la sympathie à l'étude. Faire l'histoire religieuse des individus », dans Yves Krumenacker (dir.), *Sciences humaines, foi et religion*, Paris, Classiques Garnier, 2018, p. 75 à 87.

croyance religieuse reste la part la plus intime de l'être et les structures ne témoignent pour elle qu'indirectement »<sup>82</sup>. Ainsi étudier les pratiques religieuses permet de « décrypter les signes de foi »<sup>83</sup>. Les ouvrages historiques ou provenant d'autres disciplines sont nombreux sur ce thème et on peut en retrouver plusieurs dans ma bibliographie<sup>84</sup>.

Mon sujet de recherche s'inscrit également dans le champ de l'histoire militaire, et plus particulièrement de la captivité. « Histoire militaire » ici non pas définie comme histoire bataille, mais comme histoire de la guerre vécue, vécue par des soldats devenus prisonniers. Au sein de l'histoire militaire, mon sujet s'intègre donc plus spécifiquement dans le champ de l'histoire de la captivité. Yves Durand a joué un rôle important dans l'émergence d'une histoire des prisonniers de guerre français pendant la Seconde Guerre mondiale en France<sup>85</sup>. Paradoxalement, l'histoire de la captivité était jusqu'alors négligée tant par les historiens que par la mémoire collective, malgré l'importance de cette captivité à la fois numériquement et dans les décisions politiques dans les périodes de guerre et d'après-guerre.<sup>86</sup>

Les ouvrages de Xavier Boniface, *L'aumônerie militaire française (1914-1962)* et celui de Delphine Debons, *L'assistance spirituelle aux prisonniers de guerre : un aspect de l'action humanitaire durant la Seconde guerre mondiale*<sup>87</sup> m'ont été très utiles pour mon étude. En adoptant des perspectives différentes, ces deux historiens évoquent le rôle des aumôniers et des prêtres-prisonniers dans les camps<sup>88</sup> et développent des analyses très riches sur le rôle des prêtres et aumôniers dans les camps de prisonniers.

---

<sup>82</sup> Rémond, René, cité par Becker, A., *La guerre et la foi. De la mort à la mémoire, 1914-1930*, Paris, Armand Colin, 1994.

<sup>83</sup> Becker, Annette, *Croire*, Centre régional de documentation pédagogique de Picardie, 1996, p. 11.

<sup>84</sup> Par exemple, Delumeau, J. (dir.), *L'historien et la foi*, Paris, Fayard, 1996 ; Eliade, Mircea, *Le sacré et le profane*, Paris, Gallimard, 1965.

<sup>85</sup> Voir aussi, Théofilakis, Fabien, « Le prisonnier de guerre dans l'historiographie française et allemande : étudier la Seconde Guerre mondiale à front renversé », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, volume 274, numéro 2, 2019, p.17-26 ; Gayme, Evelyne, *Prisonniers de guerre : vivre la captivité de 1940 à nos jours*, Paris, Auzas éditeurs-Imago, 2019 ; Pathé, Anne-Marie et Théofilakis, Fabien (dir.), *La captivité de guerre au XX<sup>e</sup> siècle : des archives, des histoires, des mémoires*, Paris, Armand Colin Ministère de la défense, 2012 ; Quinton, Laurent, *Digérer la défaite : récits de captivité des prisonniers de guerre français de la Seconde Guerre mondiale, 1940-1953*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2014.

<sup>86</sup> Coubard, Cyril, « Jean Claude Catherine (dir.), *La captivité des prisonniers de guerre : Histoire, art et mémoire (1939-1945)*. Rennes, PUR, coll. « Histoire », 2008, 240 p. », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*. Anjou. Maine. Poitou-Charente. Touraine, 1 mars 2009, no 116-1, p. 208-210.

<sup>87</sup> Debons, D., *L'assistance spirituelle aux prisonniers de guerre : un aspect de l'action humanitaire durant la Seconde guerre mondiale*, Paris, les Éditions du Cerf, 2012 ; Debons, D., « « Tout est possible à celui qui croit » ? (Marc, 9 : 23) La réglementation de la vie religieuse dans les camps de prisonniers de guerre de la Seconde Guerre mondiale », in Pathé, A.-M. et Théofilakis, F. (dir.), *La captivité de guerre au XX<sup>e</sup> siècle... op. cit.*

<sup>88</sup> Voir aussi, Bédarida, Renée, *Les catholiques dans la Guerre 1939-1945 : entre Vichy et la Résistance*, Paris, Hachette littératures, 1998 ; Fouilloux, Etienne, *Les chrétiens français entre crise et libération : 1937-1947*, Paris, Éditions du Seuil, 1997 ; Klein, Charles., *Le Diocèse des barbelés : 1940-1944*, Paris, Fayard, 1973.

## « On a beaucoup écrit sur Lourdes, presque trop » : réflexion historiographique sur les pèlerinages et sur Lourdes

Il s'agira de revenir ici sur l'objet « pèlerinage » en tant qu'objet d'étude pour des chercheurs en sciences humaines, puis de s'interroger sur la place accordée à celui de Lourdes et notamment à celui de septembre 1946.

### *La place du pèlerinage dans les sciences humaines*

Le pèlerinage est un « sujet majeur pour les historiens (...) mais il interpelle tout autant les sociologues et les anthropologues du religieux », affirme Franck Frégosi<sup>89</sup>. Le pèlerinage semble en effet être un phénomène dont s'emparent des chercheurs des différentes disciplines en sciences humaines. En commençant mes recherches pour établir la place du pèlerinage comme objet d'études dans les sciences humaines, j'ai remarqué que le nom de l'historien et anthropologue Alphonse Dupront<sup>90</sup>, dont je connaissais déjà les travaux, revenait à de nombreuses reprises. Alors chargé de la section des sciences économiques et sociales à l'École pratique des hautes études, ce dernier entreprend dans les années 1960 une vaste enquête pour constituer un fichier recensant les pèlerinages français contemporains<sup>91</sup>. Dans cette même perspective, mais à des échelles et des époques différentes, il est possible de citer la collaboration des historiens, Philippe Boutry, Pierre-Antoine Fabre, Dominique Julia dans *Rendre ses vœux. Les identités pèlerines dans l'Europe moderne (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle)*<sup>92</sup> publié en 2000, ainsi que la réédition en 2008 du travail de Jean Chélini et Henri Branthomme dans un ouvrage intitulé : *Les pèlerinages dans le monde, à travers le temps et l'espace*.<sup>93</sup>

C'est la lecture d'un article du géographe Rémy Delage qui m'a révélé un monde inconnu, les *pilgrimages studies*, peuplé de « pèlerinologues »<sup>94</sup>. Citant les travaux précurseurs de l'ethnologue Arnold van Gennep, dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, il admet ensuite

---

<sup>89</sup> Frégosi, Franck, « Introduction: Inattendus pèlerinages », *Archives de sciences sociales des religions*, 30 septembre 2011, n° 155, p. 103-108.

<sup>90</sup> Julia, Dominique, « L'enquête d'Alphonse Dupront sur les pèlerinages français contemporains », *Archives de sciences sociales des religions*, 1<sup>er</sup> octobre 2015, n° 172, p. 107-128.

<sup>91</sup> Chélini, Jean, Branthomme, Henry, *Les chemins de Dieu : histoire des pèlerinages chrétiens des origines à nos jours*, Paris, Hachette, 1995.

<sup>92</sup> Boutry, Philippe, Fabre, Pierre-Antoine, Julia, Dominique, *Rendre ses vœux. Les identités pèlerines dans l'Europe moderne (xvie-xviii<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2000.

<sup>93</sup> Chélini, Jean, Branthomme, Henry, *Les pèlerinages dans le monde, à travers le temps et l'espace*, Paris, Éditions A. et J. Pickard, 2008.

<sup>94</sup> Delage, Rémy, « Le pèlerinage contemporain en sciences sociales : moments, bifurcations, nouveaux horizons », *Archives de sciences sociales des religions*, 1<sup>er</sup> décembre 2017, n° 180, p. 155-167.

l'hégémonie anglo-américaine lors de la construction de l'étude de l'objet pèlerin en tant que champ autonome dans les années 1970-1980, avec notamment les travaux d'Edith et Victor Turner. Parallèlement, il évoque l'institutionnalisation au début du XX<sup>e</sup> siècle dans de nombreux pays du folklore comme discipline académique pluridisciplinaire. S'intéressant à la société paysanne à ses coutumes et aux formes de dévotions et de religions populaires, ce champ d'étude fait lui aussi la part belle aux pèlerinages. Selon Rémy Delage, le dernier renouvellement en date de l'approche du pèlerinage est marqué par son articulation avec les phénomènes migratoires et le tourisme.

Sans explorer plus en détail ces travaux il faut également rappeler que l'étude des pèlerinages ne se restreint pas au pèlerinage chrétien, ni à l'aire occidentale. Rémy Delage par exemple poursuit ses recherches sur l'Inde et l'Asie du Sud<sup>95</sup> et Sofiane Boudhiba sur le pèlerinage à la Mecque<sup>96</sup>.

### *Lourdes et ses pèlerinages*

« Le gros des historiens [a] abandonné Lourdes aux érudits catholiques »<sup>97</sup>. Lourdes est en effet, un objet d'étude disputé par des chercheurs de plusieurs disciplines mais aussi par des « érudits catholiques » qui écrivent des ouvrages plus proches de l'hagiographie que de la recherche historique.

Les ouvrages publiés sur la question se concentrent sur deux thèmes : les apparitions et les miracles. En 1964, le théologien René Laurentin publie une histoire en six volumes de l'histoire de Bernadette Soubirous et des apparitions à Lourdes, intitulé *Lourdes : histoire authentique des apparitions*<sup>98</sup>. 35 ans plus tard, l'historienne anglaise Ruth Harris présente un nouveau regard sur ces apparitions en publiant *Lourdes, body and spirit in the secular age*<sup>99</sup>.

---

<sup>95</sup> Delage, Rémy, « L'espace du pèlerinage comme « territoire circulatoire » : Shwan Sharif sur les rives de l'Indus », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 2016, vol. 274, n° 2, p. 77-102.

<sup>96</sup> Boudhiba, Sofiane, « Le pèlerinage à La Mecque, une menace épidémique ? Hajj et choléra au XIX<sup>e</sup> siècle », in Luc Chantre, Paul d'Hollander et Jérôme Grévy (dir.), *Politiques du pèlerinage : Du XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019, p. 101-109.

<sup>97</sup> Perrier, Jacques, *Lourdes dans l'histoire : Église, culture et société de 1858 à nos jours*, Paris, l'Harmattan, 2015.

<sup>98</sup> Laurentin, René, *Les Apparitions de Lourdes, récit authentique, illustré de documents de l'époque*, Paris, P. Lethielleux Oeuvre de la grotte, 1966.

<sup>99</sup> Edelman, Nicole, « Ruth HARRIS, Lourdes, body and spirit in the secular age ; traduction française, Lourdes. La grande histoire des apparitions, des pèlerinages et des guérisons », *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle. Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIX<sup>e</sup> siècle*, 1<sup>er</sup> décembre 2001, n° 23, p. 268-272.

Pour ce qui est des miracles, les ouvrages abondent<sup>100</sup>, parmi la masse je présenterais celui qui me paraît le plus pertinent : la thèse de la chercheuse japonaise Junko Terado publié en 2006 sous le titre « L'univers des malades à Lourdes ». Sa thèse n'est pas traduite en française et je n'ai eu connaissance de son étude qu'à partir d'un compte rendu<sup>101</sup> ainsi que d'un article<sup>102</sup>, mais cet aperçu de son travail m'offre déjà de riches éléments pour mon étude. Les travaux de l'historienne Sylvaine Guinle-Lorinet m'ont aussi été utiles<sup>103</sup> ainsi que ceux d'Henry Branthomme que j'ai déjà cité précédemment. Henri Branthomme est né en 1907 ; mobilisé en 1939 alors qu'il est vicaire au Mans<sup>104</sup>, il connut ensuite quinze mois de captivité en Prusse orientale. A partir de 1958, il devient secrétaire de l'Association Nationale des Directeurs Diocésains de Pèlerinages de France. Il organise, en 1979, une des éditions postérieures au pèlerinage des rapatriés de 1946, à Lourdes, au cours de laquelle plus de 120 000 anciens prisonniers de guerre et leurs familles sont réunis. A la fois historien et acteur du monde pèlerin, les ouvrages d'Henry Branthomme sur la question sont nombreux.

Marie-Hélène Chevrier soutient que « le pèlerinage est un acte éminemment géographique »<sup>105</sup> mais regrette qu'en France, peu d'études y soient consacrées. Sur Lourdes, il existe toutefois l'ouvrage de Michel Chadeauf. Surprenant au premier abord, celui-ci soulève des questionnements intéressants lorsqu'il pose le « fait de Lourdes »<sup>106</sup>. Il se demande pourquoi le sanctuaire de Lourdes a connu une autre destinée que les neuf autres sanctuaires mariaux Pyrénées, situés à proximité. Il avance que Lourdes fut pensé comme un « produit touristique »<sup>107</sup> avec un développement conjoint de l'hébergement et du transport<sup>108</sup>. Marie-Hélène Chevrier a, elle aussi, publié sur le pèlerinage de Lourdes dans une perspective de géographie du tourisme<sup>109</sup>.

---

<sup>100</sup> Durant, Max, Paulhac Jean, *Lourdes, cité des miracles*, Paris, la Table ronde, 1953 ;Hesbert, René-Jean, Bertaud, Émile, *Le Mystère de Lourdes*, Paris, Éditions Alsatia, 1958 ; Chiron, Yves, *Enquête sur les miracles de Lourdes*, Paris, Perrin, 2000 ; Lunel, Pierre, *Les guérisons miraculeuses : enquête sur un phénomène inexplicable*, Paris, J'ai lu, 2003.

<sup>101</sup> Duteil-Ogata, Fabienne, Berthon, Jean-Pierre, « L'univers du pèlerinage des malades à Lourdes (Rurudo shôbyôsha junrei no sekai) », *Archives de sciences sociales des religions*, juin 2008, n° 142.

<sup>102</sup> Chantre, Luc., D'Hollander, Paul, Grévy, Jules (dir.), *Politiques du pèlerinage : Du XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019.

<sup>103</sup> Guinle-Lorinet, Sylvaine, Bernadou, Paul « La photographie au service de l'Église », *Communication. Information médias théories pratiques*, avril 2013, Vol. 31/1.

<sup>104</sup> Branthomme, Henry, Touvet, Chantal, *Histoire des sanctuaires de Lourdes , 1947-1988, évolution et réalisations*, Lourdes, Notre-Dame-de-Lourdes Editions , 2005, p. 9.

<sup>105</sup> Chevrier, Marie-Hélène, « Le pèlerinage à l'heure de la sécularisation : dilution ou cristallisation du sacré dans l'espace ? », *L'Information géographique*, 19 avril 2016, vol. 80, n° 1, p. 105-129.

<sup>106</sup> Chadeauf, Michel, *Lourdes : un pèlerinage, une ville*, Aix-en-Provence, Édisud, 1981.

<sup>107</sup> *Ibid.* p. 2.

<sup>108</sup> *Ibid.* p. 24.

<sup>109</sup> Chevrier, Marie-Hélène, « Pèlerinage, développement urbain et mondialisation : l'exemple de Lourdes », *Géococonfluences*, 2016 ; Chevrier, Marie-Hélène, « Pèlerinage et pratiques spatiales à Mexico et à

Au-delà des publications scientifiques, on peut souligner le foisonnement des écrits sur Lourdes. En recensant les ouvrages évoquant Lourdes, j'ai pu en effet trouver des guides touristiques pour pèlerins<sup>110</sup>, des enquêtes journalistiques s'emparant de fantasme sur les « dessous » du sanctuaire. Pierre Assouline écrit par exemple un chapitre intitulé « le règne du secret : les marchands dans le temple »<sup>111</sup>. Dans la même veine, presque un siècle plus tôt, Jean de Bonnefon fustige les « boutiquiers du Sanctuaire » et dénonce « le mensonge des apparitions [dicté] par la plus basse et la plus détestable des passions, celle de l'or »<sup>112</sup>. Les productions artistiques et littéraires sont également nombreuses sur le sanctuaire. Souvent cités, il y a l'ouvrage d'Emile Zola<sup>113</sup> et celui de Joris-Karl Huysmans, *Les foules de Lourdes*, publié en 1906<sup>114</sup>. Les photographies de Jean Dieuzaide sur Lourdes sont aussi remarquables<sup>115</sup>. Ce dernier a d'ailleurs été reporter pour *La vie catholique illustrée* au moment du pèlerinage de septembre 1946, on retrouve ces photos dans différentes éditions du périodique sous le pseudonyme de Yan. Ainsi, Lourdes au-delà d'être un vaste terrain pour des chercheurs de différents horizons disciplinaires, fait l'objet de représentations culturelles qui méritent d'être mentionnées.

« On a beaucoup écrit sur Lourdes presque trop » ; cette citation au ton polémique que j'ai choisi pour titre est finalement assez juste puisqu'elle souligne cette profusion d'écrits, qui rend difficile la quête d'ouvrages rigoureux<sup>116</sup>. Toutefois, pour ce qui est du pèlerinage de septembre 1946 le constat est inverse, il est peu traité par les historiens (ou tout autre auteur).

Ce pèlerinage semble plutôt méconnu et relativement passé sous silence par les historiens. S'il apparaît dans quelques ouvrages, il est rapidement mentionné sans bénéficier d'une analyse approfondie<sup>117</sup>. Deux exceptions : l'ouvrage d'Henry Branthomme et Chantal Touvet qui consacre quelques pages à ce rassemblement, dans un paragraphe consacré aux pèlerinages d'après-guerre<sup>118</sup>, et l'ouvrage de Pieter Lagrou qui accorde une attention précise à ce pèlerinage, et au rassemblement de Compiègne, en en résumant habilement les enjeux<sup>119</sup>.

---

Lourdes : entre familiarité et altérité », *Carnets de géographes* [En ligne], 6 | 2013, mis en ligne le 01 septembre 2013, consulté le 04 avril 2022.

<sup>110</sup> Billet, Bernard, Lafourcade, Pierre, *Lourdes, pèlerinage*, Paris, Desclée De Brouwer, 1981 ; Record, Michel, Pontroué, Jean-Paul, *Lourdes et les sept vallées...*, Tarbes, Éd. Foehn, 1992, 142 p.

<sup>111</sup> Assouline, Pierre, *Lourdes, histoires d'eau*, Paris, A. Moreau, 1980.

<sup>112</sup> De Bonnefon, Jean, *Lourdes et ses tenanciers*, Paris, L. Michaud, [non daté], p. 8.

<sup>113</sup> Zola, Émile, *Les trois villes : Lourdes*, Paris, G. Charpentier et E. Fasquelle, 1894.

<sup>114</sup> Huysmans, Joris-Karl, *Les foules de Lourdes*, Paris, P.-V. Stock, 1906.

<sup>115</sup> Dieuzaide, Jean, Guinle-Lorinet, Sylvaine, *Lourdes*, Cognac, le Temps qu'il fait, 2004.

<sup>116</sup> Hesbert, René-Jean, Bertaud, Émile, *Le Mystère de Lourdes*, Paris, Éditions Alsatia, 1958, p. 10.

<sup>117</sup> Henning, Christophe, *Vous, c'est la charité ! : biographie de Mgr Jean Rodhain...*, Paris, le Sarment, 2002.

<sup>118</sup> Branthomme, Henry, Touvet, Chantal *Histoire des sanctuaires de Lourdes, 1947-1988, évolution et réalisations*, Lourdes, NDL Éd, 2005.

<sup>119</sup> Lagrou, P., *Mémoires...op.cit.*, p. 180.

Néanmoins, aucune étude vaste et poussée n'a été faite sur ce rassemblement, une des ambitions est de ce mémoire pallier à ce manque.

### **Des archives à hauteurs d'hommes... et d'événement**

Pour construire mon travail de recherche, j'ai travaillé avec des archives de natures et d'origines diverses. De parcours individuels à un rassemblement les archives consultées ont été bien différentes, mais ce sont révélées très complémentaires.

#### *Trois témoignages*

Selon l'historien Rémi Dalisson, « l'obsession mémorielle »<sup>120</sup> liée à l'histoire de la Shoah, qu'il situe dans les années 1970-1980 en France, a permis d'élargir la recherche à d'autres acteurs du conflit, et notamment aux prisonniers et aux vaincus de la campagne de France. L'autre nouveauté est que cette génération d'hommes est désormais étudiée à hauteur d'homme ou « par le bas »<sup>121</sup>. Documents privés et témoignages deviennent alors des documents précieux pour tout historien qui souhaite mener ce type d'étude<sup>122</sup>.

Au cours de mes premiers mois de recherches, j'ai trouvé trois témoignages de prêtres-prisonniers qui m'ont paru particulièrement intéressants. C'est autour de ces trois sources que s'est construite ma recherche d'archives en M1<sup>123</sup>. J'ai choisi ces trois individus et leurs témoignages pour plusieurs raisons. Tout d'abord, ces trois témoignages couvrent une grande période, de la mobilisation au rapatriement en France, aucun parmi les trois n'ayant été rapatrié prématurément, ce qui permettait une étude approfondie de la vie en captivité. Ayant tous connu des temps de captivité similaire, cela me permet une comparaison intéressante. Ensuite ces trois prêtres ont été détenus dans des stalags, camps sur lesquels je souhaitais me focaliser. Par ailleurs, je souhaitais étudier des prêtres, et non des séminaristes, c'est-à-dire des ecclésiastiques à qui on avait déjà confié une paroisse avant-guerre.

---

<sup>120</sup> Dalisson, R., *Les soldats ... op. cit.*, p. 36.

<sup>121</sup> *Ibid.*

<sup>122</sup> *Ibid.*

<sup>123</sup> Costenoble, Henri, *Mon journal de guerre et de captivité : 1939-1945*, S.I., H. Costenoble, 1981 ; Poncin, Henri, *Carnets de captivité : 1940-1945*, Chambéry, H. Poncin, 2011 ; Boulé, Amand, *De Dunkerque à la liberté*, Saint-Brieuc, Presses bretonnes, 1976.

Enfin d'autres éléments dignes d'intérêt me sont apparus à la lecture de ces témoignages. Le fait qu'ils proviennent de régions différentes, que deux aient le grade de sous-officier (Amand Boulé et Henri Poncin) et un non, et puis leurs attitudes très singulières vis-à-vis des autorités allemandes et de leurs camarades captifs sont des dimensions de leur témoignage qui sont très riches. Aumônier de kommando, aumônier en chef du Stalag, prêtre au travail, ils connaissent tous les trois des parcours de vie différents durant leur captivité. S'attardant chacun d'entre eux sur des aspects spécifiques de leur captivité, l'analyse de ces témoignages m'a permis aussi d'élargir ma vision de ce que pouvait être la vie d'un prêtre-prisonnier en Allemagne. Les trois témoignages choisis pour mon étude sont de nature différente. Amand Boulé et Henri Costenoble ont écrit et publié près de trente ou quarante ans après leur captivité, tandis que le livre d'Henri Poncin a quant à lui été constitué à partir des carnets qu'il rédigea en captivité, et publié par ses proches plusieurs décennies après sa captivité. Ayant conscience des difficultés que posent une publication si tardive – pour les ouvrages de Boulé et Costenoble – une mise à distance et une lecture critique de ses textes tout au long de l'étude semble nécessaire.

### *Des centres d'archives variés*

La première étape de ma recherche fut de me rendre aux Archives nationales, j'y ai consulté la série F9 (Affaires militaires) et 72AJ (Comité d'histoire de la Seconde guerre mondiale). J'y ai trouvé de nombreux rapports de camps provenant du Comité International de la Croix Rouge. Très utiles pour mon étude, ces rapports contiennent parfois la catégorie « culte » qui renseigne sur la vie religieuse dans les camps. Ces rapports renseignent sur le manque de matériel, sur l'état du moral, parfois sur le nombre de communiantes au cours des célébrations, ainsi que sur les facilités accordées au prêtre pour exercer son ministère. Au contraire, les recherches que j'ai conduites durant mes deux années de master au Service Historique de la Défense ont été peu fructueuses.

Un des premiers centres d'archives que j'ai consultés en M1 et qui m'a été tout aussi important en M2, fut le Centre national des archives de l'Église de France (CNAEF). J'ai pu y trouver de nombreuses correspondances entre l'abbé Rodhain et les prêtres-prisonniers, ces derniers livrant leurs précieuses impressions sur l'état de la vie religieuse dans les camps et sur le rapport à la religion de leurs camarades. Au début du mois de décembre 2021, j'ai dépouillé une revue de presse rassemblant une centaine d'articles publiés au moment du pèlerinage de



septembre 1946. C'est à ce moment-là, que j'ai véritablement décidé de concentrer mon travail de M2 sur ce rassemblement. J'ai également trouvé dans ce centre d'archives de nombreux documents me renseignant sur l'organisation matériel et logistique du rassemblement

Associé au programme de recherche « Pratiques humanitaires et captivités en guerre » j'ai eu la chance de me rendre aux à Genève et à Rome, pour y consulter les archives du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), ainsi que celles du Conseil Œcuménique des Églises (COE) et de la Young Men's Christian Association (YMCA). Construit autour de l'ouverture des archives du pontificat de Pie XII (1939-1958), ce projet de recherche initiée en mars 2020, vise à ouvrir la recherche aux les pratiques humanitaires et les captivités en guerre sur le continent européen pendant la Seconde Guerre mondiale, notamment en mettant en perspective les archives vaticanes avec d'autres<sup>124</sup>. Dans ces archives, je n'ai malheureusement pas trouvé des documents aussi intéressants que je l'avais espéré. Les archives vaticanes contenaient quant à elle des archives plus utiles pour mon étude, j'y ai notamment trouvé de remarquables photographies du pèlerinage de Lourdes.

Pour le M1 comme pour le M2, les archives diocésaines et archives départementales m'ont livrée des documents très précieux pour mon étude, notamment des documents me renseignant sur la vie avant et après-guerre des trois prêtres que j'ai étudiés. Il me semblait important d'obtenir des sources de nature et de provenances différentes. En M1, j'ai réussi à contacter des proches de la famille de Poncin et Boulé, mais sans succès pour Costenoble. J'ai mené des entretiens par téléphone et j'ai également correspondu avec eux par mail<sup>125</sup>. Ces échanges m'ont permis de mieux cerner les personnalités des prêtres que j'étudie et d'en apprendre plus sur leur cadre familial et sur leur parcours après la guerre. En M2, j'ai pu consulter des archives provenant d'institutions auxquels on pense moins spontanément, je fais pense notamment aux archives de l'association Mémoire et Avenir (Association Nationale des officiers Prisonniers de Guerre 1939-1945).

### *Des archives de presse incontournables*

A la Bibliothèque Nationale de France je me suis procuré d'autres témoignages de prisonniers que ceux que j'ai sélectionnés, dans un premier temps pour me plonger dans ce que

---

<sup>124</sup> <https://phcg.hypotheses.org/>

<sup>125</sup> Henri Poncin, neveu et filleul d'Henri Poncin, par téléphone, 4 mars 2021, 13 min 06 ; Henri Poncin, neveu et filleul d'Henri Poncin, réponse par mail à des question posées par téléphone, 5 mai 2021 ; Joseph Boulé, cousin d'Amand Boulé, réponse par mail à des questions posées par téléphone, 9 mai 2021.

pouvait être la vie quotidienne dans les camps – ceux que j’ai pu consulter se révélèrent de manière générale assez pauvres sur la vie religieuse – et ensuite dans l’objectif de trouver des témoignages qui mentionnent ou évoquent les prêtres que j’étudie, en vain. Seul Henri Costenoble est cité dans un témoignage que j’ai lu<sup>126</sup>, mais le prisonnier qui l’évoque ne s’étend pas tant sur lui. Henri Costenoble est d’ailleurs largement plus présent que les deux autres dans les rapports de camp que j’ai pu lire, ce qui est sans doute lié à son statut plus important, celui d’aumônier de camp, qu’il occupe à partir d’octobre 1941 et jusqu’à la fin de sa captivité, en 1945. Anonymes parmi les 3 000 prêtres et détenus dans des petits kommandos, où les délégués du CICR ne se rendent pas systématiquement, Poncin et Boulé passent inaperçus dans les archives.

Le pèlerinage de Lourdes de septembre 1946 a bénéficié d’une importante couverture médiatique et c’est également à la Bibliothèque Nationale de France que j’ai pu consulter un nombre important de périodiques qui se sont révélés très utiles à mon étude. J’ai déjà mentionné, l’important dossier que j’avais trouvé au CNAEF contenant une centaine d’articles provenant de la presse régionale, à la BNF, j’ai complété ce corpus en y intégrant de la presse généraliste, de la presse catholique ainsi que des journaux d’amicales d’anciens prisonniers ou d’anciens résistants.

Je me suis également rendue à Lourdes, en février 2022, à la fois pour consulter des archives, mais également pour découvrir les lieux. Faire ce voyage m’a été très bénéfique. N’ayant eu une idée du sanctuaire qu’à travers des photographies, j’ai pu me rendre compte de sa taille et de la manière dont il a été aménagé.

### **Les apports de création de bases de données pour une étude quantitative des représentations médiatiques du pèlerinage**

En constatant la masse d’articles consacrée au pèlerinage, construire une base de données me semblait être une bonne opportunité pour exploiter au mieux ces sources. J’ai choisi d’établir deux bases de données, la première groupant environ 165 articles évoquant le pèlerinage de Lourdes, et une seconde rassemblant un peu moins d’une soixante dizaines

---

<sup>126</sup> AN, 72AJ 2435, archives de France Souloumiac, Laouënan, Maurice *Le retour*, 1991. Il écrit page 66, au moment où il évoque Noël 1944 « Noël 1944 L’aumônier du camp, Henri Costenoble, et l’officier-conseil viennent en visite ».

d'articles évoquant le rassemblement de Compiègne et/ou celui de Lourdes<sup>127</sup>. En faisant une première lecture des articles rassemblés, j'ai constitué différents thèmes et catégories. Sans faire le détail point par point des catégories établies, je rappellerais seulement que j'ai dans un premier temps renseigné des informations factuelles (titre, date, auteur...), puis j'ai classé des informations par thèmes. Tout d'abord, j'ai élaboré une catégorie pour analyser les participants du pèlerinage (personnalités, femmes, malades...), puis pour étudier les aménagements liés au pèlerinage (ponts, « camp du retour », tombes...) et enfin pour prendre en compte la dimension symbolique du rassemblement (avec des thèmes assez vagues, « refaire la France », « fraternité », « brassage social »...). Ces catégories – largement imparfaites – étaient elles-mêmes subdivisées en plusieurs colonnes, à la fois pour établir les occurrences de ces thèmes dans les articles, mais aussi pour renseigner les citations liées. Le tableau rassemblant les articles évoquant à la fois Compiègne et Lourdes, rend compte quant à lui des arguments invoqués dans chacun des camps pour décrédibiliser l'autre.

A la suite des conseils de mon directeur de recherche, et grâce au cours d'informatique que j'ai suivi au premier semestre, j'aurai pu exploiter dans une bien plus large mesure ce corpus. Malheureusement, par manque de temps et d'investissement personnel, cette ambition reste largement inachevée. Par ailleurs, j'ai pu établir en janvier dernier un fichier texte comprenant toute la presse régionale que j'ai consultée (soit plus de 120 articles), mais les premières difficultés auxquelles j'ai été confrontée lorsque j'ai entamé mon analyse lexicométrique m'ont très rapidement découragé. Consciente que l'utilisation de ces outils, m'aurait apporté des éléments intéressants, je tâcherai, à l'avenir, de mieux les maîtriser.

### **Enjeux et problématiques : de parcours individuels à des rassemblements collectifs**

Dans ce contexte particulier de la captivité, les prisonniers connaissent l'exil pendant plusieurs années, des conditions de détention souvent rudes, la promiscuité, la fatigue physique et morale, etc. Tous ces éléments semblent avoir une incidence sur le rapport à la foi des prêtres, mais aussi à leur apostolat. Dans quelle mesure l'exercice de leur sacerdoce se trouve-t-il troublé par les conditions inédites induites par la captivité ? Pendant cette période de 1940 à 1945, pratiques et croyances religieuses des prisonniers de guerre sont remises en causes. Se pose alors la question de la perception par les prêtres de ces bouleversements. Créatrice de

---

<sup>127</sup> Voir Annexes 7, p. 234-235 et 8, p. 236-237. (captures d'écrans des deux tableurs excels)

nouveaux besoins religieux ou au contraire affaiblissant la foi, la captivité ne semble pas neutre sur le plan spirituel.

Mais mon travail ne s'arrête pas au rapatriement, en prenant en compte leur vie après la captivité mon ambition à travers cette étude aussi de prendre en compte, même si cela reste partiel, leur retour en France. Afin d'initier une réflexion sur les possibles adaptations de leur sacerdoce après-guerre. L'étude du pèlerinage de septembre 1946 s'inscrit également dans cette logique.

Dans la conclusion de sa thèse, Delphine Debons appelait de ses vœux une véritable étude des actions de l'Église catholique en faveur des rapatriés, précisant que cela serait « un premier éclairage sur les conséquences de l'expérience captive pour les prisonniers de guerre qui avaient été engagés avec ferveur dans la vie spirituelle des camps », l'étude du pèlerinage de 1946 répond à cette ambition. Honorer les vivants et les morts, réintégrer les entrants, rassembler la nation, les enjeux du pèlerinage de Lourdes sont multiples. Pour l'abbé Rodhain, ce pèlerinage est créé dans le but « d'opérer solennellement la réintégration spirituelle » des rapatriés, première étape avant leur « totale réintégration » dans la société française. Il s'agira de s'interroger sur la captivité comme une expérience transformatrice, d'abord dans et par les camps ; ensuite comme héritage à actualiser au présent et dans le nouveau monde que l'on veut créer.

Ma première partie sera donc consacrée à la trajectoire des trois prêtres-prisonniers déjà présentée. Il s'agira de se demander dans un premier temps quel est le rôle et la place des prêtres-prisonniers dans les stalags vis-à-vis des autorités allemandes ; puis de quelle manière les prêtres instaurent un espace-temps particulier dans les camps ; avant de terminer en se demandant si les prêtres en se consacrant à Dieu ne sont pas séparés des hommes. Ma deuxième partie portera sur le pèlerinage des rapatriés qui s'est tenue à Lourdes en septembre 1946. Tout d'abord j'analyserais le caractère grandiose donné à ce rassemblement dans le but de « frapper les esprits et les cœurs » ; puis je reviendrais sur les pèlerins autorisés (ou non) à participer à un tel rassemblement ; enfin je rendrais compte des enjeux politiques et mémoriels de ce rassemblement qui se prétend « hors de la politique ».



## Présentation biographique des trois prêtres-prisonniers

Figure 5 - Prêtres-prisonniers étudiés en uniforme, n.d.



Amand Boulé



Henri Costenoble



Henri Poncin

Source :

Figure 1 : Amand Boulé en uniforme, Boulé, Amand, *De Dunkerque à la liberté*, Saint-Brieuc, Presses bretonnes, 1976, p. 79

Figure 2 : Henri Costenoble en uniforme, Costenoble, Henri, *Mon journal de guerre et de captivité : 1939-1945*, S.l., H. Costenoble, 1981, préface.

Figure 3 : Henri Poncin en uniforme, Poncin, Henri, *Carnets de captivité : 1940-1945*, Chambéry, H. Poncin, 2011, p. 15.

### 1) Des vies ordinaires

Amand Boulé est né le 11 mai 1910 dans un petit village breton, nommé Mauron, à l'ouest de Rennes<sup>128</sup>. Son père, Désiré Boulé, est un paysan, propriétaire de plusieurs exploitations. Il a eu un enfant d'un premier mariage<sup>129</sup>. Puis, devenu veuf, il se remarie en 1907 avec Josephine Roulin, la mère d'Amand Boulé<sup>130</sup>. Elle est issue d'une famille pieuse de petits paysans et encourage la vocation de son fils<sup>131</sup>. Amand Boulé est ordonné prêtre en 1935<sup>132</sup>. Avant la guerre, âgé de 25 ans, il est vicaire-instituteur à Loyat, commune du Morbihan<sup>133</sup>.

Sixième enfant d'une famille de treize, Henri Poncin est né le 16 juin 1905 à Dompierre-sur-Ain<sup>134</sup>. Élevé dans une famille modeste et très religieuse<sup>135</sup> il est dirigé vers une formation théologique. Ordonné prêtre en 1929, il est vicaire à Trévoux pendant sept années puis il est nommé curé en septembre 1938 à Arbrigny<sup>136</sup>, avant que la Seconde Guerre mondiale qui éclate en septembre 1939 ne vienne prématurément interrompre cette première expérience de curé.

De l'union de Zoé et Elie Costenoble est né Henri Costenoble le 8 janvier 1903, à Calais<sup>137</sup>. Ils ont également deux autres garçons. Alors que Jean devient chanoine et Charles organiste, Henri suit des études théologiques, en même temps qu'une licence d'histoire, et est ordonné prêtre en 1927<sup>138</sup>. Ensuite, il fut, successivement, professeur au Petit Séminaire de Boulogne, curé de Brêmes-les-Ardres puis, à partir de mai 1938, jusqu'en 1939, curé de la paroisse Saint-Pierre et Saint-Paul (Courgain-Maritime) de Calais.

Appelés par Dieu à devenir prêtre, Amand Boulé, Henri Poncin et Henri Costenoble, embrassent tous les trois cette vocation dans les années 1930. Issus de différentes régions françaises, ils mènent une vie paisible. Appelés par leur patrie à combattre à partir de septembre 1939, ils sont alors pris dans le flot des mobilisés menés vers la guerre.

---

<sup>128</sup> Archives Départementales, Morbihan, (ADM), 1 R 1475 : État signalétique et des services militaires d'Armand Boulé.

<sup>129</sup> Joseph Boulé, cousin d'Amand Boulé, réponse par mail à des questions posées par téléphone, 9 mai 2021.

<sup>130</sup> *Ibid.*

<sup>131</sup> *Ibid.*

<sup>132</sup> ADM, 1 R 1475 : État signalétique et des services militaires d'Armand Boulé.

<sup>133</sup> *Ibid.*

<sup>134</sup> Archives Diocésaines, Belley-Ars, (ADioB), Article nécrologique paru dans le bulletin officiel du diocèse Église des Pays de l'Ain 2003, n°7, p. 313

<sup>135</sup> Henri Poncin, neveu et filleul d'Henri Poncin, réponse par mail à des questions posées par téléphone, 5 mai 2021.

<sup>136</sup> *Ibid.*

<sup>137</sup> Archives Municipales, Calais (AMC), « Chanoine Jean Costenoble », La voix du Nord, 26 -27 juin 1966.

<sup>138</sup> Archives Municipales, Etaples-sur-Mer, (AME) Pierre Baudelicque, *Histoire religieuse d'Étaples : des origines à l'an 2000*, Montreuil-sur-Mer, Henry, 2005, p. 129.

- 2) « C'est un avenir plein de nuages qui s'ouvre devant nous »<sup>139</sup> : la mobilisation et la guerre.

Poncin, Costenoble et Boulé sont trois prêtres qui vont connaître la guerre au même titre que les hommes de leur classe d'âge<sup>140</sup>. Le 25 août 1939, Amand Boulé apprend par télégramme qu'il doit rejoindre pour minuit une caserne située à Quimper<sup>141</sup>. Alors instituteur à Loyat, mais également sous-officier de réserve<sup>142</sup>, il rejoint les autres appelés. « Sur toutes les figures se lisait non pas l'enthousiasme comme en 1914 mais la résignation. Nous savions, pour avoir entendu les récits de guerre de nos aînés de la Grande Guerre, à quelle existence, nous étions promis »<sup>143</sup>, écrit Amand Boulé. Anonyme parmi la masse des appelés, il devient le « nous » de ceux qui sont promis à la guerre. Pour Henri Poncin, c'est l'incertitude qui prime face à « cet avenir plein de nuages qui s'ouvre devant [lui] »<sup>144</sup>. Résigné, il semble l'être également lorsqu'il comprend qu'il doit quitter sa paroisse d'Arbigny, « qu'[il] aime tant »<sup>145</sup> et rejoindre le 97<sup>e</sup> régiment alpin<sup>146</sup>. Quant à l'abbé Costenoble, il est mobilisé le 2 septembre 1939 comme caporal<sup>147</sup> au sein du 11<sup>e</sup> régiment des Travailleurs. La mission du 11<sup>e</sup> travailleurs est de construire le long de la frontière belge, à Steenwerck, des ouvrages de défense comme des fossés antichars. L'hiver arrive rapidement et le froid avec lui. Ainsi en décembre tout le travail régulier est interrompu : « conscients de ne servir à rien, alors qu'ils avaient du travail chez eux, les hommes n'avaient guère le moral »<sup>148</sup>. Sans s'appesantir beaucoup sur la période de la « drôle de guerre » Amand Boulé décrit l'itinéraire que son régiment<sup>149</sup>, parcourt jusqu'au printemps 1940. Il est d'abord envoyé en Lorraine, puis son régiment gagne le Nord de la France, plus précisément la commune de Zoteux avant de rejoindre Boulogne sur-Mer<sup>150</sup>. Jusqu'en mai 1940 Henri Poncin reste principalement sur le front d'Alsace. A partir de la fin du mois de janvier 1940, il retourne sur la ligne de front à Sturzelbronn, où il doit creuser des tranchées pour lignes téléphoniques souterraines afin de relier les principaux centres militaires

---

<sup>139</sup> Poncin, H., *Carnets de captivité...*, *op. cit.*, p. 16.

<sup>140</sup> Voir en Annexes (Annexe 2, p. 228), un tableau récapitulant la vie de ces trois prêtres.

<sup>141</sup> Boulé, A., *De Dunkerque...*, *op. cit.*, p. 15.

<sup>142</sup> *Ibid.*, p.14.

<sup>143</sup> *Ibid.*, p.16.

<sup>144</sup> Poncin, H., *Carnets de captivité...*, *op. cit.*, p. 16.

<sup>145</sup> *Ibid.*

<sup>146</sup> *Ibid.*, p. 15.

<sup>147</sup> Archives Nationales, Pierrefite-sur-Seine, (AN) F9 2890 : Renseignements sur les officiers (...) et aumôniers du camp 3e Bureau, 1er juillet 1944.

<sup>148</sup> *Ibid.*, p. 7.

<sup>149</sup> Boulé, A., *De Dunkerque...*, *op. cit.*, p. 14.

<sup>150</sup> *Ibid.*



d'Alsace<sup>151</sup>. Pourtant, toujours prêtre, il célèbre de temps en temps des messes pour les autres soldats, comme le fait également Amand Boulé<sup>152</sup>. Le 10 mai 1940, c'est le début de la grande offensive allemande. Poncin est envoyé sur le front de l'Aisne : « un ordre de départ survint (...) nous partîmes pour l'inconnu, pour le front, pour la bataille »<sup>153</sup>. Henri Poncin appartenant alors à l'équipe responsable des tirs de mortiers, connaît des « moments de rudes angoisses qui ne doivent pas s'oublier pendant une vie entière. Car les obus venaient nous rendre visite. Un bruit sourd au départ, puis un sifflement qui traverse l'air en quelques secondes »<sup>154</sup>. Lorsqu'Henri Costenoble évoque cette même période, il parle d'une « confusion extrême » notamment lorsqu'il essaie d'embarquer à Dunkerque mais qu'il est refusé car « isolé »<sup>155</sup>.

### 3) « C'est fini, le jeu est perdu »<sup>156</sup> : l'instant crucial de la capture

Les soldats connaissent ainsi différentes expériences de guerre où se mêlent temps d'attente, de combats et d'incertitudes. Toutefois, on peut souligner qu'en ce qui concerne Boulé, Poncin et Costenoble, leurs expériences du moment où ils sont « pris aux pattes »<sup>157</sup> est assez similaire et se rapproche du « temps de la stupeur » qu'a décrit Francis Ambrière<sup>158</sup>. Le 4 juin 1940, l'abbé Costenoble célèbre la messe puis est invité par le curé de la paroisse de Coudekerque à venir dans son presbytère<sup>159</sup>. Ce jour-là, Dunkerque a capitulé. Il note l'arrivée des premiers uniformes « verts de gris » à 10 heures, puis il écrit : « ils fouillent les maisons et emmènent tous ceux qui portent un uniforme. La porte du presbytère s'ouvre brutalement. Un Gefreiter nous crie « rauss ». Nous sommes prisonniers »<sup>160</sup>. La prise de conscience de ce qui vient de se passer est difficile. La surprise face à la rapidité du moment est ce qui semble l'emporter à la lecture du témoignage de Costenoble, mais aussi de ceux de Poncin et Boulé.

Amand Boulé est lui aussi proche de Dunkerque. Il tente de rejoindre cette position, à pied, mais lui et son régiment cessent le combat à la vue des Allemands : « En un clin d'œil, chacun

---

<sup>151</sup> Poncin, H., *Carnets de captivité...*, *op. cit.*, p. 60.

<sup>152</sup> *Ibid.*, p. 67.

<sup>153</sup> *Ibid.*

<sup>154</sup> *Ibid.*, p. 68.

<sup>155</sup> Costenoble, H., *Mon journal de guerre...*, *op. cit.*, p. 16.

<sup>156</sup> Pape, Louis, *François Garnier : prisonnier de guerre, 1939-1943*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, p. 31.

<sup>157</sup> Christophe, Robert, *Les années perdues : journal de guerre et de captivité, 1939-1945*, Paris, l'Harmattan, 2017, p. 75.

<sup>158</sup> Ambrière, Francis, *Les grandes vacances, 1939-1945*, Paris, Les Éditions de la Nouvelle France, 1946, p. 31.

<sup>159</sup> Costenoble, H., *Mon journal de guerre...*, *op. cit.*, p. 17.

<sup>160</sup> *Ibid.*, p. 18.

d'entre nous eut le canon de mitraillette sur la poitrine. Nos équipements furent arrachés, nous fûmes soumis à une fouille minutieuse et nos fusils furent brisés sur le macadam. Après quoi l'on nous dit une phrase, sans doute apprise par cœur : « Pour vous la guerre finie ! »<sup>161</sup>. Quant à Henri Poncin, il se trouvait dans une position « intenable »<sup>162</sup> lorsqu'il est fait prisonnier. Les tirs de mortiers proviennent de toute part, son régiment est encerclé. Une fois encore, le moment de la capture est très rapide : « À environ 100 m des Allemands, on nous crie à pleins poumons, des ordres impérieux : « Jetez vos armes, vos munitions ! » Je jette mon pistolet, mes cartouches, les grenades que j'avais dans mes poches et mes bretelles de cartouchières. C'est vite fait »<sup>163</sup>.

Ce moment de la capture, semble être un événement qui a beaucoup marqué l'abbé Costenoble : il y consacre plusieurs pages. Trois sentiments le submergent : la « stupeur », la « honte » et « l'angoisse »<sup>164</sup>. Tout d'abord la stupeur, « car nul n'avait prévu il y a moins de quatre semaines, un tel dénouement »<sup>165</sup>, ensuite il y a « l'humiliation de la débâcle » et la « honte d'être soudain à la merci du vainqueur ».<sup>166</sup> Enfin l'angoisse et ces questions qui reviennent sans cesse : « Quel sera notre sort ? combien de temps durera cette captivité ? que fera-t-on de nous ? »<sup>167</sup>. Il décrit le « véritable ramassis de soldats »<sup>168</sup>, ceux qui ont combattu et ceux qui ont erré pendant des jours, parqués dans la même pâture proche de Dunkerque. Puis « cette foule abruti de fatigue, qui réalise encore mal la situation <sup>169</sup> » est progressivement emmenée en direction de l'Allemagne. Vient ainsi le temps des longues étapes jusqu'à l'Allemagne : « des centaines de milliers de vaincus (...) un immense fleuve de défaits »<sup>170</sup> parcourent la France et la Belgique, à pied ou entassés dans des trains. Les conditions de déplacement sont souvent plus qu'inconfortables, le commandement allemand est visiblement débordé par l'importance de ses prises<sup>171</sup>. Le prisonnier Robert Gaillard écrit : « En quarante-huit heures, nous étions devenus une bande en déroute, une horde harassante, désolée, navrée, abattue autant par l'impéritie du commandement que par les marches forcées »<sup>172</sup>.

---

<sup>161</sup> Boulé, A., *De Dunkerque...*, *op. cit.*, p. 58.

<sup>162</sup> Poncin, H., *Carnets de captivité...*, *op. cit.*, p. 87.

<sup>163</sup> *Ibid.*, p. 88.

<sup>164</sup> Costenoble, H., *Mon journal de guerre...*, *op. cit.*, p. 19.

<sup>165</sup> *Ibid.*

<sup>166</sup> *Ibid.*

<sup>167</sup> *Ibid.*

<sup>168</sup> *Ibid.*

<sup>169</sup> *Ibid.*

<sup>170</sup> Hyvernaud, Georges et Guérin Raymond, *La peau et les os*, Paris, Le Dilettante, 1993, p. 37.

<sup>171</sup> Costenoble, H., *Mon journal de guerre...*, *op. cit.*, p. 19.

<sup>172</sup> Gaillard, Robert, *Mes évasions : jours de pénitence*, Paris, Dumas, 1946, p. 23.

#### 4) Derrière les barbelés : présentation individuelle de leur parcours pendant la captivité

Par divers moyens de transports et chemins, les prisonniers français prennent la route, les kilomètres défilent, les éloignant toujours un peu plus de leur foyer. Arrivés en Allemagne, ils connaissent souvent différents camps, des camps de transits, avant d'être envoyé au Stalag dont ils dépendront pendant toute leur captivité. Puis, la grande majorité d'entre eux, sont détachés en kommandos. Pour Henri Poncin, Henri Costenoble et Amand Boulé, leur vocation de prêtre a de nombreuses incidences sur leur parcours en captivité.

##### a) Henri Poncin, du « camp de la faim »<sup>173</sup> à la Filztuchfabrick

Henri Poncin connaît ces « marches forcées »<sup>174</sup> en juin 1940. Il décrit la cadence extrêmement rapide de la marche, la soif<sup>175</sup> et l'épuisement : « j'avoue que jamais de ma vie, je n'ai éprouvé une telle fatigue »<sup>176</sup>. Il va connaître plusieurs camps : celui d'Hirson qu'il surnomme le « camp de la faim »<sup>177</sup>, où il séjournera pendant six jours<sup>178</sup>, puis celui de Beuraing, où il ne fera que passer, avant d'arriver à Trèves où il sera, avec ses camarades, « entassé dans un wagon à bestiaux »<sup>179</sup>, à cinquante par wagons « au fort de l'été »<sup>180</sup>.

### Figure 6 - Itinéraire d'Henri Poncin, de son lieu de capture aux camps allemands

---

<sup>173</sup> Poncin, H., *Carnets de captivité...*, op. cit., p. 97.

<sup>174</sup> *Ibid.* Voir aussi Durand, Y., *La Vie quotidienne ...*, op. cit., p. 25.

<sup>175</sup> Poncin, H., *Carnets de captivité...*, op. cit., p. 93.

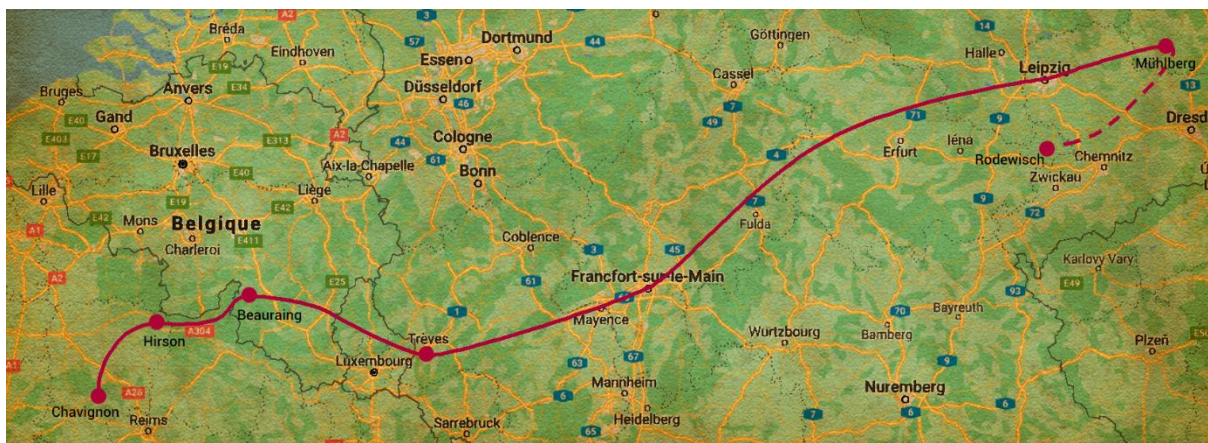
<sup>176</sup> *Ibid.*

<sup>177</sup> *Ibid.*, p. 97.

<sup>178</sup> *Ibid.*

<sup>179</sup> *Ibid.*, p. 103.

<sup>180</sup> *Ibid.*



Le voyage dure six longs jours pour arriver au Stalag IV B, Mühlberg, une ville située au sud-est de Leipzig. Il évoque un camp « très vaste »<sup>181</sup>. C'est aussi l'impression du délégué du CICR, qui effectue une visite dans ce camp le 10 juin 1940<sup>182</sup>. Il évoque un camp énorme avec ses 18 grandes tentes et ses 60 baraques<sup>183</sup>, qui comptait près de « cent mille hommes »<sup>184</sup>. En ce qui concerne la nourriture, Henri Poncin écrit que ce Stalag « [n'est] pas le camp de la faim comme Hirson mais c'est le camp où l'on mange juste assez pour avoir constamment de l'appétit »<sup>185</sup>. Dans les premiers temps au camp les prisonniers sont parfois appelés pour différentes corvées, mais la plupart du temps ils sont oisifs : « bavardages, séances de bronzage au soleil, divagations à travers le camp, belote et re-belote. Voilà de quoi étaient faites nos journées »<sup>186</sup>. Henri Poncin n'est resté, en fait, que quinze jours au camp avant d'être détaché en kommando, comme la plupart de ses camarades. Le Stalag IV B devient, en effet, à partir du 1<sup>er</sup> février 1941, un « camp de rassemblement »<sup>187</sup> et de « passage »<sup>188</sup> où sont regroupés les sous-officiers, des sanitaires, des malades devant être rapatriés...<sup>189</sup>.

Au moment du départ en kommando, les autorités allemandes lui demandent sa profession. Déclarant être prêtre, il apprend qu'il peut, pour cela, rester au camp et qu'il n'est

<sup>181</sup> *Ibid.*

<sup>182</sup> Archives du CICR (ACICR), Genève, rapports de camp (Stalag IV B) visité par le délégué Roland Marti, 10 juin 1940.

<sup>183</sup> *Ibid.*

<sup>184</sup> *Ibid.*

<sup>185</sup> Poncin, H., *Carnets de captivité...*, *op. cit.*, p. 117.

<sup>186</sup> *Ibid.*, p. 114.

<sup>187</sup> ACICR, rapports de camp (Stalag IV B), visité par les délégués Descoeurdes et Exchaquet, le 14 mai 1941.

<sup>188</sup> arch. cit.

<sup>189</sup> arch. cit.

pas obligé de partir<sup>190</sup>. Mais après une courte réflexion, il décide tout de même de partir parce qu'il ne veut pas quitter Marze, un architecte avec qui il s'est lié d'amitié, dès le début de leur incorporation au 97<sup>e</sup> régiment alpin<sup>191</sup>. Beaucoup d'anciens prisonniers racontent, en effet, parfois avec un peu d'exagération, la formidable camaraderie et l'esprit de solidarité qui régnaient dans les camps<sup>192</sup>. Maurice Laouënan, détenu au Stalag IB évoque ainsi « l'étonnante camaraderie [qui] s'est forgée » dans « cet univers fermé où vivent les sans-grades de l'an 40, ces survivants d'une bataille perdue »<sup>193</sup>. Il est indéniable que les liens entre captifs ont joué un rôle déterminant dans l'expérience de captivité, l'amitié entre Poncin et Marze en est l'illustration. Dix prisonniers, dont Henri Poncin, sont donc envoyés le 10 juillet 1940 dans un kommando de Kritbich. Il écrit avec appréhension : « Demain nous serons mineurs »<sup>194</sup>. Il a très peur de faire mauvaise impression auprès de ses employeurs d'autant plus que ses camarades sont architecte, comptable, coiffeur ou employés de bureau, pas « de solides mineurs ou des gars habitués aux travaux pénibles »<sup>195</sup>. Si dans un premier temps les mineurs allemands sont en effet, « très étonnés qu'un "pasteur" soit à la mine »<sup>196</sup>, finalement les prisonniers français sont très bien accueillis et des amitiés se créent entre eux.

A partir du 16 août 1940, il fait face à un dilemme. En effet, on lui offre à nouveau la possibilité de demander un retour au Stalag en tant que sous-officier et prêtre. Il réfléchit, il prie, mais il considère qu'il doit « rester soumis à la volonté divine »<sup>197</sup> et fait donc le choix de rester en kommando pour « être utile au point de vue spirituel »<sup>198</sup>. Il est alors envoyé à Tekwitz-Göhren dans une fabrique de briques. Puis fin décembre 1940, il quitte « sans beaucoup de regret cette usine où le travail est peu agréable l'hiver »<sup>199</sup> pour aller travailler à Schmölln dans une fabrique de boutons jusqu'à la fin avril 1941. C'est à cette époque qu'il eut le « cafard beaucoup plus qu'à d'autres moments »<sup>200</sup>. En effet plusieurs de ses camarades, dont deux ayant « les mêmes sentiments religieux que [lui] », quittent le camp. L'adieu à ces camarades est très difficile. Là encore, l'amitié entre captifs semble précieuse en captivité, d'autant plus qu'il prend conscience que c'est la « dissociation la plus complète de [son] groupe primitif au

---

<sup>190</sup> Poncin, H., *Carnets de captivité...*, *op. cit.*, p. 126.

<sup>191</sup> *Ibid.*, p. 124.

<sup>192</sup> Lewin, Christophe., *Le retour des prisonniers de guerre français : naissance et développement de la F.N.P.G. 1944-1952*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1987, p. 97.

<sup>193</sup> AN, 72AJ 2435 : Archives de France Souloumiac, Laouënan Maurice, *Le retour*, 1991, p. 48.

<sup>194</sup> Poncin, H., *Carnets de captivité...*, *op. cit.*, p. 129.

<sup>195</sup> *Ibid.*, p. 130.

<sup>196</sup> *Ibid.*, p. 140.

<sup>197</sup> *Ibid.*, p. 147.

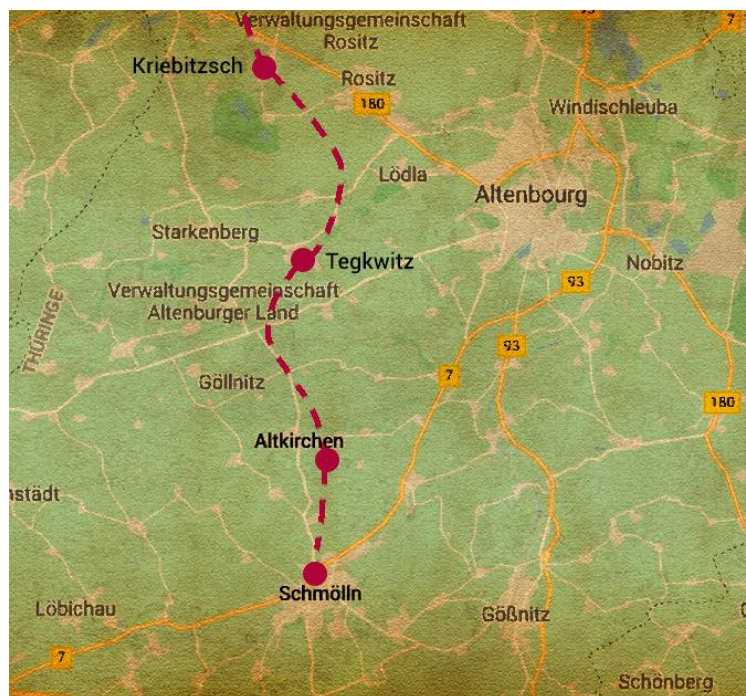
<sup>198</sup> *Ibid.*

<sup>199</sup> *Ibid.*, p. 154.

<sup>200</sup> *Ibid.*, p. 163.

Stalag »<sup>201</sup>. Il écrit dans ses carnets de captivité : « Nous étions dix qui s'étaient suivis pas à pas dans les trois kommandos successifs »<sup>202</sup> et complète : « le curé d'Arbigny-Sermoyer est devenu ouvrier agricole depuis le 1<sup>er</sup> mai [1941] ».

**Figure 7- Localisations des différents kommandos que connaît Henri Poncin au cours de sa captivité**



En effet, à partir de cette date et jusqu'au 17 octobre 1942 il est affecté au kommando d'Altenkirchen puis à la ferme de Bohra, où l'on cultive des betteraves<sup>203</sup>. C'est là que débute « l'ère des conflits »<sup>204</sup>. En effet, Henri Poncin veut absolument rentrer au Stalag et ne plus travailler. Mais ses demandes sont à chaque fois rejetées. Il continue le travail dans l'espoir que sa libération vienne rapidement... A partir de mi-octobre 1942, il est muté en sa qualité

---

<sup>201</sup> *Ibid.*

<sup>202</sup> *Ibid.*

<sup>203</sup> *Ibid.*, p. 167.

<sup>204</sup> *Ibid.*, p. 185.

d'aumônier, car il rejoint un district où l'on manque de prêtres<sup>205</sup>. Il est chargé entre autres de l'entretien et du nettoyage d'un cimetière, activité qu'il exerce toujours en parallèle de son activité d'aumônier. Il se trouve dans un kommando à Rodewisch, proche d'Auerbach, un peu plus gros important que les précédents qu'il a connus, puisqu'il compte plus de cinquante prisonniers. Il y reste près de deux ans et demi. Le 11 février 1945, il rejoint son dernier kommando et devient ouvrier dans une usine de textile, mais au bout d'un mois, il n'est plus tenu de se rendre à l'usine à cause des nombreux bombardements<sup>206</sup>. Après environ 1786 jours de captivité, il est libéré, le 26 avril 1945 par les Américains. Il écrit : « *Deo gratias*, merci mon Dieu qui m'avez délivré des mains de mes ennemis ».

b) Amand Boulé, d'Hohenstein à la liberté

« Rangés en colonne par trois sous la garde vigilante des mitraillettes, [Amand Boulé et ses camarades prennent le] chemin de l'exil »<sup>207</sup>. Ils vont parcourir, à pied, la « France meurtrie »<sup>208</sup> sur 200 km pendant plus de dix jours. Il passe ainsi par plusieurs communes françaises tels que Théroanne ou Cambrai, avant de traverser la Belgique pour rejoindre l'Allemagne. Comme Henri Poncin, il regrette le manque de ravitaillement et note qu'il reçoit en une semaine à peine ce qui suffirait pour un repas<sup>209</sup>. Il est d'abord envoyé dans le Stalag IB, à Hohenstein<sup>210</sup>. Il se désole des conditions de vie dans ce camp, où ils sont entassés dans des baraques à la situation sanitaire est déplorable<sup>211</sup>. Fin juillet 1940, Amand Boulé est transféré dans un autre camp, le Stalag IX B, sur le plateau de Wegscheide<sup>212</sup>.

---

<sup>205</sup> *Ibid.*, p. 258.

<sup>206</sup> *Ibid.*, p. 358.

<sup>207</sup> Boulé, A., *De Dunkerque...*, *op. cit.*, p. 63.

<sup>208</sup> *Ibid.*

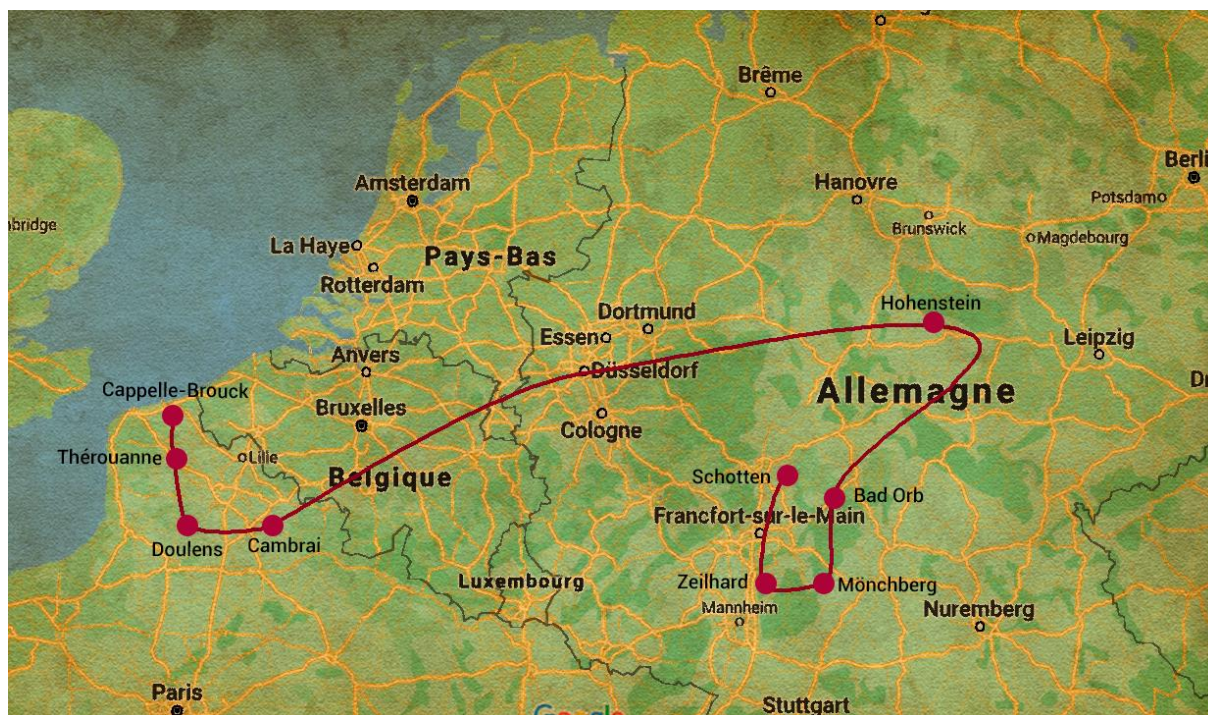
<sup>209</sup> *Ibid.*

<sup>210</sup> *Ibid.*, p. 69.

<sup>211</sup> *Ibid.*, p. 70.

<sup>212</sup> *Ibid.*, p. 76.

**Figure 8- Itinéraire d'Amand Boulé, de son lieu de capture aux camps allemands**



Le stalag IX B est situé, en pleine forêt, à Wegscheide au nord de Bad Orb. D'abord lieu de colonies de vacances pour les enfants de Francfort-sur-le-Main, il devient un camp de prisonniers à partir du 1<sup>er</sup> décembre 1939<sup>213</sup>. En juin 1941, il est appelé à la fonction d'aumônier de camp, fonction qu'il exerce pendant 6 mois<sup>214</sup>. Puis, en décembre 1941, il est envoyé en kommando à Monchberg en Bavière. Dans un premier temps, il refuse de travailler et excipe de son statut de sous-officier<sup>215</sup>, mais en vain. Après l'évasion du Général Giraud au printemps 1942<sup>216</sup>, la pression sur les sous-officiers s'accroît<sup>217</sup> : s'ils refusent de travailler, ils sont transférés dans un camp spécial. Amand Boulé est alors astreint à travailler à plein temps<sup>218</sup>. Au printemps de l'année suivante, il fait le choix d'être transformé comme travailleur civil<sup>219</sup> il n'est alors plus prisonnier de guerre. Il est alors envoyé dans un autre kommando, le kommando

<sup>213</sup> ACICR, Genève, rapports de camp (Stalag IX B), nom du délégué chargé de la visite non précisé, 6 novembre 1940.

<sup>214</sup> Archives Diocésaines, Vannes, (ADioV) Article nécrologique parue dans le bulletin diocésain "Église de Vannes" n°1130 du 13 novembre 1999.

<sup>215</sup> Boulé, A., *De Dunkerque...*, op. cit., p. 112.

<sup>216</sup> Gayme, É., *Prisonniers de guerre...* op. cit., p. 69.

<sup>217</sup> Durand, Y., *Histoire générale de la Deuxième guerre mondiale*, Bruxelles [Paris], Éd. Complexe, 1997, p. 630 : L'article 27 de la Convention de Genève, prévoit que les sous-officiers prisonniers ne peuvent être mis au travail qu'à titre volontaire. Mais ils furent soumis à des pressions physiques et morales destinées à les faire céder.

<sup>218</sup> *Ibid.*, p. 124.

<sup>219</sup> Durand, Y., *Histoire générale ... op. cit.*, p. 634 : à partir de 1943 : « transformation » d'un certain nombre de prisonniers en travailleurs « libres ».



Zeilhard près de Darmstad, à nouveau dans une ferme, puis dans un autre, à Schotte en Haute Hesse<sup>220</sup>. A partir de 1944, la région où il vit est la cible d'attaques aériennes. Au lendemain du dimanche des rameaux de l'année 1945, alors que les bombardements s'intensifient, les autorités du camp « les emmènent loin du théâtre des opérations, conformément aux dispositions de la Convention de Genève »<sup>221</sup>. Puis, le 27 mars 1945 marque le début de quatre semaines de marche en direction du Danube. Il écrit : « Chaque jour nous espérions voir les Américains arriver et à chaque fois notre espoir était déçu »<sup>222</sup>. Ils arrivent finalement le 24 avril 1945. Ces années de captivités ne s'achèvent pas immédiatement, il faut compter encore 111 jours, soit plus de trois mois, comprenant la période de rapatriement et le temps passé en centre de convalescence, avant qu'il ne retrouve Vannes, et la liberté, le 13 août 1945<sup>223</sup>.

c) « L'extrême exil » d'Henri Costenoble

Après la bataille de Dunkerque, et sa capture, le 11 juin 1940 commence « la longue marche »<sup>224</sup> d'Henri Costenoble. Sa traversée de la Belgique se révèle « exténuante »<sup>225</sup>. Deux pensées l'obsèdent : « Qu'est devenue ma famille ? Que sont devenus mes paroissiens ? »<sup>226</sup>. Mi-juin, il arrive dans un camp de transit, le Stalag VI A, en Westphalie.

**Figure 9 - Itinéraire d'Henri Costenoble, de son lieu de capture aux camps allemands**

---

<sup>220</sup> *Ibid.*, p. 182.

<sup>221</sup> *Ibid.*, p. 197.

<sup>222</sup> *Ibid.*, p. 203.

<sup>223</sup> Archives Départementales, Morbihan, (ADM) 1R 1475, feuillet matricule militaire.

<sup>224</sup> Costenoble, H., *Mon journal de guerre...*, *op. cit.*, p. 23.

<sup>225</sup> *Ibid.*, p. 24.

<sup>226</sup> *Ibid.*



Il y reste plusieurs jours dans ce camp de transit avant d'être envoyé au Stalag IB, Hohenstein comme le prisonnier Armand Porte, qui raconte son impression à son arrivée :

Situé à l'entrée de la bourgade d'Hohenstein à quelques dix kilomètres de Tannenberg, classé comme le plus dégoûtant stalag d'Allemagne, tel était le fameux Stalag 1 B où nous allions prendre le relais des martyrs Polonais. (...) L'horizon quotidien pour de longs mois, des années peut-être, ce qui a été confirmé malheureusement par certains d'entre nous, qui s'offrait à notre vue, limitait un lugubre paysage de steppe, dominé par le "kolossal" monument du Tannenberg, symbole de l'orgueil national <sup>227</sup>.

Ce camp a en effet été construit en 1939, à l'origine pour y recevoir les prisonniers polonais<sup>228</sup>. Louis Suarez, arrivé quelques jours après l'abbé Costenoble au Stalag IB écrit : « Nous étions devant le plus grand mémorial de guerre jamais édifié par les Allemands, le monument de Tannenberg construit une quinzaine d'années plus tôt pour commémorer la victoire allemande sur les Russes lors de la bataille de Tannenberg de 1914. C'était dans ce mémorial que, contre sa volonté, le Maréchal Hindenburg, président du Reich jusqu'à sa mort, avait été inhumé le 7 août 1934 lors de funérailles nationales grandioses orchestrées par Hitler, son chancelier »<sup>229</sup>. Il ajoute : « C'est à proximité d'un tel ancrage architectural et symbolique que le Reich avait installé un camp de prisonniers »<sup>230</sup>. Site historique, le monument de

<sup>227</sup> Porte, Armand, *Ceux du Donon et du 1. B...*, Paris, Éditions du Scorpion, 1964, p. 115.

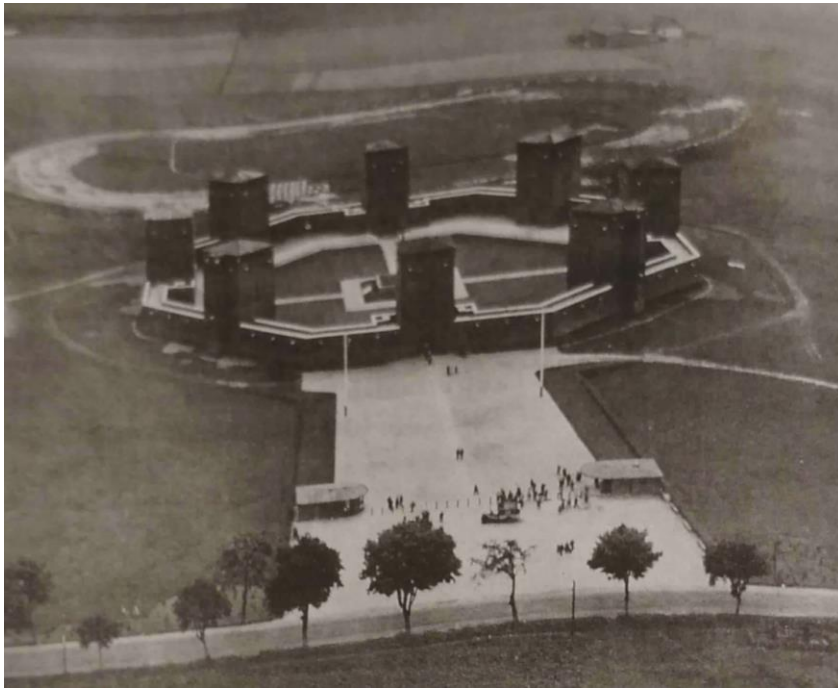
<sup>228</sup> Costenoble, H., *Mon journal de guerre...*, *op. cit.*, p. 26.

<sup>229</sup> Suarez, L. et Bartholomot Bessou, M.-A., *1939-1945, sept années...* *op. cit.*, p. 124.

<sup>230</sup> *Ibid.*

Tannenberg semble avoir marqué bon nombre de prisonniers, comme le montre le témoignage de Louis Suarez. Symbole de la victoire et de la puissance allemande, vivre, en captivité, à proximité de ce monument imposant peut être vécu comme une humiliation pour ces soldats vaincus devenus prisonniers de guerre. Sur chaque côté de l'octogone que forme le monument sont dressés des tours de vingt mètres de haut en granit rouge.

**Figure 10 - Monument de Tannenberg, Allemagne, n.d.**



Source : AN, Pierrefite-sur-Seine, 72AJ 2435 : Archives de France Souloumiac, Henri LALOUX *Avril 1945 Libéré par l'armée rouge*, 1997.

Ce camp pour prisonniers de guerre est « l'un des plus éloignés, [il est situé] à l'est de l'Allemagne, aux confins de l'Europe »<sup>231</sup>. Les différents rapports, qu'ils proviennent du CICR ou de la Mission Scapini, décrivent un camp où les conditions de vie sont particulièrement difficiles : « ce camp (...) serait signalé comme le plus dur et le plus froid de tous »<sup>232</sup>. Arrivé le 25 juin 1940 dans ce Stalag, Henri Costenoble, est rapidement envoyé dans l'îlot 21, « l'îlot des intellectuels », allant « du marchand de journaux au professeur d'université »<sup>233</sup>. Il est astreint à diverses corvées : livraisons de sacs de charbons, récolte des patates, triage de colis.

<sup>231</sup> *Ibid.*, p. 130.

<sup>232</sup> AN, Pierrefite-sur-Seine, F9 2709, Rapports délégués Stalag IB, 9 avril 1941.

<sup>233</sup> Costenoble, H., *Mon journal de guerre...*, *op. cit.*, p. 38.

Le 13 octobre 1941, il est nommé aumônier du Stalag I B. Il est alors libéré de toutes ces tâches et peut se consacrer entièrement au service religieux<sup>234</sup>.

**Figure 11 - Stalag IB, Hohenstein, n.d.**



Source : AN, Pierrefite-sur-Seine, 72AJ, s.d.

Un mois plus tard Henri Costenoble et ses camarades français ainsi que les quelques Polonais qui restaient évacuent le Stalag<sup>235</sup> qui rassemble désormais des prisonniers russes. Quant aux Français et aux Polonais, ils sont logés dans un nouveau camp, situé non loin du premier<sup>236</sup>. L'abbé Costenoble n'est jamais envoyé en kommandos, comme Amand Boulé et Henri Poncin : c'est un « sédentaire »<sup>237</sup>. Selon le prisonnier-médecin Hubert Duboc à « l'automne 1941 : il ne restait plus qu'à Hohenstein, au Stalag I B, que trois ou quatre cent prisonniers, "sédentaires" au camp (...) sur les 65.753 militaires de l'Armée française,

---

<sup>234</sup> *Ibid.*, p. 51.

<sup>235</sup> *Ibid.*, p. 54.

<sup>236</sup> AN, Pierrefite-sur-Seine, F9 2709 Rapports délégués Stalag IB, 25 septembre 1941.

<sup>237</sup> Durand, Yves, *La Captivité : histoire des prisonniers de guerre français 1939-1945*, Paris, FNCPG-CATM, 1981, p. 259.

prisonnier de guerre, qui avaient été immatriculés et le plus grand nombre de ceux-ci avaient été réparti en kommandos de travail dans les différents Kreis de la moitié Sud de la Prusse Orientale ».<sup>238</sup> Les rapports de camp livrent des informations surprenante sur ce nouveau camp occupé : il n'est « entouré d'aucun fil de fer barbelé »<sup>239</sup>. Dans un autre rapport, il est écrit que « c'est un camp ouvert ; il n'est entouré que d'un réseau simple de fils de fer barbelés et la porte reste ouverte, aucune sentinelle n'y contrôle l'entrée ou la sortie des prisonniers »<sup>240</sup>. Henri Costenoble nuance ces descriptions : « L'ensemble est encore encerclé de barbelés, mais désormais nous avons permission de sortie libre le soir après le travail et le dimanche »<sup>241</sup>. C'est d'ailleurs dans un des rapports cités qu'il est fait mention du nom de l'abbé Costenoble. Ce rapport nous apprend, que « L'aumônier général : COSTENOBLE Henri, No 36031, est assisté de 32 prêtres pour le Stalag, dont 5 au camp »<sup>242</sup>. Les années passent, « les conditions de vie [deviennent] plus acceptables »<sup>243</sup>, jusqu'à l'évacuation du camp et l'arrivée des Russes en janvier 1945<sup>244</sup>. Là commence « la fuite en désespoir »<sup>245</sup>, ce n'est qu'en août 1945, qu'Henri Costenoble arrive en France, à Valenciennes<sup>246</sup>.

5) « Rien ne vieillira plus vite que ces mois de chaînes »<sup>247</sup> : Le temps de l'écriture et de la publication

« Demi-héros, demi-martyrs »<sup>248</sup>, les prisonniers sont considérés par une partie de la population d'après-guerre comme faisant partie d'une « masse, informe, passive et attentiste, de laquelle [n'émerge] pas de destins exceptionnels »<sup>249</sup>. Pourtant, Amand Boulé, Henri Costenoble et Henri Poncin pourraient prouver le contraire. Ces destins ordinaires sont d'un grand intérêt, à la fois quand on les considère pour ce qu'ils sont, des récits de vie, mais aussi pour mieux saisir une histoire collective à travers leurs parcours et comprendre, interroger,

---

<sup>238</sup> AN, Pierrefite-sur-Seine, 72AJ 2434 : Archives de France Souloumiac, Docteur Hubert DUBOC *Barbelés et typhus*.

<sup>239</sup> AN, Pierrefite-sur-Seine, F9 2709 Rapports délégués Stalag IB, s.d.

<sup>240</sup> AN, Pierrefite-sur-Seine, F9 2709 Rapports délégués Stalag IB, 12 novembre 1944.

<sup>241</sup> Costenoble, H., *Mon journal de guerre...*, *op. cit.*, p. 54.

<sup>242</sup> AN, Pierrefite-sur-Seine, F9 2709 Rapports délégués Stalag IB, 12 novembre 1944.

<sup>243</sup> Costenoble, H., *Mon journal de guerre...*, *op. cit.*, p. 77.

<sup>244</sup> *Ibid.*, p. 99.

<sup>245</sup> *Ibid.*, p. 100.

<sup>246</sup> *Ibid.*, p. 130.

<sup>247</sup> Gaillard, Robert, *Mes évasions : jours de pénitence*, Paris, Dumas, 1946, p. 114.

<sup>248</sup> Quinton, L., *Digérer la défaite ... op. cit.*, p. 324.

<sup>249</sup> *Ibid.*

l'histoire de près de deux millions d'hommes qui connurent l'exil pendant cinq longues années. Ces histoires ordinaires et anonymes ont leur place dans l'écriture de l'histoire. D'ailleurs Fernand Braudel, ancien prisonnier de guerre, soulignait, dans sa leçon inaugurale au Collège de France le 1<sup>er</sup> décembre 1950, l'importance de l'histoire anonyme et appelait de ses vœux sa prise en compte<sup>250</sup>.

Les trois témoignages choisis pour mon étude sont de nature différente. Amand Boulé et Henri Costenoble ont écrit et publié près de trente ou quarante ans après leur captivité, ce sont donc des témoignages rétrospectifs et non des sources d'époques, publiés alors que la captivité est quelque peu tombée dans l'oubli. Le livre d'Henri Poncin a quant à lui été constitué et publié par ses proches qui ont repris- *in extenso*-la plupart de ses carnets rédigés en captivité. C'est sous l'impulsion de son filleul et neveu, nommé lui aussi Henri Poncin, ainsi que d'un prêtre à la retraite Michel Comtet qu'ont été publiés ses carnets en 2011. L'historienne Evelyne Gayme montre qu'à partir des années 2010 bon nombre d'enfants ou descendants de prisonniers de guerre « entreprennent de faire découvrir au public des archives au sujet de leur aïeul »<sup>251</sup>, ce qui correspond au cas d'Henri Poncin. Lorsqu'il commence ses carnets et une fois revenu en France l'abbé Poncin n'a jamais eu l'intention de les publier.<sup>252</sup> Il écrit en décembre 1941 : « Mon but en écrivant ces pages a toujours été modeste. J'écris pour l'usage de ma famille »<sup>253</sup>, ils « ignorent tout de la véritable vie que nous menons ici ou (...) n'en ont que de petits aperçus par nos lettres toujours brèves »<sup>254</sup>. Henri Poncin commence son premier carnet dans son deuxième kommando, à Tegkowitz, le 9 septembre 1940. Il raconte sa vie depuis sa mobilisation et en même temps, il commence un autre carnet sur son travail à l'usine de briques. Ce n'est que le 25 mars 1942 qu'il dit avoir fait « la boucle de ses 9 mois de guerre »<sup>255</sup>. Ensuite, il écrit au jour le jour, soit plus de mille pages sur neuf carnets.

Dans un article paru dans *La voix du Nord* en janvier 1942, un journaliste « s'étonne de la publication tardive du journal [de l'abbé Costenoble] 40 années étant passées depuis les faits qu'il relate »<sup>256</sup>. Or, cette publication, ainsi que celle d'Amand Boulé, s'inscrivent dans un contexte particulier. Amand Boulé a publié son livre en 1976 et Henri Costenoble en 1981, en pleine « ère du témoin » décrite par Annette Wierviorka dans son livre éponyme. Les années

---

<sup>250</sup> Gayme, É., *Prisonniers de guerre... op. cit.*, p. 12.

<sup>251</sup> Gayme, É., *Prisonniers de guerre... op. cit.*, p. 304.

<sup>252</sup> Henri Poncin, neveu et filleul d'Henri Poncin, par téléphone, 4 mars 2021, 13 min 06.

<sup>253</sup> Poncin, Henri, *Carnets de captivité... op. cit.*, p. 304.

<sup>254</sup> *Ibid.*, p. 107.

<sup>255</sup> *Ibid.*, p. 11

<sup>256</sup> AME, « Ex-aumônier du Stalag I B. Le chanoine Henri Costenoble publie son « Journal de guerre et de captivité » (1939-1945) », *La voix du Nord*, 23 janvier 1982.

Voir Annexes (Annexe 3, p. 230), Photographie d'Henri Costenoble présente son ouvrage à un journaliste.

soixante-dix et le début des années quatre-vingt sont, en effet, marqués par un véritable engouement pour les « récits de vie »<sup>257</sup>. Si, dans un premier temps, « pour la mémoire collective, toutes générations et sensibilités confondues, les combattants de 40 seraient bien avisés de se taire [car] le silence sied aux vaincus. »<sup>258</sup>, au fil des années, les anciens prisonniers vont prendre la parole pour partager leurs expériences. Arrivant par ailleurs à la retraite, à cette même période, beaucoup brisent leur silence, à la fois « pour suivre l'air du temps en témoignant, mais probablement surtout pour passer le flambeau de leur histoire aux générations futures »<sup>259</sup>, c'est le cas d'Amand Boulé et Henri Costenoble. Par exemple, Henri Costenoble, ayant repris des charges pastorales immédiatement après la guerre, il n'eut le temps de se consacrer au projet d'un livre qu'au moment où il eut davantage de temps, soit à la fin des années soixante-dix lorsqu'il n'est plus que prêtre auxiliaire<sup>260</sup>. Il fut d'ailleurs soutenu par le chanoine Léon Berthe, archiviste diocésain de sa région, qui lui demanda de mettre par écrit ses souvenirs de guerre, puis l'incita à publier ce travail<sup>261</sup>. C'est notamment parce que les anciens prisonniers disposent de plus de temps pour réfléchir à leur passé et qu'ils pensent être plus audibles qu'ils se mettent à écrire<sup>262</sup>.

Il y aussi la peur que la mémoire de la captivité ne s'efface avec la disparition de ceux qui l'ont vécue<sup>263</sup>. L'envie d'écrire d'Amand Boulé était ainsi poussée par sa volonté d'évoquer des faits, sa captivité, mais il tenait aussi à « montrer que les Allemands sont des gens comme nous »<sup>264</sup>. C'est ce que tendent à montrer bon nombre de témoignages publiés tardivement, se détachant de la dichotomie vainqueurs-vaincus, ils souhaitent montrer que prisonniers et vainqueurs appartiennent en réalité à une même « communauté de culture, d'histoire et de destin »<sup>265</sup>. Amand Boulé aurait d'ailleurs voulu évoquer les « amours » vécus entre des prisonniers et des Allemandes. Mais cela aurait été censuré par l'évêché qui estimait qu'il n'appartient pas à un prêtre d'évoquer ce thème<sup>266</sup>. Ces publications si tardives offrent aux historiens une manne de témoignages mais également des problèmes de méthode quant à leur

---

<sup>257</sup> Wiewiorka, Annette, *L'ère du témoin*, Paris, Plon, 1998, p. 128.

<sup>258</sup> De la Vassière, Jacques, *Silésie, morne plaine* citée par Moreau, Jean-Bernard et Barjot, Dominique, « Attitudes, moral et opinions des officiers français prisonniers de guerre en Allemagne (1940-1945) », thèse d'histoire sous la dir de Barjot Dominique, Université de Paris 1, 2000, p. 21.

<sup>259</sup> Gayme, É., *Prisonniers de guerre... op. cit.*, p. 304.

<sup>260</sup> AME, « Ex-aumônier du Stalag I B. Le chanoine Henri Costenoble publie son « Journal de guerre et de captivité » (1939-1945) », *La voix du Nord*, 23 janvier 1982.

<sup>261</sup> *Ibid.*

<sup>262</sup> Gayme, É., *Prisonniers de guerre... op. cit.*, p. 270.

<sup>263</sup> Vaysset, Robert, *Souvenirs de guerre et de captivité, septembre 1939-mai 1945*, 1995, page de dédicaces.

<sup>264</sup> Joseph Boulé, cousin d'Amand Boulé, réponse par mail à des questions posées par téléphone, 9 mai 2021.

<sup>265</sup> Théofilakis, Fabien, « Le prisonnier de guerre dans l'historiographie française et allemande : étudier la Seconde Guerre mondiale à front renversé », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, volume 274, numéro 2, 2019.

<sup>266</sup> *Ibid.*

utilisation. En effet, on peut s'interroger sur la valeur historique d'un témoignage publié si longtemps après les faits : retrace-t-il l'histoire de la captivité ou davantage sa mémoire ? Joseph Folliet écrit en 1943, dans un premier paragraphe intitulé « difficulté du témoignage » : « Toutes les mémoires sont infidèles. (...) Dès lors, au bout d'un certain temps, que valent les souvenirs du libéré, pétris, polis les uns aux autres, estompés par-ci, avivés par-là, colorés par les projecteurs de l'imagination, délavés par les eaux grises du temps qui passe ?... »<sup>267</sup>. Les prisonniers ont bien conscience que si longtemps après, « l'exercice est difficile »<sup>268</sup>. Henri Laloux, qui publie son témoignage en 1997, à l'âge de 80 ans s'est souvent demandé pendant l'écriture « Ai-je vraiment vécu-cela ? »<sup>269</sup>. Henri Costenoble est lucide face aux failles de sa mémoire. A plusieurs reprises dans son texte, il écrit tout simplement : « je ne sais plus »<sup>270</sup>. Pour notre étude il est donc important d'avoir conscience de ces difficultés-là et lire de façon critique les textes pour s'interroger sur les intentions des auteurs qui ont publié tardivement. Dans la conclusion de son livre Henri Costenoble affirme :

J'ai rédigé ce journal de guerre durant l'été 1980, quarante ans après le début de la captivité, puisant d'abord dans ma mémoire (...) La difficulté était de retrouver la chronologie des faits que je rapporte. En quelle année, en quel endroit situer tel ou tel événement ? Tant de noms, de lieux et de personnes enfouis dans l'ombre des souvenirs évanouis ! »<sup>271</sup>. Il ajoute « Heureusement, j'ai retrouvé : 1°) Quelques pages rédigées fin 1941 ou début 1942 résumant avec précision mon itinéraire depuis 1940. Je les avais fait parvenir à ma famille par un séminariste du Nord, Dehouck, rapatrié à cette époque pour raison de santé. 2°) Un carnet rempli de notes au crayon que j'ai inauguré dès la prise de mes fonctions d'aumônier. 3°) Un petit agenda de 1945 dans lequel j'ai noté, au jour le jour, tout ce qui s'est passé depuis le départ du camp jusqu'au retour en France. 4°) Une vieille carte de Prusse Orientale reconstituée schématiquement grâce à un Atlas publié par F. Schrader chez Hachette en 1896 et aux renseignements puisés dans le "Nouveau Larousse Illustré" de Claude Augé », ce qui a pu aider à une remémoration fidèle.

---

<sup>267</sup> Folliet, J., *Pour comprendre... op. cit.*, p. 2.

<sup>268</sup> AN, Pierrefite-sur-Seine, 72AJ 2435 : Archives de France Souloumiac, Robert Vaysset *Souvenirs de guerre et de captivité (Septembre 1939-mai 1945)*, 1995.

<sup>269</sup> AN, Pierrefite-sur-Seine, 72AJ 2435 : Archives de France Souloumiac, Henri LALOUX *Avril 1945 Libéré par l'armée rouge*, 1997, p. 7.

<sup>270</sup> Costenoble, H., *Mon journal de guerre...*, *op. cit.*, p. 51.

<sup>271</sup> *Ibid.*, p. 137.



Amand Boulé a quant à lui pu reconstituer le plus fidèlement possible la trame de son aventure grâce à son journal de bord qu'il a réussi à conserver<sup>272</sup>. Robert Christophe, ancien captif, évoque ses carnets de guerre « ballotés pendant la débâcle, puis de camp à camp, cachés sous les lattes du sol des baraques, entre le châlit et la cloison, sous la chemise et, en transport dans le double fond de la musette »<sup>273</sup>. Henri Poncin évoque lui aussi ses difficultés, il est souvent obligé de cacher ses carnets à cause des fouilles fréquentes et il ne les retrouvait pas nécessairement toute de suite pour continuer à la page suivante<sup>274</sup>. Il a donc « raconté au hasard des circonstances (...) [en] gribouillant d'autres carnets (...) [qu'il a] écrits à intervalles bien irréguliers et dans des situations défectueuses »<sup>275</sup>.

Henri Costenoble dans sa préface rappelle que « rédigé au cours de l'été 1980 [ce « journal de guerre et de captivité »] n'a pas la prétention d'être l'Histoire du Stalag I B »<sup>276</sup>. Il ajoute « Je raconte ce que j'ai vécu, ce que j'ai vu, ce que j'ai ressenti. J'apporte un témoignage personnel (...) On voudra bien lire ces pages pour ce qu'elles sont : DES SOUVENIRS »<sup>277</sup>. Il s'agit alors, pour le reste de l'étude, de considérer les sources pour ce qu'elles sont, à la fois dans leurs apports et leurs limites.

---

<sup>272</sup> ADioV, Article nécrologique parue dans le bulletin diocésain "Églisede Vannes" n°1130 du 13 novembre 1999.

<sup>273</sup> Christophe, Robert, *Les années perdues : journal de guerre et de captivité, 1939-1945*, Paris, l'Harmattan, 2017, p. 8.

<sup>274</sup> Poncin, H., *Carnets de captivité...*, *op. cit.*, p. 11.

<sup>275</sup> *Ibid.*

<sup>276</sup> Costenoble, H., *Mon journal de guerre...*, *op. cit.*, p. 51, préface.

<sup>277</sup> *Ibid.*

# Première partie : le sacerdoce de trois prêtres-prisonniers en stalags (1939 – 1945)

## Chapitre 1 : Les prêtres-prisonniers face aux autorités allemandes : la zone grise à l'échelle des camps de prisonniers

« Mon rôle consiste à assurer le service religieux du camp (...) [et] à négocier avec les Autorités allemandes les conflits qui pourraient survenir concernant la liberté religieuse garantie aux PG par la Convention de Genève »<sup>1</sup>. C'est ainsi qu'Amand Boulé, prêtre-prisonnier nommé aumônier du Stalag IX B, Wegscheide, en juin 1941<sup>2</sup>, décrit sa fonction dans le camp. Celui qui disait vivre jusque-là « une existence tranquille [et n'avoir] que très peu de relations avec [les] gardiens et les Autorités allemandes »<sup>3</sup> doit désormais être en contact fréquent avec la Kommandantur, les autorités allemandes du camp. Dans tous les camps un ministre de chaque culte se trouve responsable du service religieux, c'est lui qui est l'intermédiaire privilégié des autorités allemandes pour tout ce qui concerne la vie religieuse. Les commandants de camps sont toujours des officiers<sup>4</sup>. Dans le système allemand, le commandement du camp est relativement indépendant dans la gestion du lieu qui lui a été confié<sup>5</sup>. Dans leurs camps, ils peuvent de ce fait facilement agir pour entraver l'assistance spirituelle dans les camps. Mais ils sont de manière générale plutôt tolérants et assistent le développement spirituel des prisonniers dans les camps<sup>6</sup>. Toutefois les aumôniers sont aussi en

---

<sup>1</sup>Boulé, A., *De Dunkerque...*, *op. cit.*, p. 95.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 94.

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> Debons, D., *L'assistance spirituelle ... op. cit.*, p. 221.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 222.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 223.

contact avec les allemands occupant les échelons les moins élevés de la hiérarchie, les *Gefreiter*, *Unteroffizier* ou simple soldats<sup>7</sup>. C'est plutôt eux qui sont réfractaires au développement de la vie religieuse du camp. « Dans la plupart des cas [...], le manque de secours religieux n'est pas dû à l'absence d'instructions données par l'autorité militaire supérieure ou les *Kommandanturen* des camps, mais provient de la négligence ou de la mauvaise volonté des subordonnés ou d'une fausse interprétation des ordres reçus [...] » souligne l'abbé Rodhain<sup>8</sup>.

Dans son livre intitulé *Les naufragés et les rescapés : quarante ans après Auschwitz*, Primo Levi analyse les rapports entre gardiens et prisonniers à l'intérieur du centre de mise à mort d'Auschwitz-Birkenau et dans les ghettos, et théorise la notion de zone grise<sup>9</sup>. Pour notre étude, cette notion qui, pour reprendre les mots de l'historien Jacques Sémelin, a une « portée bien plus générale »<sup>10</sup>, sera très précieuse. Primo Levi lui-même considère qu'il est possible d'étendre le concept de zone grise à d'autres espaces<sup>11</sup>. Appliqué à notre étude, cette notion se révèle en effet très utile pour saisir ce qui se noue entre les aumôniers et les autorités allemandes concernant la vie religieuse dans les camps. Les aumôniers se trouvent donc dans une zone grise qui les sépare des autorités allemandes, dans laquelle ils doivent négocier pour s'assurer du bon respect de la Convention de Genève. Placés dans une situation périlleuse, où ils doivent maintenir la confiance à la fois des captifs et des autorités du camp, les aumôniers ont dans leurs mains de nombreux défis.

#### A. Les autorités allemandes et la pratique religieuse dans les camps

La Convention de Genève de 1929 - et plus particulièrement son article 16 - reconnaît le droit à l'assistance spirituelle dans les camps de prisonniers de guerre. Cette réglementation pose de nombreux enjeux une fois appliquée aux camps de prisonniers de guerre français. Ceux qui sont responsables de cette application sont les autorités du camp. Pour mieux comprendre la manière dont ils appréhendent l'instauration d'une vie religieuse dans les camps il faut revenir sur leurs représentations, sur les préjugés inculqués par la culture allemande et nazie

---

<sup>7</sup> *Ibid.*

<sup>8</sup> *Ibid.*

<sup>9</sup> Levi, Primo, *Les naufragés et les rescapés : quarante ans après Auschwitz*, Paris, Gallimard, 1993, p. 36.

<sup>10</sup> Sémelin, Jacques., *Purifier et détruire : usages politiques des massacres et génocides*, Paris, Éditions Points, 2012, p. 361.

<sup>11</sup> Sessi, F., « Zone grise », *Témoigner. Entre histoire et mémoire*, <https://journals.openedition.org/temoigner/1217>, mis en ligne le 01 juin 2015, consulté le 24 mai 2021.

concernant le christianisme. Cette première étape permettra de mieux saisir ce qui préside à l'encadrement de la pratique religieuse dans les camps.

### 1. L'ambivalence des autorités allemandes vis-à-vis de la religion dans les camps

La position des nazis devant la religion chrétienne se révèle « ambigües »<sup>12</sup>, de même que les représentations des autorités du camp concernant la vie religieuse dans les camps. D'un côté la religion comme structure permet de rendre les captifs plus pacifiques voire plus dociles. De l'autre côté les aumôniers par leur influence qu'ils peuvent avoir parmi les captifs sont perçus comme des possibles fauteurs de troubles.

#### a) Une application stricte de la Convention de Genève ?

« Le Sonderführer Bömkirch serait extrêmement dur. Il aurait déclaré publiquement que la Convention de Genève n'existait pas pour lui »<sup>13</sup> a noté un délégué du Service diplomatique des prisonniers de guerre (SDPG), dans un rapport daté du 24 septembre 1941 remis à l'ambassadeur Georges Scapini, chef de ce service<sup>14</sup>. Ce sont des prisonniers rapatriés du Stalag IX B, Hohenstein – le stalag où est détenu le prêtre Amand Boulé jusqu'en décembre 1941 –, qui ont informé Jean Desbons, le délégué auteur du rapport. A la fin, le délégué note : « prière à la Délégation de Berlin de vouloir bien vérifier ces renseignements et, s'ils s'avèrent exacts, d'intervenir énergiquement pour obtenir une amélioration à cet état de choses ». Cette Convention de Genève, les autorités allemandes ne sont pas censées l'ignorer.

Signée le 27 juillet 1929 à Genève, elle instaure de nombreuses normes quant aux traitements des prisonniers de guerre<sup>15</sup>. C'est le premier traité de droit international humanitaire consacré uniquement aux conditions de détention des militaires capturés en temps de conflit armé<sup>16</sup>. La France et l'Allemagne en sont toutes deux signataires. Parmi les 97 articles, l'article 16 régit l'exercice de la religion dans les camps et stipule que « toute latitude sera laissée aux

---

<sup>12</sup> Gascar, Pierre, *Histoire de la captivité des Français en Allemagne : (1939-1945)*, Paris, Gallimard, 1967, p. 21.

<sup>13</sup> Archives Nationales (AN), Pierrefitte-sur-Seine, F9 2295, Stalag IX B, 24 septembre 1941.

<sup>14</sup> Durand, Y., *Histoire générale ... op. cit.*, p. 632.

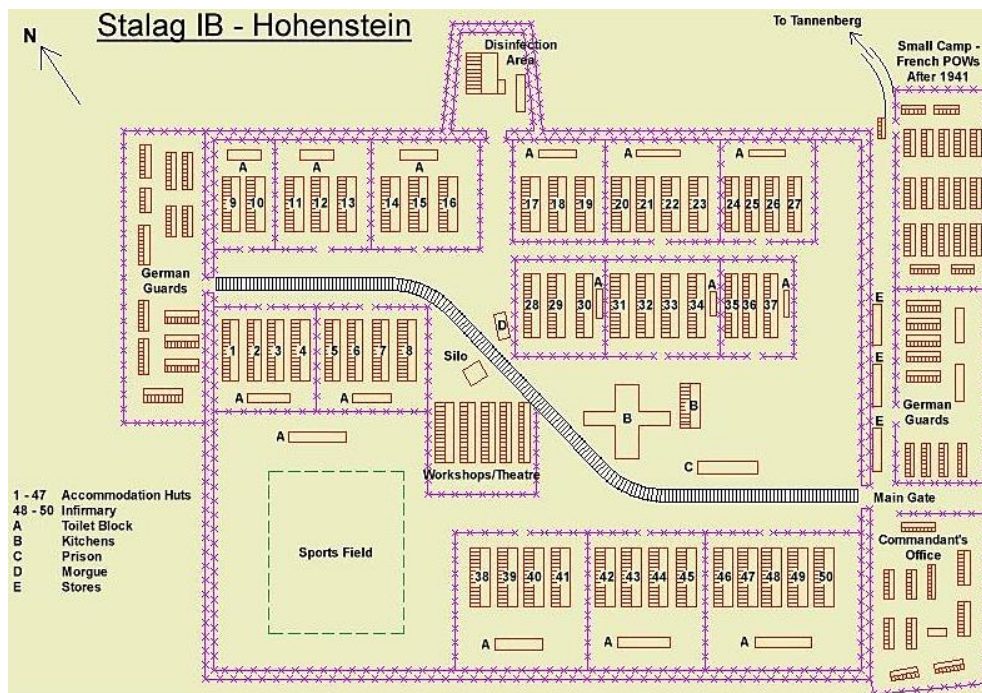
<sup>15</sup> Debons, D., « « Tout est possible à celui qui croit » ? (Marc, 9 : 23) La réglementation de la vie religieuse dans les camps de prisonniers de guerre de la Seconde Guerre mondiale », in Pathé, A.-M. et Théofilakis, F.(dir.), *La captivité de guerre au XX<sup>e</sup> siècle Des archives, des histoires, des mémoires*, Paris, Armand Colin, 2012, p. 69-79, p. 69.

<sup>16</sup> *Ibid.*

prisonniers de guerre pour l'exercice de leur religion, y compris l'assistance aux offices de leur culte (...) »<sup>17</sup>.

Dans chaque camp, il y a des autorités allemandes qui encadrent et surveillent les captifs français. La *Kommandantur*, qui dépend de l'OKW<sup>18</sup> (*Oberkommando der Wehrmacht*), est installée dans des locaux situés à proximité immédiate du camp, mais en dehors des barbelés (*Commandant's office* sur le plan ci-dessous).

**Figure 12 - Plan du Stalag IB, Hohenstein, fin 1941**



Source : [https://www.pegasusarchive.org/pow/S1B/PicSt\\_1B\\_Plan.htm](https://www.pegasusarchive.org/pow/S1B/PicSt_1B_Plan.htm), consulté le 02/06/2021.

Cette administration allemande est composée de plusieurs services, notamment d'un service de *l'Abwehr*<sup>19</sup>, qui contrôle la correspondance avec les familles et la distribution des colis, mais aussi d'un service de propagande (la *Betreuung*)<sup>20</sup> qui contrôle les activités culturelles et intellectuelles, dont l'activité religieuse. Le personnel de garde des camps se répartit en deux catégories : les officiers et sous-officiers qui dirigent les camps, et les sentinelles qui s'occupent de la surveillance. Ceux que les prisonniers côtoient tous les jours, à tout moment de leur journée, ce sont les sentinelles, les gardiens (*Wachmänner*). La gestion du

<sup>17</sup> *Ibid.*, p. 79.

<sup>18</sup> Moreau, J.-B., « Attitudes, moral et opinions des officiers français prisonniers de guerre en Allemagne (1940-1945) », thèse d'histoire, sous la direction de Barjot, Dominique, université de Paris 1 Panthéon Sorbonne, Atelier national de Reproduction des Thèses, Lille, 2002, p. 93.

<sup>19</sup> Moreau, J.-B., *Attitudes, moral...*, *op. cit.*, p. 95.

<sup>20</sup> *Ibid.*

camp est fortement fondée sur la délégation d'autorité à des captifs, par exemple les sous-officiers peuvent être astreints à des travaux de surveillance, c'est d'ailleurs la seule tâche auquel ils peuvent être astreints selon l'article 49 de la Convention de Genève.

- b) Le caractère neutralisateur de la pratique religieuse et des aumôniers considérés comme des « agitateurs potentiels »<sup>21</sup>

Dès l'arrivée des prisonniers de guerre dans le camp, les autorités allemandes ne manquent pas de s'informer de la religion ils se rattachent<sup>22</sup>. C'est en effet au moment de l'immatriculation, à leur arrivée dans leurs oflags et stalags, que les prisonniers doivent remplir un questionnaire comprenant la mention « religion »<sup>23</sup>. Henri Costenoble, raconte le recensement effectué dès son arrivée, au Stalag IB : « Mon numéro est le 36031. Il y aura au total plus de 64 000 immatriculés au I B. A noter que la plupart se déclarent de religion catholique »<sup>24</sup>. Savoir que le prisonnier est un chrétien rassure les autorités allemandes, ils n'ont pas affaire à un « bolchevik » ou à un socialiste<sup>25</sup>. La religion dans les camps doit conserver une certaine place, elle ne doit exister que dans la mesure où elle « exclut toute opinion " subversive " » et assure « un caractère neutralisateur »<sup>26</sup>. Cela rejoint le propos du peintre Jean Hélion, prisonnier en Silésie, qui écrit dans son livre publié en 1943, un an après son évvasion, que leurs efforts intellectuels furent encouragés par les autorités allemandes, car « perçus comme moyen de calmer le ressentiment des prisonniers et de réduire le nombre d'évasion »<sup>27</sup>.

La position des autorités du camp face à la religion dans les camps est paradoxale. La religion comme structure, concoure selon les autorités du camp, à la discipline, mais le message religieux quant à lui est à enrayer. L'antichristianisme du parti nazi est avéré<sup>28</sup>. Le régime national-socialiste souhaite « en théorie anéantir le christianisme »<sup>29</sup> car l'existence des Églises serait un obstacle à la vision du monde totalitaire défendu par le national-socialisme<sup>30</sup>.

---

<sup>21</sup> Debons, D., « Tout est possible à celui qui croit... », art. cit., p. 72.

<sup>22</sup> Gascar, P., *Histoire de la captivité...*, op. cit., p. 121.

<sup>23</sup> Richard, Delphine, « La captivité en Allemagne des soldats juifs de France pendant la Seconde Guerre mondiale : l'ébauche d'un phénomène diasporique éphémère ? », *Diasporas*, [En ligne], 2018.

<sup>24</sup> Costenoble, H., *Mon journal de guerre ...* op. cit., p. 30.

<sup>25</sup> Gascar, P., *Histoire de la captivité...*, op. cit., p. 121.

<sup>26</sup> *Ibid.*

<sup>27</sup> Hélion, J., *Ils ne m'auront pas : capture, travail forcé, évvasion d'un prisonnier français durant la seconde guerre mondiale, juin 1940-février 1942*, 2018, p. 255.

<sup>28</sup> Debons, D., *L'assistance spirituelle ...* op. cit., p. 222.

<sup>29</sup> *Ibid.*, p. 245.

<sup>30</sup> *Ibid.*

Cette volonté d'éliminer le christianisme, ou tout du moins la réprobation du pouvoir d'influence concurrentiel que peuvent avoir les Églises dans la sphère sociale se retrouvent dans les camps. Même si dans les faits, on ne peut parler d'une « persécution systématique des prisonniers de guerre chrétiens dans les camps d'Allemagne »<sup>31</sup> selon Delphine Debons, il y a de manière générale une forte « suspicion »<sup>32</sup> à l'égard des membres du clergé, notamment catholique, et parfois des brimades<sup>33</sup>. Les autorités du camp craignent qu'ils exercent un travail de sape auprès de leurs codétenus<sup>34</sup>. « Une baraque spéciale (la baraque 45) abrite les évadés repris et autres punis attendant leur départ pour une destination inconnue. Parmi eux, un prêtre, BEAUTE N° 3596/IX C, accusé d'avoir exercé une mauvaise influence sur ses camarades (*Zersetzung*) »<sup>35</sup>. Cette phrase, extraite d'un rapport de visite daté du 17 octobre 1942 dans le Stalag IX B, illustre bien cette méfiance à l'égard de l'aumônier qui pourrait semer le trouble à l'intérieur du groupe des captifs. L'analyse de Michel Foucault sur le pastorat permet de montrer l'importance et le rôle que peuvent avoir les aumôniers au sein du groupe des captifs. En remontant aux premiers siècles chrétiens, il étudie la manière dont le pouvoir s'est pensé comme rapport du pasteur à son troupeau et note, à partir de ce constat, l'émergence d'une rationalité nouvelle<sup>36</sup>. Ce pouvoir s'exerçant sur un groupe<sup>37</sup>, dans nos camps, l'aumônier est ce pasteur qui guide son troupeau, ses camarades captifs, le guidant parfois sur le chemin de la dissidence. Le prêtre-prisonnier Amand Boulé, évoque dans son témoignage, l'abbé Pierre de Porcaro. Par sa position dans le camp, mais surtout grâce à statut de religieux il peut influencer une partie des captifs qui lui ont accordé leur respect, leur déférence. Devenu une autorité concurrente les autorités du camp cherchent à saper son autorité, voire à l'éloigner pour qu'il n'exerce plus son pouvoir. Ainsi Amand Boulé indique qu'il « avait acquis un tel ascendant sur les hommes qu'il inquiétait parfois la kommandantur »<sup>38</sup>. Il rend hommage à celui qui, à cause de sa prise de position en faveur des sous-officiers réfractaires au travail, fut rapidement renvoyé en France, avec un groupe de prisonniers appartenant au service sanitaire. Amand Boulé précise qu'ensuite, l'abbé Pierre de Porcaro revient en Allemagne en

---

<sup>31</sup> *Ibid.*

<sup>32</sup> Gascar, P., *Histoire de la captivité ...*, op. cit., p. 121.

<sup>33</sup> Debons, D., *L'assistance spirituelle...*, op. cit., p. 245.

<sup>34</sup> *Ibid.*

<sup>35</sup> AN, Pierrefite-sur-Seine, F9 2716, Stalag IX A Stalag IXB, 17 octobre 1942.

<sup>36</sup> Chevallier, P., « Étudier l'Église comme "gouvernementalité" », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre*, [En ligne], Hors-série n° 7, <https://journals.openedition.org/cem/12874>, mis en ligne le 29 mars 2013, consulté le 04 juin 2021.

<sup>37</sup> Büttgen, P., « Théologie politique et pouvoir pastoral », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, septembre-octobre 2017, p. 1129 – 1154, p. 1150.

<sup>38</sup> Boulé, A., *De Dunkerque ... op. cit.*, p. 92.

tant qu'aumônier clandestin auprès des jeunes du STO, puis fut déporté au camp de Dachau où il mourut en mars 1945.

Pour que s'établisse cette relation de pouvoir entre l'aumônier et ses camarades captifs il y a plusieurs conditions. Le pouvoir doit être essentiellement bienfaisant<sup>39</sup>, car le berger dispose d'un pouvoir de soin<sup>40</sup>. Enfin, ce pouvoir est individualisant, car le pasteur, ici l'aumônier, se soucie de chacune de ses brebis<sup>41</sup>. Il noue avec chacun de ses fidèles une relation de confiance. Pour que s'exerce ce pouvoir, il faut que le pasteur puisse « explorer [les] âmes »<sup>42</sup> de ses fidèles, grâce à la pratique de la confession notamment. Dans la suite de cet étude, je préciserai, la réglementation liée à la confession dans les camps ainsi que les difficultés spatiales pour trouver un endroit adéquat pour cette pratique. Entre l'aumônier et les captifs naît une véritable relation de confiance, mais aussi une certaine obéissance de la part des fidèles, l'influence de l'aumônier comme guide du troupeau dans les camps n'en est alors que plus grande. Devenant des concurrents aux autorités allemandes, les aumôniers sont des hommes dont elles peuvent se méfier.

Ainsi, la pratique religieuse est perçue par les autorités allemandes comme favorisant l'ordre et permettant aux prisonniers d'accepter leur statut de vaincu. Toutefois, les aumôniers, qui ont une influence indéniable parmi leurs fidèles – à travers leurs sermons, leurs actions, etc. –, peuvent être perçus comme des chefs de file, des pasteurs pouvant guider leurs brebis hors du cadre imposé par les Allemands en propageant des idées antiallemandes ou séditeuses.

## 2. L'application de l'article 16 de la Convention de Genève : une pratique religieuse autorisée mais dans un cadre restreint et réglementé

Si l'étude des représentations des autorités du camp permet de prendre la mesure de l'univers mental dans lequel ils évoluent, il faut aussi prendre en compte l'application concrète de la réglementation dans les camps.

---

<sup>39</sup> Chevallier, P., « Étudier l'Église... art. cit.

<sup>40</sup> *Ibid.*

<sup>41</sup> Brossat, Alain, « Pouvoir pastoral et "vie bête" », *Appareil* [En ligne], <https://journals.openedition.org/appareil/898>, mis en ligne le 27 janvier 2010, consulté le 04 juin 2021.

<sup>42</sup> *Ibid.*



a) La religion dans les camps encadré par la logique sécuritaire<sup>43</sup>

Au-delà des considérations politiques sur la religion, les dispositifs mis en place dans les camps pour assurer l'exercice du culte catholique s'inscrivent aussi dans une « logique sécuritaire »<sup>44</sup>. Pour expliciter cela, il faut reprendre la totalité de l'article 16 de la Convention que j'ai reprise écourtée dans le début de cette réflexion : « Toute latitude sera laissée aux prisonniers de guerre pour l'exercice de leur religion, y compris l'assistance aux offices de leur culte, à la seule condition de se conformer aux mesures d'ordres et de police prescrites par l'autorité militaire »<sup>45</sup>. Les épisodes de sédition, les contacts avec la population allemande, les évasions, la propagande antiallemandes, voilà des scénarios que les autorités allemandes souhaitent éviter à tout prix<sup>46</sup>.

Entre les régions, les camps et les groupes de kommandos, il y a toutefois des différences notables, entre les officiers allemands également, selon qu'ils soient plutôt stricts, libéraux, favorables ou hostiles<sup>47</sup>. « Ce que je tiens à vous faire savoir, d'accord avec le regretté abbé HARAMBURU, ce sont les difficultés que nous rencontrons, et que rencontrent encore nos aumôniers – Elles proviennent surtout de l'incompréhension ou de l'obstruction allemande »<sup>48</sup>, écrit un prêtre anonyme, dans une lettre qu'il adresse le 9 septembre 1942 au chef de l'aumônerie des prisonniers de guerre français, l'abbé Rodhain. Face à « l'obstruction allemande » qui est décrite dans cette lettre, d'autres au contraire présentent une situation plus satisfaisante : le prêtre Jean le Floch, aumônier du Stalag IV D, écrit en juin 1942 que « les autorités allemandes de la Kommandantur et du Camp nous facilitent dans la mesure la plus large et la plus compréhensive l'exercice du service religieux »<sup>49</sup>. La plupart des commandants du camps étant des officiers d'un certain âge et chrétiens pratiquants<sup>50</sup>, ils sont enclins à favoriser la pratique religieuse dans les camps.

---

<sup>43</sup> Debons, D., « Tout est possible à celui qui croit... », art. cit., p. 74.

<sup>44</sup> *Ibid.*

<sup>45</sup> *Ibid.*

<sup>46</sup> *Ibid.*

<sup>47</sup> Klein, C., *Le Diocèse des barbelés : 1940-1944*, Paris, Fayard, 1973, p. 52.

<sup>48</sup> Centre national des archives de l'Église de France (CNAEF), Issy-les-Moulineaux, 6CO 266, Situation moral, culturelle et religieuse dans les camps : copies de lettres sur la situation dans les hôpitaux, Saulnes, le 9 septembre 1942.

<sup>49</sup> *Ibid.*

<sup>50</sup> Debons, D., *L'assistance spirituelle ... op. cit.*, p. 221.

## b) Une progressive normalisation de la vie religieuse dans les camps

La réglementation, ainsi que son application, évoluent sur la période de la captivité française en Allemagne. Cette évolution suit plusieurs phases selon Delphine Debons. La première phase correspond aux premiers mois de la captivité, entre la capture et l'installation dans un lieu fixe<sup>51</sup>. C'est au cours de cette période que le plus grand nombre de violations de la législation a lieu. La vie religieuse est alors à l'état embryonnaire et repose sur les initiatives individuelles venant d'un fidèle pratiquant ou d'un ministre du culte volontaire par exemple<sup>52</sup>. Au bout de plusieurs mois suivant l'installation des prisonniers de guerre dans un camp fixe débute la deuxième phase, et avec elle les premières réglementations de la vie religieuse, le plus souvent promulguées par les autorités du camp elles-mêmes<sup>53</sup>. A cette « phase de tâtonnements » succède, à partir de l'année 1941 environ, la troisième et dernière phase. A ce moment-là, l'État intervient dans l'organisation des camps et diffuse aux autorités de camps les règlements qu'il a produits<sup>54</sup>. « Après les difficultés du début, méfiance caractérisée de la part des Autorités allemandes, démarches multiples pour notre reconnaissance officielle, etc., l'activité religieuse a pu se dérouler normalement » : cet extrait d'une correspondance, signée par le sergent-chef Petrus Montmartin, aumônier du Stalag 325, Rawa-Ruska et adressée à l'abbé Rodhain, corrobore la périodisation de Delphine Debons<sup>55</sup>, d'autant plus que ce camp est un camp disciplinaire. En effet, Petrus Montmartin témoigne d'une amélioration en ce qui concerne la vie religieuse dans les camps, malgré des débuts laborieux.

### B. *Les prêtres-prisonniers dans les camps : négocier ou modeler le cadre imposé*

Les aumôniers disposent d'une marge de manœuvre au sein de du cadre réglementaires imposé par les autorités allemandes. Une certaine place leur est accordée mais, pour obtenir ou s'octroyer de plus grandes libertés, ils peuvent agir pour façonner cette place. C'est cette capacité d'agir au sein d'un cadre établi, restreint et réglementé qui est à étudier. Pour obtenir ces nouvelles libertés ou une meilleure application de la Convention de Genève, plusieurs

---

<sup>51</sup> *Ibid.*, p.249.

<sup>52</sup> *Ibid.*

<sup>53</sup> *Ibid.*

<sup>54</sup> *Ibid.*

<sup>55</sup> CNAEF, 6CO 266, Situation moral, culturelle et religieuse dans les camps : copies de lettres sur la situation dans les hôpitaux, Saulnes, 24 octobre 1942.

attitudes sont possibles. Selon l'abbé Flament, la captivité n'est « qu'une suite d'escarmouches entre l'aumônerie et les gardiens du camp »<sup>56</sup>. En effet, il peut exister un véritable rapport de force entre l'aumônier et les autorités allemandes, comme le montre l'exemple d'Amand Boulé. Dans un premier temps, je suivrais le parcours de ceux qui choisissent plutôt la négociation et la collaboration face à l'affrontement et aux « escarmouches ».

### 1. Mesures mises en place dans les tous premiers temps de la captivité : une pratique religieuse balbutiante

Pour mon étude, je considérais que la période des premiers temps de la captivité, commence au moment de la capture, puis se termine après le passage dans les camps de transit et l'arrivée dans les camps. C'est dans cette période que la vie religieuse – tente – de s'instaurer, malgré les interdictions et les difficultés matérielles.

#### a) L'aumônier et l'homme de confiance : des intermédiaires privilégiés

Dans les stalags, trois hommes, trois fonctions, ont une place particulière : l'homme de confiance, le médecin et l'aumônier, comme en témoignent les nombreux rapports du Comité International de la Croix Rouge (CICR). Cette institution envoie régulièrement des délégués visiter les camps de prisonniers avant d'établir un rapport pour juger du respect de la Convention de Genève. Ces rapports, très précieux, font mention à chaque fois du nom de l'homme de confiance, parfois de celui du médecin-chef et plus rarement du nom de l'aumônier.

Ainsi, dans chaque camp est - théoriquement - élu un « homme de confiance », chargé de représenter les prisonniers de guerre et leurs intérêts<sup>57</sup>. Une fois élu, il devient l'intermédiaire privilégié entre les captifs et les autorités du camp. Cette fonction pose sur les épaules du nommé une « redoutable responsabilité »<sup>58</sup>. Il doit à la fois gérer sa mission sous l'œil attentif des Allemands tout en s'assurant du soutien des captifs. Il doit veiller au respect de la Convention de Genève.<sup>59</sup> Représentant des prisonniers de guerre auprès des autorités allemandes, il est une « "sorte de maire" qui s'efforce d'organiser la vie captive (...) service

---

<sup>56</sup> Boniface, X., *L'aumônerie militaire française : 1914-1962*, Paris, les Éditions du Cerf, p. 299.

<sup>57</sup> Tedjini, René, « Témoignage d'un ancien prisonnier de guerre français, ancien homme de confiance principal du Stalag V », *International Review of the Red Cross*, septembre 1948, p. 624-641, p. 630.

<sup>58</sup> *Ibid.*

<sup>59</sup> De Preux, Jacques, « L'homme de confiance des prisonniers de guerre », *International Review of the Red Cross*, juin 1953, p. 449 – 475, p. 470.

des postes, service notarial – légalisation de signatures, état-civil ; organisation des « loisirs », visites de l’infirmerie, de l’hôpital, des commandos, plaintes, assistance de tout ordre »<sup>60</sup>. C’est aussi un coordinateur, qui va déléguer à des prisonniers différentes tâches utiles à la vie du camp. Il nomme des prisonniers compétents dans chaque domaine, pour le journal du camp, le magasin, le comité d’entraide, les activités culturelles, mais aussi les activités religieuses. Régulièrement, ou du moins aussi souvent qu’il le peut, il rend visite aux prisonniers de guerre disséminés dans des kommandos plus ou moins éloignés du siège du stalag. C’est aussi l’occasion de rencontrer les autres hommes de confiance. En effet, dans chaque *Kreis*<sup>61</sup> et dans chaque « gros » kommandos un homme de confiance est désigné. L’homme de confiance se déplace parfois avec l’aumônier pour des « cérémonies spéciales »<sup>62</sup>. Henri Costenoble donne l’exemple des baptêmes, des premières communions d’adultes ou des représentations de la troupe théâtrale<sup>63</sup>. Ils se retrouvent aussi lors des enterrements. Henri Costenoble déclare dans son témoignage qu’il essaie de maintenir des « relations aussi étroites que possible »<sup>64</sup> avec l’homme de confiance du camp, mais aussi avec les aumôniers des kommandos.

L’aumônier fait part de ses *desiderata* et de ses plaintes à l’homme de confiance<sup>65</sup>. Le 13 octobre 1941, Henri Costenoble est désigné aumônier du camp par l’homme de confiance<sup>66</sup>. Il remplace l’abbé Joly qui, à partir de cette date, est transféré au Stalag IA<sup>67</sup>. Plusieurs raisons concourent à sa nomination. Tout d’abord il est l’un des prêtres-prisonniers les plus âgés, ensuite il fut remarqué pour « les conférences [qu’il avait] naguère improvisées »<sup>68</sup>, lorsqu’il était détenu dans « l’îlot des intellectuel »<sup>69</sup>, en novembre 1940. Il note : « Je reçus un brassard portant l’inscription "*Hauptfeldgeistlicher*" [aumônier en chef] un cordon auquel était suspendue une grande croix »<sup>70</sup>. Grâce à son statut d’aumônier, il obtient une position privilégiée au sein du camp et vis-à-vis des autorités allemandes, il est reçu et écouté. Il se situe alors dans une « zone grise », pour reprendre l’expression de Primo Levi.

---

<sup>60</sup> AN, 72AJ 2435, Archives de France Souloumiac.

<sup>61</sup> Costenoble, H., *Mon journal de guerre...*, *op. cit.*, p. 67.

<sup>62</sup> *Ibid.*

<sup>63</sup> *Ibid.*

<sup>64</sup> *Ibid.*

<sup>65</sup> Tedjini, R., « Témoignage d’un ancien prisonnier... *op. cit.*

<sup>66</sup> Costenoble, H., *Mon journal de guerre...*, *op. cit.*, p. 51.

<sup>67</sup> *Ibid.*

<sup>68</sup> *Ibid.*

<sup>69</sup> *Ibid.*

<sup>70</sup> *Ibid.*

## b) L'aumônier, l'homme de confiance et la zone grise

Dans son ouvrage intitulé *Les naufragés et les rescapés*, Primo Levi présente sa démarche, il écrit : « à en juger par de nombreux signaux, il semble que le temps soit venu d'explorer l'espace qui sépare les victimes des bourreaux (...) seule une rhétorique manichéenne peut prétendre que cet espace est vide ; il ne l'est pas, il est constellé de figures ambiguës, misérables ou pathétiques »<sup>71</sup>. Il s'intéresse donc à cette « zone grise, aux contours mal définis, qui sépare et relie à la fois les deux camps des maîtres et des esclaves »<sup>72</sup>. Dans nos camps, l'aumônier et l'homme de confiance par la position particulière qu'ils occupent se situent une zone grise qui les séparent des autorités allemandes. Ces autorités allemandes sont composées de commandants de camps. Les commandants de camps sont toujours des officiers, souvent choisis « parmi les officiers âgés ou recrutés parmi des officiers qui ont une psychologie fragile ou désaxée qui les rendraient dangereux dans un commandement opérationnel »<sup>73</sup>. C'est d'abord d'eux que le développement de la vie religieuse du camp dépend. « Un commandant de camp peut aussi bien encourager l'observance religieuse que la réduire à presque rien »<sup>74</sup> rappelle Delphine Debons, même si j'ai précisé en introduction que c'est finalement plutôt les allemands occupant des échelons inférieurs qui sont les plus réticents à œuvrer en faveur de l'assistance spirituelle. Dans ces conditions les autorités du camp semblent avoir beaucoup de pouvoir dans la mise en place de l'assistance religieuse dans les camps, c'est dans ce contexte que les aumôniers doivent négocier, lutter pour pouvoir défendre leurs droits.

L'historien Claudio Pavone, qui étudie les « héritages » de la zone grise, parle de « collaboration passive »<sup>75</sup> pour désigner ceux qui collaborent avec les vainqueurs, mais en restant du côté des vaincus<sup>76</sup>. Primo Levi retient plusieurs conditions nécessaires à l'émergence de cette zone grise. Il faut « un pouvoir oppressif et continu qui s'exerce sur plusieurs sujets »<sup>77</sup> ; cela se vérifie dans les camps de prisonniers. Limité dans leurs déplacements, contraints au travail et ayant des contacts restreints avec leurs proches, les captifs sont soumis à un pouvoir qui entravent leurs libertés. Ensuite ce pouvoir doit être détenu par « un groupe

---

<sup>71</sup> Levi, P., *Les Naufragés et les rescapés ... op.cit.*, 1989, p. 30.

<sup>72</sup> *Ibid.*, p. 42.

<sup>73</sup> Debons, D., *L'assistance spirituelle... op.cit.*, p. 221.

<sup>74</sup> *Ibid.*

<sup>75</sup> Mesnard, P. et Thanassekos, Y. (dir.), *La zone grise : entre accommodement et collaboration*, Paris, Éditions Kimé, 2010, p. 168.

<sup>76</sup> *Ibid.*, p. 40.

<sup>77</sup> *Ibid.*

restreint de personnes »<sup>78</sup>, ici le commandement allemand et son *Stab*. Il évoque également « la nécessité de déléguer une partie du pouvoir à des auxiliaires »<sup>79</sup>. En un sens, l'homme de confiance et l'aumônier du camp sont ces « auxiliaires » dont le commandement allemand a besoin. Enfin, les « subordonnées »<sup>80</sup> ou « auxiliaires » du pouvoir doivent avoir conscience des privilèges auquel ils ont accès en collaborant. Ils peuvent obtenir des privilèges, pour eux-mêmes, s'assurer de rester dans un camp où ils sont bien traités par exemple, ou pour leurs camarades, obtenir de meilleures conditions matérielles pour la célébration des offices. Placé dans la zone grise, l'aumônier se trouve « entre deux feux »<sup>81</sup>. Il doit négocier avec la *Kommandantur* sans tomber dans la complaisance, voire la connivence avec ceux qui l'oppressent, au risque de perdre la confiance que lui ont accordé ses camarades. Il joue alors une sorte de « double jeu »<sup>82</sup>, où il doit à la fois entretenir des relations aussi bonnes que possibles avec les gardiens allemands tout en s'assurant d'obtenir à travers cette relation le meilleur pour lui et ses camarades<sup>83</sup>.

c) Clandestinité et désorganisation : le contexte des premiers temps de la captivité

Dans les rapports entre aumôniers et autorités allemandes, il existe une évolution sur la période, avec un point de rupture en mai 1941, à partir de l'ordonnance du 12 mai 1941 de l'OKW plus exactement. Ces deux périodes sont bien différentes, du fait à la fois du contexte et du rapport de force dans lequel se situe la négociation entre l'aumônier et les autorités allemandes qui évolue. En ce qui concerne les tout premiers temps de la captivité, une vie religieuse s'initie malgré les interdictions, la clandestinité et le manque de matériel. Le terme de « désorganisation »<sup>84</sup> définit bien la première période, de la capture aux premiers mois de l'installation dans un camp fixe. La première urgence est de se réunir entre croyants, de retrouver une communauté catholique. Des communautés naissent ainsi de l'initiative de prisonniers eux-mêmes. Lorsque la *Kommandantur* le tolère, ils peuvent se retrouver grâce à

---

<sup>78</sup> *Ibid.*

<sup>79</sup> *Ibid.*

<sup>80</sup> *Ibid.*

<sup>81</sup> *Ibid.*

<sup>82</sup> Quinton, L., *Digérer la défaite... op. cit.*, p. 151.

<sup>83</sup> *Ibid.*, p. 153.

<sup>84</sup> Debons, D., *L'assistance spirituelle..., op. cit.*, p. 168.

des affichages, des notes passant dans les baraques, d'articles dans le journal du camp<sup>85</sup>. Dans d'autres cas, si les autorités sont plus méfiantes, il faut agir différemment, comme le raconte un aumônier protestant : « Je me mis en quête de frères : la méthode, en dehors des enquêtes au cours de mes conversations, consistait à siffler éperdument un cantique connu dans l'allée centrale du camp »<sup>86</sup>.

L'historien Jean-Bernard Moreau, à propos des Oflags – mais cela se vérifie également pour les stalags – rappelle que, dans les premiers temps de la captivité en Allemagne, les offices sont célébrés clandestinement, car les prêtres-prisonniers sont privés du droit d'exercer leur ministère<sup>87</sup>. Le prêtre Henri Poncin, venant d'être transféré dans le « fameux camp de Muhlberg »<sup>88</sup>, au début de l'été 1940, apprend qu'un prêtre est parvenu au camp avec la « sainte réserve » (l'Eucharistie). Il raconte : « Nous sommes allés derrière une tente, avons attendu que ceux qui s'y trouvaient se soient éloignés quelque peu, puis après quelques courts instants de recueillement, mon camarade a pu me donner la sainte communion, tandis que les sentinelles, en dehors des barbelés, se demandaient ce que nous pouvions bien faire »<sup>89</sup>. Ainsi, dans certains cas des prêtres ont réussi à amener avec eux de quoi célébrer, dans d'autres cas c'est le clergé allemand qui fait des dons aux prêtres captifs. Par exemple, Amand Boulé évoque l'autel de la chapelle du camp qui fut « prêté par Monsieur le Curé de Bad-Orb<sup>90</sup>. Ils parviennent à obtenir du matériel, au compte-goutte, c'est seulement mi-octobre 1941 qu'Henri Poncin dit avoir reçu de « Paris un autel portatif avec tout le nécessaire. Un missel complet, format d'un bréviaire, ce qui m'a manqué jusqu'ici pour suivre mes messes du dimanche. J'ai été vraiment mal approvisionné pendant longtemps en livres qui me sont nécessaires »<sup>91</sup>. Quand les prêtres prisonniers parviennent à trouver le matériel nécessaire, du vin, des hosties, ils célèbrent « une messe en catimini, là où ils se trouvent un peu de place, sur un autel de fortune, qui disparaît après chaque office »<sup>92</sup>.

Même en kommando, dans les détachements de travail, les offices sont clandestins. Seul le clergé allemand est officiellement autorisé à célébrer dans les camps : « Pour Pâques [1941], tous les prisonniers du secteur sont rassemblés à , deuxième ville de l'arrondissement, pour une messe dite par un prêtre allemand. Ne parlant pas le français, il ne peut nous confesser.

---

<sup>85</sup> *Ibid.*

<sup>86</sup> *Ibid.*, p. 169.

<sup>87</sup> Moreau, J.-B., *Attitudes, moral ... op. cit.*, p. 233.

<sup>88</sup> Poncin, H., *Carnets de captivité ... op. cit.*, 2011, p. 120.

<sup>89</sup> *Ibid.*

<sup>90</sup> Boulé, A., *De Dunkerque... op. cit.*, p. 93.

<sup>91</sup> Poncin, H., *Carnets de captivité... op. cit.*, p. 201.

<sup>92</sup> *Ibid.*

Absolution collective donc pour ceux qui, comme moi, veulent communiquer, à charge pour eux de se confesser à la première occasion »<sup>93</sup>, écrit le prisonnier Robert Vaysset détenu dans le Stalag IA, Stablack. Cette citation montre que les conditions pour assurer une vie religieuse de manière optimale ne sont pas toujours assurées par les autorités allemandes, notamment à cause de la barrière de la langue. Cela est plus simple lorsque le curé parle français : « Un curé allemand, parlant français, officie chaque dimanche, à 8 heures, pour une certaine partie du camp »<sup>94</sup> écrit Roland Marti délégué du CICR lors de sa visite du Stalag IV B, le 10 juin 1940.

Face à ces difficultés, certains prêtres ne restent pas passifs, ils utilisent leur position au sein de cette « zone grise » pour obtenir les autorisations nécessaires. Ils ne se résignent pas à laisser au clergé allemand la mainmise sur l'organisation des offices. Amand Boulé, à la fin de l'année 1940, raconte qu'un « délégué américain pour les jeunesses étudiantes des camps de prisonniers » a effectué une visite dans son camp :

Nous étions plus de cinquante prêtres internés à Wegscheide [Stalag IX B]. Jusque-là, nous n'avions que rarement la possibilité de célébrer la messe. Il n'y avait pas de lieu de culte et les Allemands ne s'étaient guère préoccupés de l'organisation du service religieux pour les hommes qu'ils détenaient. Nous fîmes part de nos doléances au délégué qui nous promit d'intervenir auprès de la kommandantur et de Monsieur le Curé de Bad-Orb (...). A partir de ce moment, satisfaction fut donnée, au moins partiellement, pour l'organisation du service religieux : les prisonniers eurent la faculté d'assister régulièrement à la messe chaque dimanche. Quant aux prêtres, en attendant qu'ils soient en possession du matériel liturgique nécessaire, ils organisèrent entre eux un tour de service pour permettre à chacun de célébrer périodiquement <sup>95</sup>.

Dans cette situation-là, Amand Boulé a eu recours à un individu extérieur et s'est appuyé sur la Convention pour consolider sa demande auprès des autorités allemandes ; lorsque ce cas de figure ne se présente pas, il est plus difficile d'obtenir gain de cause. Il faut parfois réitérer sa demande à plusieurs reprises, comme le décrit Jean Hélicon, prisonnier en Silésie, : « Il fallut beaucoup insister auprès de la *Kontrollstelle* pour obtenir l'autorisation de servir une messe certains dimanche dans la salle de distribution, au grand déplaisir du *Lagerführer* qui voulut y mettre fin. Je me suis plaint, au nom de mes camarades catholiques, auprès de tous les officiers

---

<sup>93</sup> AN, 72AJ 2435, Archives de France Souloumiac.

<sup>94</sup> Archives du Comité International de la Croix Rouge, Genève (ACICR), Rapports de camp (Stalag IV B), 10 juin 1940.

<sup>95</sup> Boulé, A., *De Dunkerque...*, op. cit., p. 82.



allemands du Stalag que j'ai pu »<sup>96</sup>. Au-delà même de la question de l'autorisation d'exercer, d'autres difficultés apparaissent, avec en premier lieu le manque de matériel. Ainsi, nombre de prêtres-prisonniers ne peuvent célébrer la messe pendant les premiers temps de la captivité faute d'objets liturgiques ou de vin<sup>97</sup>.

#### d) L'enjeu du rapatriement des aumôniers militaires

Une autre mesure entrave grandement la mise en place de l'activité religieuse, car conformément à la Convention sur l'amélioration du sort des blessés et malades dans les armées en campagne, les aumôniers militaires bénéficient du statut de personnel protégé et sont démobilisés le plus rapidement possible par l'autorité détentricice<sup>98</sup>. Leur assimilation au personnel protégé les dissocie des prisonniers de guerre<sup>99</sup> et c'est pour cette raison qu'ils sont rapatriés. Ainsi au début de 1941 les aumôniers militaires ont été renvoyés en France, au titre du service de santé auquel ils étaient rattachés<sup>100</sup>. Pour rappel, chaque armée compte dans ses rangs des membres du personnel religieux, ce sont les aumôniers militaires, alors que les prêtres-prisonniers n'ont pas ce statut puisqu'ils ont été mobilisés comme soldats<sup>101</sup>. L'Église catholique se retrouve alors face à un dilemme : il faut à la fois pallier le manque de prêtres dans les paroisses civiles tout en limitant l'insuffisance d'ecclésiastiques disponibles dans les camps<sup>102</sup>, surtout que les captifs sont petit à petit dispersés dans les 80 000 détachements de travail<sup>103</sup>. A terme, environ 95% des prisonniers de guerre se trouvent ainsi en kommandos et sont dispersés sur un territoire très vaste<sup>104</sup>. Le père le Droumaguet, aumônier militaire rapatrié en 1940, fait part de ses inquiétudes :

En captivité, au fort de Pont Saint Vincent près Nancy depuis le 23 juin 1940, avec deux autres aumôniers catholiques et un pasteur protestant, nous avons été relâchés, parce qu'aumôniers titulaires, après un mois de captivité. (...) Or nous assurions, soit dans les camps d'officiers où nous avons été internés, soit au « camp de troupe » voisin, quand nous

---

<sup>96</sup> Hé lion, J., *Ils ne m'auront pas ...*, op. cit., p. 255.

<sup>97</sup> Boniface, X., *L'aumônerie militaire française ...*, op. cit., p. 294.

<sup>98</sup> Debons, D., *L'assistance spirituelle...*, op. cit., p. 174.

<sup>99</sup> *Ibid.*

<sup>100</sup> Poulat, Émile, *Naissance des prêtres-ouvriers*, Paris, Casterman, 1965, p. 211.

<sup>101</sup> Debons, D., *L'assistance spirituelle...*, op. cit., p. 172.

<sup>102</sup> *Ibid.*, p. 174.

<sup>103</sup> Boniface, X., *L'aumônerie militaire...*, op. cit., p.297.

<sup>104</sup> Debons, D., *L'assistance spirituelle...*, op. cit., p. 176.

avons pu y pénétrer, avec l'aide des prêtres soldats prisonniers, un service religieux régulier : (messes, sacrements, conférences religieuses, etc.). Prévenus de notre départ du camp à la dernière heure, nous n'avons rien pu organiser de stable pour que ce service religieux continue à être assuré : certains camps, privés subitement de leurs aumôniers, n'ont pas non plus de prêtres soldats. (...) La question, telle quelle, paraît, pour les prisonniers, de première importance. L'expérience de ce mois de captivité a prouvé que la régularité du service religieux au camp, la présence permanente d'un prêtre en soutane ayant officiellement une mission exclusivement spirituelle, a beaucoup favorisé une hausse du niveau moral, aidé à l'apaisement des prisonniers, et contribué au redressement. L'effort religieux sera d'autant plus nécessaire, que la captivité se prolongera davantage, avec ce que ce mot de captivité comporte de souffrances, privations et inquiétudes multiples <sup>105</sup>.

Ainsi, les circonstances du début de la captivité ne rendent pas facile l'exercice du culte<sup>106</sup>. Les prêtres ne disposent ni de locaux ni d'autels, ni d'objets liturgiques nécessaires à la célébration de la messe. Peu à peu, à force de négociations, les aumôniers du camp reconnus par les autorités allemands obtiennent la possibilité d'assurer régulièrement les offices et des locaux furent affectés à l'exercice du culte<sup>107</sup>. La « normalisation » de la vie religieuse dans les camps de prisonniers de guerre français fut facilitée par la création de l'aumônerie générale des prisonniers de guerre, en septembre 1940<sup>108</sup>. A partir de décembre de la même année, elle envoya dans les camps des « valises-chapelles », valises contenant tout ce qui est nécessaire à la célébration de la messe, ce qui facilita énormément l'organisation des offices (figure 12). Sur la photo ci-dessous, il s'agit de la valise typique de celles qui sont envoyés dans les camps, elle comprend notamment un crucifix, une bouteille de vin avec l'inscription « *messwein* » et un livre des évangiles.

---

<sup>105</sup> AN, F9 2881, Personnel sanitaire et de l'Aumônerie (avril-décembre 1940)

<sup>106</sup> Durand, Y., *La Vie quotidienne ...*, op. cit., p. 173.

<sup>107</sup> *Ibid.*

<sup>108</sup> *Ibid.*

**Figure 13 – Préparation d’une valise-chapelle avant envoi, Paris, n.d.**



Source : AN F9 2921 : Aumônerie des PG, n.d.

Sur chaque valise-chapelle est dessinée une croix rouge sur fond blanc et inscrit « Objets liturgiques pour la grand-messe à l’intention de l’aumônerie militaire »<sup>109</sup>. Les envois de valises-chapelles se font surtout durant les deux premières années de la guerre, lorsqu’il faut pourvoir tous les prêtres captifs. En revanche, les expéditions de colis liturgiques qui contiennent uniquement du vin et des hosties sont plus régulières.<sup>110</sup> En décembre 1941, la 1 675<sup>e</sup> valise-chapelle et le 25 000<sup>e</sup> colis liturgique partent de l’adresse de l’aumônerie générale des prisonniers de guerre français (figure 13)<sup>111</sup>.

<sup>109</sup> Debons, D., *L’assistance spirituelle...*, *op. cit.*, p. 322.

<sup>110</sup> Boniface, X., *L’aumônerie ...*, *op. cit.*, p. 294.

<sup>111</sup> Debons, D., *L’assistance spirituelle...*, *op. cit.*, p. 322.

Figure 14 - Bureau de l'aumônerie des prisonniers de guerre rue Leneveux, Paris, n.d.



Source : Henning, Christophe, *Vous, c'est la charité ! Biographie de Mgr Jean Rodhain*, Paris, le Sarment, 2002, p. 84

Dans les locaux de l'aumônier rue Leneveux, à Paris, les jeunes filles jocistes s'affairent pour préparer les valises-chapelles et colis liturgiques qui seront envoyés dans les camps<sup>112</sup>. L'abbé Jean Rodhain les connaît bien parce qu'il a été nommé en 1939, aumônier fédéral de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne Féminine (JOCF). La Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC), créée en France dans les années 1930, est l'une des branches les

---

<sup>112</sup> Jean Rodhain et l'Aumônerie générale des Prisonniers de guerre, *Église catholique en France*, [En ligne], <https://Église.catholique.fr/actualites/anniversaire-fin-seconde-guerre-mondiale/493443-jean-rodhain-laumonerie-generale-prisonniers-de-guerre/> mis en ligne le 4 juin 2020, consulté le 4 juin 2021.

plus dynamiques de l'Action catholique<sup>113</sup>. Ces jeunes femmes préparent et expédient les très nombreux colis qui sont envoyés dans les camps.

2. A partir de l'ordonnance du 12 mai 1941 : la progressive institutionnalisation de la pratique religieuse dans les camps

« Pendant huit mois, il me fut impossible de célébrer la messe, impossible de me confesser, impossible de communier »<sup>114</sup>. Cette situation, que décrit l'abbé Méleider, est un cas extrême. En effet, les situations sont très diverses dans les camps et plus encore dans les kommandos en matière de vie religieuse, même si la mise en place de l'activité religieuse s'avère plutôt complexe de manière générale. L'ordonnance du 12 mai 1941 va considérablement changer la donne et permettre une meilleure implantation de la pratique religieuse. Cette ordonnance promulguée par *Oberkommando der Wehrmacht* (OKW) (commandement en chef des forces armées) enlève des mains du clergé allemand l'organisation du service religieux pour la confier intégralement aux « ecclésiastiques de la puissance ennemie en captivité »<sup>115</sup>, qu'ils soient aumôniers militaires – qui n'ont pas fait usage de leur droit à être libérés – ou prêtres pris les armes à la main<sup>116</sup>. Cette ordonnance représente une avancée considérable et permet une meilleure répartition des aumôniers dans les camps. Toutefois, il reste de nombreux obstacles à une activité religieuse optimale : l'obligation de travail, la restriction des déplacements, la limitation d'accès aux espaces religieux et enfin la liberté d'expression pendant les offices.

a) « Le prêtre [travaille] toute la journée comme les autres »<sup>117</sup>

Pour Noël 1942, le prêtre Henri Poncin se rend dans un kommando pour célébrer la messe. Il écrit : « Chaque fois je dois détruire la légende qui veut que le prêtre ne travaille pas. Mes 30 mois de kommando témoignent du contraire. Mes galons de sous-officier ne m'ont pas

---

<sup>113</sup> Lagrou, Pieter, *Mémoires patriotiques et occupation nazie : résistants, requis et déportés en Europe occidentale, 1945-1965*, Paris, le Grand livre du mois, 2003, p. 141.

<sup>114</sup> Le Méleider, Francis., *Cinq ans chez les nazis : souvenirs et croquis d'un prisonnier*, S.l., 1947.

<sup>115</sup> Klein, C., *Le Diocèse...*, op. cit., p. 67.

<sup>116</sup> *Ibid.*

<sup>117</sup> Hélicon, J., *Ils ne m'auront pas...*, op. cit., p. 255.

non plus préservé du limogeage général des camps »<sup>118</sup>. Cette citation résume parfaitement la situation à laquelle sont confrontés nombre de prêtres-prisonniers. Pour rappel, les prêtres-prisonniers, sont des prêtres mobilisés comme combattants, qui n'ont donc pas le statut d'aumônier militaire, et qui sont soumis aux mêmes obligations que tout prisonniers français. Comme le décrit bien Jean Hélicon, « le prêtre travaillait toute la journée comme les autres. (...) Celui-ci, comme bien d'autres, avait servi comme simple soldat »<sup>119</sup>. En effet si, grâce à l'ordonnance du 12 mai 1941, les prêtres-prisonniers sont répartis dans les kommandos pour assurer l'organisation du culte à leurs camarades, ils ne sont pas relevés de leur statut de prisonnier de guerre. Ils sont donc très souvent soumis au même travail manuel que les autres prisonniers et doivent organiser leur ministère en parallèle<sup>120</sup>. « Quelques-uns furent de force, englobés dans un groupe de travailleurs et envoyés dans une usine », écrit un prêtre anonyme dans une lettre adressée à l'abbé Rohdain<sup>121</sup>.

Souvent astreints à travailler cela empêche sur le temps qu'ils devraient ou souhaiteraient consacrer à leur ministère. « Certains [des] aumôniers sont astreints aux mêmes travaux que leurs camarades et l'exercice de leur ministère en fin de semaine représente souvent un effort supplémentaire trop pénible »<sup>122</sup>, trouve-t-on dans un rapport rédigé après une visite du Stalag IB, Hohenstein. Ici, le terme aumônier ne renvoie pas à la catégorie d'aumônier militaire, mais plutôt à la fonction de ceux qui sont du service religieux dans les camps. « La "Kommandantur" verra dès lors à libérer ces aumôniers d'une partie de leur travail »<sup>123</sup> souligne le délégué qui a signé ce rapport. Ainsi, dans certains camps, des aumôniers obtiennent des autorités allemandes un allègement ou une exemption de travail manuel<sup>124</sup>, mais le plus souvent les prêtres dans les camps travaillent toute la journée comme les autres, seul le fait d'être nommé aumônier « en chef » du Stalag permet presque automatiquement d'être exempté de tout travail, c'est le cas pour Henri Costenoble, qui fut nommé aumônier du Stalag IB, le 13 octobre 1941<sup>125</sup>.

Par ailleurs, de nombreux prêtres-prisonniers ont le statut de sous-officier, comme Amand Boulé ou Henri Poncin par exemple. Théoriquement, ce statut leur permet d'être

---

<sup>118</sup> Poncin, H., *Carnets de captivité...*, *op. cit.*, p. 268.

<sup>119</sup> Hélicon, J., *Ils ne m'auront pas...*, *op. cit.*, p. 255.

<sup>120</sup> Debons, D., *L'assistance spirituelle...*, *op. cit.*, p. 77.

<sup>121</sup> CNAEF, 6CO 266, Situation moral, culturelle et religieuse dans les camps : copies de lettres sur la situation dans les hôpitaux, Saulnes, 9 septembre 1942.

<sup>122</sup> AN, F9 2709, Rapports délégués Stalag IB, 9 mars 1943.

<sup>123</sup> archives.cit

<sup>124</sup> Debons, D., *L'assistance spirituelle...*, *op. cit.*, p. 204.

<sup>125</sup> Costenoble, H., *Mon journal de guerre...*, *op. cit.*, p. 51.

exempté de travail dans les camps<sup>126</sup> et ne peuvent donc être mis au travail que s'ils le souhaitent ou seulement pour effectuer des activités de surveillance. Cependant, à cause du manque de main-d'œuvre, l'Allemagne nazi exerce de très fortes pressions sur les sous-officiers captifs afin qu'ils acceptent de travailler<sup>127</sup>, à partir de l'ordonnance du 12 mai 1941<sup>128</sup>. Ainsi des commandants de camp contraignent-ils les prêtres sous-officiers à aller travailler dans les kommandos alors qu'ils en sont théoriquement exemptés<sup>129</sup>. Amand Boulé raconte qu'une fois là-bas, « ils durent choisir entre le travail ou la privation de nourriture »<sup>130</sup>.

Après l'évasion du général Giraud en avril 1942, les mesures s'aggravent et les récalcitrants se voient menacer de transfert en camp disciplinaire, comme en témoigne le prêtre Yves Salaun dans une lettre adressée en juillet 1942 à l'abbé Rodhain : « Monsieur l'Aumônier, (...) désormais les prêtres sous-officiers, aumônier des Kommandos ont reçu l'ordre de choisir entre le travail ou un camp spécial en Pologne – Très peu de temps par conséquent à consacrer au service religieux. J'ai opté pour le travail cependant pour ne pas priver mes camarades de messe »<sup>131</sup>. Outre le manque de main d'œuvre, cette obligation de travail peut montrer, selon Delphine Debons, une « intention d'épuiser physiquement l'aumônier afin de paralyser son esprit et de l'empêcher de diffuser la "bonne parole" religieuse ou politique »<sup>132</sup>. Elle donne l'exemple d'un aumônier de kommando du Stalag III C qui se plaint d'avoir des difficultés à exercer une activité intellectuelle après dix heures de travail<sup>133</sup>. Face à cette situation, les prêtres se sentent démunis, la pression qui s'exerce sur eux est très importante.

Quand la négociation n'est pas possible, il faut agir différemment pour se faire entendre. C'est le choix que retient Henri Poncin, qui est obligé de travailler alors qu'il est sous-officier. Il choisit de faire grève, en avril 1941, au moment où il est ouvrier agricole dans un Kommando : « Ma résolution se fortifie de plus en plus et le lundi, je me décide à user de la méthode nouvelle : nouvelle lettre à l'officier de contrôle et annonce de la cessation de travail »<sup>134</sup>. Dans cette lettre, il insiste sur sa qualité de sous-officier et de prêtre. Mais sa requête n'est pas entendue et il doit alors faire face à un nouveau refus.

---

<sup>126</sup> « La convention de Genève en son article 27, qui règlement l'emploi des prisonniers de guerre ne pourront être astreint qu'à des travaux de surveillance, à moins qu'ils ne fassent la demande expresse d'une occupation rémunératrice », Durand, Y., *La Vie quotidienne...*, *op. cit.*, p. 101.

<sup>127</sup> Cochet, F., *Soldats sans armes...*, *op. cit.*, p. 105.

<sup>128</sup> Boniface, X., *L'aumônerie ...*, *op. cit.*, p. 298.

<sup>129</sup> *Ibid.*, p. 299.

<sup>130</sup> *Ibid.*

<sup>131</sup> CNAEF, 6C0 272, Situation dans les camps, lettres d'aumôniers (1942), 12 juillet 1942.

<sup>132</sup> Debons, D., « Tout est... art. cit., p. 77.

<sup>133</sup> *Ibid.*

<sup>134</sup> Poncin, H., *Carnets de captivité...*, *op. cit.*, p. 188.

Ainsi pour les prêtres-prisonniers, qu'ils soient sous-officiers ou non, qu'ils obtiennent le statut d'aumônier ou non, leur volonté d'exercer leur sacerdoce est souvent entravée par des dispositions réglementaires ou par la mauvaise volonté des autorités du camp.

b) Premier obstacle : le droit de visite dans les kommandos et la liberté de circulation

Si certains prêtres assurent l'aumônerie des stalags, des camps principaux, les autres ont pour rôle de subvenir aux besoins religieux des prisonniers répartis dans les kommandos. Très peu nombreux, environ un pour mille hommes<sup>135</sup>, ils ne parviennent pas à atteindre tous les kommandos. Ils doivent également surmonter la mauvaise volonté des autorités du camp qui, prenant prétexte de l'éloignement du détachement de travail ou du petit nombre de pratiquants, limitent leurs déplacements<sup>136</sup>. Une fois arrivés dans un kommando, lorsqu'ils sont parvenus à obtenir une autorisation de déplacement, les aumôniers sont parfois déçus lorsqu'ils comprennent que leur visite n'a pas été annoncée. C'est le cas d'Henri Poncin qui se rend au kommando d'Herlasgrün à la fin de l'année 1943 : « le K.O. (officier de contrôle) n'avait pas averti de mon arrivée et j'arrive dans une salle malpropre au milieu de camarades qui ne m'attendaient pas »<sup>137</sup>. Cette situation se reproduit pour le lundi de Pentecôte de l'année 1944. Il écrit : « Hier, je suis allé à Lengefeld, le quatrième centre de rassemblement de kommandos. Je n'ai jamais eu cette chance dans ce secteur. Plusieurs fois la visite à Lengefeld a été retardée ; cette fois c'est le bouquet, elle a été escamotée. Les invitations n'avaient pas été faites ; j'arrive, une demi-douzaine de camarade se trouvent au kommando. Les autres pas encore de retour ou au football. Quant aux kommandos voisins, n'en parlons pas ! Cette nouvelle carence est bien désagréable »<sup>138</sup>.

Comme les aumôniers ne peuvent visiter que les kommandos où ils ont été requis et que « 90% des camarades ignorent qu'ils doivent demander l'aumônier pour le voir, ou même tout simplement qu'il en existe un à leur disposition, ils attendent toujours »<sup>139</sup>. Doit-on toutefois voir dans cette situation seulement une nouvelle preuve de « l'obstruction allemande »<sup>140</sup> ? Les prisonniers ont tout de même une part de responsabilité dans cette situation. Plongés dans une

---

<sup>135</sup> Gascar, P., *Histoire de la captivité...*, *op. cit.*, p. 20.

<sup>136</sup> Klein, C., *Le Diocèse...*, *op. cit.*, p. 55.

<sup>137</sup> Poncin, H., *Carnets de captivité...*, *op. cit.*, p. 323.

<sup>138</sup> *Ibid.*, p. 329.

<sup>139</sup> CNAEF, 6CO 266, Situation moral, culturelle et religieuse dans les camps : copies de lettres sur la situation dans les hôpitaux, Saulnes, 9 septembre 1942.

<sup>140</sup> archives. cit.



sorte de « semi-léthargie spirituelle »<sup>141</sup>, ils restent indifférents à la possibilité qu'un aumônier vienne leur rendre visite et n'insistent pas pour obtenir l'organisation d'une messe<sup>142</sup>.

Les aumôniers sont, souvent privés de moyens de transport<sup>143</sup> pour se rendre dans les kommandos. Les autorités allemandes ont peur des évasions et des contacts avec la population civile<sup>144</sup>. Dans cette lettre adressée à l'abbé Rodhain, un prêtre anonyme écrit que « chaque aumônier a en moyenne 25 Kommandos et plus à visiter. L'un deux, résidant à Gotha, en a 87 pour sa part. la grande majorité ne dispose d'aucun moyen de locomotion. Les trains, les vicinaux, les autobus leur sont interdit »<sup>145</sup>. En effet l'utilisation libre de moyens de locomotion, qu'ils soient publics ou privés, est rarement autorisée par les commandants du camp<sup>146</sup>. Toutefois, on note une augmentation de l'utilisation de bicyclettes avec les années<sup>147</sup>. Mais dans la plupart des cas, l'aumônier itinérant doit se déplacer à pied, pouvant parcourir jusqu'à 35 km par jour<sup>148</sup>. Dans un témoignage sur la vie religieuse en captivité, on peut lire :

Après multiples interventions de l'Aumônerie, de l'ambassade SCAPINI après une inlassable et patiente action de persuasion des Aumôniers de camps, les commandants de WEHRKREIS et de STALAGS les plus réticents finiront par admettre le principe des aumôniers itinérants ; Dans la pratique, tout dépend des conditions locales, de la bonne volonté des commandants de districts (Kontrolle ou Kompanie) des chefs de Kommandos et des POSTEN. (...) Là, les prêtres devront être accompagnés d'un « posten » ; ailleurs, munis d'un « ausweiss » ils circuleront librement de Kommandos en Kommandos. (...) Là, il y a 7 prêtres au camp et 41 en Kommandos (avec en sus 16 transformés) et tous les aumôniers ont leur « laissez passer » qui leur permet d'atteindre la totalité des Kommandos. Ailleurs, pour 24 000 hommes en 1 000 Kommandos dont les deux tiers agricoles, il y a 45 prêtres dont 1 au Stalag, 1 au Lazarett, le reste en Kommando. On atteint à peu près la moitié des Kommandos <sup>149</sup>.

---

<sup>141</sup> Durand, Y., *La Vie quotidienne...*, *op. cit.*, p. 177.

<sup>142</sup> Klein, C., *Le Diocèse...*, *op. cit.*, p. 55.

<sup>143</sup> *Ibid.*

<sup>144</sup> *Ibid.*

<sup>145</sup> CNAEF, 6CO 266, Situation moral, culturelle et religieuse dans les camps : copies de lettres sur la situation dans les hôpitaux, Saulnes, le 9 septembre 42.

<sup>146</sup> Debons, D., *L'assistance spirituelle...*, *op. cit.*, p. 201.

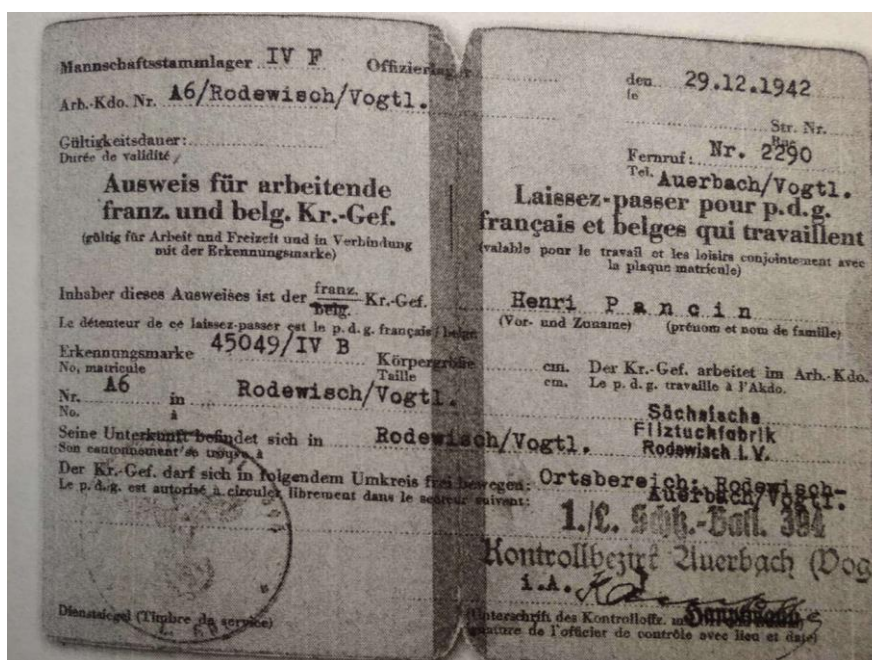
<sup>147</sup> *Ibid.*

<sup>148</sup> *Ibid.*

<sup>149</sup> CNAEF, 6CO 269, Témoignage sur la vie religieuse en captivité, non daté.

Dans la majorité des cas, les déplacements des aumôniers ne peuvent se faire qu'en compagnie d'une sentinelle, et si la distribution de laissez-passer aux aumôniers de camp augmente jusqu'en 1944, elle est plus rarement étendue aux aumôniers de kommandos<sup>150</sup>. De manière générale, on peut dire que cette pratique reste minoritaire, peu d'aumôniers en obtiennent le privilège<sup>151</sup>. Par exemple, Henri Poncin est très souvent accompagné d'un *posten*, qu'il appelle « son ange gardien »<sup>152</sup>. Pour Noël 1943, il écrit qu'il dut partir à la gare à « 6 heures, avec Anton Comelissen, le gardien (...), pour se rendre au kommando d'Auerbach »<sup>153</sup>. Il peut obtenir ponctuellement, notamment en décembre 1942 après sa rencontre avec l'adjudant allemand du stalag<sup>154</sup>, un laissez-passer (figure 14).

Figure 15 - *Ausweiss* d'Henri Poncin, n.d.



Source : Poncin, H., *Carnets de captivité : 1940-1945*, Chambéry, H. Poncin, 2011, p. 106.

Quant à l'abbé Costenoble, il parvient à obtenir, à partir de 1943, un *Ausweis* pour circuler seul. Il écrit : « En 1941/42, un voyage en chemin de fer ne pouvait se faire sans l'accompagnement d'une sentinelle. En 1943/44, le nombre des Feldgrau disponibles allant en diminuant, j'obtins de voyager seul, muni d'un ausweiss et d'un bon de transport que j'allais

<sup>150</sup> Debons, D., *L'assistance spirituelle...*, op. cit., p. 202.

<sup>151</sup> *Ibid.*

<sup>152</sup> Poncin, H., *Carnets de captivité...*, op. cit., p. 330.

<sup>153</sup> *Ibid.*, p. 321.

<sup>154</sup> *Ibid.*, p. 248.

retirer à la Kommandantur. En quatre ans, j'ai pu visiter toutes les Kompanies plusieurs fois et même d'autres centres où le nombre de prisonniers était important. Je partais le samedi matin ne rentrant que le lundi ou le mardi »<sup>155</sup>. Enfin, Amand Boulé, obtient à partir de mai 1943 un laissez-passer, qui l'autorise à se déplacer « sans être accompagné d'un gardien pour visiter les groupes voisins »<sup>156</sup>. Il note : « Il était valable seulement pour les dimanches et jours de fête »<sup>157</sup>. Ainsi, encore une fois, les situations sont très variées, entre ceux qui bénéficient de toutes les facilités pour rendre visite aux détachements de travail<sup>158</sup> et ceux qui sont particulièrement limités et surveillés dans leurs déplacements. Toutefois, à partir 1943, la Wehrmacht, réduit le nombre de gardiens, pour alimenter les besoins en soldats notamment sur le front russe<sup>159</sup>, ce qui oblige les autorités allemandes à octroyer de plus en plus de laissez-passer aux aumôniers.

c) Une pierre d'achoppement entre aumônier et autorités du camp : l'accès aux espaces religieux

L'accès aux espaces religieux est aussi réglementé et surveillé. En règle générale, le culte doit être organisé au camp. Assister à un office dans une église allemande à proximité du camp est parfois possible à condition qu'il soit organisé uniquement pour les prisonniers de guerre et à des horaires différents du culte organisé pour la population civile, pour éviter tout contact<sup>160</sup>. C'est ce que décrit Henri Costenoble, aumônier du Stalag IB : « En 1942, 1943, 1944, l'église d'Hohenstein fut mise à notre disposition pour l'accomplissement du devoir pascal. (...) C'était le lundi de Pâques, jour férié en Allemagne. Mais il fallait que notre office se terminât à temps pour libérer l'église avant l'office paroissial pour éviter le mélange des prisonniers avec la population. Une année, notre office se prolongea au-delà de l'heure prévue. L'Abwehr en fut informée et menaçait de prendre des sanctions »<sup>161</sup>.

d) La liberté d'expression des prêtres-prisonniers : une liberté encadrée

---

<sup>155</sup> Costenoble, H., *Mon journal de guerre...*, *op.cit.*, p. 67.

<sup>156</sup> Boulé, A., *De Dunkerque...*, *op.cit.*, p. 131.

<sup>157</sup> *Ibid.*

<sup>158</sup> AN, F9 2709, Rapports délégués Stalag IB, 9 mars 1943.

<sup>159</sup> Durand, Y., *La Vie quotidienne ...*, *op.cit.*, p. 230.

<sup>160</sup> Debons, D., « Tout est possible à celui qui croit... », *op. cit.*, p. 74.

<sup>161</sup> Costenoble, H., *Mon journal de guerre...*, *op. cit.*, p. 75.

Pendant les offices, la parole est contrôlée. Ainsi, aucune homélie ne peut être prononcée sans que son contenu n'ait été auparavant contrôlé par la censure du camp. Parfois, un interprète assiste aux offices<sup>162</sup>. S'il constate un propos tendancieux ou antinazi, il signalera cela à l'*Abwehr* du camp<sup>163</sup>. Encore une fois on peut noter des différences notables entre les camps, suivant que les autorités allemandes sont plus ou moins libérales ou hostiles. Jean Bernard Moreau explique que, dans certains camps, il est interdit aux prisonniers d'entonner « Minuit, chrétiens » lors de la messe de la Nativité, parce que le compositeur de ce chant, Adolphe Adam, est juif<sup>164</sup>. Il évoque également le sort du Père Congar qui était détenu à l'Oflag IV D et fut catalogué comme « ennemi de l'Allemagne », avant d'être envoyé dans un camp de représailles, le camp de Lübeck (X C)<sup>165</sup>. Marcel Gaucher, un camarade de captivité, raconte cette journée décisive :

C'était par un beau dimanche ensoleillé. Il avait été décidé de célébrer la messe en plein air pour permettre au plus grand nombre de camarades d'y assister. (...) Dès ses premières paroles nous avons compris qu'il ne serait pas tendre pour le Grand Reich et, en fait, il ne mâcha pas ses mots pour dire ce qu'il pensait. Certes, ses propos n'avaient, dans la forme, rien d'injurieux, mais il amenait volontairement son commentaire de l'évangile vers la situation du moment avec des allusions à peine voilées à la politique nazie. L'interprète de service du saisir toutes les nuances de ce sermon car notre cher Père Congar fut, peu après, envoyé dans un camp de représailles<sup>166</sup>.

Il existe des moyens de contourner les restrictions. Les prêtres peuvent d'ailleurs être très inventifs. Par exemple, Amand Boulé raconte que « la Kommandantur autorisait les offices à la chapelle mais [que] toute allocution était interdite. C'est pourquoi, en cas d'irruption d'un Allemand dans la chapelle, il était convenu qu'on commençait immédiatement la récitation du chapelet »<sup>167</sup>. Quant à Henri Costenoble, il évoque son ami, l'abbé Maupamé (figure 16) qui, pour reprendre ses mots « [fait] libre cours à sa verve » lorsqu'il célèbre une messe dans une église allemande. Mais cela ne sera pas sans conséquence, il raconte : « Au fond de l'église : un légionnaire au képi blanc était chargé de signaler la présence ou l'absence d'un observateur

---

<sup>162</sup> Moreau, J.-B., *Attitudes, moral...*, *op. cit.*, p. 95.

<sup>163</sup> *Ibid.*

<sup>164</sup> Moreau, J.-B., *Attitudes, moral...*, *op. cit.*, p. 232.

<sup>165</sup> *Ibid.*

<sup>166</sup> *Ibid.*

<sup>167</sup> Boulé, A., *De Dunkerque...*, *op. cit.*, p. 91.

allemand par la position de son képi. Ces précautions n'empêchèrent pas les services allemands de demander son rappel au camp. Il y resta désormais sans affectation précise »<sup>168</sup>.

**Figure 16 - Henri Costenoble (à droite) et l'abbé Maupaumé (à gauche) en route vers un Kommando près du Stalag IB, n.d.**



Source : Costenoble, H., *Mon journal de guerre et de captivité : 1939-1945*, S.l., H. Costenoble, 1981, p. 75.

Plus étonnant encore, les autorités du camp sont parfois arrangeantes, voire permissives. Il faut rappeler qu'Henri Costenoble, qui fut nommé aumônier du Stalag IB en octobre 1941, entretient des « rapports faciles et mêmes cordiaux »<sup>169</sup> avec le Sonderführer Hypgens, qui est chargé des questions religieuses au sein du camp. Le Sonderführer Hypgens est un catholique, parlant couramment le français. Dès leur rencontre, au moment du recensement, ils ont noué une véritable relation de confiance. Ainsi lorsque Henri Costenoble demande en octobre 1941 au Sonderführer Hypgens pourquoi le chef de l'*Abwehr* vient assister à la messe qu'il célèbre au lieu de fréquenter une paroisse allemande, il lui répond : « il aime écouter votre langue »,

---

<sup>168</sup> Costenoble, H., *Mon journal de guerre...*, op. cit., p. 61.

<sup>169</sup> *Ibid*, p. 51.

mais il rajoute : « Vous remarquerez qu'il s'éloigne de la chapelle dès que vous avez dit « *Ita missa est* ». Si vous désirez dire quelque chose à vos camarades, vous en avez tout le loisir... »<sup>170</sup>. Très étonnamment, le Sonderführer Hypgens incite Henri Costenoble à parler librement.

Lorsque Henri Poncin se rend le 26 décembre 1943 dans un détachement de travail associé à une usine de tissu, on lui signale que l'aumônier a interdiction de « parler à l'oreille de ses camarades »<sup>171</sup>. Ainsi, parmi les autres interdictions, il y a celle qui concerne les confessions auriculaires. Les prêtres pratiquent alors l'absolution générale ou simulent une conversation pour administrer le sacrement au fidèle<sup>172</sup>, comme en témoigne l'abbé Meleder, envoyé dans un kommando proche de Francfort : « Chaque dimanche, je partais avec les paquets de linge sale, et, pendant que deux prisonniers échangeaient les chemises et parlaient un peu avec les non pratiquants, je réussissais à confesser et à donner la communion à quelques-uns »<sup>173</sup>. Enfin, la littérature religieuse (Bibles, testaments, livres de prières...) n'est diffusée dans les camps qu'après autorisation et censure de l'OKW<sup>174</sup>. Parfois des « prédications-modèles » sont distribuées par l'O.K.W.<sup>175</sup>. Georges Mongrédien, détenu à l'Oflag XI A, écrit que « la censure a remis à l'abbé Reynaud son bréviaire avec cette annotation manuscrite « *omnia vestra culpa, id est bellum quod ipsi ad nos portavistis. Dens apud nos* » [Tout est de votre faute, puisque vous-même avez porté la guerre contre nous. Le diable est dans cet écrit]. Il ajoute : « Où la propagande va-t-elle se nicher ? »<sup>176</sup>. Ce dernier exemple montre bien que tous les aspects de la vie religieuse sont surveillés par les autorités du camp.

Malgré la légalité de l'activité religieuse dans les camps et la mise en place d'un « ministère sans restriction »<sup>177</sup> à partir de l'ordonnance du 12 mai 1941, j'ai montré que « l'obstruction allemande »<sup>178</sup> dans la vie religieuse est réelle et prend diverses formes en matière de liberté d'expression, de circulation, etc. Il y a bien sûr d'autres « brimades de tout genre, à tout occasion »<sup>179</sup>, comme l'appel à l'heure de la messe du dimanche, distribution des colis pendant la messe et dans le même local...<sup>180</sup>. Mais certains prêtres ne se laissent pas abattre

---

<sup>170</sup> *Ibid.*, p. 56.

<sup>171</sup> Poncin, H., *Carnets de captivité...*, *op. cit.*, p. 323.

<sup>172</sup> Boniface, X., *L'aumônerie...*, *op. cit.*, p. 301.

<sup>173</sup> Le Méléder, F., *Cinq ans...*, *op. cit.*, p. 6.

<sup>174</sup> Klein, C., *Le Diocèse...*, *op. cit.*, p. 68.

<sup>175</sup> Debons, D., *L'assistance spirituelle...*, *op. cit.*, p. 95.

<sup>176</sup> Grand Equipement Documentaire (GED, Aubervilliers, IHTP, ARC 132-3, Georges Mongrédien, cahiers de captivité.

<sup>177</sup> Debons, D., *L'assistance spirituelle...*, *op. cit.*, p. 295.

<sup>178</sup> CNAEF, 6CO 266, Situation moral, culturelle et religieuse dans les camps : copies de lettres sur la situation dans les hôpitaux, Saulnes, le 9 septembre 42.

<sup>179</sup> *Ibid.*

<sup>180</sup> *Ibid.*

et trouvent de nombreux moyens ingénieux pour contourner les restrictions. D'autres choisissent plutôt la voie de la négociation, et utilisent cette zone grise évoquée précédemment. « Il faut à chaque instant reconquérir telle ou telle parcelle de nos droits [...]. En un mot il exista une lutte sourde et continuelle entre les gardiens et les prisonniers sur le plan religieux », rappelle Pierre Flament qui connut la captivité dans un Oflag<sup>181</sup>.

### C. *Amand Boulé, un prêtre breton dans la contestation*

Le prêtre Amand Boulé a un profil particulier, il quitte le cadre de la négociation pour entrer dans celui de la contestation. Il a une attitude bien différente de celles d'Henri Poncin et d'Henri Costenoble qui semblent bien plus dociles, conciliants que lui. Il adopte ainsi un comportement différent vis-à-vis des autorités allemandes.

#### 1. Les prisonniers bretons

Amand Boulé correspond au profil de l'« agitateur potentiel »<sup>182</sup> dont les autorités allemandes se méfient, cherchent à canaliser. Amand Boulé est breton. Même si cela peut sembler anecdotique, cet aspect mérite une attention particulière car cet élément place l'abbé Boulé dans une position particulière par rapport aux deux autres prêtres étudiés, qui ne viennent pas de régions dites « séparatistes »<sup>183</sup>, l'un est bourguignon (Henri Poncin), l'autre vient du Nord (Henri Costenoble). Amand Boulé est détenu dans le Stalag IX B. En mai 1941, il y a 16 000 français détenus au camp et la très grande majorité – environ 15 000 hommes – est bretonne<sup>184</sup>. Comme d'autres prisonniers originaires de régions « séparatistes »<sup>185</sup> comme les Corses par exemple – mais c'est aussi le cas pour les prisonniers originaires des possessions d'Outre-Mer –, les Bretons ont été regroupés dans un même camp. Le « III<sup>e</sup> Reich » utilise les regroupements de certaines catégories de prisonniers de guerre à des fins politiques avec pour objectif de désolidariser ces prisonniers de leur nation<sup>186</sup>. Ce n'est pas le seul prisonnier de guerre à faire état de ces mesures. Henri Costenoble écrit, au moment de son installation au Stalag IB : « Il est question aussi de mettre à part Bretons et Flamands la

---

<sup>181</sup> Flament, P., « La vie religieuse d'un Oflag », *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, 1957, vol. 7, n° 25, p. 59.

<sup>182</sup> Debons, D., « Tout est possible à celui qui croit... », *op. cit.*, p.72.

<sup>183</sup> Debons, D., *L'assistance spirituelle...*, *op. cit.*, p. 235.

<sup>184</sup> AN, F9 2716, Stalag IX A Stalag IXB, 17 octobre 1942.

<sup>185</sup> Debons, D., *L'assistance spirituelle...*, *op. cit.*, p. 235.

<sup>186</sup> *Ibid.*

politique du Reich n'ignore pas que, dans leur province, existent des mouvements autonomistes »<sup>187</sup>. Le religieux a conscience du traitement différencié des bretons au sein du groupe des captifs, il écrit au moment de la publication de son livre qu'« à peine arrivés en Allemagne, les prisonniers étaient soumis à une propagande intense, tant sur le plan de l'autonomie de la Bretagne que sur le plan de la collaboration. »<sup>188</sup>. Pour gagner la confiance des prisonniers bretons et pour qu'ainsi la propagande soit plus efficace, les autorités allemandes leurs offrent des « traitements de faveur »<sup>189</sup>. D'ailleurs Amand Boulé reprend également cette expression de « traitement de faveur » lorsqu'il évoque la journée du dimanche 30 juin 1940 au cours de laquelle les prisonniers bretons, « et eux seuls »<sup>190</sup>, eurent la possibilité d'assister à la messe. En même temps la religiosité des bretons est connue et les autorités allemandes considèrent sans doute que de telles mesures peuvent être populaires parmi les prisonniers bretons. Jean Hélicon écrit : « D'autres furent isolés parce que *Bretons*. Une idée absurde. Dans le but de se réserver des bases importantes sur la façade atlantique, Hitler avait imaginé de séparer la Bretagne de la France ! Aux Bretons, on promettait une prompte libération. Ils étaient ravis »<sup>191</sup>. C'est également ce qui fut promis à l'abbé Boulé et à ses camarades :

Arriva le 26 juillet, fête de Sainte Anne, Patronne de la Bretagne. Au cours de la matinée, nos gardiens, toujours aussi bourrus, rassemblèrent tous les Bretons sur la place principale du camp. Une estrade et un autel y étaient préparés pour la messe. Avant le commencement de la cérémonie, le Commandant du stalag [nous dit] (...) " Aujourd'hui [...] c'est une grande fête chez vous et c'est pourquoi nous avons organisé cette messe pour les Bretons. Je suis heureux de vous annoncer que vous allez bientôt rentrer dans votre pays, car hier les États généraux réunis à Pontivy ont décidé de proclamer l'indépendance de la Bretagne (...). Vous n'êtes donc plus en guerre contre nous puisque vous n'êtes plus Français. En conséquence vous serez rapatriés d'ici une dizaine de jours (...)". Ce discours produisit l'effet d'une bombe et alimenta toutes les conversations dans les jours qui suivirent. Certains, éblouis par la perspective d'un prochain retour, chantaient les louanges des Allemands, d'autres faisaient valoir les avantages d'une Bretagne indépendante, mais la plupart se demandaient déjà où cette aventure allait nous mener <sup>192</sup>.

---

<sup>187</sup> Costenoble, H., *Mon journal de guerre...*, *op. cit.*, p. 67.

<sup>188</sup> Archives Départementales, Vannes, BSPM t 104 1977 : Société polymathique, communication de Monsieur l'abbé Boulé sur son livre *De Dunkerque à la liberté*.

<sup>189</sup> Debons, D., *L'assistance spirituelle...*, *op. cit.*, p. 235.

<sup>190</sup> Boulé, A., *De Dunkerque...*, *op. cit.*, p. 72.

<sup>191</sup> Hélicon, J., *Ils ne m'auront pas...*, *op. cit.*, p. 116.

<sup>192</sup> Boulé, A., *De Dunkerque...*, *op. cit.*, p. 73.



Cette aventure les mena toutefois dans un autre camp, dans le stalag IXB à Wegscheide, et non en Bretagne. Il évoque cette promesse – non tenue – qui fut, on peut le relever, annoncée le jour d'une fête religieuse. Ce « faux retour »<sup>193</sup> déçut nombre de prisonniers, mais Amand Boulé, optimiste, note qu'« à défaut de la libération, nous avons bénéficié de substantielles améliorations (lits, couvertures) »<sup>194</sup>. Amand Boulé est breton et pour cela il a une position privilégiée parmi l'ensemble des captifs, en plus de son statut de prêtre et son grade de sous-officier. Cela instaure un rapport de force particulier avec les autorités allemandes du camp.

## 2. « Refus d'obtempérer »<sup>195</sup> : l'attitude d'Amand Boulé face aux autorités allemandes

Les anecdotes sont nombreuses pour évoquer le caractère contestataire d'Amand Boulé. Le 22 septembre 1941, il s'insurge contre l'envoi en kommando d'une douzaine de prêtres du service sanitaire alors que les autorités du camp avaient promis leur retour en France<sup>196</sup>. Afin de contester cette décision, il se rend auprès de l'Abteilung III et sollicite le soutien de l'homme de confiance, Edouard Marquer. Il ne parvient pas à se faire entendre, « ce sera toujours la lutte du pot de terre contre le pot de fer »<sup>197</sup> écrit-il. Pourtant, il ne renonce pas. Il trouve un nouveau « stratagème »<sup>198</sup>. Il adresse une demande de renseignements à l'Ambassade de France à Berlin, la Délégation Scapini. Avec succès : les douze prêtres sont rappelés au Stalag et renvoyés en France<sup>199</sup>. Un mois plus tard, alors qu'il sort de la chapelle, où il vient de célébrer une messe, il est contraint de ramasser du bois avec un groupe de captifs. Considérant cela comme une « brimade », il refuse d'y participer. Rentrant au camp sans bois, on l'oblige à retourner en chercher, il revient avec seulement... « une brindille »<sup>200</sup>. Cet épisode est révélateur du caractère provocateur de l'abbé Boulé.

Quelques temps plus tard, au moment de la fête de l'Ascension, un nouvel incident se produit : alors que chaque dimanche, une sentinelle conduit les prisonniers issus de différents kommandos assister à la messe dans une chapelle, le jour de la fête de l'Ascension, ils en furent

---

<sup>193</sup> *Ibid.*, p. 76.

<sup>194</sup> *Ibid.*

<sup>195</sup> Boulé, A., *De Dunkerque...*, *op. cit.*, p. 113.

<sup>196</sup> *Ibid.*, p. 98.

<sup>197</sup> *Ibid.*

<sup>198</sup> *Ibid.*

<sup>199</sup> *Ibid.*, p. 99.

<sup>200</sup> *Ibid.*, p. 102.

empêchés. Des ordres avaient été donnés, les prisonniers doivent travailler toute la journée et les offices religieux ne peuvent pas être organisés pendant les heures de travail<sup>201</sup>. Amand Boulé et ses camarades estiment que cette décision « est une atteinte à la liberté de conscience »<sup>202</sup>. Il prend part alors à une manifestation avec une soixantaine de prisonniers devant la chapelle pour contester cette décision. Quelques civils allemands se joignent à eux. En représailles, pour le jour de la Pentecôte, la sentinelle les emmène au cinéma, ce qui les occupa toute une partie de la journée<sup>203</sup> et ils ne peuvent donc pas se rendre aux offices. Amand Boulé est cet « agitateur potentiel »<sup>204</sup> dont les autorités allemandes se méfient. Il sème le trouble et n'hésite pas à contester les décisions pour intercéder en faveur de ses camarades.

A partir du printemps 1943, il devient travailleur civil. C'est en effet pendant cette période que bon nombre de ses camarades acceptent – ou sont parfois astreints d'accepter – cette « transformation » de captifs à travailleurs « libres »<sup>205</sup>. En faisant cela ils n'obtiennent qu'un changement d'existence très relatifs, notamment une certaine marge de liberté de mouvement dans un périmètre toujours limité<sup>206</sup>. Amand Boulé et les autres travailleurs civils, retrouvent dans les entreprises du *Reich* les requis du Service du Travail Obligatoire, envoyé par le régime de Vichy. Une fois devenu travailleur civil, et alors qu'il n'est plus protégé - à cause de son changement de statut - par la Convention de Genève<sup>207</sup>, ses conflits avec les autorités allemandes s'intensifient. Il décrit la suspicion des Allemands à son égard qui ne fait que croître : ses déplacements sont surveillés, des rapports réguliers sont transmis à la police à propos de ses activités du dimanche. Il se dit être menacé par la Gestapo et craint d'être arrêté à tout moment<sup>208</sup>. Ce qui lui est reproché, ce sont ces « sorties trop fréquentes, ces visites des groupes voisins pour le service religieux »<sup>209</sup>. Pour mieux comprendre ces accusations il faut rappeler qu'il n'y pas de titre officiel d'aumônier pour les prêtres travailleurs civils, ils exercent en toute clandestinité. D'ailleurs un brigadier de gendarmerie allemand lui dit : « Depuis que vous êtes devenu travailleur civil, vous n'êtes plus prêtre, mais seulement ouvrier ! »<sup>210</sup>.

---

<sup>201</sup> *Ibid.*, p. 114.

<sup>202</sup> *Ibid.*

<sup>203</sup> *Ibid.*

<sup>204</sup> Debons, D., « Tout est possible à celui qui croit... », *op. cit.*, p.72.

<sup>205</sup> Durand, Y., *Histoire générale...* *op. cit.*, p. 634.

<sup>206</sup> *Ibid.*

<sup>207</sup> Lagrou, P., *Mémoires patriotiques ...op. cit.*, p. 107.

<sup>208</sup> Boulé, A., *De Dunkerque...*, *op. cit.*, p. 159.

<sup>209</sup> *Ibid.*

<sup>210</sup> *Ibid.*

### 3. Une attitude qui tranche avec celles de Costenoble et Poncin

Amand Boulé a une attitude très différente des deux autres aumôniers étudiés, qui sont bien plus conciliants et conformistes que lui. Henri Poncin, précise dans son livre qu'il craint « qu'un beau jour, [ses] cahiers ne prennent le chemin de la censure et je puis être certains qu'ils oublieront de revenir », mais en disant cela il ajoute qu'il a toujours évité de « porter des jugements de genre politique, et sur le régime allemand »<sup>211</sup>. Ainsi, dans son témoignage il y a très peu d'occurrences à connotation politique précise. Il est déconnecté de la situation politique notamment à cause du manque d'informations auxquelles il a accès, au contraire d'Amand Boulé, qui, quant à lui, n'hésite pas à faire part de ses opinions sur le régime. Celui-ci affirme d'ailleurs que « [les prêtres] furent également, de l'avis même des Nazis, parmi les plus ardents organisateurs du Front de résistance spirituelle aux doctrines perverses de la propagande hitlérienne »<sup>212</sup>. Il se place lui-même dans le rang de cette résistance spirituelle qui combat la « guerre psychologique d'intoxication des esprits »<sup>213</sup> menée par le gouvernement du III<sup>e</sup> Reich. Ainsi en lisant son témoignage on ne peut oublier que l'auteur tente de légitimer son propre engagement en écrivant<sup>214</sup>. Le terme de « résistance spirituelle » a été développé par l'historienne Françoise Bédarida et concerne ceux qui combattent avec « les armes de l'esprit »<sup>215</sup>. Ainsi l'abbé Boulé cite cette expression dans son texte et se reconnaît dans ce mouvement. Il écrit : « Si nous avons perdu la liberté physique, il est une autre liberté que l'ennemi était impuissant à nous ravir, c'est la liberté de l'esprit, la liberté de penser, car l'âme est insaisissable »<sup>216</sup>. Ce qui fait écho aux mots de Francis Ambrière, auteur du célèbre roman *Les grandes vacances*, qui décrit « les soldats d'une cause toujours vivante dans une guerre non achevée, dont le premier devoir est de refuser l'accès de son âme à son ennemi »<sup>217</sup>.

Amand Boulé a une attitude très intéressante à étudier car il fait front aux autorités allemandes. On peut considérer qu'il dépasse très souvent la zone grise. Il ne collabore plus, il conteste, et par de nombreux aspects de son parcours il semble appartenir au mouvement de la « résistance spirituelle ».

---

<sup>211</sup> Poncin, H., *Carnets de captivité...*, *op. cit.*, p. 327.

<sup>212</sup> ADV, BSPM t 104 1977 : Société polymathique, communication de Monsieur l'abbé Boulé sur son livre *De Dunkerque à la liberté*.

<sup>213</sup> Boulé, A., *De Dunkerque...*, *op. cit.*, p. 150.

<sup>214</sup> Quinton, L., *Digérer la défaite...* *op. cit.*, p. 150.

<sup>215</sup> Richard, Delphine, « La vie religieuse transgressive des prisonniers de guerre juifs de l'armée française en Allemagne (1940-1945) », Presses universitaires de Grenoble, 2017, p. 200-213, p. 208.

<sup>216</sup> *Ibid.*, p. 116.

<sup>217</sup> Ambrière, F., *Les grandes vacances...* *op. cit.*, p. 80.

L'ambition de cette partie était de rendre compte du rapport de force existant entre aumônier et autorités allemandes, rapport de force à géométrie variable, selon la période, et selon également l'attitude de l'aumônier notamment.

## **Chapitre 2 : Le temps et l'espace de la pratiques religieuse au sein des camps de prisonniers**

A la fois « prisonniers de l'espace »<sup>218</sup> et « prisonniers du temps »,<sup>219</sup> les captifs français doivent s'adapter à la captivité qui trouble leurs repères. Les témoignages des prêtres Costenoble, Poncin et Boulé attestent d'une expérience inédite du temps. Loin de leurs proches, de leurs paroissiens, le temps s'écoule. Ensermé par des barbelés ils doivent aussi vivre et s'approprier l'espace restreint qui leur est imposé.

### *A. La dimension temporelle de la captivité*

Dans les stalags, les prisonniers ne sont pas maîtres de leurs temps. L'horaire du lever, du coucher ainsi que les horaires de travail sont décidés et imposés par les autorités du camp – ou par leurs patrons s'ils sont en kommandos. Connaissant à la fois des moments de longs ennuis et d'intenses journées, leur rapport au temps est modifié, altéré par la captivité. Dans ce cadre, la pratique religieuse semble instaurer un temps particulier, une « hétérochronie »<sup>220</sup> pour reprendre le terme de Michel Foucault qu'il s'agira d'explicitier par la suite. Celui qui encadre cette pratique religieuse, c'est le prêtre qui devient alors maître de ce temps en rupture absolue avec le temps traditionnel<sup>221</sup>.

#### 1. L'expérience commune de l'attente

---

<sup>218</sup> Gascar, P., *Histoire de la captivité ... op. cit.*, p. 56.

<sup>219</sup> *Ibid.*

<sup>220</sup> Foucault, Michel, « Dits et écrits 1984, Des espaces autres » (conférence au Cercle d'études architecturales, 14 mars 1967), *Architecture, Mouvement, Continuité*, n°5, octobre 1984.

<sup>221</sup> *Ibid.*

Prêtres et prisonniers connaissent pendant la période de la drôle de guerre, mais parfois aussi, dans les premiers temps de la captivité – de la capture au passage dans des camps de transits et aux premiers jours de l’installation dans le camp – des moments d’oisiveté et d’ennui. Alors qu’ils sont en Allemagne et loin de leurs proches, ils voient le temps défilier. Ils ratent les moments de fêtes qu’ils auraient pu vivre dans leurs paroisses ou avec leurs proches, certains ont le sentiment de voir leur jeunesse gâchée par cette guerre qu’ils ne peuvent enrayer.

#### a) La monotonie des jours

Après le moment de la capture vient le temps des marches sans fin jusqu’à l’arrivée dans les camps. Les premiers temps de la captivité sont marqués par la monotonie des jours. Lorsque Costenoble arrive au camp d’Heimer le 18 juin 1940, il décrit les jours qui s’écoulent « dans l’attente et l’ennui »<sup>222</sup>. Il ne restera que six jours dans ce camp avant d’être transféré au Stalag IB, Hohenstein, Henri Costnoble évoque un « rythme de vie monotone », où les seules obligations sont l’appel du matin et les rassemblements du midi et du soir, il note, « en dehors de ces formalités le temps paraît long »<sup>223</sup>. Pour « occuper ses longues journées »<sup>224</sup>, il décide, avec deux prêtres qui ont une paille à proximité de la sienne, et malgré l’absence de bréviaire, « de réciter le chapelet et de retrouver de mémoire les prières du mois du Rosaire et d’autres formules liturgiques »<sup>225</sup>. Dans les premiers temps de son installation, en juin 1940, au Stalag IV B, Mühlberg, Poncin connaît le même quotidien que Costenoble et tant d’autres prisonniers, des journées d’ennui, ponctuées par des « bavardages, séances de bronzage au soleil, divagations à travers le camp, belote et re-belote »<sup>226</sup>. Selon Joseph Folliet, auteur du livre *Pour comprendre les prisonniers*, publié en 1943, « l’essence de la vie captive, c’est la longueur monotone, le poids d’une durée incolore, le défaut de traits saillants et de repères brillants »<sup>227</sup>, ce que corrobore Georges Laurent, du Stalag VI D, Dortmund, il décrit « la litanie des journées toutes semblables et sans fin »<sup>228</sup>. Mis hors de combat, devenus spectateurs d’un conflit qui se

---

<sup>222</sup> Costenoble, H., *Mon journal de guerre...*, *op. cit.*, p. 25.

<sup>223</sup> *Ibid.*, p. 29.

<sup>224</sup> *Ibid.*, p. 41.

<sup>225</sup> *Ibid.*

<sup>226</sup> Poncin, H., *Carnets de captivité...*, *op. cit.*, p. 114.

<sup>227</sup> Folliet, Joseph, *Pour comprendre les prisonniers...* *op. cit.*, p. 4.

<sup>228</sup> Durand, Y., *La Vie quotidienne ...*, *op. cit.*, p. 648.

prolonge, et désormais condamnés à attendre<sup>229</sup>, les prisonniers sont nombreux à témoigner sur ce thème. Antoine de Roux déclare « même quand [le captif] travaille, il lui faut attendre debout [...] que le *Grefreiter*<sup>230</sup> compte et recompte, attendre la nourriture, attendre les nouvelles, attendre la paix, attendre la libération ». « Attendre, attendre toujours, avec des jours de folle espérance et des jours de triste désespoirs »<sup>231</sup> écrit en un autre prisonnier, qui est lui détenu au Stalag XII A, en janvier 1945. Selon l'historien Yves Durand l'attente interminable de la libération, l'écoulement lent et monotone du temps, ont été le lot quotidien et la marque distinctive fondamentale de la captivité<sup>232</sup>. Toutefois il faut rappeler que, si dans un premier temps les prisonniers détenus dans les Stalags connaissent la monotonie et l'oisiveté, cela n'est plus le cas une fois mis au travail. Par contre, pour les prisonniers détenus en Oflag, cela dure pendant toute la captivité.

Publié en 1943, à l'initiative de deux prêtres-prisonniers de l'Oflag VI A, l'ouvrage *Une paroisse derrière les barbelés* recueille, de nombreux témoignages sur la vie religieuse en captivité, dont voici un extrait :

Derrière l'infranchissable réseau de barbelés, la captivité s'écoule avec la lenteur de l'attente. Privé de ce qu'il a de plus cher, le prisonnier vit avec ses souvenirs depuis des jours, des semaines, des mois, avec l'espoir d'un retour qu'il a d'abord cru prochain et qui s'éloigne au fur et à mesure que le temps s'avance. Il marche, solitaire et mentalement évadé. Combien de jours, de mois et peut-être d'années a-t-il encore à vivre de ses souvenirs puis des souvenirs de ses souvenirs ? Cet exil languissant est par moments trop lourd. S'il croit en Dieu ou veut y croire, le prisonnier sait où chercher le réconfort et sentir la présence de son ciel natal<sup>233</sup>.

Pour les observateurs catholiques, ce temps de la captivité si singulier peut être un moment de redécouverte de Dieu et de sa foi. Le texte de l'abbé Ulrich rédigé en août 1944 est aussi très éloquent sur ce point, il évoque :

La transformation radicale qui s'opère [chez le prisonnier] des notions mêmes d'espace et de durée (...) Et voici que brusquement les menus incidents de sa vie matérielle ne suffisent

---

<sup>229</sup> Moreau, J.-B. et Barjot, D., *Attitudes, moral..., op. cit.*, p. 288.

<sup>230</sup> Équivalent de caporal

<sup>231</sup> Durand, Y., *La Vie quotidienne ..., op. cit.*, p. 136.

<sup>232</sup> *Ibid*, p. 135.

<sup>233</sup> Bonduelle, André et Vielliard, René, *Une paroisse derrière les barbelés, premiers mois de captivité. Textes-recueillis par André Bonduelle et René Vielliard*, Paris, les Editions du Cerf, 1943, p. 42.

plus à couper des heures devenues trop nombreuses et trop longues. Son paysage s'est vidé de tous ses premiers plans. (...) son regard ne peut plus s'accrocher à rien puisqu'il n'y a plus rien (...) que cette monotone et instable surface nue jusqu'à l'horizon. Aussi, tout naturellement ses yeux se fixent-ils maintenant sur la seule ligne du paysage, cette ligne d'horizon que forme la fuite du monde à l'endroit où elle rejoint la fuite du ciel. Il ne se demande plus : comment je vais gagner ma vie ? il se demande : à quoi sert la vie ? (...) Ceux qui savent l'importance du facteur temps dans tous les phénomènes de transformation intérieure : conversions, sanctifications... ou dépravations morales ; se doutent bien qu'un tel bouleversement de la durée laissera sa trace dans la vie intérieure des prisonniers. Son attention n'est plus, comme elle l'était en France, sollicitée plusieurs fois par jour (...) Les vagues courtes et pressées de la vie trépidante qu'il menait jadis ont disparu ; et le voilà- pour la première fois de sa vie sensible à la houle très longue et très lente de ses propres états d'âmes. (...) combien de prisonniers, par exemple ont reçu en captivité la révélation de ce qu'est la liturgie (...) Dans la vie civile ils n'avaient peut-être jamais aperçu que Pâques différait à ce point de Noël, que le Carême était autre chose qu'une Sainte et arbitraire brimade (...) <sup>234</sup>.

L'abbé Ulrich espère que le temps de la captivité sera un temps de (re)découverte du religieux pour bon nombre de prisonniers. Il détaille toutes les conditions inhérentes à la captivité qui favoriseraient – selon lui – l'intérêt pour la religion. La monotonie des jours mais aussi du paysage obligent le prisonnier à se tourner vers autre chose, vers Dieu. Alors qu'il n'est plus occupé par ses tâches quotidiennes il aurait plus de temps pour le recueillement et pour s'interroger sur sa foi.

b) « Les années perdues »<sup>235</sup>

Regrettant les jours qui s'égrènent alors qu'il est détenu derrière les barbelés le prisonnier Léon Gotteland, écrit dans son journal à la date du 9 mai 1941 :

Les jours s'ajoutent aux jours et, peu à peu, la captivité nous engluie dans une déprimante monotonie où se font jour, déjà, les humeurs de la "maniaquerie". Il faut se secouer rudement pour échapper à cet enlèvement. Nous en arrivons à douter qu'il y ait encore, par le monde, des femmes, des fleurs, des rires cristallins, des parfums agréables, des espaces où l'on peut aller et venir sans contrainte, où l'on trouve de frais sentiers,

---

<sup>234</sup> AN, 72 AJ 304, Vie religieuse - Papiers du Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale -Causerie faite par Abbé Ulrich

<sup>235</sup> Christophe, R., *Les années perdues... op.cit.*, Paris, l'Harmattan, 2017, p. 303.

d'hospitalières frondaisons bruissantes de chants d'oiseaux, qu'il y a une mer aux rives de laquelle le soleil enchante toute chose. Nous arrivons à douter qu'un jour nous sortirons d'ici.<sup>236</sup>

Forcé de vivre dans un espace clos et pour une durée indéterminée, les prisonniers doivent s'adapter à cette situation qui leur échappe. Difficile pour nombre d'entre eux de voir s'égrener les années alors qu'ils sont loin de chez eux<sup>237</sup>. Il faut alors se résigner à voir sa « jeunesse [s'écouler] dans cette triste vie »<sup>238</sup>. Toutefois, la jeunesse des prisonniers est à nuancer. Selon Yves Durand, la plupart ont entre 20 et 40 ans<sup>239</sup>. Les prêtres Poncin, Costenoble et Boulé, ont, quant à eux, respectivement 25, 27 et 30 ans en 1940. La moyenne d'âge des prisonniers se situant un peu au-dessus de 30 ans<sup>240</sup>, la plus grande partie d'entre eux ont déjà construit leur vie sociale et professionnelle<sup>241</sup>. Ils laissent en France, une épouse, des enfants, des parents, des amis, des paroissiens pour les prêtres, toute une partie de la population qui continue à vivre, sans eux. L'ancien prisonnier de guerre Pierre Gascar décrit bien cette « curieuse angoisse »<sup>242</sup> qu'éprouve le prisonnier « devant le temps qui continue son déroulement et duquel il se sent absent »<sup>243</sup>.

Pour beaucoup de prisonniers ce temps vécu derrière les barbelés est une parenthèse<sup>244</sup>, dont il espère rapidement la fin. Beaucoup vivent cette période comme un « temps suspendu, aux allures de non-vie »<sup>245</sup>, un temps hors du temps réel qu'est celui de la vie normale et libre<sup>246</sup>. On retrouve régulièrement dans les témoignages des captifs le thème de la mort et du mort-vivant comme si ce n'était pas une véritable vie que celle vécue dans les camps. Lors d'un pèlerinage en septembre 1942, Jean Rodhain, rappelle aux Français de prier pour ces « morts-vivants en attente derrière les barbelés de leurs camps »<sup>247</sup>. Le plus douloureux pour les prisonniers c'est sans doute de ne pas savoir quand leur captivité prendra fin, le prisonnier William Grossin, détenu dans un Oflag en Poméranie, écrit : « nous nous trouvions comme des

---

<sup>236</sup> Lorcin, J., « Le journal de captivité du « silencieux ». (D'après le Journal des jours de guerre et de captivité de Léon Gotteland, 1940-1941) », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2002 (n° 207), p. 77-95.

<sup>237</sup> Cochet, F., *Soldats sans armes...*, op. cit., p. 255.

<sup>238</sup> Stalag XX B, 4 juin 1944, Durand, Y., *La Vie quotidienne ...*, op. cit., p. 245.

<sup>239</sup> Durand, Y., *La Vie quotidienne ...*, op. cit., p. 12.

<sup>240</sup> *Ibid.*

<sup>241</sup> *Ibid.*

<sup>242</sup> Gascar, P., *Histoire de la captivité ...*, op. cit., p. 56.

<sup>243</sup> *Ibid.*

<sup>244</sup> Quinton, L., *Digérer la défaite...op. cit.*, p. 23.

<sup>245</sup> *Ibid.*

<sup>246</sup> Durand, Y., *La Vie quotidienne ...*, op. cit., p. 136.

<sup>247</sup> Henning, Christophe, *Vous, c'est la charité ! : biographie de Mgr Jean Rodhain...*, Paris, le Sarment, 2002, p. 57.



épaves sur les flots, jouets d'une fatalité, incapables d'influencer notre destin. Or la guerre se prolongea. Nous vécûmes une adjonction de périodes déçues les unes aux autres, de semaines ajoutées aux semaines, de mois aux mois, d'années aux années qui se recouvraient sans constituer une succession. Nous ne pouvions planifier le temps à venir, incertain »<sup>248</sup>. Plus les années passent, plus la captivité dure et plus les prisonniers redoutent d'être « ensevelis vivants dans l'oubli »<sup>249</sup>, oubli de leur famille, de leurs amis, du pays entier. William Grossin, revenant sur son rapatriement en France évoque la difficulté de faire part de ce temps si singulier vécu en exil :

Au retour, nous reprîmes contact avec des gens et des choses vieillis qui mesuraient la durée de notre absence, ce qui nous blessait. Passé le verre de vin rouge qui nous accueillit nous prîmes vite le parti de nous taire à l'écart d'une vie qui s'était poursuivie sans eux. Il n'a pas été difficile de nous taire. Nous n'avions pas grand-chose à dire. Ces années de camp sont nulles et non avenues. Elles représentent une sorte de passage en blanc, retiré de notre passé<sup>250</sup>.

Pendant sa captivité, le prisonnier Léon Gotteland tient un journal, ses propos tranchent avec ceux évoqués précédemment. Il refuse de voir le temps vécu en captivité comme un temps perdu. Il conçoit plutôt ce temps comme un temps de recueillement, d'introspection. A la date du 3 janvier 1941 il écrit, « Que de temps nous perdons ici ! Mais est-ce bien du temps perdu ? Chacun a grandement le loisir de rentrer en lui-même, de revoir sa vie passée, d'analyser ses fautes et d'étudier l'usage de vertus nouvelles. »<sup>251</sup>. Au contraire de William Grossin il ne souhaite pas une fois revenu en France oublier ce qu'il a vécu dans les camps, à la date du 31 juillet 1941, il écrit : « Je m'emplis les yeux du spectacle du camp, afin que jamais ce souvenir ne s'efface de ma mémoire, afin que ces longs mois de captivité ne sombrent jamais dans l'oubli, avec leurs souffrances, leurs tristesses, leurs privations, leurs vexations, mais aussi avec les méditations que j'y ai faites, avec la lutte que je me suis livrée à moi-même, avec les fruits spirituels que j'en rapporte, les certitudes psychiques que j'y ai trouvées »<sup>252</sup>. Ce propos tranche considérablement avec les autres, toutefois il faut rappeler que Léon Gotteland, a été délivré par anticipation, en aout 1941, en tant qu'officier de réserve ancien combattant de la Première

---

<sup>248</sup> Grossin, William, « Temps et souvenirs dans un Offizierlager de Poméranie (1940 - 1945) », *Temporalités*, 2005.

<sup>249</sup> Klein, C., *Le Diocèse ...*, *op. cit.*, p. 41.

<sup>250</sup> Grossin, William, « Temps et souvenirs... », *art. cit.*, 2005.

<sup>251</sup> Lorcin, J., « Le journal de captivité du « silencieux »... » *art. cit.*

<sup>252</sup> *Ibid.*

Guerre mondiale, ces propos auraient peut-être été différents après plusieurs années derrière les barbelés.

## 2. Prisonnier ou prêtre ? La place de Dieu dans leur vie de travail

### a) « Des journées bien remplies »<sup>253</sup>

Si dans les premiers temps de la captivité, les captifs détenus en Stalag connaissent la monotonie des jours, ils seront rapidement mis au travail et pour la plupart envoyés en kommandos. Leur occupation première est donc le travail, ce qui rythme leur semaine et occupe ce temps vécu en exil. Pour beaucoup le travail est un moyen de garder son équilibre, car travailler c'est oublier et échapper à la rumination quotidienne de son malheur<sup>254</sup>. Parfois assignés à des tâches abrutissantes<sup>255</sup> les prisonniers s'évadent, pendant un temps, de leur captivité. Les prisonniers et notamment les prêtres sont amenés à travailler dans des conditions très diverses, qu'ils soient à la ferme, sur les chantiers, à la mine ou dans les usines. Henri Costenoble doit à partir de janvier 1941 trier des colis, puis trois mois plus tard, il travaille dans un atelier de couture<sup>256</sup> où il doit remettre en état des uniformes français. Ensuite, à partir d'octobre 1941 il est exempté de travail car nommé aumônier en chef du camp<sup>257</sup>. Henri Poncin quant à lui connaîtra de nombreux kommandos, il travaille dans une usine de briques, dans une exploitation de charbon, dans une usine de boutons, dans une ferme, dans un cimetière et pour finir il est ouvrier sur un métier à tisser. Lorsqu'il est au kommando d'Altkirchen de mai 1941 à février 1945, il est ouvrier agricole. Dans son journal, à la date du 30 avril 1941, il détaille le déroulement de ses « journées bien remplies »<sup>258</sup>, lever à cinq heures, départ pour la ferme de Bohra, en comptant une marche de près de trois kilomètres. Après la soupe, et à six heures du matin débute le travail, puis il déjeune pendant vingt minutes à huit heures, avant de reprendre

---

<sup>253</sup> Poncin, H., *Carnets de captivité...*, op. cit., p. 168.

<sup>254</sup> Durand, Y., *La Vie quotidienne ...*, op. cit., p. 94.

<sup>255</sup> *Ibid.*

<sup>256</sup> Costenoble, H., *Mon journal de guerre...*, op. cit., p. 46.

<sup>257</sup> *Ibid.*, p. 51.

<sup>258</sup> Poncin, H., *Carnets de captivité...*, op. cit., p. 168.

le travail jusqu'à midi<sup>259</sup>. A treize heures il reprend le travail jusqu'à quinze heures trente, heure à laquelle il reçoit « une tartine double avec de la graisse »<sup>260</sup>. Puis il reprend à nouveau le travail jusqu'à l'heure du souper, fixée à 18h heures, avant de reprendre le chemin du kommando<sup>261</sup>. Avec ses « deux heures de travail effectif »<sup>262</sup> et « plus d'une heure de chemin »<sup>263</sup>, Henri Poncin semble très occupé. Toutefois en fonction des tâches qu'on lui réserve, de temps qu'il fait, ou de l'humeur de ses patrons, il a comme tous les prisonniers, plus ou moins de temps libre.

Lors des journées chômées, le temps paraît plus long, il faut trouver des activités, comme l'écriture, pour remédier à la « sensation de lassitude, d'ennui et de langueur »<sup>264</sup>. En avril 1940, Henri Poncin écrit :

Deux heures et demies à ma montre. J'en suis surpris ; je demande confirmation à Marchadier ; effectivement il est deux heures et demies. Pourtant depuis le diner j'ai eu le temps de faire deux parties de bridge, de regarder les joueurs de 17, de manille coincée. Le temps ne passe pas vite et l'après-midi promet d'être bien longue encore, à moins que grâce à mon stylo je trouve le moyen de faire passer le temps plus vite. Ce n'est pas idéal pour écrire. Du bruit partout. Marze joue de la flûte et lance parfois des notes stridentes qui blessent les oreilles. Devant moi des joueurs d'échecs, un lecteur de Madeline, plus loin des joueurs attablés pour les cartes. Comment trouver une atmosphère sereine pour recueillir mes pensées ? <sup>265</sup>.

Les propos d'Henri Poncin, font écho à ceux de Georges Hyvernaud, auteur de *La peau et les os*. Georges Hyvernaud dans ce roman livre une vision particulièrement acerbe de la vie dans les camps. Si Henri Poncin se demande s'il est possible de trouver une atmosphère sereine pour « recueillir "ses pensées" », Georges Hyvernaud est persuadé du contraire, c'est tout simplement impossible :

Et il se trouvera des gens pour prétendre que ces années de captivité furent un temps de recueillement. Ce temps où l'on est livré aux autres. Condamné aux autres. (...) Les chansons des autres dans ma cervelle. L'odeur des autres dans mon odeur. C'est de cela que nous sommes captifs plus que des sentinelles et des fils de barbelés. Captifs des captifs

---

<sup>259</sup> *Ibid.*

<sup>260</sup> *Ibid.*

<sup>261</sup> *Ibid.*

<sup>262</sup> *Ibid.*, p. 187.

<sup>263</sup> *Ibid.*

<sup>264</sup> Suarez, L. et Bartholomot Bessou, M.-A., *1939-1945, sept années... op. cit.*, p. 167.

<sup>265</sup> Poncin, H., *Carnets de captivité...op. cit.*, p. 159.

– des autres (...) Telle est notre condition désormais. Nous nous cognons aux autres comme aux parois d'un cachot (...) On voudrait penser, rêver. Mais les autres viennent crever vos rêves <sup>266</sup>.

Henri Poncin et Georges Hyvernaud semblent s'accorder sur la difficulté de trouver du temps pour soi en captivité. Cette vie en communauté semble leur peser, ils en subissent les désagréments, le bruit notamment, ennemi du recueillement, de la lecture et de la prière. Pourtant pour de nombreux prêtres, ces temps de lecture et de prières sont nécessaires à leur équilibre.

#### b) « Hétérochronie » et « temps sacré » en captivité

Lorsque l'historien Yves Durand évoque la vie dans les camps de prisonniers de guerre, il décrit la longueur et la monotonie des jours, des mois, des années, « scandés seulement par les pauses du dimanche et des jours de fêtes »<sup>267</sup>. En reprenant les concepts d'« hétérochronie » de Michel Foucault et de « temps sacré » de Mircea Eliade il s'agira de montrer l'application de ceux-ci dans la temporalité si particulière du camp de prisonnier, en s'efforçant d'aborder aussi les difficultés que ces concepts posent. Michel Foucault utilise le terme d'« hétérochronie » pour décrypter des découpages du temps, qui s'inscrivent en rupture absolue avec le temps traditionnel<sup>268</sup>. Quant à Mircea Eliade, il théorise, dans son livre *Le sacré et le profane* le concept de « Temps sacré »<sup>269</sup> qu'il distingue du « Temps profane » se définissant comme « la durée temporelle ordinaire dans laquelle s'inscrivent des actes dénués de signification religieuse »<sup>270</sup>. Il explique que pour tout homme religieux cette durée temporelle profane est susceptible d'être périodiquement arrêtée, par l'insertion, le surgissement, au moyen de rites, d'un temps sacré<sup>271</sup> qui caractérise le temps des fêtes. Il poursuit en expliquant, que les participants à ces fêtes « deviennent contemporains de l'évènement mythique »<sup>272</sup>. Ils sortent de leur temps historique pour déboucher périodiquement dans le Temps mythique et sacré et retrouver le temps de l'origine. Un temps qui « ne s'écoule pas » parce qu'il ne participe pas à

---

<sup>266</sup> Hyvernaud, G. et Guérin R., *La peau... op. cit.*, p. 60.

<sup>267</sup> Durand, Y., *La Vie quotidienne ... op. cit.*, p. 136.

<sup>268</sup> Foucault, M., « Dits et écrits 1984... art. cit.

<sup>269</sup> Eliade, M., *Les sacré... op. cit.*

<sup>270</sup> *Ibid.*

<sup>271</sup> *Ibid.*

<sup>272</sup> *Ibid.*

la durée temporelle profane, et est constituée par un éternel présent indéfiniment récupérable<sup>273</sup>. Dans les récits de prêtres-prisonniers, la journée du dimanche ainsi que les fêtes religieuses semblent constituer des journées à part dans la temporalité de la captivité. Le 12 octobre 1941, Henri Poncin écrit : « O bienheureux dimanche, avec impatience, n'est-tu pas attendu ! Nous vivons la semaine dans l'attente de ce jour où délivrés de nos occupations ordinaires, nous pourrions nous retrouver entre nous, Français. Cette pensée nous soutient toute la semaine »<sup>274</sup>. Il ajoute quelques pages plus loin, « Vivement dimanche où je me retrouve un peu moins prisonnier et un peu plus prêtre »<sup>275</sup>. Henri Poncin, accorde une place particulière dans son témoignage aux journées du dimanche et aux jours des fêtes religieuses. Pour lui, le dimanche représente un jour particulier. Jour chômé, il est alors délivré du travail contraignant auquel il est astreint toute la semaine. Il peut prendre le temps de se recueillir, de prier, d'écrire et de célébrer des messes. Alors que le dimanche a une saveur particulière pour Henri Poncin, les autres jours de la semaine s'écourent sans aspérités, ni traits saillants. C'est le temps profane, le temps du travail et de la servitude. Le dimanche, il retrouve une part de son identité, celle de prêtre parfois étouffé par sa condition de prisonnier.

### c) L'hétérochronie, un concept peu opératoire

En lisant le témoignage d'Henri Poncin il semblerait que le dimanche et les jours de fêtes marquent un véritable temps de rupture avec les autres jours de la captivité, toutefois en consultant des archives et d'autres témoignages, il est plus difficile de considérer que cela se vérifie pour l'ensemble des prisonniers. Cela semble être une expérience propre aux religieux. Pour étayer ce propos-là, les témoignages sont nombreux. André Merlaud, prêtre-prisonnier de guerre, écrit dans son livre publié en 1944, « Le dimanche se différencie peu des autres jours. (...) le laïcisme, l'irreligion des masses, fruit d'une politique odieuse, avaient depuis longtemps opéré la décadence du spirituel. (...) Le gros tas des soldats, en effet prenait de la vie tout ce qui n'est pas l'essentiel de la vie »<sup>276</sup>. Quant à Georges Mongrédién, détenu à l'Oflag XI A, Osterode il écrit dans son carnet : « Après Noël, voici les Pâques. Les fêtes se succèdent n'apportant aucun changement à notre vie monotone »<sup>277</sup>. Léon Noguero également prisonnier de guerre mais détenu en Stalag, écrit le 18 avril 1941 dans une lettre qu'il adresse à sa sœur :

---

<sup>273</sup> *Ibid.*

<sup>274</sup> Poncin, H., *Carnets de captivité... op. cit.*, p. 199.

<sup>275</sup> *Ibid.*, p. 212.

<sup>276</sup> Merlaud, A., *Le Christ... op. cit.*, p. 21.

<sup>277</sup> GED, ARC 132-3, Georges Mongrédién cahiers de captivité.

« Aujourd’hui, jour des Rameaux, la matinée s’est écoulée comme les autres dimanches »<sup>278</sup>. Enfin, dans une lettre datée du 7 mai 1941, destiné à l’ambassadeur Georges Scapini, un certain Morier, écrit « que pour les prisonniers du Stalag I B (...) Le jour du Vendredi Saint, le Jour de Pâques ont été comme les jours ordinaires de la semaine »<sup>279</sup>. Avec toutes ces citations, difficile de considérer que le temps des fêtes et le jour du seigneur marquent une véritable coupure dans le temps de la captivité.

Pour plusieurs raisons – par manque de moyen matériel, de personnel religieux, mais aussi lorsque les autorités allemandes y sont opposées, certains jours de fêtes religieuses ne sont pas célébrés, ce qui peut être une des explications au fait que les prisonniers présentent les jours de fêtes et le dimanche, comme des jours « comme les autres »<sup>280</sup>. Henri Poncin, le dit lui-même, pour Pâques 1941, tous les jours de la semaine sainte ne sont pas chômés, « La semaine passée semaine de travail comme à l’accoutumée. Les grandes fêtes du jeudi saint, du vendredi saint passent inaperçues »<sup>281</sup>. Au-delà de cet argument, il semblerait tout de même qu’un nombre important de prisonniers ne considèrent pas que le dimanche et les jours de fêtes religieuses marquent un temps particulier d’irruption du religieux au sein du temps profane de la captivité. Il semble que nombre d’entre eux se sont détachés de la religion, comme je le montrerais dans la suite de cette étude.

---

<sup>278</sup> Noguéro, L., *Prisonnier de guerre en Allemagne, 1940-1945*, Paris, l’Harmattan, 2017, p. 85.

<sup>279</sup> AN, F9 2709, Rapports délégués Stalag IB, 9 mars 1943.

<sup>280</sup> Noguéro, L., *Prisonnier ... op. cit.*, p. 85.

<sup>281</sup> Poncin, H., *Carnets de captivité... op. cit.*, p. 160.

## B. La dimension spatiale de la captivité

Le rapport au temps est modifié par la captivité tout comme le rapport à l'espace. Particulièrement restreint dans leurs déplacements les prisonniers qui sont détenus en stalags n'ont pour seul horizon que les fils de barbelé, ils vaquent à leurs occupations dans cet endroit clos. Dans l'exercice de leurs sacerdoce les prêtres tentent de créer des « hétérotopies », des lieux du sacré au sein de l'espace du camp.

### 1. L'hétérotopie, la guerre et les dimanches ordinaires

L'aménagement de l'espace pour les offices du dimanche – mais aussi pour les confessions – préoccupe beaucoup les prêtres, car cela conditionne l'immersion dans le temps spirituel.

#### a) Des « lieux réels hors de tous les lieux », le concept d'hétérotopie

Si le concept d'« hétérochronie » ne semble pas opératoire pour notre études, en tout cas pas à partir des archives accessibles, le concept d'« hétérotopie » qui lui est lié l'est bien plus. Selon Michel Foucault, les hétérotopies sont en effet liées à des découpages singuliers du temps. Elles sont parentes des hétérochronies présentées précédemment<sup>282</sup>. Il multiplie les expressions qui permettent de mieux saisir ce concept d'hétérotopie. Les hétérotopies sont des lieux « absolument différents »<sup>283</sup>, des « contres-espaces »<sup>284</sup>, des « utopies localisées »<sup>285</sup>. Nous évoquerons ici deux des six principes qui fondent ce concept. Un troisième est utile à rappeler

---

<sup>283</sup> Heure de culture française - Les utopies réelles ou lieux et autres lieux, par Michel Foucault, France culture, émission de Robert Valette. URL : <https://www.franceculture.fr/emissions/les-nuits-de-france-culture/heure-de-culture-francaise-les-utopies-reelles-ou-lieux-et-autres-lieux-par-michel-foucault-1ere> , première diffusion le 7 décembre 1966, consulté le 14 mai 2021.

<sup>284</sup> *Ibid.*

<sup>285</sup> *Ibid.*

puisque'il pose la parenté entre hétérochronie et hétérotopie, mais il a déjà été évoqué. Un des principes considère que les hétérotopies supposent toujours un système d'ouverture et de fermeture qui, à la fois, les isole et les rend pénétrables<sup>286</sup>. L'autre principe qui nous intéresse explique qu'un des traits des hétérotopies c'est qu'elles ont par rapport à l'espace restant, une fonction<sup>287</sup>, ici instaurer un espace du religieux. L'objectif des prêtres au front ou au camp est donc de créer un espace consacré à la pratique religieuse au milieu d'un espace guerrier, militaire. Il faut donc façonner un espace qui n'est pas attribué à l'origine pour cela, il faut lui redonner du sens, se l'approprier pour qu'il constitue « une hétérotopie », un lieu à part.

Pendant les périodes de combats les conditions pour célébrer la messe étaient particulièrement difficiles. Henri Poncin célèbre par exemple une messe dans une « petite cabane »<sup>288</sup>, il écrit : « c'est bien avec un sentiment de honte et de regret que j'ai choisi ce local. C'était le seul endroit possible. Pauvre petite chapelle ! Rien d'indécemment certes, mais quel dénuement... »<sup>289</sup> et évoque alors « Bethléem »<sup>290</sup>. Une fois sur la ligne Maginot, il doit se résoudre à « célébrer la sainte messe. Dans un coin de tranchée ». Il explique que ses camarades « avaient creusé une espèce de sape, ce qui faisait une pièce basse, minuscule ; n'empêche, il y avait de quoi se retourner, malgré tout, et contenir la douzaine (ou quinzaine de camarades qui y assistèrent). Si près de l'ennemi, dans une sape, c'est-à-dire sous terre, donnait à cet office un caractère vraiment peu banal, et qui m'a laissé au cœur une vive impression »<sup>291</sup>. Célébrer dans ces lieux inédits – loin d'être faits pour la pratique religieuse, laisse une vive impression pour ces prêtres qui tentent de redonner à cette espace un autre sens.

b) « Ce n'est pas une église mais bien mieux qu'une chambre »<sup>292</sup>: l'espace pour les messes des « dimanches ordinaires »<sup>293</sup>

Une fois arrivé au camp, les prisonniers, ou plutôt les prêtres-prisonniers, doivent aménager l'espace de la pratique religieuse. Constituer une « hétérotopie » au sein de l'espace du camp, n'est pas chose aisée, car le camp par nature n'est pas destiné à cette fonction. Dans les premiers temps de la captivité rares sont les camps qui disposent d'une chapelle

---

<sup>286</sup> *Ibid.*

<sup>287</sup> *Ibid.*

<sup>288</sup> Poncin, H., *Carnets de captivité... op. cit.*, p. 29.

<sup>289</sup> *Ibid.*

<sup>290</sup> *Ibid.*, p. 30.

<sup>291</sup> *Ibid.*, p. 49.

<sup>292</sup> Poncin, H., *Carnets de captivité... op. cit.*, p. 248.

<sup>293</sup> Costenoble, H., *Mon journal de guerre... op. cit.*, p. 86.



permanente<sup>294</sup>. Amand Porte, détenu en 1940 au Stalag I B, décrit un prêtre officiant : « en plein vent (...) devant un autel fait de petites caisses en bois, lui-même revêtu de sacs de jute noués aux épaules, sur lesquels avait été tracée une croix au charbon »<sup>295</sup>. Accentuant le dénuement de la scène pour susciter la pitié, cette citation d'Amand Porte permet également de montrer que dans les premiers temps de la captivité, les messes se célébraient souvent en plein air. Cette photographie ci-dessous (figure 17) qui provient des archives du Comité International de la Croix Rouge (CICR), a sans doute été prise par un délégué de cette institution venu faire une visite dans ce stalag IV B. La messe est ici célébrée, en plein air, une simple table en bois est recouverte d'un tissu foncé. Sur la table, peu de matériels, un crucifix et le calice dans les mains du célébrant. La plupart des prisonniers n'ont rien dans la main, parmi eux, certains ont un bréviaire. Cette photographie doit être étudiée avec prudence, la visite du délégué n'étant pas impromptu, il est possible que les autorités allemandes du camp aient mis en scène ou incité les prisonniers à participer en nombre aux offices, dans l'espoir de montrer que le droit à l'assistance religieuse était respecté.

---

<sup>294</sup> CNAEF, 6CO 269, Témoignage sur la vie religieuse en captivité, non daté.

<sup>295</sup> Porte, A., *Ceux du Donon et du I. B...*, Paris, Éditions du Scorpion, 1964, p. 172.

Figure 17 - Prêtre célébrant la messe en plein air, Stalag IV B, Mühlberg, n.d.



Source : ACICR, V-P-HIST-01760-9667 : Mühlberg. Stalag IV B, camp de prisonniers de guerre. Lieu de culte, n.d.

« La messe est dite sur une simple table, parfois dans un coin du kommando (...) que les prisonniers ont tenu à arranger du mieux qu'ils ont pu, avec des décorations qu'ils ont faites eux-mêmes, souvent au milieu de l'unique pièce qui soit à la disposition des prisonniers »<sup>296</sup>. D'abord célébré dans des conditions précaires, progressivement, les messes sont célébrées dans de meilleures conditions car de plus en plus de moyens et des locaux sont accordés aux prêtres. Charles Klein poursuit sa description en disant que pendant la messe, « les non-chrétiens continuent à vaquer à leurs occupations ou loisirs, généralement dans le silence respectueux de tous »<sup>297</sup>. Sur ce dernier point, je nuancerais ce propos, en le mettant en perspective avec le témoignage d'Henri Poncin, évoquant les offices du dimanche :

<sup>296</sup> Klein, C., *Le Diocèse ... op. cit.*, p. 274.

<sup>297</sup> *Ibid.*

Voici du reste comment je procède. La chambre se fait assez tardivement, lorsque tout est en ordre vers 10 heures moins 10, je me prépare. Au fond de la salle se trouve le poêle avec un amas de casseroles ; il faut cacher cela. Sur deux chaises j'installe la grande table de ping-pong que je recouvre d'une couverture. Mais au-dessus, il y a l'étandage à linge, impossible à camoufler et ce n'est pas un fond de scène élégant. Du côté du dortoir, il y a une rangée de lits à deux étages. Je place de ce côté deux autres couvertures sur la table où je célèbre. Cela fait vraiment une chapelle très rudimentaire. Si du moins on pouvait avoir le silence, la tranquillité. Loin de là ! Au dortoir se trouvent dix à douze camarades à qui, maintes fois, j'ai demandé le silence.

Il évoque alors la circulation et le bruit de ses camarades pendant les offices et conclut « tout de même c'est un peu déplorable »<sup>298</sup>. Cet exemple montre bien la difficulté de faire régner le silence nécessaire au recueillement et à la prière dans un espace qui n'est pas consacré originellement à cela. Henri Poncin en aménageant cet espace crée une « hétérotopie » mais il lui est difficile de faire respecter le cinquième principe, qui insiste sur « le système d'ouverture et de fermeture »<sup>299</sup>. Ses camarades pouvant circuler librement au sein même de l'espace de la pratique religieuse, ils mettent en péril la constitution de l'hétérotopie<sup>300</sup>. Ce même témoignage est également très intéressant parce qu'il donne à voir les conditions inédites dans lesquelles se déroulent les offices, le dimanche, ainsi que l'inventivité des prêtres et les nécessaires aménagements qu'ils doivent mettre en place. On peut noter que ce témoignage date de janvier 1943, ce qui montre que pourtant bien installé dans la captivité, les conditions optimales pour célébrer la messe ne sont pas assurées.

Pour les confessions, ce besoin de calme, de silence et d'intimité est accru. Pourtant, difficile de trouver dans l'espace du camp des conditions optimales. Pour Pâques 1942, Henri Poncin se désole de confesser dans une salle « où l'on vient tirer les verres de bière (...) Il n'y a pas une minute que je suis ici, que déjà l'on entre pour tirer à boire... »<sup>301</sup>. Les confessions se font alors dans des lieux inédits et parfois inadaptés, « dans la salle des colis »<sup>302</sup>, « dans un coin du dortoir »<sup>303</sup> ou dans le « réduit à charbon »<sup>304</sup>.

Lorsqu'il rend visite à des camarades en kommando le prêtre-prisonnier n'a pas toujours le temps d'assurer et de préparer un espace convenable pour célébrer, parfois ce sont donc les

---

<sup>298</sup> Poncin, H., *Carnets de captivité... op. cit.*, p. 278.

<sup>299</sup> Foucault, M., « Dits et écrits 1984... art. cit.

<sup>300</sup> *Ibid.*

<sup>301</sup> Poncin, H., *Carnets de captivité... op.cit.*, p. 255.

<sup>302</sup> *Ibid.*, p. 292.

<sup>303</sup> *Ibid.*, p. 293.

<sup>304</sup> *Ibid.*, p. 156.

prisonniers qui s'en chargent eux-mêmes. Le 5 juillet 1942, Henri Poncin, se rend au kommando à Wildenbörden, il se réjouit de voir, qu'on lui a préparé « un bel autel orné de verdure et de fleurs (...) les assistants sont dans un coin de la salle et leurs lits remplissent le restant de la pièce »<sup>305</sup>. Il ajoute : « Ce n'est pas une église mais bien mieux que ma chambre »<sup>306</sup>. Henri Costenoble détenu au Stalag IB, a quant à lui la chance d'avoir une « chapelle »<sup>307</sup>, ce qui est bien plus fréquent dans les Stalags que dans les détachements de travail. Il décrit dans son livre l'aménagement progressif de cette chapelle : « Les dimanches ordinaires, c'est toujours notre petite chapelle qui sert au culte. Elle s'embellit avec le temps : autel permanente, tabernacle et même, images sur les vitres pour figurer les vitraux. (...) Le Sonderfuhrer Hypgens approuve, et nous conduit à (...) Allenstein (...) nous en sommes revenus portant dans les bras une assez grande statue de la Vierge qui prit place entre deux fenêtres et au pied de laquelle s'étala l'inscription "Notre Dame du Stalag I B"<sup>308</sup> (figure 18). La statue représente ainsi la Vierge portant dans ses bras un enfant. Gravé sur la pierre, le nom du Stalag.

**Figure 18 - Statue « Notre Dame du Stalag I B », Hohenstein,  
1943**

---

<sup>305</sup> Poncin, H., *Carnets de captivité... op. cit.*, p. 248.

<sup>306</sup> *Ibid.*

<sup>307</sup> Costenoble, H., *Mon journal de guerre... op. cit.*, p. 86.

<sup>308</sup> *Ibid.*



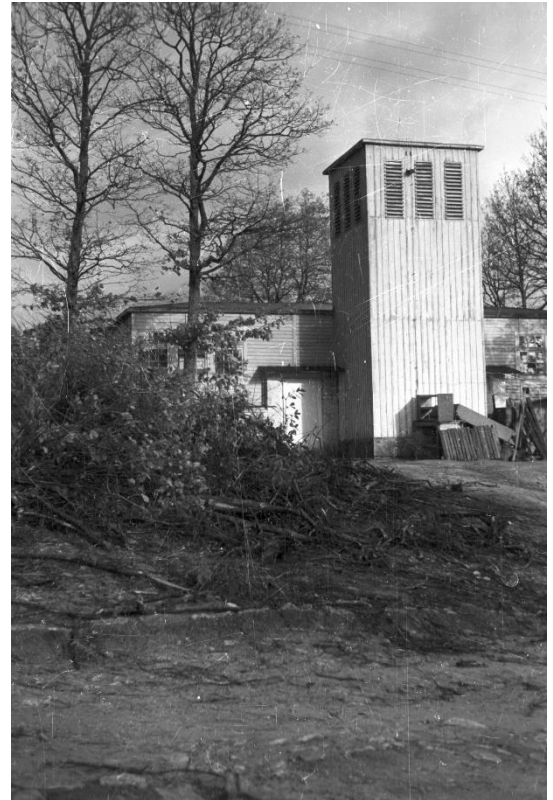
Source : Archives diocésaines, Arras, 4 Z 198 : fonds d'archives de l'abbé Henri Costenoble, 37 : Ensemble de photographies au Stalag I B en 1943.

Pour aménager et construire l'espace de la pratique religieuse, les prêtres se doivent d'être inventifs, parfois les autres prisonniers sont mis à contribution et font des décorations. Amand Boulé, lui, fait partie des prêtres « privilégiés », qui disposent d'une chapelle dans le camp dans lequel il est détenu au Stalag IX B. L'image ci-dessous montre un relatif dénuement, seul l'autel est orné de nappes et objets religieux (figure 19). Il précise que la chapelle « ne comportait comme mobilier liturgique que l'autel, prêté par Monsieur le Curé de Bad-Orb »<sup>309</sup>.

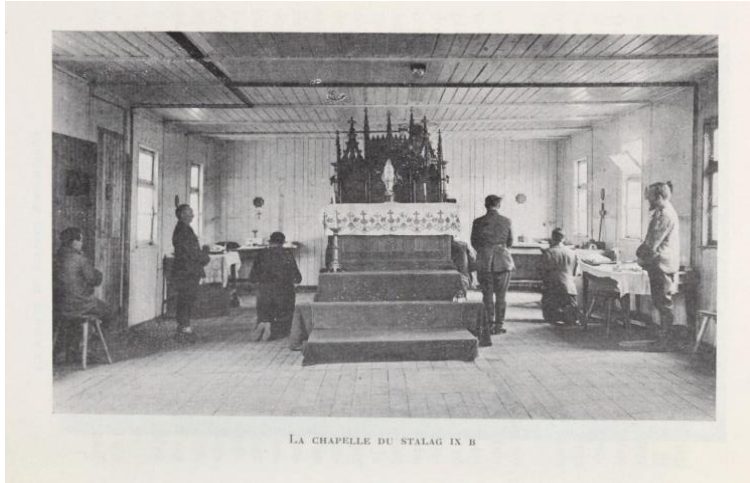
---

<sup>309</sup> Boulé, A., *De Dunkerque... op. cit.*, p. 93.

**Figure 19 - La chapelle du Stalag IX B vue de l'extérieur, Wegscheide, n.d.**



**Figure 20 -La chapelle du Stalag IX B vue de l'intérieur, Wegscheide, n.d.**



Source : Boulé, Amand, *De Dunkerque à la liberté*, Saint-Brieuc, Presses bretonnes, 1976, p. 93.

Source : ACICR, V-P-HIST-02258-30 : Camp de prisonniers de guerre, Wegscheide, Stalag IX B. La chapelle, n.d.

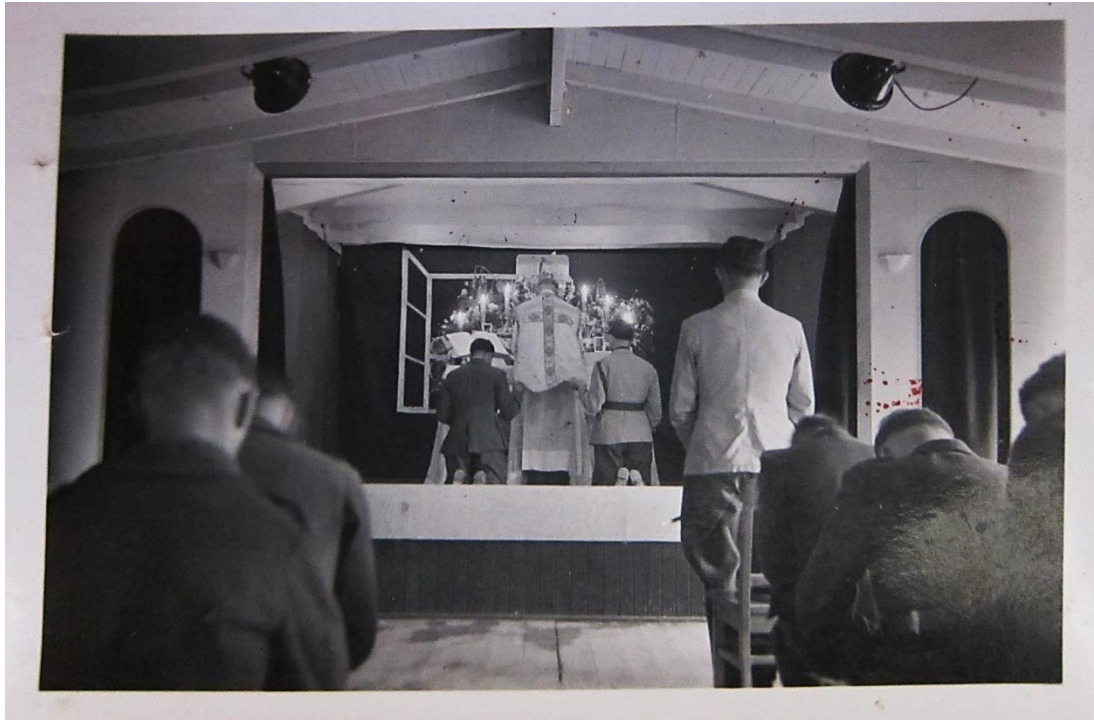
A travers ces images, il est remarquable que l'espace accordé aux prêtres pour la pratique religieuse est plutôt spacieux. Il y a quelques éléments de mobiliers même si la décoration reste sobre, au centre l'autel qu'évoque Amand Boulé dans son texte. La tache blanche au milieu de l'autel est sans doute une statue de la Vierge, comme celle présentée pour Henri Costenoble. Des crucifix sont accrochés au mur, mais la prise de vue est trop large pour qu'on puisse distinguer tous les détails de cette pièce.

### 3. « Pâques de guerre »: l'espace des fêtes

Si les prêtres-prisonniers prennent très à cœur l'aménagement de l'espace pour les habituelles messes du dimanche, ils s'investissent encore plus pour créer un véritable espace à part pour les jours de fêtes.

- a) « Mon décor pour la messe de Noël dépassait tellement le cadre ordinaire de mes messes en Kommandos »<sup>310</sup>.

**Figure 21 -Henri Costenoble célébrant une messe pour la fête de l'Assomption 1943 au Stalag IB, Hohenstein**



Source : Archives diocésaines, Arras, 4 Z 198 : fonds d'archives de l'abbé Henri Costenoble, 37 : Ensemble de photographies au Stalag I B en 1943.

Sur la photographie ci-dessus (figure 21), Henri Costenoble est de dos, il porte son aube, sur le dos de celle-ci est brodée une grande croix. De part et d'autre, il est accompagné, de deux prisonniers de guerre agenouillés, qui l'aide à célébrer la messe. Des bougies, des fleurs semblent avoir été disposés sur l'autel. Les premiers rangs semblent être remplis par les prisonniers, mais cette photographie ne nous permet pas de savoir si les autres rangs sont remplis de la sorte. Henri Costenoble explique que lorsqu'il célèbre la messe du dimanche, l'assemblée « s'élève à quelques dizaines de pratiquants très réguliers, disons une petite centaine parfois »<sup>311</sup>, alors que « les grandes fêtes liturgiques annuelles attirent beaucoup plus de monde »<sup>312</sup>. Il est alors souvent nécessaire pour les prêtres-prisonniers de célébrer dans de plus

<sup>310</sup> Poncin, H., *Carnets de captivité... op. cit.*, p. 322.

<sup>311</sup> Costenoble, H., *Mon journal de guerre... op. cit.*, p. 55.

<sup>312</sup> *Ibid.*

grandes salles. Ainsi, pour Toussaint 1942, Henri Costenoble célèbre dans la « salle des fêtes »<sup>313</sup>. Quant à Maurice Laouënan, détenu au kommando de Treuburg, il raconte que le soir de Noël 1945 ils se réunirent tous dans « une ancienne salle de bal »<sup>314</sup>. Pour Pâques 1943 Henri Poncin, dit avoir « une assistance plus nombreuse que de coutume »<sup>315</sup>, il s'installe alors « dans la grande salle commune »<sup>316</sup>, même si celle-ci est déjà encombrée, il en fait alors une description amusante « avec les portemanteaux bordant les murs où capotes, musettes, vestes sont pêle-mêle accrochées. Le poêle avec ses multiples casseroles, les ficelles qui vont d'un pilier à l'autre et supportant chaussettes, chemises et serviettes tiennent lieu de tableaux et de statues ! »<sup>317</sup>. A de nombreuses reprises, Henri Poncin, célèbre ainsi dans un décor inattendu. Déjà, pour Noël 1941, il raconte qu'il a dû faire la messe de minuit, dans une pièce « encombrée d'objets de culture, lames de chaises, scie circulaire, paniers, harnais, etc. »<sup>318</sup>. Il tente d'aménager sur une table « une espèce d'autel »<sup>319</sup> et place « l'arbre de Noël »<sup>320</sup> à proximité pour créer une atmosphère de fête, même si l'espace n'est pas adéquat. Ces fêtes ayant une importance notable pour tout catholique, un soin particulier est accordé à l'aménagement de l'espace. Ainsi, pour Noël 1943, Henri Poncin se rend à un kommando dépendant de la *Filztuchfabrik*.

Il loue le travail d'un « camarade instituteur, et se disant parfois mécréant [qui a] entrepris une décoration tout à fait inusitée (...) le tout réalisé avec du papier d'emballage ! Sur les trois côtés de la salle, il avait déroulé son papier comme trois grandes toiles de fond de théâtre ; sous un arceau romain, il avait dessiné l'Annonciation, la Nativité et l'Assomption respectivement sur chaque panneau (...) C'était fait à la craie de couleur évidemment et avec la plus grande rapidité, mais cela ressemblait à quelque chose et donnait un air de chapelle. Sur l'autel, six chandeliers (souches) en papier blanc, six bougies les surmontaient, un agneau mystique sur le dessous de l'autel »<sup>321</sup>.

Il admire le travail de ce camarade qui a réussi à « [transformer] la salle des lavabos en une chapelle très correcte », « pour le genre " *gefanguer*" » nuance-t-il<sup>322</sup>. Il ajoute, tout de même ravi, « c'était réussi et mon décor pour la messe de Noël dépassait tellement le cadre ordinaire

---

<sup>313</sup> *Ibid.*, p. 62.

<sup>314</sup> AN, 72AJ 2435, Archives de France Souloumiac.

<sup>315</sup> Poncin, H., *Carnets de captivité... op. cit.*, p. 293.

<sup>316</sup> *Ibid.*

<sup>317</sup> *Ibid.*

<sup>318</sup> *Ibid.*, p. 208.

<sup>319</sup> *Ibid.*

<sup>320</sup> *Ibid.*

<sup>321</sup> *Ibid.*, p. 322.

<sup>322</sup> *Ibid.*



de mes messes en Kommandos »<sup>323</sup>. Ainsi des camarades parfois même hostiles ou détournés de la religion, comme peut l'être cet instituteur, élaborent avec beaucoup de dévouement des décorations pour les célébrations. Et même si tout ce travail reste du « genre *gefangue* »<sup>324</sup> à cause des conditions inhérentes à la captivité, grâce à l'inventivité et l'adaptation des captifs, de nombreux espaces sont aménagés. C'est aussi ce que montre le témoignage de l'abbé Tisseyre, prêtre au Lazaret IV A. Ce lazaret accueille en majorité des soldats britanniques et serbe et ces derniers s'attèlent, « pendant plus d'un mois »<sup>325</sup>, à la confection de différents « objets (calices, lances, cuirasses) et costumes avec des couvertures et les papiers de colis »<sup>326</sup> pour une représentation de la « Passion »<sup>327</sup>. Parfois fait de bric et de broc, les réalisations peuvent être très étonnantes, ainsi pour Noël, dans ce même lazaret « les malades ont construit une belle crèche dans une caisse de biscuits « Pétain » avec des santons en pommes de terre »<sup>328</sup>. Le gouvernement de Vichy livre en effet des colis au prisonniers de guerre, dont biscuits dit « Pétain ». Les caisses contenant ces biscuits sont souvent réutilisées par les prisonniers de guerre.

Pour donner un peu plus d'ampleur à ces offices, qui marquent le temps de la captivité et pour les rendre plus festifs, d'autres prisonniers et notamment les musiciens peuvent être mis à contribution. Pour Noël 1944, Henri Costenoble célèbre la messe de Minuit « dans la grande salle de cinéma »<sup>329</sup>, où sont réunis une « chorale et un orchestre »<sup>330</sup>. Dans la lettre provenant du lazaret, cité précédemment, il y a également une « chorale religieuse », mais elle ne dispose que de prisonniers malades qui chantent avec des « demi-poumons »...<sup>331</sup>. Toujours organisé avec les moyens et les hommes à disposition, les célébrations ne sont pas du genre grandiose en captivité, mais beaucoup d'implication semble à relever au moment des fêtes.

---

<sup>323</sup> *Ibid.*

<sup>324</sup> *Ibid.*

<sup>325</sup> Centre national des archives de l'Église de France (CNAEF), Issy-les-Moulineaux, 6CO 266, Situation moral, culturelle et religieuse dans les camps : copies de lettres sur la situation dans les hôpitaux, Lazaret IV A. 8 janvier 1943.

<sup>326</sup> *Ibid.*

<sup>327</sup> *Ibid.*

<sup>328</sup> *Ibid.*

<sup>329</sup> Costenoble, H., *Mon journal de guerre... op. cit.*, p. 97.

<sup>330</sup> *Ibid.*

<sup>331</sup> CNAEF, 6CO 266, Situation moral, culturelle et religieuse dans les camps : copies de lettres sur la situation dans les hôpitaux, Lazaret IV A. 8 janvier 1943.

b) Au moment des fêtes religieuses, recréer un environnement familial

**Figure 22 - Henri Costenoble, dos à son autel couvert de photos des familles de prisonniers, Hohenstein, 15 août 1943**



Source : Archives diocésaines, Arras, 4 Z 198 : fonds d'archives de l'abbé Henri Costenoble, 37 : Ensemble de photographies au Stalag I B en 1943.

« Le 15 août 1943, je célèbre la messe dans la salle des fêtes. J'avais demandé aux camarades de me prêter les photos de leurs familles qui furent disposées sur l'autel, marquant la communion de prières entre les prisonniers et les paroisses de France, en cette journée mariale »<sup>332</sup> (figure 22). Cette initiative d'Henri Costenoble montre bien qu'un des objectifs de l'aménagement de l'espace est celui de recréer un environnement familial. Les fêtes religieuses ont une symbolique émotionnelle très importante pour les prisonniers, parce que ce sont habituellement des instants privilégiés vécus en famille<sup>333</sup>. Noël, notamment, est un moment éprouvant pour les prisonniers, parce que loin de leurs proches, ils ressentent plus fortement que d'habitude leur isolement et leur solitude. Il est donc indispensable, et c'est notamment la responsabilité des prêtres, de « recréer dans les camps une ambiance proche de celle de l'extérieur, de rapprocher la communauté, de faire oublier autant que possible la situation de

<sup>332</sup> Costenoble, H., *Mon journal de guerre... op. cit.*, p. 86.

<sup>333</sup> Debons, D., *L'assistance spirituelle... op. cit.*, p. 328.

guerre »<sup>334</sup>. Dans une perspective un peu différente, mais également pour rappeler un environnement familial et « composer une atmosphère du joyeux Noël » Henri Poncin, place, au milieu de deux grosses inscriptions en latin, « Gloria in excelsis deo -pax christi in orbi universo », la photo du maréchal Pétain<sup>335</sup>. L'environnement familial n'est pas ici celui du foyer mais celui de la patrie.

L'action des prêtres-prisonniers dans les camps permet aux prisonniers de sortir de leur condition et d'accéder à des temps « hors de tous les temps » dans l'espace même du camp. Notamment, lors des fêtes religieuses qui attirent plus de captifs, au-delà de l'aménagement matériel de l'espace du camp, on perçoit en filigrane le souci des prêtres- prisonniers de trouver un espace convenant à l'importance des assistants. Ils déplorent parfois que l'assistance n'est pas à la hauteur de leurs espérances. Lorsqu'ils sont confrontés à ce genre de situation certains tentent de saisir pourquoi tant de prisonniers semblent se désintéresser des questions religieuses.

---

<sup>334</sup> *Ibid.*

<sup>335</sup> Poncin, H., *Carnets de captivité... op. cit.*, p. 207.



## Chapitre 3 : La foi des prêtres-prisonniers à l'épreuve de la captivité

« Où est là-dedans mon sacerdoce, mon ministère, cette masse d'hommes sans problèmes religieux apparents, qui n'éprouvent nul besoin de nous, même pas, sauf rares exceptions, à l'heure de la bagarre et de la mort ? »<sup>1</sup>. Ces mots de l'aumônier jociste, le P. Joseph Robert, évoquent une prise de conscience douloureuse que tant de prêtres connaîtront, celle de l'éloignement, du désintéret de nombreux d'hommes de leur génération vis-à-vis de la religion. De nombreux prêtres font pourtant le constat d'une « situation spirituelle unique »<sup>2</sup> et considèrent la captivité comme le moment « d'une expérience sacerdotale décisive »<sup>3</sup>. En effet, pour l'Église catholique comme institution, plus que pour les prêtres eux-mêmes, les camps de prisonniers représentent un vivier inespéré pour entreprendre un travail d'évangélisation et combattre l'indifférence religieuse qui serait caractéristique de l'époque<sup>4</sup>. La foi des prêtres est mise à rude épreuve pendant cette période. Dans ce contexte, le terme de « foi » recoupe différents enjeux. Tout d'abord la foi qui les transcende. Cette intime croyance peut être ébranlée par plusieurs circonstances. Ensuite, il y a la foi en eux et en ce qu'ils font. Foi qui peut elle aussi être bouleversée par les questionnements qui surgissent autour de l'utilité de leur apostolat. Cette partie doit démontrer en quoi la captivité en mains allemandes fut une expérience exceptionnelle qui représente une mise à l'épreuve unique de la foi des croyants, à partir du point de vue des prêtres-prisonniers. L'étude des écrits qu'ils ont produit pendant la captivité nous permet d'apprivoiser ce phénomène tels qu'ils le perçoivent car « l'historien dispose de temps privilégiés pour dévider les fils de la croyance, ceux où l'on cesse de croire, ceux où l'on se met à croire autrement »<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> Robert Joseph cité par Poulat, E., *Naissance des prêtres-ouvriers*, Paris, Casterman, 1965, p. 225.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> Poulat, E., *Naissance... op. cit.*, p. 224.

<sup>4</sup> Debons, D., *L'assistance spirituelle... op. cit.*, p. 120.

<sup>5</sup> Cottret, M., *Croire ou ne pas croire*, Paris, Éditions Kimé, 2013, p. 11.

## A. Un « unanimité de façade »<sup>6</sup> ?

Selon l'historien Stéphane Audoin-Rouzeau, la confrontation au combat et à ses dangers est nécessairement créatrice de besoins spirituels nouveaux<sup>7</sup>. Ainsi, le temps « de la bagarre et de la mort »<sup>8</sup> instituent un temps particulier de la croyance et est rarement neutre sur le plan spirituel<sup>9</sup>. Pour les prêtres, cette confrontation à la mort, tant donnée que reçue, peut-être de source de nombreux dilemmes. Lorsqu'Henri Poncin est en mai 1940 sur le front de l'Aisne, région alors cible de bombardements allemands, il creuse, comme ses camarades « un trou individuel »<sup>10</sup> pour se protéger. Il écrit : « Là j'étais vraiment près de Dieu qui pouvait me rappeler d'un moment à l'autre »<sup>11</sup>. Il ajoute : « J'y ai passé des moments de rudes angoisses qui ne doivent pas s'oublier pendant une vie entière. Car les obus venaient nous rendre visite (...) La mort passe à côté de nous. ». Il s'interroge sur le sens des ordres qu'il doit appliquer et de la mission qu'il doit effectuer. Il cherche à justifier et à se rassurer sur les conséquences de ses actes : « Maudit soit l'orgueil des hommes qui nous ont ainsi conduits à cette guerre et qui nous obligent à utiliser le fer comme instrument de mort ! Je dois cependant faire mon devoir de combattant et défendre ma patrie, mais j'espère que mon tir, s'il occasionne des blessures qui font retirer le combattant du champ de bataille ne fasse pas de veuves ni d'orphelins »<sup>12</sup>. Cette partie adoptera le regard que les aumôniers des camps portent sur leurs « ouailles. Or, dans un premier temps de la captivité, la plupart des prêtres notent un net regain de ferveur.

### 1. Un certain regain de ferveur dans les premiers temps de la captivité

Un dimanche matin, [j'assistais] à une messe en plein vent, devant le groupe de baraques où j'étais affecté, messe poignante dite par l'un des nôtres, curé d'un petit village de France, qui officiait devant un autel fait de petites caisses en bois lui-même revêtu de sacs de jute noués aux épaules, sur lesquels avait été tracée une croix au charbon. Tous étaient là, les croyants, les mécréants, les athées, même deux ou trois soldats allemands priant avec ferveur. Tous suivaient en silence les mouvements

---

<sup>6</sup> Cabantous, Alain cité par Delumeau, J. (dir.), *L'historien et la foi*, Paris, Fayard, 1996, p. 26.

<sup>7</sup> Audoin-Rouzeau, Stéphane, *La guerre au XX<sup>e</sup> siècle. 1, L'expérience combattante*, Paris, La Documentation française, 2004, p. 54.

<sup>8</sup> Poulat, E., *Naissance ... op. cit.*, p. 224.

<sup>9</sup> *Ibid.*

<sup>10</sup> Poncin, H., *Carnets de captivité... op. cit.*, p. 78.

<sup>11</sup> *Ibid.*

<sup>12</sup> *Ibid.*, p. 80.

du prêtre, le visage crispé, revivant le passé, s'évadant pour un instant de ce coin maudit, revoyant pour les Français, les douces contrées de notre beau pays <sup>13</sup>.

Cette citation du prisonnier de guerre Armand Porte, détenu en 1940 au Stalag I B, montre le retour à la religion comme recours face au désarroi<sup>14</sup> dû au choc moral que représente la défaite<sup>15</sup>. L'improvisation et l'adaptation est aussi à l'œuvre dans la scène décrite par Armand Porte. La ferveur qu'il décrit semble toucher tout le monde, puisque même des Allemands se joignent à la célébration. Là aussi, la pratique religieuse est un moyen de conserver un lien avec sa famille et sa patrie. L'historien Léon Papeleux confirme cette interprétation en expliquant que les rares messes qui sont organisées sont très suivies et que des hommes parfois très éloignés de la foi chrétienne y assistaient, « poussés par la détresse »<sup>16</sup>. L'Aumônerie des prisonniers de guerre dirigée par l'abbé Rodhain distribue aux familles des petits carnets de prières. Dans un des carnets, nommé *Aux femmes et aux mères de prisonniers, Ils reviendront...*, il est présenté un tableau très positif de la pratique religieuse dans les camps. Un paragraphe intitulé « leur ascension morale » l'évoque : « la souffrance les rapproche de Dieu. (...) partout où ils sont autorisés, les offices sont très suivis. On se presse aux messes du dimanche et même en semaine du côté des prisonniers, nombreux sont ceux qui ont appris ou réappris la prière. Beaucoup de tièdes sont devenus fervents ; les fervents atteignent souvent une élévation de sentiments dignes de saints »<sup>17</sup>. L'abbé Rodhain diffuse aussi des images de propagandes, comme celle de la figure 23 où l'on voit une foule très compacte assister à la messe devant une baraque. Cette image révèle la volonté de l'aumônerie des prisonniers de guerre de décrire une situation de ferveur religieuse dans les camps de prisonniers de guerre.

---

<sup>13</sup> Porte, A., *Ceux du Donon ... op. cit.*, p. 172.

<sup>14</sup> Moreau, J.-B., *Attitudes, moral... op. cit.*, p. 234.

<sup>15</sup> Durand, Y., *La Vie quotidienne ... op. cit.*, p. 174.

<sup>16</sup> Papeleux, Léon, *L'action caritative du Saint-Siège en faveur des prisonniers de guerre : 1939-1945*, Bruxelles Rome, Institut historique belge de Rome, 1991, p. 223.

<sup>17</sup> Archives Nationales, Pierrefitte-sur-Seine, (AN), F9 2808, Aumônerie des prisonniers de guerre (informations générales), s.d.

**Figure 23 -Messe au Stalag XVII A, Kaisersteinbruch, Autriche, s.d.**



Source : CNAEF, Issy-les-Moulineaux, 6CO 279 : Aumônerie des PG, activité (1943-1974).

Ainsi, les archives contiennent de nombreux documents particulièrement élogieux sur la pratique religieuse dans les camps, comme celui destiné à l'abbé Rodhain qui indique, en septembre 1942 : « on prie bien dans les camps, et on prie beaucoup »<sup>18</sup>. Quant au prêtre Fernand Cottignu, détenu dans le Kommando 641 rattaché au Stalag IV A Hohnstein il écrit, en novembre 1943, à celui qui dirige l'aumônier des prisonniers de guerre : « Cher Monsieur l'Aumônier, Ici je fais un magnifique apostolat auprès de mes camarades, c'est inouï ce que les prêtres peuvent avoir d'influence auprès d'eux, nombreux retours à la Foi, conversions retentissantes, accueil sympathique pour le prêtre, chœur de chants superbes, communions ferventes, cercles d'études suivis »<sup>19</sup>. Ce prêtre expose une situation religieuse qui semble parfaite mais l'accumulation de tant d'exemples donne une impression presque factice à ce qui est présenté.

---

<sup>18</sup> Centre national des archives de l'Église de France (CNAEF), Issy-les-Moulineaux, 6CO 266, Situation moral, culturelle et religieuse dans les camps : copies de lettres sur la situation dans les hôpitaux, Saulnes, juin 42.

<sup>19</sup> CNAEF, 6CO 267, Activités religieuses dans les camps, relations entre les aumôniers et les prisonniers (1940-1944), 21 novembre 1943.



Derrière ce tableau très idyllique de la pratique religieuse dans les camps, Jean-Bernard Moreau en décèle les motifs sous-jacents. Il explique que certains prisonniers habituellement non pratiquants assistent à ces messes « mus par un curieux mélange d’instinct grégaire, de sentimentalisme et de patriotisme »<sup>20</sup>. C’est également ce que révèle le Père Joseph Robert, lucide, lorsqu’il écrit que « l’instinct grégaire et le sentiment national jouaient. Les messes en plein air du dimanche étaient à peu près l’unique moment où la collectivité captive pouvait devenir une communauté : on pleurait en écoutant le *Credo* de Dumont ou *O Salutaris*, qui rappelait une enfance française, les offices de nos villages »<sup>21</sup>. Même l’abbé Rodhain écrit dans une brochure intitulée *Prions avec les prisonniers* : « Je ne dis pas que tous les camps sont devenus des cloîtres, certes, non, mais c’est un fait, dans les camps on prie davantage »<sup>22</sup>. Petrus Montmartin, aumônier du Stalag Rawa-Ruska évoque le « renouveau catholique » dans les camps, mais alerte aussi sur les « dangers de l’exagération »<sup>23</sup>. Si les autorités ecclésiastiques ne reçoivent que des échos très – trop – positifs sur la vie religieuse le risque est qu’ils ne prennent pas la mesure de la déprise religieuse, et ne prennent aucune décision pour y contrevenir. Pour tous ceux qui sont extérieurs au monde des captifs, les familles et le clergé restés en France cela leur donne l’illusion d’une excellente situation religieuse qui ne correspond pas, ou seulement partiellement à la réalité. En réalité, et plus les années passent, les impressions des prêtres-prisonniers sur la ferveur religieuse de leurs camarades semblent plutôt contrastées.

## 2. A mesure que la captivité se prolonge, « indifférence et tiédeur »<sup>24</sup>

« On se heurte surtout à une totale indifférence chez la plupart qui retombent dans l’apathie après le sursaut du début » écrit un aumônier le 8 juin 1944<sup>25</sup>. Le prêtre Joseph Folliet, qui publie en 1943 *Pour comprendre les prisonniers : de la captivité comme expérience humaine*, note qu’à mesure que les prisonniers s’installent et que les conditions de vie s’améliorent, la « fièvre religieuse »<sup>26</sup> des premières semaines s’estompe et l’indifférence

<sup>20</sup> Moreau, J.-B., *Attitudes, moral... op. cit.*, p. 234.

<sup>21</sup> Robert, J. cité par Klein, C., *Le Diocèse ... op. cit.*, p. 50.

<sup>22</sup> Rodhain, J., cité par Klein, C., *Le Diocèse ... op. cit.*, p. 84.

<sup>23</sup> CNAEF, 6CO 266, Situation moral, culturelle et religieuse dans les camps : copies de lettres sur la situation dans les hôpitaux, Rawa-Ruska 24 octobre 1942.

<sup>24</sup> Poncin, H., *Carnets de captivité... op. cit.*, p. 278.

<sup>25</sup> Durand, Y., *La Vie quotidienne ... op. cit.*, p. 177.

<sup>26</sup> Moreau, J.-B., *Attitudes, moral... op. cit.*, p. 235.

reprend le dessus<sup>27</sup>. Mais il précise, optimiste, que la ferveur religieuse lui semble tout de même plus élevée et plus active que dans la France occupée<sup>28</sup>. Les historiens Jean-Bernard Moreau et Delphine Debons semblent corroborer le premier propos de Joseph Folliet. Ainsi, la participation aux messes dominicales jusque dans les premiers mois de 1941 est très importante, allant parfois jusqu'à 75 % des prisonniers de guerre, mais la proportion diminue considérablement par la suite<sup>29</sup>. A partir de l'été 1942, le nombre de pratiquants se stabilise et ne varie plus beaucoup jusqu'en 1945<sup>30</sup>. Toutefois, durant l'hiver 1944-1945, le nombre de pratiquants est nettement plus élevé qu'à l'automne 1940<sup>31</sup>.

Henri Costenoble, aumônier du Stalag I B, Hohenstein, explique que, tous les dimanches, il célèbre une messe dans une salle du camp aménagée en chapelle. Il écrit : « Le dimanche, l'assemblée s'élève à quelques dizaines de pratiquants très réguliers, disons une petite centaine parfois »<sup>32</sup> sur environ 860 prisonniers français « sédentaires » à cette période<sup>33</sup>. Henri Costenoble considère par ailleurs, sur la base de son « expérience du I B »<sup>34</sup>, que la carte religieuse de la France dressée après-guerre par le chanoine Boulard recoupe « de très près »<sup>35</sup> la pratique religieuse au camp. Il précise ainsi que « les Vendéens, gens du Nord, de Lozère, de la Manche, des bourgeois des grandes villes, Lyon, Paris, Nice, des Lorrains, sont parmi les plus fidèles »<sup>36</sup>, ce qui correspond en effet aux « paroisses chrétiennes » décrites par Fernand Boulard. L'abbé Henri Poncin note, lui aussi, une ferveur importante parmi les prisonniers bretons. Au milieu du mois de décembre 1942, il se rend dans un kommando où il n'est encore jamais allé, il écrit : « on m'avait vanté ce kommando, composé de camarades gentils, avenants. On ne m'avait pas trompé. Il y a là des Bretons, Vendéens qui sont heureux de ma venue (...). 26 camarades assistent à ma messe »<sup>37</sup>. Il y retournera plusieurs fois et note que les « Bretons, Vendéens, aiment toujours assister à la messe »<sup>38</sup>. Le même jour, il se rend dans un autre kommando, situé à Gottesberg. Revenu de ce kommando de mineurs, où seulement « 5 camarades sur 28 [l'ont] demandé »<sup>39</sup>, il dresse un constat inverse : « on ne m'avait pas vanté

---

<sup>27</sup> Folliet, J., *Pour comprendre les prisonniers : de la captivité comme expérience humaine*, Lyon, Impr. Express, 1943, p. 31.

<sup>28</sup> *Ibid.*

<sup>29</sup> Debons, D., *L'assistance spirituelle... op. cit.*, p. 384.

<sup>30</sup> Moreau, J.-B., *Attitudes, moral... op. cit.*, p. 235.

<sup>31</sup> *Ibid.*

<sup>32</sup> Costenoble, H., *Mon journal de guerre... op. cit.*, p.55.

<sup>33</sup> AN, F9 2709, Rapports délégués Stalag IB, 28 octobre 1942.

<sup>34</sup> Costenoble, H., *Mon journal de guerre... op. cit.*, p.55.

<sup>35</sup> *Ibid.*

<sup>36</sup> *Ibid.*

<sup>37</sup> Poncin, H., *Carnets de captivité... op. cit.*, p. 267.

<sup>38</sup> *Ibid.*, p. 315.

<sup>39</sup> Poncin, H., *Carnets de captivité... op. cit.*, p. 267.

ce kommando que l'on m'avait présenté comme rébarbatif, composé de gens rudes, peu liants. C'est tout à fait mon impression »<sup>40</sup>. En avril 1943, il visite un kommando situé à Irfesgrün, il note : « les prisonniers sont en partie des mineurs de profession, du Nord, du Pas de Calais et de Saint Etienne, plus une vingtaine de Belges wallons. On m'avait prévenu que je n'aurai qu'une faible assistance. (...) j'en aurai 16 au total »<sup>41</sup>, sur « 70 camarades »<sup>42</sup>, c'est peu.

S'il y a donc des contrastes entre prisonniers, entre les régions d'origine ou les professions, apparaît progressivement tout un spectre de pratiquants, qui ne correspond plus à l'unanimité du début. Il se trouve en effet dans les camps « [des] chrétiens pratiquants, [des] moins pratiquants et aussi un certain nombre de ceux qui ne « pensaient jamais à ça »<sup>43</sup>, même si la ferveur religieuse est bien plus importante pour les grandes fêtes du calendrier liturgique, Noël et Pâques principalement<sup>44</sup>. Le constat général est que « l'apathie religieuse est dure à secouer »<sup>45</sup>. Un prêtre, aumônier du Kommando 519 dépendant du Stalag VI H fait part de sa déception à l'abbé Rodhain dans une lettre : « Tous les dimanche soir à 6 heures, messe. Il n'y a pas foule »<sup>46</sup>. Plusieurs prêtres semblent dépités face à tant d'indifférence et dressent un tableau pessimiste de la situation religieuse dans les camps. Henri Poncin écrit, en janvier 1943 : « Ce matin, j'ai célébré la messe devant 4 camarades ! Dame ! La piété n'est pas en vogue ! »<sup>47</sup>. L'abbé Pierre Grosheny, détenu dans le stalag XX A, à Toruń en Pologne, décrit « l'atonie générale »<sup>48</sup> et conteste l'utilisation de l'expression « Ame des camps ». L'expression utilisée pendant la captivité a été rendu célèbre grâce à une exposition, organisée par la Croix-Rouge française, en aout 1944 au Grand Palais, à Paris (figure 24)<sup>49</sup>. Le commissaire de l'exposition, Henri Bernard, un ancien prisonnier influencé par la presse collaborationniste annonçait une présentation de « la vie intellectuelle et spirituelle des prisonniers de guerre »<sup>50</sup>. Il fait reconstituer pour l'occasion une entrée de camp avec un mirador et des barbelés, une petite chapelle, et des baraquements pour présenter les œuvres des prisonniers : dessins, écrits,

---

<sup>40</sup> *Ibid.*

<sup>41</sup> *Ibid.*, p. 288.

<sup>42</sup> *Ibid.*

<sup>43</sup> Klein, C., *Le Diocèse ... op. cit.*, p. 50.

<sup>44</sup> Debons, D., *L'assistance spirituelle... op. cit.*, p. 384.

<sup>45</sup> CNAEF, 6CO 266, Situation moral, culturelle et religieuse dans les camps : copies de lettres sur la situation dans les hôpitaux, Saulnes, 28 mars 1943.

<sup>46</sup> Durand, Y., *La Vie quotidienne ... op. cit.*, p.177.

<sup>47</sup> Poncin, H., *Carnets de captivité...op. cit.*, p. 272.

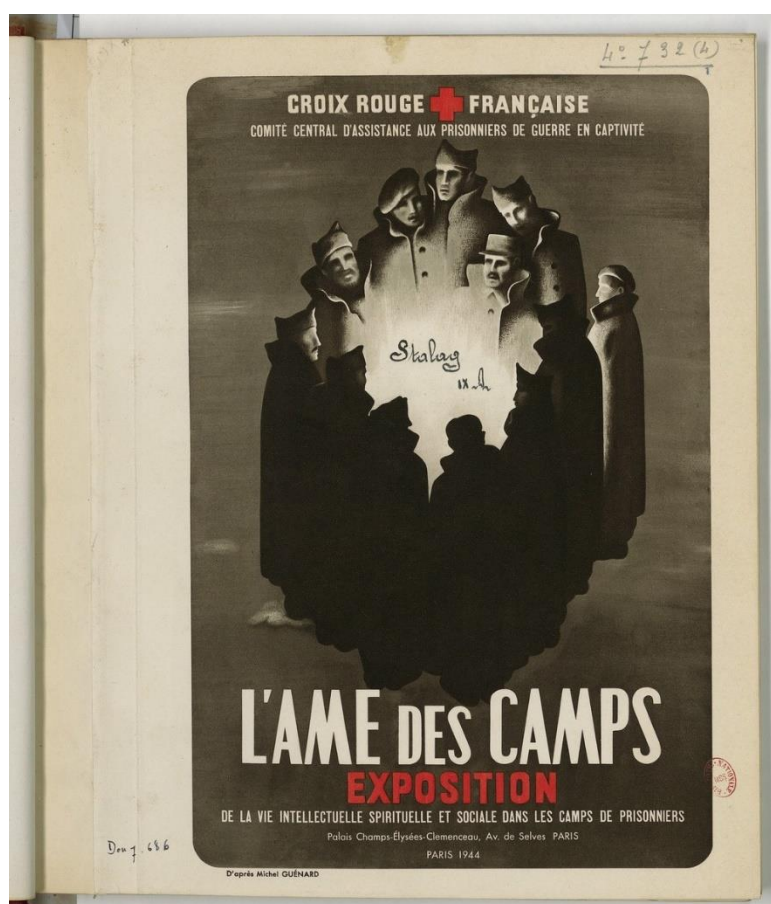
<sup>48</sup> CNAEF, 6CO 267, Activités religieuses dans les camps, relations entre les aumôniers et les prisonniers (1940-1944), s.d.

<sup>49</sup> AN, F9 2286, « L'âme des camps ».

<sup>50</sup> Pour tout le paragraphe qui suit, Dossier pédagogique du Grand palais n°5 *De la collaboration à la libération des camps. Le Grand Palais de 1940 à 1945*, [https://www.grandpalais.fr/pdf/Dossier-Pedagogique-GRANDPALAIS-1940-1945.pdf?fbclid=IwAR0ZP1-pwieMH2Yvzv0\\_Df6-EcnSrhfVtp7SeXoNtUM8zO9VXHJgpiaqHdI](https://www.grandpalais.fr/pdf/Dossier-Pedagogique-GRANDPALAIS-1940-1945.pdf?fbclid=IwAR0ZP1-pwieMH2Yvzv0_Df6-EcnSrhfVtp7SeXoNtUM8zO9VXHJgpiaqHdI) mis en ligne en 2017, consulté le 25 juin 2021, p. 15.

maquettes, petites sculptures, qui ont été collectés par la Croix-Rouge. Sur l’affiche, on distingue, des prisonniers de guerre à l’air sévère qui se tiennent, serrés, en cercle, autour d’une lumière qui jaillit au milieu d’eux. Cette lumière qui éclaire leurs visages sombres symbolise sans doute l’attrait qu’ils avaient pour la vie intellectuelle et religieuse en captivité, mais aussi l’espoir que celle-ci apportait en captivité.

**Figure 24 - Livret de l’exposition « L’âme des camps », Grand Palais, Paris, 1944**



Source : L'Âme des camps, Bibliothèque nationale de France. Département des manuscrits. NAF 17283, URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b52509828w.image>, mise en ligne le 17 juin 2018, consulté le 29 juin 2021.

Vantant une « une image claire et fidèle de la réalité »<sup>51</sup> cette exposition tend à montrer une réalité enjolivée de la vie spirituelle et intellectuelle dans les camps, en témoigne les critiques qu’adresse l’abbé Pierre Grosheny à cette expression. Il insiste en disant « on ressent

<sup>51</sup> *Ibid.*

atmosphère lassitude générale, d'accoutumance à la souffrance. (...) RIEN ne les intéresse (...). Quelle utopie que l'expression « Ame des camps » (...). Ne demandez pas "vie intellectuelle". Il n'y en a pas »<sup>52</sup>. Il conclut, accablé : « nous ne savons pas où aller »<sup>53</sup>. Cette dernière citation indique bien la désillusion de prêtres-prisonniers face à tant d'indifférence, ils se sentent dépourvus.

### *B. La captivité, moment de remise en cause de son sacerdoce pour les prêtres-prisonniers ?*

Les prêtres-prisonniers tentent de trouver des explications à l'indifférence religieuse de certains de leurs camarades captifs. L'inculture religieuse et le désintérêt radical pour la foi - et les questionnements qu'elle impose – sont deux motifs sous-jacents invoqués par les aumôniers. Face à ce constat qui peut être décevant voire décourageant et pour mieux supporter la captivité, les prêtres-prisonniers tentent de donner du sens à l'épreuve qu'ils sont en train de subir.

#### 1. Une prise de conscience de l'inculture religieuse et du relatif désintérêt des prisonniers

Le lendemain de la fête de Noël 1943, Henri Poncin surprend des bribes de conversations entre un petit groupe de ses camarades,

[Ils] échangeaient des propos où s'étaient leur indifférence et leur aversion pour la religion, ou tout du moins leur incrédulité : « Quand j'entre dans une église, je me découvre par respect, mais à part ça... ! » (...) et encore ce mot « Quand on est mort tout est fini ! »<sup>54</sup>.

Doit-on pour autant considérer que la majorité des prisonniers est indifférente ou hostile à l'égard de la religion ? Le prisonnier Louis Suarez, détenu dans un détachement de travail rattaché au Stalag I B, rappelle que dans son kommando de 70 hommes, il y a « quelques croyants convaincus, mais surtout des tièdes, et des agnostiques actifs ou des athées

---

<sup>52</sup> *Ibid.*

<sup>53</sup> *Ibid.*

<sup>54</sup> Poncin, H., *Carnets de captivité... op. cit.*, p. 322.

endurcis »<sup>55</sup>. Pour l'aumônier du Stalag XII D, Trèves, il y a « une vie chrétienne intense certes (...) mais c'est le fait d'une minorité, d'une élite religieuse, petit groupe fervent perdu dans une masse totalement indifférente »<sup>56</sup>. En captivité, les prêtres font le douloureux constat de l'ignorance religieuse qui s'ajoute à l'indifférence des captifs<sup>57</sup>. C'est ce qu'explique Théodule Hoste, aumônier du Stalag II A, Neubrandenburg, : « ce qui frappe le plus, c'est la grande, très grande, ignorance religieuse, même chez les meilleurs (...) même les bons pratiquants d'autrefois pour qui la pratique religieuse était surtout une "attitude sociale" avec des symboles vides de sens ; il n'est pas rare de rencontrer, chez eux, à l'état inconscient sans doute, le sourire de Voltaire ou d'Anatole France ! »<sup>58</sup>. Evoquant deux figures de l'anticléricalisme, l'un du XVII<sup>e</sup> siècle, Voltaire et son célèbre dictionnaire philosophique, l'autre ayant vécu au siècle suivant, il attire l'attention sur l'influence insidieuse qu'ont toujours au XX<sup>e</sup> siècle les idées anticléricales. Toutefois, selon l'historien Etienne Fouilloux, les prêtres plongés dans la masse des soldats mobilisés ne retrouvent « guère le vieil anticléricalisme »<sup>59</sup> mais découvrent, il est vrai, l'ampleur de l'inculture religieuse. Henri Poncin, lors d'une visite de kommandos au début de l'année 1943, écrit qu'« évidemment la question religieuse ne tracassait pas tous ces gars quand ils étaient en France »<sup>60</sup>. Il semblerait que cette « question religieuse » ne les tracasse pas non plus une fois détenus en Allemagne. En effet, plus qu'une ignorance religieuse, certains prêtres déplorent le désintérêt des prisonniers pour la religion. La majorité des prisonniers ne seraient pas habités par ce que le philosophe catholique Jean Guitton, prisonnier à l'oflag VI A, appelle « le tourment de Dieu »<sup>61</sup>. P. Dillard, aumônier clandestin pour les requis du STO, écrit : « Je n'ai jamais pu déceler chez eux la moindre inquiétude spirituelle, le moindre point d'interrogation. Leur vie se suffisait à elle-même. Elle bouclait »<sup>62</sup>. Difficile pour un prêtre, de concevoir que les prisonniers ne sont pas traversés par des questionnements sur leur foi.

---

<sup>55</sup> Suarez, L. et Bartholomot Bessou, M.-A., *1939-1945, sept années...* *op. cit.*, p. 150.

<sup>56</sup> CNAEF, 6CO 267, Activités religieuses dans les camps, relations entre les aumôniers et les prisonniers (1940-1944), s.d.

<sup>57</sup> P. Fleuret cité par Poulat, E., *Naissance ... op. cit.*, p. 222.

<sup>58</sup> CNAEF, 6CO 266, Situation moral, culturelle et religieuse dans les camps : copies de lettres sur la situation dans les hôpitaux, 8 mai 1944.

<sup>59</sup> Fouilloux, E., *Les chrétiens français ... op. cit.*, p. 150.

<sup>60</sup> Poncin, H., *Carnets de captivité...* *op. cit.*, p. 283.

<sup>61</sup> Moreau, J.-B. et Barjot, D., *Attitudes, moral...* *op. cit.*, p. 226.

<sup>62</sup> P. Dillard cité par Poulat, É., *Naissance...* *op. cit.*, p. 328.

## 2. « Dieu l'a voulu »<sup>63</sup> : la captivité comme punition divine

« A tous les pourquoi, à tous les comment, à toutes les indignations, à tous les étonnements, à tout le mystère profond des heures sanglantes, des heures de faiblesse passées, des heures d'inaction du présent, des heures d'impuissance à prévoir une réponse est possible, une seule, mais sûre : "Dieu l'a voulu" »<sup>64</sup>. Cette phrase, extraite d'un recueil de témoignages écrit et publié en 1943 par des prêtres captifs de l'Oflag VI A, explicite un des points centraux du discours diffusé par l'Église catholique dans les camps : les camps seraient un lieu de rédemption. La captivité est présentée comme une volonté de Dieu, une manifestation de la providence divine<sup>65</sup>. Elle doit être comprise par les prisonniers de guerre comme une épreuve voulue par Dieu, épreuve à la fois salutaire pour le prisonnier, mais aussi pour la société moderne<sup>66</sup>. La captivité est perçue comme le temps de la repentance, de la *metanoïa*<sup>67</sup>. Les prêtres-prisonniers semblent adhérer à ce discours, comme en témoignent les mots d'Henri Poncin, écrits à l'automne 1941 : « à quand donc le retour ? Je n'en sais rien. Je ne présume rien. Il ne reste plus qu'à accepter courageusement l'épreuve, la rendre utile, la rendre sainte et méritoire »<sup>68</sup>.

L'Église propose ainsi aux prisonniers de guerre d'user de ce temps si particulier qu'est celui de la captivité pour se recueillir et réfléchir aux maux du monde moderne. A travers leur captivité, les prisonniers de guerre rachètent les péchés du monde, ils sont investis d'une mission salvatrice qui les dépassent<sup>69</sup>. Le temps de la captivité est perçu par l'Église catholique comme une occasion inespérée pouvant entraîner la société française vers un renouveau chrétien<sup>70</sup>. « L'année 43 a vu beaucoup de ruines, de misères ; celle qui vient, en verra peut-être davantage ; l'après-guerre comment sera-t-elle ? Comment va se former l'Europe ? Est-ce que l'on fera au Royaume du Christ la place qui lui convient ? L'Église sortira-t-elle de cette guerre, affermie et prête à reprendre en main son œuvre d'évangélisation ? Autant de points obscurs connus de Dieu seul ! », tels sont les questionnements d'Henri Poncin au tournant de l'année 1944. En août de la même année, l'abbé Ulrich déclare : « nous avons la confiance, la

---

<sup>63</sup> Bonduelle, André et Vielliard, René, *Une paroisse derrière les barbelés, premiers mois de captivité. Textes-recueillis par André Bonduelle et René Vielliard*, Paris, les Editions du Cerf, 1943, p. 57.

<sup>64</sup> *Ibid.*

<sup>65</sup> Debons, D., *L'assistance spirituelle... op. cit.*, p. 375.

<sup>66</sup> *Ibid.*

<sup>67</sup> Théofilakis, F., « Contrôler les corps et les âmes », in *Les prisonniers de guerre allemands : France, 1944-1949 une captivité de guerre en temps de paix*, Paris, 2014, p. 139.

<sup>68</sup> Poncin, H., *Carnets de captivité... op. cit.*, p. 197.

<sup>69</sup> *Ibid.*

<sup>70</sup> Debons, D., *L'assistance spirituelle... op. cit.*, p. 417.

certitude que la grâce des épreuves chrétiennement subies dans les barbelés, ou même aussi hélas, partout sur le territoire, la France libérée sortira plus vivante que jamais de sa tombe provisoire et qu'elle sera en effet une France meilleure et plus chrétienne »<sup>71</sup>.

Faire une « France meilleure et plus chrétienne », c'est également le projet de Vichy, on retrouve dans les discours de propagande, les termes de repentance et de résurrection présenté par l'Église catholique<sup>72</sup>. L'historien Pieter Lagrou estime que dans « l'idéologie de la Révolution nationale, les privations dues à la captivité symbolisaient la rédemption nationale par le sacrifice. L'ascétisme de la vie de prisonnier, la séparation d'avec la société et sa luxure, le célibat forcé, les repas frugaux, le travail manuel et la camaraderie masculine furent idéalisés en des termes pseudo religieux »<sup>73</sup>. Les prisonniers de guerre français par l'épreuve de la captivité deviennent les agents de la rédemption nationale, ils expient les crimes de la Gueuse républicaine qui a fait d'eux des vaincus<sup>74</sup>. Les autorités de l'« État français » et le maréchal Pétain développe une véritable « mystique du prisonnier »<sup>75</sup>. En effet, les prisonniers font l'objet d'un véritable culte de la part de Vichy. Les anciens soldats deviennent un emblème de la Révolution nationale et l'une des cibles principales de la propagande qui tente d'en faire des incarnations souffrantes, méritantes voire christiques de la nouvelle France catholique et réactionnaire<sup>76</sup>.

### C. Une nécessaire adaptation de son apostolat ?

Dans la captivité, les prêtres-prisonniers sont plongés dans un univers masculin pas toujours en phase avec leurs préoccupations. Confrontés à des hommes qui se désintéressent ou sont incultes quant aux questions religieuses, les prêtres-prisonniers sont parfois traversés par des moments de doutes sur leur vocation. Cette prise de conscience peut les amener à penser autrement leurs relations avec les fidèles en agissant concrètement pour assurer les offices de manière plus intime.

---

<sup>71</sup> AN, 72 AJ 304 Vie religieuse - Papiers du Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale - Causerie faite par Abbé Ulrich, aout 1944.

<sup>72</sup> Lagrou, P., *Mémoires patriotique...op. cit.*, p. 107.

<sup>73</sup> *Ibid.*

<sup>74</sup> Dalisson, R., *Les soldats ...op.cit.*, Paris, CNRS Éditions, 2020, p. 49.

<sup>75</sup> Moreau, J.-B. et Barjot, D., *Attitudes, moral... op. cit.*, p. 8.

<sup>76</sup> Dalisson, R., *Les soldats ...op.cit.*, Paris, CNRS Éditions, 2020, p. 49.



## 1. Une période difficile et éprouvante pour les prêtres-prisonniers

« Si tout le monde n'a pas besoin de mon ministère, plusieurs conservent la nostalgie de leur vie religieuse, chrétienne, menée au grand jour. Et cela est suffisant pour que mon rôle ne soit pas inutile »<sup>77</sup> se console Henri Poncin lors de la fête de Noël 1942. Toutefois, les archives regorgent de témoignages bien plus pessimistes qui décrivent « l'impuissance [des] pauvres prêtres prisonniers »<sup>78</sup>. « Je veux d'abord m'excuser d'être ici peut-être un peu trop sincère »<sup>79</sup> : c'est ainsi que commence une note sur la situation morale des prêtres-prisonniers que l'on peut consulter aux archives du CNAEF. Le prêtre qui a rédigé cette lettre regrette le « manque d'appétit intellectuel joint à un zèle à tout le moins tiède »<sup>80</sup> de certains prêtres. Ainsi, dans son camp, le Stalag IX B, sur 35 prêtres « il y en a cinq qui travaillent, cinq qui font mine de faire quelque chose, et le reste ne fait rien »<sup>81</sup>. Il décrit des prêtres toujours abattus par la captivité, qui n'ont pas assez de temps libre pour exercer leur ministère. Il finit cette note en s'alarmant sur cette situation que connaissent de nombreux prêtres et dénonce le « danger d'anémie spirituelle »<sup>82</sup>.

En effet il est difficile pour les « prêtres au travail »<sup>83</sup> d'arriver à trouver du temps pour exercer leur sacerdoce lorsqu'ils sont astreints à de longues journées de labeur. L'aumônier du Stalag IV C, P. Haramburu, décrit la « difficulté de travail intellectuel après 10 heures de travail à l'usine »<sup>84</sup>. En fait la majorité des prisonniers et des prêtres détenus dans des détachements de travail connaissent, au moins pendant un temps, « le total silence des esprits ensevelis dans la besogne quotidienne »<sup>85</sup>. Par manque de temps, lassitude ou désabusement, de nombreux prêtres ont d'importantes difficultés pour exercer leur ministère. Certains remettent en question le choix de leur apostolat, d'autres vont même jusqu'à envisager l'abandon leur vocation sacerdotale. Dans leurs témoignages, ni Boulé, Poncin, ou Costenoble ne semblent évoquer ces doutes ; ils n'ont en tout cas pas osé en faire part, dans la mesure où ils savaient que leur témoignage serait destiné à être lu par d'autres, leur famille ou des lecteurs anonymes. Le prisonnier de guerre Charles Klein rapporte les propos d'un aumônier qui, en 1944, se désole

---

<sup>77</sup> Poncin, H., *Carnets de captivité...* *op. cit.*, p. 268.

<sup>78</sup> Durand, Y., *La Vie quotidienne ... op. cit.*, p. 176.

<sup>79</sup> CNAEF, 6CO 269 : Vie religieuse en captivité, textes et témoignages (1940-1944).

<sup>80</sup> *Ibid.*

<sup>81</sup> *Ibid.*

<sup>82</sup> *Ibid.*

<sup>83</sup> CNAEF, 6CO 269 : Vie religieuse en captivité, textes et témoignages (1940-1944).

<sup>84</sup> CNAEF, 6CO 265 : Correspondance échangée avec l'ambassadeur Scapini.

<sup>85</sup> CNAEF, 6CO 266, Situation moral, culturelle et religieuse dans les camps : copies de lettres sur la situation dans les hôpitaux.

de sa situation : « j'en ai marre... j'ai des difficultés morales... un vide spirituel terrible ... du dégoût pour mon apostolat... même pas le courage de dire mon bréviaire... le ressort est à bout, on marche par routine, mais l'âme n'y est plus. Ah ! Quand donc pourrons-nous faire une retraite et retrouver un milieu de vie normal... »<sup>86</sup>. Ainsi les prêtres connaissent eux aussi leur lot de souffrances, de découragements, de renoncements. Pierre Flament, détenu dans un Oflag, évoque deux prêtres parmi ceux qui quittèrent le camp dès octobre 1940 qui ont renié leur vocation<sup>87</sup>. Le temps de la guerre comme celui de la captivité représentent donc de rudes épreuves pour les hommes de foi. Parfois ces épreuves mènent à des « défections »<sup>88</sup>, qui restent tout de même rares.

## 2. Un apostolat « dépouillé »

### a) Des offices inadaptés ?

Pendant la captivité, les prêtres-prisonniers se rendent compte du véritable fossé qui existe entre eux et leurs camarades. Les offices sont longs, lourds, les fidèles sont parfois peu nombreux ou décrochent facilement. Face à tant de difficultés et pour réduire le fossé, des adaptations semblent nécessaires ; elles viendront soit de la curie romaine soit d'initiatives individuelles de prêtres. Dans les circonstances de la captivité, le pape autorise en effet plusieurs adaptations pratiques, assouplissant les conditions de célébration des offices : il est possible de dire la messe hors d'une église, sur un autel portatif, même en présence de non-catholiques, de biner (célébrer deux messes le même jour)<sup>89</sup>, ou encore de célébrer la messe l'après-midi. Cette facilité est plébiscitée par les prêtres, car la messe peut ainsi être dite dans les kommandos, au retour du travail<sup>90</sup>.

Les prêtres essaient d'adapter leurs offices pour qu'une relation plus directe entre le prêtre et le fidèle s'installe. Ils prennent conscience qu'« [il] faut autre chose pour eux que des diseurs de messes. Ils s'ennuient à la messe. Hélas ! »<sup>91</sup>. Cette volonté de rétablir une véritable proximité entre prêtres et fidèles se conçoit dans des conditions matérielles inhérentes à la captivité, ce

---

<sup>86</sup> Klein, Ch., *Le Diocèse ... op. cit.*, p. 269.

<sup>87</sup> Flament, P., « La vie religieuse... op. cit. », p. 62.

<sup>88</sup> *Ibid.*

<sup>89</sup> Boniface, X., *L'aumônerie ... op. cit.*, p. 299.

<sup>90</sup> CNAEF, 6CO 269 : Témoignage sur la vie religieuse en captivité.

<sup>91</sup> CNAEF, 6CO 265 : Correspondance échangée avec l'ambassadeur Scapini, 6 octobre 1942.

qui mène vers un plus grand dépouillement de la liturgie<sup>92</sup>. Ainsi, s'il y a moins de décorations, d'objets liturgiques, il y a également des offices plus vivants et communautaires<sup>93</sup>. La messe du dimanche est souvent célébrée face aux fidèles<sup>94</sup> et dialoguée, les assistants reprenant et répondant en chœur à l'officiant<sup>95</sup>. Sans remettre en cause la signification profonde des rites<sup>96</sup>, de nombreux aménagements sont ainsi mis en place pour célébrer des services plus en phase avec les attentes des captifs. Ces adaptations demandent des concessions de la part de prêtres habitués à célébrer selon des rites normés. Henri Poncin considère « qu'une messe basse toute consacrée, suivre les prières de messe, concentrer son attention, c'est mieux assurément ; mais [les] chrétiens à gros grains aiment mieux une messe avec chants qui présentent attrait extérieur, détriment est vrai recueillement »<sup>97</sup>. Pour la Toussaint de l'année 1942, l'abbé Costenoble célèbre une messe et des chants en latin, comme cela se fait habituellement. Mais à sa grande surprise, un de ses camarades vient le voir et lui dit : « Monsieur l'Aumonier, ne faites plus jamais ça : nous n'avons rien compris à tout ce latin »<sup>98</sup>. L'abbé Costenoble écrit que c'est une expérience dont il se souviendra une fois rentré en France<sup>99</sup>. Dans plusieurs camps d'Allemagne, la langue vernaculaire est alors utilisée de manière plus systématique pour que les fidèles puissent mieux suivre la liturgie<sup>100</sup>. C'est peut-être les prémices du concile Vatican II (1952 – 1965), qui introduit les langues vernaculaires dans la célébration<sup>101</sup>.

Face à toutes ces inadéquations, de nombreuses adaptations sont instaurées. Pour certains « les offices [gagnent en] profondeur ce qu'ils [perdent] en solennité »<sup>102</sup>, car en captivité « le culte chrétien, la vie religieuse, la prière, la messe, la fréquentation des sacrements sont dépouillés de tout caractère artificiel, de toute l'atmosphère insolite, lointaine du culte établi »<sup>103</sup>. Les offices sont plus simples, intimes et la proximité est plus grande entre le prêtre et ses camarades, « on a vidé la messe de tout ce qui l'alourdissait »<sup>104</sup>. Cela suscite des envies de changement qui peuvent mener à des formes d'apostolat et de liturgie novatrices. L'Église

---

<sup>92</sup> Boniface, X., *L'aumônerie ... op. cit.*, p. 304.

<sup>93</sup> *Ibid.*

<sup>94</sup> *Ibid.*

<sup>95</sup> Klein, Ch., *Le Diocèse ... op. cit.*, p. 274.

<sup>96</sup> *Ibid.*

<sup>97</sup> Poncin, H., *Carnets de captivité... op. cit.*, p. 227.

<sup>98</sup> Costenoble, H., *Mon journal de guerre... op. cit.*, p. 62.

<sup>99</sup> *Ibid.*

<sup>100</sup> Debons, D., *L'assistance spirituelle... op. cit.*, p. 314.

<sup>101</sup> Montclos, X. de, Luirard, M., Delpech, F. et Bolle, P., *Églises et chrétiens dans la IIe guerre mondiale : actes du Colloque tenu à Grenoble du 7 au 9 octobre 1976*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1978, p. 51.

<sup>102</sup> Flament, P., « La vie religieuse... op.cit. », p. 52.

<sup>103</sup> CNAEF, 6CO 269 : Témoignage sur la vie religieuse en captivité.

<sup>104</sup> Fouilloux, É., *Les chrétiens ... op. cit.*, p. 184.

de France s'inspirera après la guerre de ce qui s'est produit en captivité pour les prêtres-ouvriers ou le dépouillement de la liturgie<sup>105</sup>.

b) Une proximité plus grande avec les fidèles

Au-delà des aménagements matériels, le rôle de soutien moral des prêtres est renforcé. Dans ses mémoires, Georges Scapini – chargé par Pétain de la « mission Scapini » qui agit pour améliorer la condition des soldats prisonniers en Allemagne – rend hommage à la figure du « prêtre captif [qui] fut un grand consolateur qui pansa les plaies douloureuses de l'âme »<sup>106</sup>. Le prêtre captif apporte son soutien, ses conseils, son réconfort, notamment en matière d'affaires conjugales, lorsque des captifs apprennent « l'inconduite de leurs épouses »<sup>107</sup>. Ainsi, l'abbé Costenoble révèle que « l'Aumônier reçoit bien des confidences des camarades esseulés qui sentent le besoin d'un appui spirituel »<sup>108</sup>. Il doit veiller au sort de « ceux qui apprennent par quelque rumeur que leur épouse n'a pas su se résigner à vivre seule ou que leur fiancée, lasse d'attendre, en a épousé un autre »<sup>109</sup>. Parfois, les prisonniers apprennent cela par des « rumeurs », comme le dit Costenoble, mais parfois c'est l'aumônier lui-même qui est chargé de délivrer ces douloureuses nouvelles. Ainsi, l'aumônier du Stalag IV C est sollicité en octobre 1943 pour informer un prisonnier « de son infortune conjugale »<sup>110</sup>, « avant l'arrivée des lettres [de sa famille], pour qu'il prépare le malheureux à la triste nouvelle »<sup>111</sup>. Parmi ces nouvelles, il y a aussi l'annonce des décès dont est chargé l'aumônier. Henri Poncin raconte ainsi que, le 19 octobre 1942, il célèbre au cimetière d'Auerbach l'enterrement d'un camarade du Kommando de Weissensand, mort à la suite d'une pneumonie<sup>112</sup>. Après la cérémonie, il rédige un rapport qui sera envoyé à la famille pour les informer du décès<sup>113</sup>. Le rôle du prêtre en captivité dépasse ainsi celui du simple célébrant.

---

<sup>105</sup> Boniface, X., *L'aumônerie ... op. cit.*, p. 305.

<sup>106</sup> Scapini, G., *Mission sans gloire*, Coulommiers, Déterna éditions, 2008, p. 164.

<sup>107</sup> Boniface, X., *L'aumônerie ... op. cit.*, p. 301.

<sup>108</sup> Costenoble, H., *Mon journal de guerre... op. cit.*, p. 81.

<sup>109</sup> *Ibid.*

<sup>110</sup> AN, F9 2290 : Stalag IV, 26 octobre 1943.

<sup>111</sup> AN, F9 2290 : Stalag IV, 16 octobre 1943.

<sup>112</sup> Poncin, H., *Carnets de captivité... op. cit.*, p. 261.

<sup>113</sup> *Ibid.*

### 3. De « l'ange sans passion » à un « gefang comme les autres » : l'adaptation de « l'habitus clérical »

Dans la vie normale le prêtre reste séparé des âmes qu'il évangélise par son genre de vie ; et divers malentendus faussent jusqu'à la caricature l'image qu'on se forme de lui. Pour la plupart de nos contemporains, le prêtre est considéré à tort comme un homme qui connaît mal les misères de la vie. L'extrême pauvreté, croit-on, lui est d'ordinaire épargnée. Ses soucis matériels sont restreints. Professionnellement, ses tâches sont d'ordre spirituel et exigent rarement que ses mains se salissent, que la sueur coule sur son front ou que la fatigue brise ses membres. Il vit à l'écart entre une maison qui est l'une des plus confortables du village, une église qui en est la demeure la plus vaste et la plus ornée, et le champ des morts qui fait figure d'oisiveté au milieu des cultures environnantes. (...) Le prêtre est à leurs yeux un être quelque peu angélisé, un être désincarné, qui vit à peine dans leur monde (...). On en fait un ange sans passions, ou un comédien de la vertu (...). Ce fut un grand bienfait de la captivité que de plonger le prêtre dans le milieu même de son apostolat. Il a vécu là-bas les mêmes angoisses, les mêmes brimades, les mêmes corvées que ses camarades non-prêtres <sup>114</sup>.

Cette citation extraite d'un document diffusé par l'Aumônerie générale présente dans un premier temps tous les préjugés que l'on associe avant-guerre, avant de présenter la captivité comme un « grand bienfait ». Ce grand bienfait serait de rapprocher le prêtre qui vivait jusque-là en dehors des préoccupations de la masse, de vivre au jour le jour au milieu d'elle. « D'emblée le prêtre est "adopté" »<sup>115</sup> écrit un jeune religieux en décembre 1939. Les membres du clergé mobilisés en 1939 sortent de leur presbytère ou de leur couvent et côtoient une population, masculine, qu'ils ne croisaient pas nécessairement dans les paroisses d'avant-guerre<sup>116</sup>. Toutefois, considérer que le prêtre est immédiatement « adopté » est un jugement un peu trop hâtif. En fait, dans les camps, les prêtres se rendent compte qu'ils sont plutôt des « séparé[s] »<sup>117</sup>, pour employer le terme utilisé de nombreuses fois par Emile Poulat, auteur de la *Naissance des prêtres ouvriers*. Dans son livre, il reprend les propos du Père Dillard, revenu des kommandos qu'il a visités en tant qu'aumônier, celui-ci écrit : « Rentré le soir, éreinté, j'étais hanté par ce problème hallucinant. Comment faire ? Que leur dire ? J'avais le sentiment de leur être étranger, d'appartenir à une autre culture. Mon latin, ma liturgie, ma messe, ma prière, mes ornements sacerdotaux, tout cela faisait de moi un *séparé*, un curieux phénomène,

---

<sup>114</sup> CNAEF, 6CO 233 : Problèmes posés par le rapatriement, Section des rapatriés Documentation de l'Aumônerie générale.

<sup>115</sup> Bédarida, R., *Les catholiques dans la Guerre 1939-1945 : entre Vichy et la Résistance*, Paris, Hachette, 1998, p. 24.

<sup>116</sup> *Ibid.*

<sup>117</sup> Poulat, É., *Naissance... op. cit.*, p. 224.

quelque chose comme un pope ou un bonze japonais, dont il reste encore quelques spécimens, provisoirement, en attendant que la race s'en éteigne »<sup>118</sup>. Le prêtre peut apparaître comme un étranger, qui ignore par son mode de vie des aspects de la vie jugés essentiels pour d'autres. Il reste « l'homme de la mort et des cérémonies »<sup>119</sup> mais est difficile à connaître au-delà de ce cadre.

Toutefois, dans la captivité, les contacts entre les prêtres-prisonniers et les autres se font de plus en plus familiers et journaliers<sup>120</sup>. Peu à peu, la captivité les rapproche. Au contraire des aumôniers en chef, ceux qui restent dans les stalags, les prêtres en kommandos partagent avec les autres captifs « leur pain, leur peine, leurs misères, et leurs pauvres joies »<sup>121</sup>. Le prêtre se dévoile, dévoile ses faiblesses, il est un homme comme les autres. Ainsi la « captivité dépouille le prêtre de cette auréole factice »<sup>122</sup>. Par les conditions inédites qu'elle engendre, promiscuité, manque de matériels liturgiques etc la captivité implique une adaptation de « l'habitus clérical »<sup>123</sup> selon Etienne Fouilloux. D'abord, le scrupuleux respect des pratiques est impossible en captivité<sup>124</sup>. Les aménagements en matière de liturgie sont inévitables. Plus que des manières de faire, c'est toute une attitude, un « habitus » qui doit être interrogé et revu pour être adapté aux conditions de la captivité. « Le prêtre est tellement pontife, docteur et père, qu'il n'est plus camarade frère ou ami »<sup>125</sup> écrit J. Robert en 1946 dans un article intitulé « l'Action catholique de captivité ». Dépouillé, le prêtre cesse « d'être un mythe, un type social (...) pour devenir un compagnon d'armes et de misères »<sup>126</sup>. Les prêtres-prisonniers connaissent, au même titre que les autres, l'exil, les conditions de détention parfois rudes, l'isolement, le dénuement, la fatigue physique et morale. Dans les camps, « les hommes voient le prêtre vivre comme l'un d'entre eux, faire sa cuisine lui-même et sa vaisselle ; ils le voient laver son linge et raccommo-der ses vêtements comme tout le monde ; ils le voient – pardonnez-moi ces détails – soigner ses engelures et chasser sa vermine comme l'un d'entre eux »<sup>127</sup>. L'expérience de la captivité et la vie en commun qu'elle institue fait tomber certains préjugés sur le prêtre qui

---

<sup>118</sup> *Ibid.*, p. 328.

<sup>119</sup> *Ibid.*, p. 422.

<sup>120</sup> Flament, P. cité par Poulat, É., *Naissance... op. cit.*, p. 215.

<sup>121</sup> *Ibid.*

<sup>122</sup> CNAEF, 72 AJ 304 Vie religieuse - Papiers du Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale -Causerie faite par Abbé Ulrich.

<sup>123</sup> Fouilloux, É., *Les chrétiens ... op. cit.*, p. 238.

<sup>124</sup> *Ibid.*, p. 240.

<sup>125</sup> Robert, J., « L'Action catholique de captivité », *Masses ouvrières*, juillet 1946, p. 69 cité par Poulat, É., *Naissance... op. cit.*, p. 224.

<sup>126</sup> Rémond, René, *L'anticléricalisme en France de 1815 à nos jours*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1992, p. 226.

<sup>127</sup> Goyau, G., *Le catholicisme doctrine d'action*, cité par Poulat, É., *Naissance... op. cit.*, p. 219.

devient « l'un d'entre eux »<sup>128</sup>. Certains prêtres analysent d'ailleurs ce rapprochement comme une opportunité pour mieux atteindre les indifférents et ramener certains prisonniers sur le chemin de la foi. Charles Klein auteur du *Diocèse des barbelés*, écrit « Les prisonniers ont fait une découverte dans leur camp, celle du prêtre : celui-ci, qui, dans des conditions normales de la vie était un être séparé, méconnu des chrétiens eux-mêmes, est ici un *gefang* comme les autres »<sup>129</sup>. Attirant la sympathie et partageant tous les aspects de la vie en captivité, ils peuvent mieux atteindre les « âmes »<sup>130</sup>.

#### 4. Après la captivité, le retour dans les paroisses

Depuis leurs captures, tant d'années se sont écoulées, les prêtres-prisonniers reviennent forcément changés de ces années de détention loin de leur patrie, de leurs proches et de leurs paroissiens.

##### a) Le retour, ligne d'horizon

« Ah ! Vivement la victoire, la paix, la démobilisation, le retour au foyer ! ... »<sup>131</sup> écrit le soldat Robert Christophe en novembre 1939, sans même savoir que cinq ans de captivité l'attendent et qu'il ne retrouvera sa femme et sa fille, déportées à Bergen-Belsen, que bien des années plus tard. La question de savoir quand viendra le retour obsède tous les prisonniers pendant leur captivité : « Puisse cette vie cachée, (...) me sanctifier, accroître mon mérite, développer la volonté de zèle pour les services des âmes de telles sortes qu'à mon retour, je me trouve meilleur, mûri par l'expérience des milieux où j'ai vécu, par la connaissance de l'ignorance religieuse des foules et de leur peu d'idéal chrétien »<sup>132</sup> espère Henri Poncin, au printemps 1943. Les prisonniers reviennent en effet mûris, tout du moins changé. Cinq années d'enfermement ne sont pas indolores. Ce retour, tant espéré et rêvé, est aussi redouté. Henri Poncin fait part d'une de ses craintes dans son journal au lendemain du jour de l'an 1945 : « [mes paroissiens] me retrouveront non pas dans la prime jeunesse, mais dans la plénitude de l'âge. Aurais-je toujours le zèle nécessaire pour me remettre ardemment à ma tâche apostolique

---

<sup>128</sup> *Ibid.*

<sup>129</sup> Klein, C., *Le Diocèse ... op. cit.*, p. 49.

<sup>130</sup> « Pour atteindre les âmes il n'y avait qu'à vivre avec elles... » Doncoeur, P. *Le prêtre aux armées*, 1939, cité par Poulat, É., *Naissance... op. cit.*, p. 184.

<sup>131</sup> Christophe, R., *Les années perdues... op. cit.*, p. 51.

<sup>132</sup> Poncin, H., *Carnets de captivité... op. cit.*, p. 303.

après ces cinq années au minimum pendant lesquelles je me suis rouillé et j'ai perdu tant de mes connaissances, de mon bagage intellectuel ? »<sup>133</sup>. Le jour de l'an est une date particulière pour tout prisonnier. C'est une journée cruciale où l'absence des proches et le manque du pays pèsent encore plus que les autres jours. Ainsi, Henri Poncin se demande si, quand il reviendra et retrouvera ses paroissiens, il sera à la hauteur de la tâche qui l'attend. Le retour dans la famille amène son lot de doutes. A la fois fantasmé et craint, une grande partie des prisonniers ont peur de « retrouver [leur] famille »<sup>134</sup> et de constater qu'ils ont « évolué sans [eux] »<sup>135</sup>. Le rapatriement puis le retour au foyer se fait rarement comme les prisonniers l'avait imaginé : « nous attendions depuis plusieurs années cette libération, mais nous ne l'avions pas prévue de cette manière »<sup>136</sup> écrit André Carasset dans son *Récit de prisonnier de guerre*. Il pensait être libéré dans de bonnes conditions et rapidement, mais le rapatriement fut souvent une longue étape, bien plus sinueuse que prévue, les étapes et détours se multipliant jusqu'au retour en France. La durée moyenne des retours est d'environ un mois, mais cette durée peut varier de 80 à 175 jours selon Rémi Dalisson<sup>137</sup>. Amand Boulé et Henri Costenoble se trouve dans la moyenne haute, puisque Amand Boulé mettra 111 jours pour retrouver la France et il s'écoulera 193 jours entre l'évacuation du camp par les russes et l'arrivée en France pour Henri Costenoble.

#### b) Une société fermée ?

André Carasset continue son récit en écrivant : « Des millions de combattants rentrés chez eux (...), se retrouvaient dans un monde qui n'était plus le leur. Ce fut une paix difficile »<sup>138</sup>. Les impressions d'Amand Boulé et d'Henri Costenoble contrastent au moment de leur arrivée en France, après leur captivité. Amand Boulé arrive le 11 mai 1945 à Nancy, il écrit : « notre entrée en gare fut saluée par une formidable ovation de la part du personnel et des voyageurs. Nous agitions nos mouchoirs en criant « Vive la France ! » personnellement ce spectacle me saisit littéralement jusqu'aux tripes et m'empêcha de crier plus longtemps »<sup>139</sup>. Quant à Henri

---

<sup>133</sup> *Ibid.*, p. 335.

<sup>134</sup> Cochet, F., *Les exclus...op. cit.*, 1992, p. 178.

<sup>135</sup> *Ibid.*

<sup>136</sup> AN, 72AJ 2434 : Archives de France Souloumiac, Carasset, A., *Récit de prisonnier de guerre*, 1985, p. 44.

<sup>137</sup> Dalisson, R., *Les soldats...op. cit.*, Paris, CNRS Éditions, 2020, p. 69.

<sup>138</sup> AN, 72AJ 2434 : Archives de France Souloumiac, Carasset, A., *Récit de prisonnier de guerre*, 1985, p. 44.

<sup>139</sup> Boulé, A., *De Dunkerque... op. cit.*, p. 211.



Costenoble qui arrive quatre mois plus tard à Valenciennes, il relate « l'indifférence des gens blasés. (...) La population est lasse sans doute de voir défiler des ex-prisonniers maigres et mal vêtus »<sup>140</sup>. Il décrit également une autorité militaire hâtive qui accomplit « les formalités d'identification, de visite médicale, de versements de prêt »<sup>141</sup> dans la précipitation. Il ajoute : « C'est tout. Nous voilà seuls pour reprendre le chemin de la maison »<sup>142</sup>. Cette description fait écho à l'analyse de Remi Dalisson qui décrit le « choc du retour face à l'indifférence et parfois au rejet, sur fond de désorganisation et non-dits administratifs »<sup>143</sup> que connaissent bon nombre de prisonniers. En effet Henri Costenoble semble regretter le manque d'accompagnement et de soutien de la part des autorités françaises face à la solitude dans laquelle il est plongé après cinq années d'enfermement et de vie en commun.

Une fois rentré chez lui, Amand Boulé connaît de nouveaux des effusions de joie. Il décrit les larmes de sa mère et l'émotion qu'il a de retrouver son frère et sa belle-sœur qui ont effectué de nombreuses démarches au cours de sa captivité pour tenter de le faire libérer<sup>144</sup>. Seul point noir au tableau, ses neveux qui ne le reconnaissent pas et qui se demandent « si ce Monsieur qui [vient] d'arriver était bien l'oncle dont on leur avait parlé »<sup>145</sup>. Inévitablement un « fossé »<sup>146</sup> s'est creusé entre « les Français de l'intérieur » et les « Français du retour »<sup>147</sup>, tant d'années ont passé. Selon François Cochet, « le retour chez soi semble placé sous le règne de la demi-teinte »<sup>148</sup>. La société française est de manière générale assez méfiante vis-à-vis de ces anciens captifs, ces « soldats sans victoire »<sup>149</sup>.

Dans une plaquette publiée en décembre 1945 par l'aumônerie générale, quatre prêtres rapatriés témoignent anonymement des difficultés à prévoir : « Si nous avons retrouvé, au retour, notre tradition diocésaine, nous avons, hélas ! retrouvé aussi la routine et (...) une société fermée »<sup>150</sup>. Les prêtres-prisonniers doivent se réadapter à la France et à la « solitude du presbytère »<sup>151</sup>. Ils évoquent des « habitudes prises qui semblent assez peu traditionnelles »<sup>152</sup>, il semble difficile de renoncer à ces pratiques devenues si naturelles en captivité. « Rentrant

---

<sup>140</sup> Costenoble, H., *Mon journal de guerre... op. cit.*, p. 130.

<sup>141</sup> *Ibid.*

<sup>142</sup> *Ibid.*

<sup>143</sup> Dalisson, R., *Les soldats de 1940 : une génération sacrifiée*, Paris, CNRS Éditions, 2020, p. 92.

<sup>144</sup> Boulé, A., *De Dunkerque... op. cit.*, p. 214.

<sup>145</sup> *Ibid.*

<sup>146</sup> Cochet, F., *Les exclus...op. cit.*, 1992, p. 137.

<sup>147</sup> *Ibid.*

<sup>148</sup> *Ibid.*, p. 180.

<sup>149</sup> Dalisson, R., *Les soldats ...op. cit.*, Paris, CNRS Éditions, 2020, p. 89.

<sup>150</sup> Poulat, É., *Naissance ... op. cit.*, p. 217.

<sup>151</sup> *Ibid.*, p. 218.

<sup>152</sup> *Ibid.*

d'Allemagne où le christianisme était vraiment un christianisme adapté : messe dans une chambre, sur la table, et tous les gars autour, j'ai repris contact avec ma paroisse. J'ai vraiment eu du mal à me réadapter... cette église si grande, ce prêtre si loin et tournant le dos, cette hostie qu'on n'aperçoit pas... »<sup>153</sup>. Il peut alors y avoir certaines dissensions entre ces prêtres rapatriés et ceux qui n'ont pas connu les camps et qui s'étaient habitués « à vivre sans eux »<sup>154</sup>. Selon Yves Congar, un prêtre détenu dans l'oflag XVII-B à Mayence puis dans l'oflag III-C de Lübben<sup>155</sup>, il y a après-guerre deux clergés en France, « l'un rescapé des camps, l'autre leur ayant échappé »<sup>156</sup>. Deux générations, deux clergés se distinguent, leurs expériences, les habitudes acquises, leurs vies pendant ces cinq dernières années diffèrent. Entre « ceux qui reviennent »<sup>157</sup> et « ceux qui ne sont pas partis » les différences s'installent, difficile de se comprendre, les uns ont vécu dans un « monde "hors du commun" », tandis que les autres sont restés sur « le chemin de la vie "ordinaire" ». Henri Costenoble évoquant la figure du rapatrié écrit « il essaie de dire ce que fut sa vie. Mais comment décrire avec des mots [cette] existence »<sup>158</sup>. L'expérience vécue par certains est incomprise par les autres. Revenus des camps, changés, dans leur manière d'être et de faire, les prêtres-prisonniers retrouvent un clergé avec qui ils ne sont plus en phase.

### c) Pour Henri Costenoble, un retour difficile

Ce revenant doit s'adapter à une France qui n'est plus la même qu'en 1940 (...). Le rapatrié n'a plus l'habitude d'entrer dans un magasin, un débit de boisson, de faire des achats personnels, il se sent emprunté et gauche. Il ne retrouve ni les mêmes journaux, ni la même littérature. J'ai retrouvé à Saint-Folquin une soutane, une ceinture, un chapeau etc... mais je n'ai plus l'habitude de porter ces vêtements cléricaux et je ressens une gêne. Même l'ambiance des paroisses, des offices me semble différente de l'ambiance religieuse du IB <sup>159</sup>.

Henri Costenoble décrit finement ce sentiment d'étrangeté que peuvent ressentir les prêtres à leur retour en France, ainsi que le contraste entre les paroisses françaises et les

---

<sup>153</sup> *Ibid.*, p. 360.

<sup>154</sup> Dalisson, R., *Les soldats... op. cit.*, Paris, CNRS Éditions, 2020, p. 108.

<sup>155</sup> Fouilloux, Etienne, *Yves Congar, 1904-1995 : une vie*, Paris, Salvator, 2020, p. 98.

<sup>156</sup> Fouilloux, É., *Les chrétiens... op. cit.*, p. 185.

<sup>157</sup> Pour toute la phrase, Lecointre, François et Rioux, Jean -Pierre (dir.), *Le soldat : XX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gallimard, 2017, p. 349.

<sup>158</sup> Costenoble, H., *Mon journal de guerre... op. cit.*, p. 133.

<sup>159</sup> Costenoble, H., *Mon journal de guerre... op. cit.*, p. 134.

paroisses de captivité. Ainsi, il passe les premières semaines à Saint-Folquin, près de Calais, chez son frère, afin d'y reprendre des forces et de se réadapter à la vie civile et religieuse<sup>160</sup>. Avant la guerre, il était le curé du quartier du Courgain-Martime, à Calais, mais le quartier a été détruit par les Allemands<sup>161</sup>. Après-guerre, il est nommé, à l'âge de 42 ans, pasteur des marins d'Étaples.<sup>162</sup> Il découvre là aussi une ville en ruine et une « population accablée par cinq années de malheur »<sup>163</sup>. Pendant sept années il connaît de nombreuses difficultés. Pierre Baudelicque, un passionné d'histoire locale, considère que Costenoble est un « intellectuel »<sup>164</sup>, qui s'est montré « incapable de comprendre la mentalité de la marine »<sup>165</sup>. Il aurait qualifié « les traditions ancestrales de la marine »<sup>166</sup> de superstitions. Il ajoute que, « d'un caractère peu expansif »<sup>167</sup>, Costenoble n'aurait pas su « s'adapter à son troupeau »<sup>168</sup>. Baudelicque brosse un portrait très à charge de Costenoble et un au contraire très élogieux de son prédécesseur et de son successeur. Il considère que l'abbé Brico, son prédécesseur, est « probablement le curé-doyen le plus aimé de la population d'Étaples »<sup>169</sup>. Quant à son successeur, l'abbé Lecointe, il est « l'homme de la situation (...), [qui va] vite devenir l'une des figures les plus populaires de la région »<sup>170</sup>. Il insiste en écrivant : « tout changea avec l'abbé Lecointe, prêtre traditionaliste aux convictions rigides, qui convenait à la perfection à une paroisse comme celle d'Étaples »<sup>171</sup>. Alors que sous la charge pastorale d'Henri Costenoble il constate une baisse de fréquentations lors des cérémonies religieuses, lorsque l'abbé Lecointe est en poste, il note : « on connut à nouveau, sous sa houlette ferme et paternelle, de superbes cérémonies religieuses »<sup>172</sup>. Sans adhérer pleinement à cette description qui semble particulièrement en défaveur de Costenoble, on peut conclure toutefois que le retour et la période d'après-guerre semblent avoir été difficiles

---

<sup>160</sup> Archives Municipales, Étaples-sur-Mer, Baudelicque, P., *Histoire religieuse d'Étaples : des origines à l'an 2000*, Montreuil-sur-Mer, Henry, 2005, p. 130.

<sup>161</sup> Costenoble, H., *Mon journal de guerre... op. cit.*, p. 134.

<sup>162</sup> Archives Municipales, Étaples sur Mer, (AME) Fonds de l'association Mémoire d'Opale, « Cinquante ans de sacerdoce », *La voix du Nord*, [s.d].

<sup>163</sup> AME, Baudelicque, P., *Histoire d'Étaples : des origines à nos jours*, Étaples, STAPULA, Société culturelle et historique, 1993, p. 158.

<sup>164</sup> AME, Baudelicque, P., *Histoire d'Étaples : des origines à nos jours*, Étaples, STAPULA, Société culturelle et historique, 1993, p. 158

<sup>165</sup> archives.cit.

<sup>166</sup> AM, Baudelicque, P., *Histoire religieuse d'Étaples : des origines à l'an 2000*, Montreuil-sur-Mer, Henry, 2005, p 129.

<sup>167</sup> archives.cit.

<sup>168</sup> AM, Baudelicque, P., *Histoire d'Étaples : des origines à nos jours*, Étaples, STAPULA, Société culturelle et historique, 1993, p. 163.

<sup>169</sup> AM, Baudelicque, P., *Histoire religieuse d'Étaples : des origines à l'an 2000*, Montreuil-sur-Mer, Henry, 2005, p 129.

<sup>170</sup> AM, Baudelicque, P., *Histoire d'Étaples : des origines à nos jours*, Étaples, STAPULA, Société culturelle et historique, 1993, p. 163.

<sup>171</sup> archives.cit.

<sup>172</sup> archives.cit.

pour Henri Costenoble. Pour ne pas empirer une situation religieuse déjà bien terne, Henri Costenoble fut nommé, en 1952, à Audruicq<sup>173</sup> près de Calais, sa ville natale, où il connut, selon Pierre Baudelicque « encore quelques problèmes de relations avec certains de ses paroissiens »<sup>174</sup>.

---

<sup>173</sup> AME, Fonds de l'association Mémoire d'Opale, « Cinquante ans de sacerdoce », *La voix du Nord*, [s.d].

<sup>174</sup> AME, Baudelicque, P., *Histoire religieuse d'Étaples : des origines à l'an 2000*, Montreuil-sur-Mer, Henry, 2005, p. 131.

Le rôle des prêtres-prisonniers dans les camps de prisonniers n'est pas toujours (re)connu, je me suis concentrée sur plusieurs aspects de leur vie en captivité, leur rapport avec les autorités allemandes, le temps et l'espace qu'instaure la vie religieuse et enfin les troubles que cette expérience peut causer dans leur vocation. En fondant mon étude sur les témoignages de trois prêtres, Amand Boulé, Henri Costenoble et Henri Poncin, j'ai essayé de donner corps à mon propos. J'ai pu me plonger dans la vie de ces hommes et constituer progressivement, mais malheureusement partiellement, ce que fut leur vie en captivité. Parallèlement, j'ai essayé de mettre en perspective le témoignage de ces hommes avec d'autres pour leur donner plus de relief et mieux saisir les enjeux que ces textes recouvrent.

Au cours de mes recherches en M1, j'ai découvert l'existence du « pèlerinage du retour »<sup>175</sup> qui s'est tenu en septembre 1946. Il m'a été confirmé qu'Henri Poncin s'est rendu au pèlerinage de Lourdes en 1946<sup>176</sup>. Quant à l'abbé Costenoble, pris par ses engagements et alors que ce pèlerinage coïncide « avec une neuvaine à Notre-Dame de Foy »<sup>177</sup>, il n'a pas pu s'y rendre. Toutefois, il précise que son ami l'abbé Maupamé, que j'ai évoqué à plusieurs reprises, « joua le rôle de rassembleur »<sup>178</sup>. Pour Amand Boulé, je n'ai obtenu aucune information, je ne peux donc établir s'il a pu s'y rendre ou non.

Souhaitant consacrer ma recherche de M2 à ce pèlerinage, il aurait été idéal – et particulièrement enthousiasmant – de trouver des archives permettant de suivre ces hommes durant ce mois de septembre 1946. Malheureusement, les archives n'existent pas (et ne s'inventent pas) j'ai donc décidé d'adopter une autre perspective pour ce pèlerinage, en abandonnant cette posture « à hauteur d'hommes », pour privilégier une étude « à hauteur d'évènement ». L'étude du pèlerinage de Lourdes est un poste d'observation privilégiée pour analyser de nombreux aspects de la réintégration des anciens captifs – mais aussi des anciens déportés politiques et requis du STO - à la société française.

Dans cette deuxième partie, j'ai jugé pertinent de mettre en perspective le pèlerinage de Lourdes qui s'est tenu du 6 au 10 septembre 1946 avec le rassemblement de Compiègne – déjà présenté en introduction générale – qui s'est tenu du 15 au 18 août 1946. Semblable parce qu'ils s'organisent à trois semaines d'écart et qu'ils rassemblent les mêmes protagonistes (prisonniers de guerre, déportés politiques et requis du STO), ils sont également très différents et leurs différences sont révélatrices de nombreux aspects qui constituent le cœur de ma

---

<sup>175</sup> Klein, C., *Le Diocèse ... op. cit.*, p. 288.

<sup>176</sup> Henri Poncin, neveu et filleul d'Henri Poncin, réponse par mail à des questions posées par téléphone, 5 mai 2021.

<sup>177</sup> Costenoble, H., *Mon journal de guerre...*, *op. cit.*, p. 136.

<sup>178</sup> *Ibid.*

réflexion. J'étudierais tout d'abord le caractère grandiose donné à ce rassemblement ; puis je reviendrais sur les pèlerins d'un tel rassemblement ; enfin je rendrais compte des enjeux politiques et mémoriels de ce rassemblement qui se prétend « hors de la politique ».

## Seconde partie : Le pèlerinage des rapatriés à Lourdes, septembre 1946

### Chapitre 4 : Un rassemblement grandiose pour « frapper les esprits et les cœurs »

Voilà... Je vous ai réunis parce que le pèlerinage des Prisonniers arrive demain (...) j'ai donc rassemblé quelques-uns d'entre vous, parmi ceux qui ont connu la captivité. Vous d'abord, Jean-Baptiste... Toi, Paul, évadé de Damas par la muraille, dans le panier d'épluchures de pommes de terre. Vous, Athanase, qui avez été déporté, et condamné au travail forcé dans les mines, je ne sais où, à l'autre bout de l'Empire, du côté de Trèves ou d'Odessa ! Vous, Jeanne d'Arc, qui êtes passée par Compiègne. (...) Enfin vous, monsieur Vincent, pour l'organisation des secours spirituels, et les envois de vivres, et de vêtements... et le reste. Vous savez ce que c'est que la captivité. (...) Seulement, ce pèlerinage-là, ce n'est tout de même pas un pèlerinage comme les autres... (...) Un coup de sifflet annonce le premier, train, Saint-Pierre s'écrie " Dépêchons-nous d'aller les recevoir !!!".

Pierre Herbin, « Préparatifs », *Messages de l'aumônerie générale*, n° 19, 09/021946.

Pierre Herbin, ancien prisonnier de guerre détenu en Oflag, met en scène dans cet article surprenant, « un véritable Conseil d'Administration » dirigé par Saint Pierre qui se tient à proximité de la grotte de Lourdes. Convoquant toutes les figures chrétiennes ayant connu la captivité ou s'étant penché sur le sort des captifs, il place le pèlerinage de septembre 1946 dans un héritage qui remonte dans un lointain passé. A la fin de la citation, il précise « seulement, ce pèlerinage-là, ce n'est tout de même pas un pèlerinage comme les autres... ». Si cette formule utilisée en fin de récit est une manière de valoriser la tenue d'un tel pèlerinage, elle invite à interroger ce qui distingue le pèlerinage des rapatriés des autres pèlerinages, notamment des autres pèlerinages militaires que connaît Lourdes. Cette formule invite également à analyser le

---

<sup>1</sup> *Messages de l'aumônerie générale*, « Préparatifs », 02/09/1946.

contexte particulier dans lequel se place le pèlerinage, un moment où le pèlerinage semble se confondre avec la réalisation des vœux formulés durant la guerre.

#### A. *Un pèlerinage parmi d'autres ?*

Retracer la filiation de ce pèlerinage doit permettre de mieux comprendre dans quel contexte le pèlerinage des rapatriés de 1946 s'initie. En s'intéressant à la fois au contexte national, diocésain et aux différents acteurs, je présenterais le pèlerinage en me demandant en quoi il se différencie des rassemblements qui le précèdent.

##### 1. « Amenez l'Armée à Lourdes » : des pèlerinages précurseurs

Faire venir des anciens combattants à Lourdes n'est pas une innovation du pèlerinage de septembre 1946, puisqu'on retrouve des pèlerinages de ce type dès la Première Guerre mondiale. Si, pendant ce conflit, la mobilisation, la pénurie des moyens de transport raréfient la fréquentation des sanctuaires, après la guerre, les pèlerinages reprennent et l'idée d'un pèlerinage d'actions de grâces naît spontanément en différents endroits, selon Henry Branthomme<sup>2</sup>. Le premier pèlerinage de reconnaissance qui rassemble des Français et les Alliés – notamment britannique – se tient à Lourdes le 11 novembre 1919<sup>3</sup>.

L'entre-deux-guerres marque le réel développement des pèlerinages d'anciens combattants. Sous l'influence de l'abbé Bergey, se tient, en 1933, à Lourdes, le premier pèlerinage international des anciens combattants catholiques, qui devient ensuite annuel. L'édition de 1934, qui marque le vingtième anniversaire de 1914, s'est tenue du 22 au 24 septembre et aurait rassemblé soixante mille hommes provenant de dix-neuf nations différentes<sup>4</sup>. La Seconde Guerre mondiale bloque cette dynamique en raréfiant l'affluence dans les différents sanctuaires français, à cause notamment des difficultés matérielles très grandes, même si, simultanément, de nombreux pèlerins continuent de se rendre à Lourdes pour prier pour les absents et les victimes du conflit.

Après la Libération, les pèlerinages reprennent progressivement, mais dans une ambiance qui ne ressemble pas à celle de 1918-1919 : selon Henry Branthomme, « on remercie, mais l'on

---

<sup>2</sup> Chélini, Jean, Branthomme, Henry, *Les chemins de Dieu : histoire des pèlerinages chrétiens des origines à nos jours*, Paris, Hachette, 1995, p. 344.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 347.

<sup>4</sup> Dupuy René, *Le Pèlerinage militaire international à Lourdes*, Paris, Association diocésaine aux Armées françaises, 1998, p. 180.



ne triomphe pas ». Dans ce contexte, Lourdes connaît dès 1944 une reprise des pèlerinages militaires<sup>5</sup>. A l'initiative du père André Besombes, chargé de l'aumônerie militaire et de l'aumônerie des prisonniers de guerre de la région toulousaine, un pèlerinage militaire est organisé le 13 décembre 1944<sup>6</sup>. 90 militaires de la garnison de Toulouse ont suivi leur aumônier et se sont joints aux soldats des Forces Françaises de l'Intérieur (FFI) venus de la région du Lot-et-Garonne. C'est au retour de ce pèlerinage que Monseigneur Saliège l'archevêque de Toulouse qui a présidé les cérémonies aurait déclaré au père Besombes : « Amenez l'Armée à Lourdes »<sup>7</sup>. A partir de 1946, ce pèlerinage se renouvelle annuellement et devient international à partir de 1958. Aussi, après la Libération, le rassemblement qui présente le plus de similitudes avec le pèlerinage des rapatriés ne s'est pas tenu à Lourdes mais à Paris, sur la colline de Chaillot, devant la tour Eiffel.

**Figure 25 -Messe au Palais de Chaillot. Le révérend-père Michel Riquet (de dos), Paris, 7 juillet 1945**



Source : Navarro, Alain, 1945, *le retour des absents*, Paris, Stock, 2015, p. 110.

L'abbé Rodhain, est à l'initiative de ce rassemblement. Le 7 juillet 1945, cette « messe de la réconciliation » est célébrée, prisonniers de guerre et déportés sont conviés. Vu de dos sur la photographie n°25, en tenue de déporté, le Père Riquet prononce un sermon lors de cette messe.

---

<sup>5</sup> Dieuzaide, Jean, Guinle-Lorinet, Sylvaine, *Lourdes*, Cognac, le Temps qu'il fait, 2004, p. 10.

<sup>6</sup> Dupuy, R. *Le Pèlerinage... op. cit.*, p. 4.

<sup>7</sup> *Ibid.*

Jésuite et aumônier de la conférence Laennec, il est au centre de divers réseaux de résistance, « Combat » et le réseau « Comète ». Arrêté le 17 janvier 1944, il est déporté à Mauthausen<sup>8</sup>. Les talents de metteur en scène de l'abbé Rodhain sont déjà à l'œuvre durant cette cérémonie. Tandis que l'abbé Delory, ancien aumônier clandestin des STO et déporté à Dachau, énumère les noms des différents camps, la croix haute de huit mètres, que l'on voit sur la photo, est lentement dressée. Le commentateur des *Actualités Françaises* qui présente, le 13 juillet 1945, un sujet sur ce rassemblement annonce que cette croix devrait être ensuite plantée sur l'emplacement du camp de Buchenwald<sup>9</sup>. Ensuite, le père Riquet délivre son sermon devant une simple table de bois et en plein air, rappelant les conditions spartiates de célébration en captivité<sup>10</sup>. Faire cette cérémonie en plein cœur de Paris, devant la tour Eiffel et le pont d'Iéna, et en présence du cardinal Emmanuel Suhard et du nonce apostolique, Mgr Roncalli, n'est pas anodin<sup>11</sup>. C'est une manière de redonner place au cœur de la cité à ces prisonniers et déportés hors de France pendant plusieurs années. La présence du père Riquet, en tenue de déporté, est aussi une manière pour l'Église de France d'insister, à travers lui, sur le sacrifice des prêtres qui ont connu la déportation et de tenter de faire oublier les compromissions du temps de l'Occupation. 100 000 Français revenus des camps ou simples fidèles assistent à cette prière commune, une manière d'affirmer que l'Église reste une force sociale et politique avec laquelle il faudra compter.

Si l'on reprend le fil des pèlerinages militaires qui se tiennent à Lourdes, il faut rappeler que dès la Libération, de petits groupes de rapatriés d'Allemagne se rendent en pèlerinage, sans attendre l'organisation du grand rassemblement des prisonniers de Guerre et déportés du mois de septembre. Ce sont ainsi 70 rapatriés, étudiants et séminaristes, originaires de la région de Toulouse, qui se rendent à Lourdes au début du mois de juin 1946<sup>12</sup>.

Les pèlerinages militaires attirant beaucoup de monde, la direction générale de la sûreté nationale, à travers l'activité des renseignements généraux, s'intéresse évidemment de près à ce type de rassemblement. Dans la note d'information du 9 septembre 1946, le rédacteur a mémoire les rassemblements précédents, puisqu'il note que, dans les annales de la ville, un tel nombre de pèlerins n'avait jamais encore été enregistré. Alors que 60 000 personnes ont

---

<sup>8</sup> Bernay, Sylvie, « Le Père Michel Riquet. Du philosémitisme d'action lors des années sombres au dialogue interreligieux », *Archives Juives*, 2007, vol. 40, n° 1, p. 100-116.

<sup>9</sup> 13 juillet 1945 : AFE86003174, sujet n° : « Messe et bénédiction d'une croix destinée à Buchenwald », 50''

<sup>10</sup> Henning, Christophe, *Vous, c'est la charité ! : biographie de Mgr Jean Rodhain...*, Paris, le Sarment, 2002, p. 86.

<sup>11</sup> Minella, Alain-Gilles, *Le rebelle discipliné : entretiens avec Alain-Gilles Minella*, Paris, Mame, 1993, p. 136.

<sup>12</sup> Branthomme, Henry, Touvet, Chantal, *Histoire des sanctuaires de Lourdes, 1947-1988, évolution et réalisations*, Lourdes, NDL Éd, 2005, p. 56.

participé au pèlerinage des Anciens Combattants du 22 septembre 1934, ce nombre s'élèverait à environ 130 000 pour la journée du 8 septembre 1946<sup>13</sup>. Quelques articles de presse évoquent un possible pèlerinage en 1947, celui de « la France libre et de la France combattante » qui serait présidé par le général de Gaulle<sup>14</sup>. N'ayant retrouvé aucune trace d'un tel événement, le projet ne semble pas avoir abouti ni peut-être même pensé au-delà de quelques cercles.

## 2. Monseigneur Théas et le rôle du Vatican

Depuis 1938, Monseigneur Choquet est l'évêque de Tarbes et Lourdes ; sa mort en avril 1946 laisse ces diocèses sans contrôle ni direction spirituelle. Le 8 juillet 1946, alors qu'il est déjà évêque de Montauban, Monseigneur Théas est nommé « Administrateur Apostolique *ad nutum Sanctae Sedis* du diocèse de Tarbes et Lourdes »<sup>15</sup>. Dans le document officiel évoquant cette nomination, consulté aux archives apostoliques vaticanes, il est noté que le Saint Siège a pris cette décision « en vue des pèlerinages qui reprennent toujours plus nombreux vers la Grotte de Lourdes (...) désirant les pourvoir d'une assistance épiscopale qui réponde aux succès et à la complexité des grandes manifestations Mariales »<sup>16</sup>. Ainsi, conscient de la reprise des pèlerinages à Lourdes, le Saint-Siège met tout en œuvre pour soutenir les pèlerinages organisés au sanctuaire.

Selon Sylvaine Guinle-Lorinet qui a consacré sa thèse à Mgr Théas, la captivité du religieux fut une « expérience fondamentale »<sup>17</sup> dans sa vie, ce qui peut expliquer son soutien à l'organisation du pèlerinage des rapatriés à Lourdes<sup>18</sup>. En juin 1944, il est arrêté par la Gestapo, envoyé pour une semaine à la maison d'arrêt de Toulouse, puis transféré à Compiègne comme résistant<sup>19</sup>. Le 24 août 1944, il quitte alors le camp de Royallieu sans avoir été déporté à Dachau ou à Neuengamme comme tant d'autres prêtres<sup>20</sup>. Dès la Libération, Mgr Théas s'efforce de ranimer les pèlerinages du sanctuaire pyrénéen, ralentis par le conflit et l'occupation.

---

<sup>13</sup> Archives Départementales, Tarbes (ADT), - 45 W article 7/2, septembre 1946 note d'information n° 650

<sup>14</sup> *L'Essor Bigoudan*, « La journée du 8 septembre fut un vrai triomphe », 14/09/1946.

<sup>15</sup> Archivio Apostolico Vaticano, Vatican (AAV), Archivio Nunziatura Parigi, fasc. 496 « Nonciature Apostolique de France, Archives de Mgr Roncalli, Année 1946, Diocèses, Tarbes et Lourdes » !. 76, 17 gennaio 1945 - 21 marzo 1953

<sup>16</sup> archives.cit.

<sup>17</sup> Guinle-Lorinet, Sylvaine, *Pierre-Marie Théas : un évêque à la rencontre du XX<sup>e</sup> siècle*, Tarbes Toulouse, Association Guillaume Mauran Groupe de recherche en histoire immédiate, 1993, p. 119.

<sup>18</sup> *Ibid.*

<sup>19</sup> *Ibid.*

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 136

La nomination de Mgr Théas, un mois avant le rassemblement, témoigne de l'intérêt du Saint-Siège pour celui-ci, la présence de Mgr Vagnozzi, représentant du nonce apostolique. D'après le *Journal de Biarritz*, ce dernier aurait d'ailleurs déclaré : « nous ne pouvons plus douter de la grandeur de la France après avoir vu de pareilles cérémonies »<sup>21</sup>. Sans participer réellement à l'organisation du pèlerinage, le Saint-Siège semble vouloir marquer de son empreinte le rassemblement, peut-être dans l'espoir de s'arroger les bénéfices politiques du succès de celui-ci. Des offices pontificaux sont célébrés durant la journée des 6 et 8 septembre. « A Lourdes, vous êtes accueillis par le Chef suprême de l'Église, par le Pape Pie XII. Le Saint Père a bien voulu nous assurer de sa présence spirituelle dans un message qui nous a profondément émus », c'est ainsi que Mgr Théas débute son discours. Après l'hommage aux morts, le pape Pie XII est associé au rassemblement sans y participer, le 8 septembre 1946<sup>22</sup>. Son message et la réponse que lui fait Théas sont d'ailleurs lus par Mgr Ricaud, recteur du sanctuaire, durant la cérémonie du matin. Le message du souverain pontife est également abondamment relayé par la presse catholique et parfois diffusé in extenso, comme dans *Le journal de la grotte de Lourdes*<sup>23</sup>. Le pape Pie XII compare dans ce message le temps de captivité et de déportation à « la grande tribulation » avant d'accorder sa « Bénédiction apostolique » aux « prisonniers et déportés, à tous ceux qui leur sont chers, à leurs prélats et à leurs prêtres qui partagèrent leurs labeurs et leurs larmes à l'excellent administrateur de la cité de la Vierge et, par lui, à tous les pèlerins de Lourdes et à la France catholique tout entière »<sup>24</sup>. La révérence des évêques de France vis-à-vis du pape les incite à célébrer des offices pontificaux et à lui rendre hommage en relayant sa parole. L'intérêt du Vatican pour ce rassemblement est réel, même si le Pape ne s'est pas déplacé en personne pour y prendre part. L'enjeu de ce pèlerinage est bien plus grand et s'inscrit dans une perspective de rechristianisation de la France, puisqu'à travers lui il s'adresse à « la France catholique tout entière ».

---

<sup>21</sup> *Journal de Biarritz* « Après un pèlerinage magnifique. Prisonniers et Déportés ont quitté Lourdes », 10/09/1946.

<sup>22</sup> *Journal de la grotte de Lourdes*, « Le Rassemblement des prisonniers et déportés », 15/09/1946.

<sup>23</sup> *Journal de la grotte de Lourdes*, « Un émouvant message du Saint Père », 15/09/1946.

<sup>24</sup> *Ibid.*

## B. Préparer le pèlerinage

Le pèlerinage des rapatriés à Lourdes a rassemblé environ 100 000 participants<sup>25</sup>. Organiser un tel rassemblement demande une importante préparation, les moyens nécessaires ainsi que sa conception sont pensés plusieurs mois en amont. Pour les quelques jours que dure ce pèlerinage, des aménagements exceptionnels sont réalisés, reflet de l'importance accordée à cet événement. En effet, pour Sylvaine Guinle-Lorinet l'objectif de ce pèlerinage est de frapper « les esprits et les cœurs »<sup>26</sup>.

### 1. « Je veux bien organiser un Pèlerinage, je ne veux pas organiser une banqueroute » : un important travail en amont

En vue de préparer le pèlerinage, l'abbé Jean Rodhain, aurait rencontré dès le mois de décembre 1945, Mgr Choquet, alors évêque de Lourdes<sup>27</sup>. Par une « bienveillante décision », ce dernier aurait admis l'accès au sanctuaire pour les seuls participants du pèlerinage et décidé qu'aucun autre pèlerinage collectif ne pourrait avoir lieu à Lourdes aux mêmes dates<sup>28</sup>. Véritable « chef d'orchestre »<sup>29</sup>, l'abbé Rodhain semble impliqué dans toutes les étapes de l'organisation de cette manifestation. Parfois, il excède même ses prérogatives au point où le directeur général de l'agence Duchemin-Exprinter, Claude Carcopino, à qui il a confié la gestion des transports, aurait concédé : « pendant près d'un an, le vrai directeur de l'agence, ne fut plus moi-même, mais l'abbé Rodhain... »<sup>30</sup>.

Le ton même des documents qu'il rédige pour le compte de l'Aumônerie générale reflète un homme déterminé – parfois assez sévère – mais résolument engagé dans la mise en œuvre du rassemblement. Pour mener à bien ce projet, l'abbé Rodhain s'entoure. Il obtient, par exemple, le soutien de l'abbé Le Meur qui devient, après la Libération, aumônier auprès des déportés politiques et dirige également l'Aumônerie des prisonniers de guerre allemands en France, ainsi que de l'abbé Bousquet, aumônier des rapatriés malades. En avril 1946, un voyage sur place est organisé. L'abbé Rodhain, Claude Carcopino, l'abbé Le Meur, l'abbé Bousquet et d'autres personnes y participent. Sur place de nombreux sujets sont discutés : la nourriture, le

---

<sup>25</sup> Branthomme, H. et Touvet, C., *Histoire...op. cit.*, p. 67.

<sup>26</sup> Dieuzaide, J., Guinle-Lorinet, S. *Lourdes... op. cit.*, p. 10.

<sup>27</sup> Branthomme, H. et Touvet, C., *Histoire...op. cit.*, p. 67.

<sup>28</sup> Centre national des archives de l'Église de France (CNAEF), Issy-les-Moulineaux, 6CO374: lettre adressées aux curées de France 1<sup>er</sup> mai 1946.

<sup>29</sup> Klein, Charles et Colson, Jean, *Jean Rodhain, prêtre*, Paris, Éditions S.O.S, 1981, p. 291.

<sup>30</sup> *Ibid.*

service d'ordre, le logement, les cérémonies retenues, etc.<sup>31</sup> Chaque membre de l'équipe organisatrice doit effectuer un compte-rendu au terme de ce voyage en fonction du sujet qui lui a été attribué.

Sur place, l'abbé Bousquet est en charge de la question des malades et doit se renseigner sur leur logement, leur alimentation ainsi que sur la pertinence d'une permanence médicale pendant la durée du pèlerinage. Pour décorer et aménager les espaces du sanctuaire de Lourdes, l'abbé Rodhain s'est entouré d'anciens prisonniers de guerre. Paul Picot, ancien du stalag IA et architecte, a été l'inspirateur du cérémonial du pèlerinage. Jouly et Ingrand, tous les deux anciens prisonniers et architectes, se sont respectivement occupés du camp du retour, pour le premier, de la tribune et du podium pour le second<sup>32</sup>. Véritable entreprise collective, l'organisation de ce pèlerinage prolonge l'esprit des camps et de la vie en communauté qu'elle initie.

Mis au courant par le prêtre de leur paroisse ou par l'ancien aumônier de leur camp, les prisonniers envoient leur bulletin d'inscription au secrétariat du pèlerinage des prisonniers et déportés, 52 boulevard Malesherbes, à Paris<sup>33</sup>. Dans une lettre, datant du 1<sup>er</sup> mai 1946, adressée aux curés de France, l'abbé Rodhain, les enjoint à presser les inscriptions qui se terminent le 15 juin 1946 afin d'établir « le "booking" des trains » (sic)<sup>34</sup>. Des trains spéciaux sont mis en service par la SNCF pour acheminer les prisonniers et déportés à Lourdes. Aucun journal ne semble s'accorder sur le nombre de trains mis à disposition pour le pèlerinage, *La Croix Jurassienne* évoque soixante trains spéciaux qui sillonnent la France<sup>35</sup>. Quant aux hôtels, ils sont intégralement réservés pour les besoins du pèlerinage<sup>36</sup>. Les principales critiques adressées aux organisateurs du pèlerinage portent sur la cherté de celui-ci et la mauvaise gestion financière<sup>37</sup>. Répondant aux « préoccupations » d'un abbé parisien, l'abbé Rodhain, rappelle les difficultés auxquelles il doit faire face<sup>38</sup>. A la date de cette lettre (7 juin 1946), il n'a obtenu aucune réduction de la part de la SNCF et souligne que les hôteliers viennent seulement de consentir à une « très légère » réduction. Nécessairement prudent pour éviter l'endettement de l'organisation et des prisonniers, il insiste à la fin de la lettre : « je veux bien organiser un

---

<sup>31</sup> CNAEF, 6CO372 : ordre du jour de la réunion du 20 mars 1946, Voyage du 8 avril à Lourdes.

<sup>32</sup> CNAEF, 6CO374 : Allocution de Monsieur l'abbé Rodhain au micro, sans date.

<sup>33</sup> CNAEF, 6CO374 : lettre adressée aux curés de France 1<sup>er</sup> mai 1946.

<sup>34</sup> CNAEF, 6CO374 : lettre adressée aux curés de France 1<sup>er</sup> mai 1946

<sup>35</sup> *La Croix Jurassienne*, « Le pèlerinage national des rapatriés à Lourdes », 19/09/1946.

<sup>36</sup> Branthomme, H. et Touvet, C., *Histoire...op. cit.*, p. 67.

<sup>37</sup> Le chapitre VI reviendra sur ce point.

<sup>38</sup> CNAEF 6CO374: 7 juin 1946 lettre adressée à Monsieur l'abbé Mazerat Paroisse St François Xavier – Paris VIIe.

Pèlerinage, je ne veux pas organiser une banqueroute »<sup>39</sup>. Je n'ai eu accès à aucun document postérieur au pèlerinage évoquant des possibles difficultés financières que ce rassemblement aurait occasionné. L'hypothèse inverse me semble d'ailleurs la plus probable.

Premiers intermédiaires de l'Aumônerie générale, les prêtres reçoivent des consignes de l'abbé Rodhain pour que la « rencontre [soit] fructueuse ». « Travaillez votre pèlerinage », c'est ainsi que le document qui leur est transmis commence<sup>40</sup>. Refusant que ce rassemblement ne soit « qu'un bavardage sympathique, mais creux », le religieux invite les prêtres à effectuer un « travail réel de préparation ». Sans se départir de sa franchise habituelle, l'abbé Rodhain écrit, dans le même document, : « Ne nous disons pas : " Je connais mes gars, je sais quoi leur dire". Ce n'est pas vrai. Les trois-quarts du temps c'est du pur bluff ecclésiastique ». Il les invite ainsi à « méditer » l'apologétique de Lourdes, l'histoire de Bernadette et l'esprit du pèlerinage. Ce sont eux qui, en premier lieu, font connaître le pèlerinage. Des affichettes leur sont transmises, ils sont priés de les placer dans leur Église ainsi que dans les salles de réunion (salle paroissiale, sièges des mouvements locaux prisonniers et déportés etc.)<sup>41</sup>. Des dépliants leur sont également donnés pour qu'ils les diffusent parmi les paroissiens rapatriés.

Pour annoncer et faire connaître le pèlerinage, la presse est aussi largement sollicitée par l'Aumônerie générale. Dans un document, non daté, intitulé « Mesures à prendre », une prise de contact avec l'agence Havas est mentionnée<sup>42</sup>. Il est ensuite précisé qu'il faudrait établir une campagne « dans la presse catholique, dans la presse prisonnier ». Si le monde catholique et le monde prisonnier sont les cœurs de cible des campagnes de presse, les communiqués sont diffusés bien plus largement. Dans les archives de l'Aumônerie générale que l'on retrouve au Centre National des archives de l'Église de France (CNAEF), une liste de plus de deux cents titres est établie : on y retrouve des grandes revues catholiques (*La Croix*, *La vie catholique illustrée*, *Le Pèlerin*, *Témoignage chrétien*), ainsi que de la presse religieuse moins connue, mais aussi des quotidiens généralistes, tels *L'Aurore*, *Libération* ou *Le Figaro*. Ne se cantonnant pas au monde religieux ou prisonnier, l'abbé Rodhain espère toucher un public large pour que ce pèlerinage ait un réel écho dans la société française. L'étude de l'article qui fut diffusé « aux quotidiens sympathisants » renseigne sur la volonté de construire un discours cohérent autour du pèlerinage et de diffuser une certaine image de celui-ci<sup>43</sup>. Cet article intitulé « un grand retour... » reprend – et ressasse – ce thème du retour en faisant du pèlerinage un moment crucial

---

<sup>39</sup> arch.cit.

<sup>40</sup> CNAEF, 6CO374: Pèlerinage de Lourdes – Consignes aux prêtres, sans date.

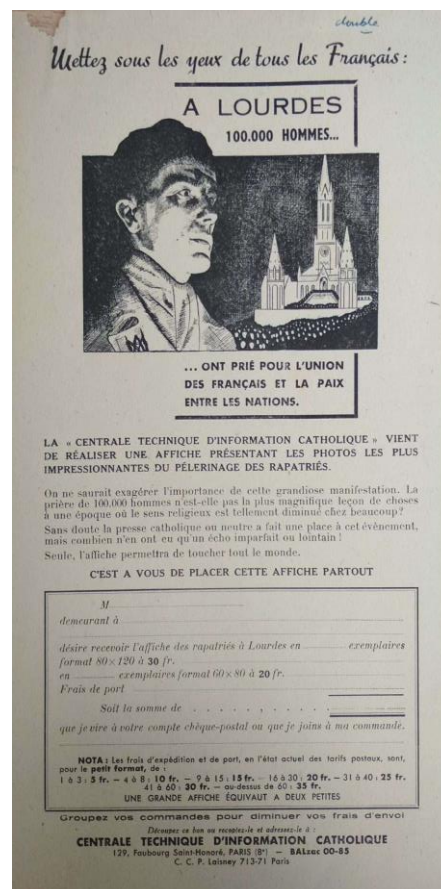
<sup>41</sup> CNAEF, 6CO374: lettre adressée aux curés de France 1<sup>er</sup> mai 1946.

<sup>42</sup> CNAEF, 6CO372 : mesures à prendre, sans date.

<sup>43</sup> CNAEF, 6CO374: article destiné aux quotidiens sympathisants, sans date.

de la vie des anciens captifs, la dernière étape du rapatriement. Des informations pratiques sont aussi diffusées, les dates du pèlerinage notamment. Dans les archives du CNAEF, on retrouve plusieurs « notes d'orientation pour la presse », certaines évoquent des éléments factuelles (la présence de tel ou tel évêque ou d'aménagement exceptionnels) mais renseignent aussi les journalistes sur leurs conditions de travail, tandis qu'une salle réservée à la presse est créée au moment du pèlerinage<sup>44</sup>.

**Figure 26 -Document sur le pèlerinage de Lourdes provenant de la « Centrale technique d'information catholique », n.d.**



Source : Archives Centre national des archives de l'Église de France (CNAEF), Issy-les-Moulineaux, 6 CO 374 : Pèlerinage du retour organisation (1945-1947)

Cette volonté de faire connaître ce pèlerinage se perpétue après sa date. Ainsi, la centrale technique d'information catholique diffuse un bon pour obtenir des affiches présentant le pèlerinage<sup>45</sup>. « Mettez sous les yeux de tous les Français : A LOURDES 100.000

<sup>44</sup> arch.cit.

<sup>45</sup> arch.cit.



HOMMES... », cette phrase, placée tout en haut du document, révèle la première préoccupation du monde catholique : faire connaître ce rassemblement au public le plus large possible. Afin d'éviter que ce pèlerinage n'ait eu qu'un « écho imparfait ou lointain », ce système d'affiche est mis en place. Déposer des affiches « partout » pour « toucher tout le monde », cette volonté de rendre visible le rassemblement est clairement énoncée. Une certaine image du pèlerinage est diffusée. Sur l'affiche on voit un pèlerin au visage illuminé par les processions aux flambeaux qui se sont déroulées pendant le rassemblement. Dans sa main, le feuillet du pèlerinage, où sont mêlés le A et le M, d'Ave Maria, insigne du pèlerinage, est reconnaissable. « Grandiose manifestation », la basilique du sanctuaire apparaît majestueuse sur cette affiche. Ce sont ainsi les « photos les plus impressionnantes » qui seront distribuées. Faire une telle publicité autour de ce pèlerinage, en insistant sur son succès, est une manière de contrecarrer l'idée selon laquelle le « sens religieux » sera en perte de vue pour beaucoup d'hommes. Il est possible d'analyser cette publicité comme une stratégie visant à capitaliser les retombées politiques du pèlerinage. Dans une France de la Troisième Force, dans laquelle les communistes sont le premier parti, c'est un moyen d'occuper l'espace public et de proposer une alternative.

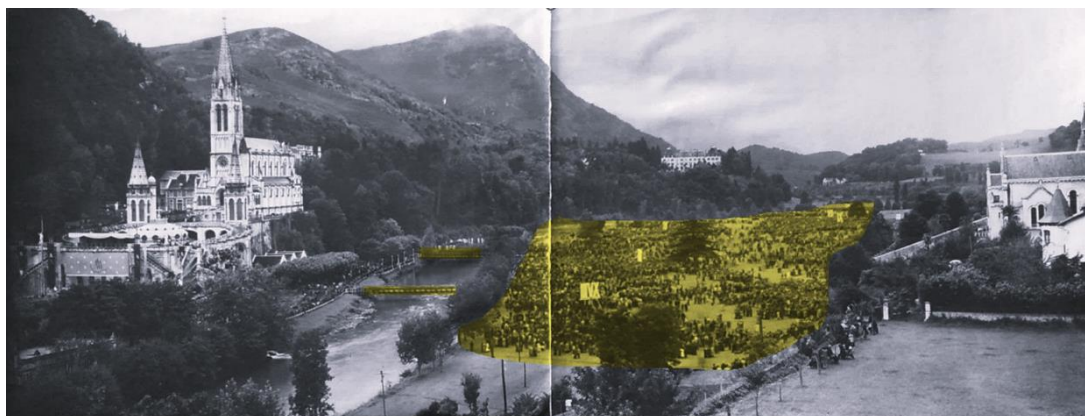
## 2. Des aménagements : recréer l'atmosphère des camps

Avant de mettre en place les différents décors et aménagements prévus pour le pèlerinage, l'abbé Rodhain doit négocier avec les chapelains de Lourdes pour en obtenir l'autorisation<sup>46</sup>. Claude Carcopino, directeur de l'agence Duchemin-Exprinter, estime que « l'abbé Rodhain mena un dur combat » pour obtenir cette autorisation.

---

<sup>46</sup> Klein, C. et Colson, J., *Jean... op. cit.*, p. 293.

**Figure 27 -Panorama du sanctuaire de Lourdes au moment du pèlerinage des rapatriés, Lourdes, septembre 1946**



Source : Archives « Mémoire et avenir », Paris, non coté<sup>47</sup>

Il est assez aisé d’imaginer que pour les chapelains de Lourdes, gardiens d’une image traditionnelle et par définition assez immobile du sanctuaire, toutes les propositions de l’abbé Rodhain n’ont pas été évidentes à accepter. Reste qu’au moment du pèlerinage, le sanctuaire est largement modifié. Devant la basilique, l’abbé Rodhain a installé un podium géant, trois ponts sont jetés sur le Gave et sur la prairie, un « Camp du retour » est créé.

Sur cette prairie, on recrée donc une carte d’Allemagne, avec l’indication des *Wehrkreise* (régions militaires) et des Lager (oflags, stalags, kommandos de travailleurs, Konzentrationslager des déportés)<sup>48</sup>. Sur la photographie (figure 27), il est possible de distinguer, au milieu des hommes rassemblés en petits groupes, des immenses pancartes de cinq mètres de hauts, blanches, portant les numéros des camps. Autour de ces pancartes, les anciens prisonniers ou déportés retrouvent leurs camarades. Pour accéder à la prairie de la Ribère qui accueille ce camp, trois ponts (on en distingue deux sur la photographie précédente), sont installés, c’est une première. Pour conduire ces travaux, le 7<sup>e</sup> génie d’Avignon fut convoqué<sup>49</sup>. Ses techniciens ont jeté sur le Gave trois ponts-routes, des ponts « Bailey », analogues à ceux qui permirent le franchissement des fleuves aux armées de la Libération. Lors de la réunion du 14 juin 1946, avec les principaux responsables du pèlerinage, une estimation du coût de chaque aménagement fut faite : les trois ponts sur le Gave furent estimés à 3 000 francs<sup>50</sup>. En comparaison, l’autel central coûta à 450 000 francs<sup>51</sup>.

<sup>47</sup> Surligné en jaune, les aménagements réalisés pour le pèlerinage. Les deux ponts sur le Gave (il en manque un troisième qui n’apparaît pas sur la photographie), ainsi que le « Camp du Retour »

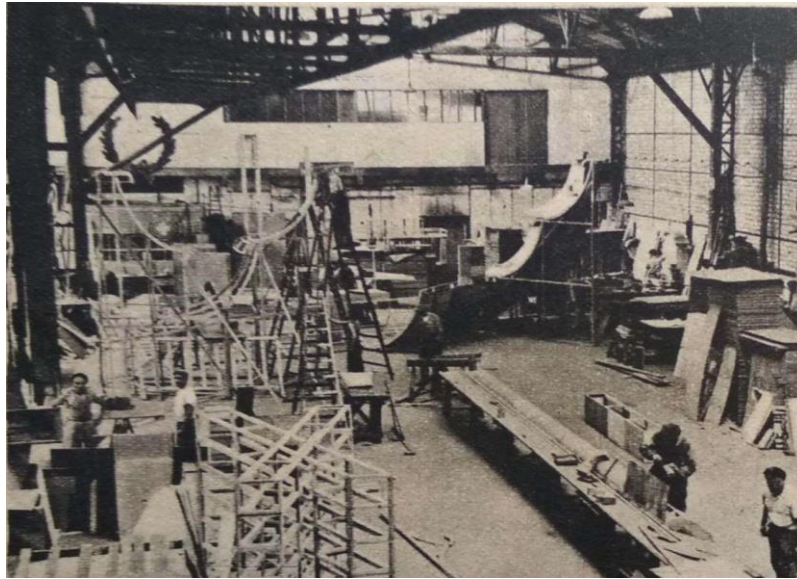
<sup>48</sup> Klein, C. et Colson, J., *Jean... op. cit.*, p. 293.

<sup>49</sup> *Victoire*, « Les prisonniers, les déportés, les STO refont à Lourdes la France douloureuse », 07/09/1946

<sup>50</sup> CNAEF, 6CO372 : Procès-verbal de la réunion des responsables du pèlerinage de Lourdes, le 14 juin 1946.

<sup>51</sup> arch. cit.

**Figure 28 - Atelier utilisé pour la construction du podium géant, Billancourt, n.d.**



Source : *La Vie Catholique Illustrée*, n° 60, 25 août 1946, « A Lourdes, le 8 septembre, 60 000 prisonniers se rencontreront ».

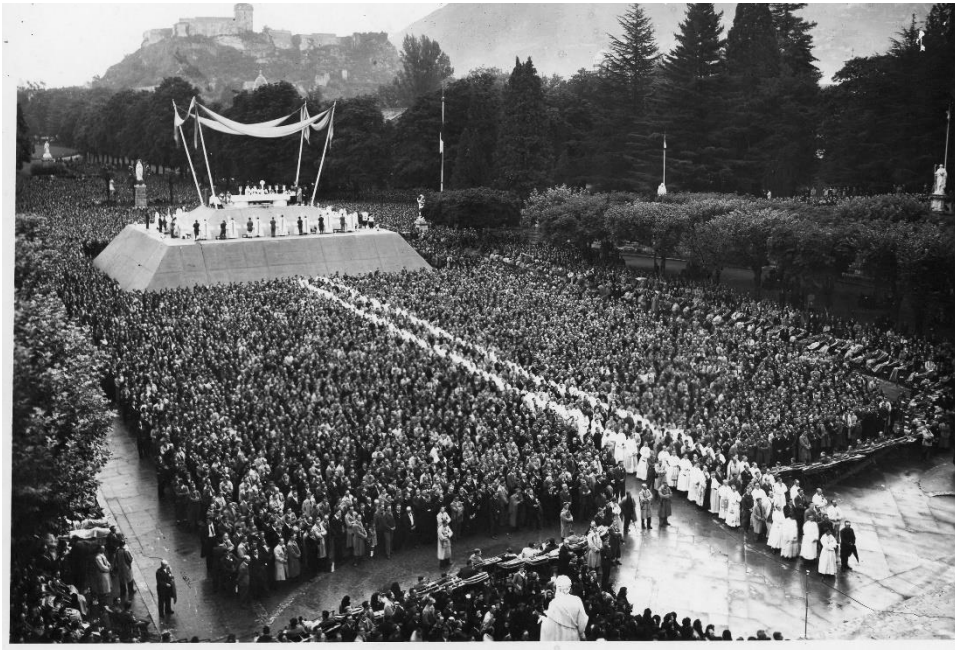
Cette photographie (figure 28) a été prise dans un atelier de la maison Niepce à Billancourt<sup>52</sup>. Les différentes parties du podium une fois créées, sont expédiées en pièces détachées à Lourdes et montées sur place. Depuis le 1<sup>er</sup> août 1946, 180 ouvriers et agents de maîtrise de la maison Niepce, de Billancourt, dont un certain nombre sont d'anciens prisonniers, travaillent à la construction du podium géant<sup>53</sup>. La presse insiste largement sur l'appartenance de ces ouvriers au monde prisonnier, de même pour les architectes. Insister sur ce double statut – anciens prisonniers / pèlerins et ouvriers – est une manière de magnifier et de donner plus de sens à la construction. C'est aussi une manière de valoriser l'expérience prisonnier dont les ressources servent au présent.

---

<sup>52</sup> CNAEF, 6CO374 : Note d'orientation No 1 pour la presse, sans date.

<sup>53</sup> Branthomme, H. et Touvet, C., *Histoire...op. cit.*, p. 69.

**Figure 29 -Podium géant sur l'esplanade du sanctuaire pendant le pèlerinage des rapatriés, Lourdes, septembre 1946**



Source : Archivio Apostolico Vaticano, Rome, Segr. Stato, Commissione Soccorsi 167, fasc. 182, non daté.

Le podium est installé sur l'Esplanade, devant la basilique du Rosaire. Un premier palier se situe six mètres de hauteur, sur lequel seront dressés 17 autels, correspondant aux 17 régions militaires d'Allemagne. Le second pallier à huit mètres de hauteur, avec l'autel majeur<sup>54</sup>. Cet autel principal est entouré d'un ciborium constitué par quatre-mâts<sup>55</sup>. C'est sur cet immense podium que se déroulent les messes du pèlerinage.

Le journal *Pyrénées* accorde un entretien à Paul Picot et Max Ingrand, dans lequel ils décrivent le sens qu'il souhaite donner au décor créé. Ils expliquent qu'ils souhaitent « recréer l'atmosphère des Camps », précisant ensuite « qu'il fallait quelque chose de simple mais en même temps grandiose »<sup>56</sup>. Pour réaliser ce pari, ils ont fait le choix de teinter toutes les décorations du camp ainsi que le livret du pèlerinage de deux couleurs : gris et bleu. Le gris représentant la couleur de la captivité et le bleu la couleur de la Vierge<sup>57</sup>. La Vierge qui a accompagné et protégé les captifs durant leurs longues années derrière les barbelés est ainsi associée au rassemblement.

---

<sup>54</sup> CNAEF, 6CO374 : Note d'orientation No 1 pour la presse, sans date.

<sup>55</sup> Branthomme, H. et Touvet, C., *Histoire...op. cit.*, p. 69.

<sup>56</sup> *Pyrénées*, « Physionomie particulière de la Grotte », 08/09/1946

<sup>57</sup> CNAEF, 6CO374 : Note d'orientation No 1 pour la presse, sans date.

Les réticences des chapelains de Lourdes ont été évoquées en début de partie. L'abbé Rodhain a conscience des critiques qu'il peut susciter en modifiant l'aspect du sanctuaire. Dans un document, écrit par ses soins, il tente de devancer ces critiques en précisant ne pas vouloir toucher à ces « lieux vénérables » et se limiter à des « constructions provisoires »<sup>58</sup>. Néanmoins, j'ai pu retrouver des critiques dans le *Journal de la grotte de Lourdes*<sup>59</sup>. Le journaliste qualifie dans un premier temps l'aménagement du sanctuaire de « surprenant », puis il regrette que la tribune d'honneur, installée devant la basilique, cache avec sa draperie bleue « le splendide portail du Rosaire ». Regrettant « de voir porter atteinte, même passagèrement à l'intégrité de notre chère basilique inviolée jusqu'ici », il conclut toutefois en soulignant le talent incontestable de M. Ingrand. C'est en réalité la seule critique que j'ai pu relever sur le décor du sanctuaire, et il n'est pas étonnant que ces critiques soient formulées par le *Journal de la grotte de Lourdes*, naturellement plus attachée à une image du sanctuaire « authentique » ou traditionnelle. Si l'objectif des architectes était de créer un décor pouvant correspondre au « climat prisonnier », on peut se demander dans quelle mesure leur pari est réussi<sup>60</sup>. Construire un podium de huit mètres de haut lorsque l'on veut garder « l'esprit d'extrême pauvreté » des camps, semble assez paradoxale<sup>61</sup>. Toutefois, la création du « Camp du retour » semble avoir été un réel succès de ce rassemblement, largement plébiscité par les pèlerins. Selon les renseignements généraux, on peut même étendre ce succès à tous les aménagements du pèlerinage, puisque dans une note d'information, on retrouve la citation suivante : « L'organisation matérielle du pèlerinage n'a pas connu de critiques. Elle s'est avérée parfaite (...) En résumé, le pèlerinage national des Anciens Prisonniers de guerre et Déportés a connu un succès sans précédent »<sup>62</sup>.

---

<sup>58</sup> CNAEF, 6CO374 : Pâques 1946

<sup>59</sup> *Journal de la grotte de Lourdes*, « Le Rassemblement des prisonniers et déportés », 15/09/1946.

<sup>60</sup> CNAEF, 6CO374 : Note d'orientation No 1 pour la presse

<sup>61</sup> CNAEF, 6CO374 : Pâques 1946.

<sup>62</sup> Archives Départementales, Tarbes (ADT), 45 W article 7/2 : Direction générale de la sûreté nationale RG Note d'information année 1946.

### C. Réalisation d'une promesse faite en exil

« Si j'en reviens, j'irai », c'est par cette formule que les rapatriés montrent leur reconnaissance à la Vierge. Rentrés vivants, les déportés, requis du STO et prisonniers de guerre remercient la Vierge en se rendant à Lourdes. Omniprésente, cette formule intrigue. Courte et binaire, elle marque les esprits comme un slogan. A la première personne du singulier, cette formule indiquerait plutôt une démarche individuelle. Mais, ce rassemblement est-il l'agrégat de volontés individuelles décidées à cheminer vers Lourdes ? Ou bien, pensé par Rodhain et son équipe, le pèlerinage n'a-t-il pas été légitimé par un discours construit autour de cette fameuse promesse qui aurait été prise en « exil » mais serait né après-guerre ? Inscrire cette promesse dans la chronologie de la captivité permet de tracer une continuité avec la vie de ces hommes en captivité ou en déportation, toutefois dater cette promesse avec les outils de l'historien s'avère peu aisé.

#### 1. Une promesse omniprésente

**Figure 30 -Arrivée des pèlerins à Lourdes, septembre 1946**



Source : Archivio Apostolico Vaticano, Segr. Stato, Commissione Soccorsi 167, Fasc. 182

Arrivés à Lourdes, les pèlerins sont accueillis par une immense pancarte où il est inscrit : « Ici, depuis l'instant de ta promesse, Notre-Dame t'attendait ». A travers cette installation, le sens du pèlerinage leur est rappelé. Dans les discours tenus tout au long du rassemblement, la fameuse promesse est, à de nombreuses reprises, mentionnée. Par exemple, dans la journée du samedi 7 septembre, après la lecture du message du Pape Pie XII, Mgr Théas prend la parole : « Vous, en captivité, vous avez dit : "Si je reviens, j'irai à Lourdes". Vous êtes revenus, vous voici ! »<sup>63</sup>. Le lendemain, vers 15h, le prêtre Michel Riquet, prédicateur de renom, introduit lui aussi la promesse dans le sermon qu'il fait au « camp du retour » : « Pensons à hier, à cette misère, à cette faim, à cette attente, à ces camarades qui mouraient dans nos bras en disant : "J'avais juré d'aller à Lourdes" »<sup>64</sup>. Ce serment, rappelé par le Père Riquet, semble si important aux yeux des anciens captifs catholiques. Il a sûrement aidé certains d'entre eux à supporter ces années de captivité et de déportation et à en imaginer le terme. La presse ne fait pas exception et relaie abondamment des récits évoquant cette promesse. Pour ne citer qu'un titre, *Le midi libre* qui écrit dans son édition du 7 septembre : « De l'appréhension du trépas à l'unique désir de la liberté enfin retrouvée, combien de déportés, de prisonniers, de STO, vivant les transes de leur martyre, n'ont-ils pas dit, en pensant à Lourdes, cité des miracles : "Si un jour j'en reviens, j'irai" »<sup>65</sup>. Installation, discours, presse, l'omniprésence de cette promesse est indéniable. Cette omniprésence est à interroger. Sans doute est-elle une manière de donner sens et de légitimer la tenue de ce pèlerinage à travers la construction d'un récit autour de la promesse. Une autre interrogation se révèle à l'étude de cette « promesse » : qui en sont les penseurs ? Quand a-t-elle été pensée ?

Semblant surgir *ex nihilo*, cette promesse a pourtant été initiée par des individus. Reste à savoir si la promesse et le pèlerinage qui en découle sont le fruit de réflexions individuelles, difficile à dater puisque tellement intimes et décidées spontanément ou au contraire d'une décision prise *d'en haut*. Dans les différents articles de presse, on lit abondamment que cette promesse serait née de prises de conscience individuelles. La revue de l'Aumônerie générale des prisonniers de guerre écrit ainsi en avril 1946 : « Les décisions de faire le pèlerinage furent solitaires, égrenées une à une, comme les "Ave" d'un chapelet »<sup>66</sup>. Quant à *La Croix jurassienne*, elle retranscrit des paroles qu'auraient prononcés l'abbé Rodhain lors du pèlerinage : « Tu te souviens de cet instant, dans cette baraque du stalag IIID ou bien sur la

---

<sup>63</sup> *La voix de l'Ouest*, « La triomphale journée de clôture du pèlerinage nationale des rapatriés », 09/09/1946.

<sup>64</sup> *Le Figaro*, « Le RP Riquet s'adressant à Lourdes aux prisonniers et aux déportés leur dit », 10/09/1946.

<sup>65</sup> *Midi libre*, « L'émouvant pèlerinage des prisonniers et déportés », 07/09/1946

<sup>66</sup> Messages de l'aumônerie générale, « La promesse...dans un kommando », 15/04/1946.

place d'appel de Buchenwald, où tu t'es dit : "J'irai" Tu y es »<sup>67</sup>. Par cette formule, il fait prendre conscience aux hommes rassemblés devant lui, qu'ils ont tenus leur promesse et que le temps de la captivité est clos. Dans la presse, on peut trouver des citations se rapprochant d'une prise de décision individuelle quant à la nécessité de faire ce pèlerinage pour remercier la Vierge, on retrouve ainsi l'expression de « promesse intime »<sup>68</sup> à plusieurs reprises. *Le Figaro* évoque ainsi la « promesse formulée au cours des promenades solitaires ou des nuits d'insomnie, d'aller à Lourdes si, un jour, on sortait enfin de cet enclos de barbelés »<sup>69</sup>. Parfois, les articles de presse donnent la parole à ceux qui ont fait ce vœu et donnent à lire les situations dans lesquelles l'engagement de se rendre à Lourdes a été pris. Paulette Dammé, déportée, raconte ainsi à *France soir* : « Pour moi, c'est un vœu que j'avais fait au camp de Kirchen, en Saxe. J'avais été arrêtée pour faits de résistance et j'avais promis que si j'en réchappais, je viendrais, à pied, remercier la Vierge de Lourdes »<sup>70</sup>. Si cette promesse est née « instinctivement »<sup>71</sup> dans l'esprit de prisonnier, requis du STO ou déporté, il semble particulièrement difficile de la dater. En août 1942, se tient la messe des prisonniers à Lourdes. L'abbé Ludovic Giraud, aumônier de la 29<sup>e</sup> division, prononce une allocution dans lequel il annonce : « Cette procession, un jour viendra (...), un jour viendra où nous la recommencerons ici même, en ce grand rassemblement de tous les prisonniers, dont nous rêvons depuis les premiers jours de notre captivité »<sup>72</sup>. L'intuition de l'abbé Ludovic Giraud, s'est révélée juste. Ainsi dans les barbelés et en dehors différents individus pensent au pèlerinage qui pourrait se tenir après-guerre.

Plus rarement, des journaux évoquent une prise de décision collective qui mènerait à un pèlerinage de remerciement, une fois la captivité achevée. *L'Essor Bigoudan* avance que cette promesse serait née dans le camp disciplinaire de Rawa-Ruska durant l'année 1942<sup>73</sup>. A posteriori, l'abbé Joseph Glotin raconte, quant à lui, que lors d'une messe qu'il célèbre au soir du 26 mars 1944 dans son camp, l'ensemble des prisonniers de guerre se serait confié à la Vierge en lui demandant sa protection et en lui promettant d'aller la remercier à Lourdes<sup>74</sup>. Individuel ou collectif, décidé au début de la captivité, en 1942 ou en 1944, beaucoup d'éléments antagonistes coexistent dans les sources que j'ai pu consulter. Un article trouvé dans la revue *Messages de l'aumônerie générale* me semble le plus juste : « En captivité, un très

---

<sup>67</sup> *La Croix Jurassienne*, « Le pèlerinage national des rapatriés à Lourdes », 19/09/1946.

<sup>68</sup> *Dépêche du Maine*, « Lourdes a connu un pèlerinage unique dans son histoire », 15/09/1946.

<sup>69</sup> *Le Figaro*, « Aujourd'hui s'ouvre à Lourdes "Le Camp du Retour" », 06/09/1946.

<sup>70</sup> *France soir*, « Des milliers et des milliers de rapatriés à Lourdes dans le crépitement des flambeaux ont inauguré le "camp du retour" » non daté

<sup>71</sup> CNAEF, 6CO374, document sans titre.

<sup>72</sup> Giraud, Ludovic, *Les Prisonniers devant leur âme*, Marseille, Direction générale des œuvres, 1942, p. 12.

<sup>73</sup> *L'essor Bigoudan*, « Face à la grotte de Lourdes », 31/08/1946.

<sup>74</sup> CNAEF, 6CO375 : Message de l'aumônier, sans date.



grand nombre de prisonniers ont fait cette promesse spontanément, avant même qu'elle ne fut suggérée par les aumôniers ».<sup>75</sup> La dernière partie de cette phrase montre en effet que, si cette promesse fut prise « spontanément » par des prisonniers de guerre, elle fut encouragée et mise en exécution par d'autres. S'il est difficile de tirer au clair la véritable origine de cette promesse et sa datation, elle semble être dans tous les esprits. Par ailleurs, d'autres pèlerinages militaires se sont déjà tenus à Lourdes, et sont peut-être connus par certains. Si cette promesse fut pensée par beaucoup, c'est bien l'abbé Rodhain, qui lui « donna une réalité »<sup>76</sup> en organisant le pèlerinage de Lourdes. Ce pèlerinage porte en lui une double temporalité, il achève à la fois la captivité tout en ouvrant un nouveau chapitre.

## 2. Remercier la Vierge pour sa protection

Le journaliste de *Centre-éclair* résume ainsi le pèlerinage de Lourdes : « Ils sont 90 000 anciens prisonniers et déportés venus répondre au vœu, qu'ils firent de se rendre "s'ils en revenaient" en un vaste pèlerinage vers Notre-Dame de Lourdes qui est pour eux " Notre-Dame de la Délivrance" »<sup>77</sup>. Pendant la captivité et après, Notre-Dame est invoquée sous différentes appellations : « Notre-Dame de la Délivrance », « Notre-Dame de la Merci »<sup>78</sup> ou encore « Notre-Dame des barbelés » selon la situation. La piété mariale des camps est rejouée au moment du pèlerinage. Omniprésentes, les références à la Vierge que l'on aurait tant priée dans les camps sont nombreuses, dans la presse ou dans l'iconographique. En 1945, l'Aumônerie générale des prisonniers de guerre édite une affiche représentant la Vierge tenant son enfant ainsi qu'une chaîne brisée, au-dessus d'un camp de prisonniers avec un cartouche portant l'inscription « Merci, pour mon retour », et deux lignes destinées à accueillir le nom du prisonnier de retour dans sa maison dont la cheminée fume, (cf figure 31). De sorte que l'affiche, une fois complétée, devienne un ex-voto. En bas à gauche, sont représentés trois saints qui ont connu la captivité : Pierre, Paul et Jeanne d'Arc.

---

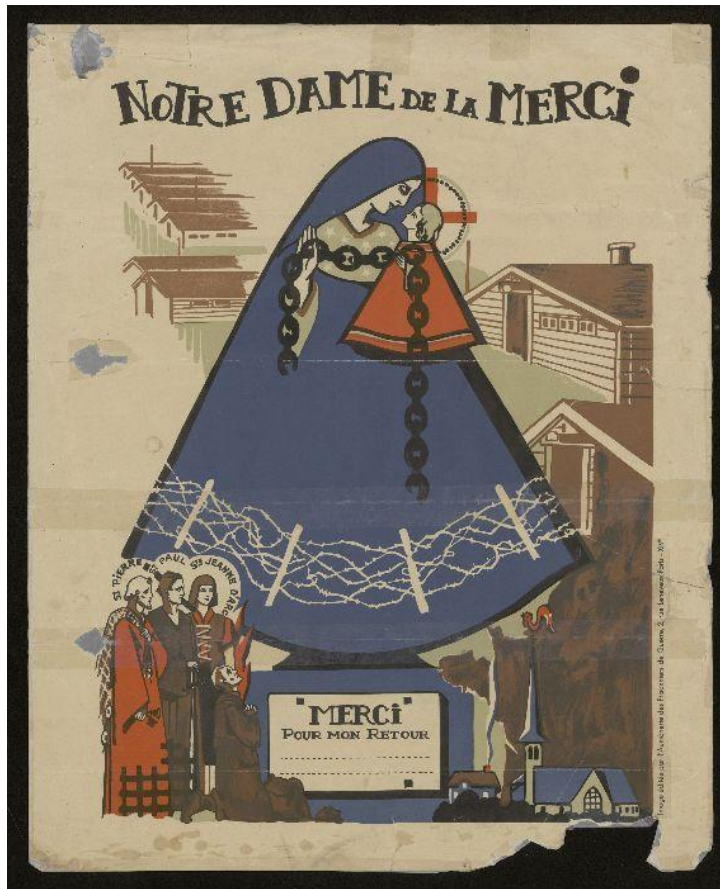
<sup>75</sup> *Messages de l'aumônerie générale*, « La promesse...dans un kommando », 15/04/1946.

<sup>76</sup> *L'essor Bigoudan*, « Face à la grotte de Lourdes », 31/08/1946.

<sup>77</sup> *Centre-Eclair*, « Un grand pèlerinage. 90 000 anciens déportés et prisonniers réunis à Lourdes », 09/09/1946.

<sup>78</sup> *Messages de l'aumônerie générale*, « La promesse...dans un kommando », 15/04/1946.

Figure 31 - Affiche Notre Dame de la Merci, 1945



Source : Archives départementales de Côte – d’Or, Dijon, FRAD021\_19NUM\_00001\_006.

En dehors de l’affiche, l’Aumônerie générale des prisonniers de guerre semble beaucoup insister sur cette représentation de la Vierge libératrice. Le jour de la Libération de Paris, le 25 août 1945, une statue représentant Notre-Dame de la Merci fut exposée devant le siège de l’Aumônerie des prisonniers de guerre, rue du Cherche-midi.

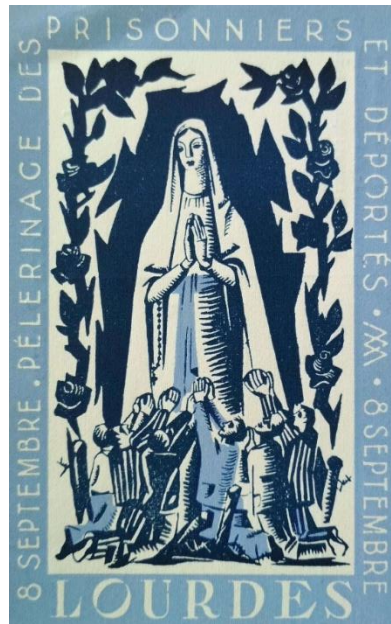
**Figure 32 - Statue Notre-Dame de la Merci, août 1945**



Source : Klein, Charles, Colson, Jean, *Jean Rodhain, prêtre*, Paris, Éditions S.O.S, 1981 , p. 260.

Cette statue de Notre-Dame de la Merci (figure 32) présente de nombreux aspects similaires à la Vierge de l’affiche précédente : la Vierge tenant dans ses bras Jésus ; une chaîne brisée et, à ses pieds, des barbelés. Au moment du pèlerinage des rapatriés de septembre 1946, l’Aumônerie générale des prisonniers de guerre édite une carte postale. Au centre, la Vierge de Lourdes et son ruban bleu à la taille, à ses pieds, entourés de barbelés, des déportés habillés de leurs tenues rayés et des prisonniers de guerre, l’implorant à genoux.

Figure 33 - Carte postale éditée au moment du pèlerinage, 1946



Source : Mémoire et avenir, Paris, non coté.

Si parfois la Vierge de Lourdes est associée aux miracles qui se produisent grâce à elle – « la dame aux miracles »<sup>79</sup> –, elle est aussi associée à la figure maternelle qu'elle représente. Sur l'affiche ou sur la statue, elle porte son enfant symbolisant sa maternité, mais la presse foisonne, elle aussi, de telles références. La revue de l'Aumônerie générale, *Messages*, écrit : « Notre-Dame de Lourdes est mère »<sup>80</sup>. Dans un autre numéro, elle évoque « la Mère incomparable »<sup>81</sup>. Des formules plus familières sont parfois utilisées : le journaliste de *Résistance de l'Ouest* évoque ainsi l'engagement pris par des déportés « O Bonne Mère ! Si je retourne au pays ?.. oui j'irai vous voir ! »<sup>82</sup> : d'autres évoquent la promesse prise « par des milliers de prisonniers anonymes (...) qui ont promis à leur maman du ciel d'aller visiter en retour »<sup>83</sup>. Ces expressions témoignent d'un attachement presque intime, avec cette puissance divine qui les a protégés en captivité. *Le Figaro* explique, dans son édition du 22 septembre 1946, que se rendre à Lourdes « est à la fois un remerciement, l'accomplissement d'une promesse, une amitié retrouvée et un engagement »<sup>84</sup>. Cette dernière phrase condense

<sup>79</sup> *La Croix Jurassienne*, « Le pèlerinage national des rapatriés à Lourdes », 19/09/1946.

<sup>80</sup> *Messages de l'aumônerie générale*, « Aux Rapatriés malades... », 02/09/1946.

<sup>81</sup> *Messages de l'aumônerie générale*, « Souvenirs et résolutions », 15/04/1946.

<sup>82</sup> *La Résistance de l'Ouest*, « Quinze cent prisonniers et déportés rapatriés sont partis vers Lourdes accomplir le vœu qu'ils avaient formulé pendant leur captivité », 09/09/1946.

<sup>83</sup> CNAEF, 6CO374, document sans titre.

<sup>84</sup> *Le Figaro*, « Aujourd'hui s'ouvre à Lourdes "Le Camp du Retour" », 06/09/1946.

parfaitement les multiples raisons qui ont encouragé la venue de tous ces pèlerins à Lourdes. Cette phrase est d'ailleurs exactement la même que celle que l'on retrouve dans une « note d'orientation pour la presse » rédigée par l'Aumônerie Générale en août 1946<sup>85</sup>. Cela indique que c'est précisément le discours que constitue et diffuse l'Aumônerie générale par la presse, mais aussi par des affiches, carte postale ou pancarte. Cela témoigne également de la réussite de son opération médiatique et une certaine modernité de la façon de faire. Le révérend Père Riquet rappelle dans un numéro de *Messages* : « nous ne sommes pas des ingrats, ni de ceux qui oublient tant de dangers courus »<sup>86</sup> ; la venue des rapatriés à Lourdes est ainsi considérée par certains comme un devoir, fidélité à la parole donnée.

Venus remercier la Vierge de les avoir préservés de la maladie et de la mort qui pesaient sur eux, les récits des anciens prisonniers et déportés sont repris par la presse qui s'en fait le porte-parole. La revue *Messages* – une fois encore – détaille plusieurs parcours de déportés, prisonniers de guerre ou requis du STO qui font le vœu de se rendre à Lourdes, je reviendrais seulement sur le sort de l'un d'entre eux. Guy Menard, prisonnier du Stalag IX B, kommando 422, décrit le sort de son camarade nommé Felix. Détenu dans un kommando agricole, il labourait dans le champ quand une bombe siffle à ses oreilles, le patron allemand qui l'accueillait ainsi que deux chevaux meurent sur le champ. Il s'en sort indemne, « rien de cassé tu portais sa médaille ! »<sup>87</sup>. Guy Menard, ajoute à la fin de son article, « tu lui dois une fière chandelle à la Madone, et en vieux routier de l'évasion, tu t'es engagé à faire à pied les 450 kilomètres de parcours ». Donner corps à cet engagement en l'illustrant de récits (véritables ou fictifs) évoquant le vœu de se rendre à Lourdes, est une manière pour la presse soutenant la tenue de ce rassemblement de le légitimer en diffusant un discours autour de la fameuse « promesse ».

---

<sup>85</sup> CNAEF, 6CO374 : Note d'orientation No 1 pour la presse.

<sup>86</sup> *Messages de l'aumônerie générale*, « Souvenirs et résolutions », 15/04/1946.

<sup>87</sup> *Messages de l'aumônerie générale*, « La promesse...dans un kommando », 15/04/1946.



## Chapitre 5 : Les pèlerins de septembre 1946

« Voici la grande masse des hommes des stalags, des oflags et des camps de déportation, serrés coude à coude »<sup>1</sup>. C'est ainsi que la *Croix du Nord*, présente dans son édition du 10 septembre 1946 les différents protagonistes du pèlerinage. Cette « union des rapatriés » célébrée par l'expression « Serrés coude à coude » est l'objet du premier point de ce chapitre. Il faudrait ajouter à cette citation les « camps de travailleurs » pour que le tableau soit complet. Ne pas nommer ces camps est assez révélateur de (l'absence) de place réservée aux requis du STO au sein de cette union, ce fait serait également analysé. Dans un second temps, je reviendrais sur la place accordée aux malades durant ce pèlerinage en faisant un détour par les miraculés. Enfin, je m'intéresserais aux absents de ce pèlerinage – plutôt aux absentes – puisque cette absence concerne les femmes.

### A. L'union des rapatriés ?

Le pèlerinage de septembre 1946 s'organise en sortie de guerre. Encore largement imprégnée de l'expérience captive ou concentrationnaire, l'identité des pèlerins de septembre 1946 est toujours associée à leur statut qui fut le leur pendant la guerre : prisonniers de guerre, déportés politiques ou requis du STO. Si le pèlerinage de Lourdes et le rassemblement de Compiègne réunissent simultanément ces trois catégories d'hommes et font mine de les considérer indifféremment, l'historien François Cochet rappelle qu'ils ont connu en Allemagne des conditions de vie infiniment différentes<sup>2</sup>. Il souligne, dans son ouvrage *Les exclus de la victoire*, que les prisonniers de guerre privés de la liberté à cause de la défaite de l'armée française connaissent la vie des camps de prisonniers ou du travail dans des Kommandos, les autres – les déportés – tentent de survivre dans des camps de concentration<sup>3</sup>. Enfin, les requis du STO sont partis travailler en Allemagne, dans le cadre de « l'économie de prédation » mis en place par « IIIe Reich »<sup>4</sup>. Le pèlerinage de Lourdes de septembre 1946 tente de masquer les

---

<sup>1</sup> *Croix du Nord* « Unis comme à Lourdes », 10/09/1946.

<sup>2</sup> François Cochet, *Les exclus de la victoire : histoire des prisonniers de guerre, déportés et STO (1945-1985)*, Paris, Société polygraphique Mang, 1992, p. 10.

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> *Ibid.*

différences profondes qui les séparent au profit d'une unité de façade largement célébrée pendant le rassemblement. Toutefois, cette « union des rapatriés » que tentent d'établir les organisateurs de Lourdes – mais aussi de Compiègne – est dès ses débuts une union fragile et fragilisée.

### 1. Célébrer l'union des rapatriés par l'image : affiches et iconographies

« Franchies les grilles du domaine de la Grotte on se trouvait dans un autre monde (...) prisonniers, déportés, S.T.O. unis sur le pied d'un égal et douloureux exil, frères de misères dont on ne pense à peser les degrés, enfants de la même Mère »<sup>5</sup>. Cette citation, extraite du journal *La Croix jurassienne* du 19 septembre 1946, reprend tous les éléments du message que voudrait transmettre le pèlerinage de Lourdes dans l'iconographie produite pour l'occasion. Les prisonniers, déportés et STO sont présentés comme des « frères de misères » dont il ne conviendrait pas de pointer les différences – pourtant criantes. Enfants d'une même « Mère », ils sont indifféremment protégés par celle-ci.

**Figure - 34 Insigne du pèlerinage présenté dans le livret délivré aux pèlerins, 1946**



Source : Archives Mémoire et Avenir, Paris, non coté.

<sup>5</sup> *La croix Jurassienne*, « Le pèlerinage national des rapatriés à Lourdes », 19/09/1946.



La vignette pensée pour le pèlerinage fait écho à cette citation. Distribué à tous les prisonniers, il représente une vierge entourée de barbelés que supplient, à genoux, des rapatriés appartenant à toutes les catégories, déportés (en tenue rayée), prisonniers de guerre et requis du STO. D'une même voix, ils remercient la Vierge pour sa protection.

L'union des rapatriés est célébrée dans le choix même de la ville de Compiègne comme lieu du rassemblement. Pour l'historien Pieter Lagrou, la ville de Compiègne est pleine de symboles<sup>6</sup>. Le camp de Royal-Lieu avait été l'un des centres de transit de la déportation vers les camps de concentration. La caserne du quartier Olivier avait été un centre majeur de démobilisation pour les prisonniers de guerre libérés pour « raison de santé ». Enfin, « faute de mieux » pour reprendre son expression, le premier échange de la Relève avait été effectué en gare de Compiègne, le 11 août 1942. L'affiche créée pour le rassemblement de Compiègne reprend également tous les symboles pour exalter l'union des rapatriés.

**Figure 36 - Affiche du ministère des prisonniers, déportés et réfugiés, 1945**



Source : Durand Yves, *La Vie quotidienne des prisonniers de guerre dans les stalags, les oflags et les kommandos, 1939-1945*, Paris, Hachette, 1987, p.515.

**Figure 35 - Affiche des « journées nationales du souvenir », août 1946**



Source : Archives Mémorial de l'internement et de la déportation, Compiègne, 2007.1.7

<sup>6</sup> Lagrou Pieter, *Mémoires patriotiques et occupation nazie : résistants, requis et déportés en Europe occidentale, 1945-1965*, Bruxelles, Editions Complexe, 2003, p. 178.

L'affiche présentée à gauche (figure 35) est diffusée en 1945 par le ministère des Prisonniers, Déportés et Réfugiés, dirigé par Henri Frenay. Elle rend parfaitement compte de la vision unificatrice portée par ce ministère, un prisonnier de guerre (à droite, figure 36) et un requis du STO (à gauche) soutiennent un déporté et marchent ensemble, dans la même direction. En haut de l'affiche, l'inscription « Ils sont unis », en bas, l'ajout « ne les divisez pas ! », comme pour souligner cette union ne va pas de soi... Cette affiche présente de nombreuses similitudes avec l'affiche de gauche éditée au moment des « journées nationales du souvenir » à Compiègne.

On retrouve sur cette affiche, les trois hommes présents sur l'affiche de droite – de gauche à droite, un déporté, un requis du STO et un prisonnier –, un autre homme est ajouté, il représente les anciens combattants de 1914 (face au déporté sur l'affiche) que l'on reconnaît à son casque Adrian. Se prenant dans les bras, les yeux dans les yeux, ils semblent fraternellement unis. Sensiblement identique, tout en pouvant être identifié rapidement, faire le choix d'une telle affiche pour le rassemblement de Compiègne indique une volonté de présenter une union telle qu'elle est espérée. Inclure un ancien combattant dans l'affiche souligne une volonté politique de s'inscrire dans une filiation plus ancienne et respectée, celles des Poilus de la Grande Guerre. Mais cette filiation n'est ni évidente, ni sollicitée par tous. Pour l'historien Rémi Dalisson, les prisonniers de guerre sont en effet assez peu considérés par les poilus qui leur dénie toute identité de combattant<sup>7</sup>. Les anciens combattants de 1914-1918 n'acceptent finalement de partager la mémoire de guerre avec leurs successeurs à condition qu'ils aient été résistants (ou évadés/résistants). La grande majorité des prisonniers de guerre, ainsi que des requis du STO sont de facto exclus de l'union telle qu'elle est envisagée par les poilus.

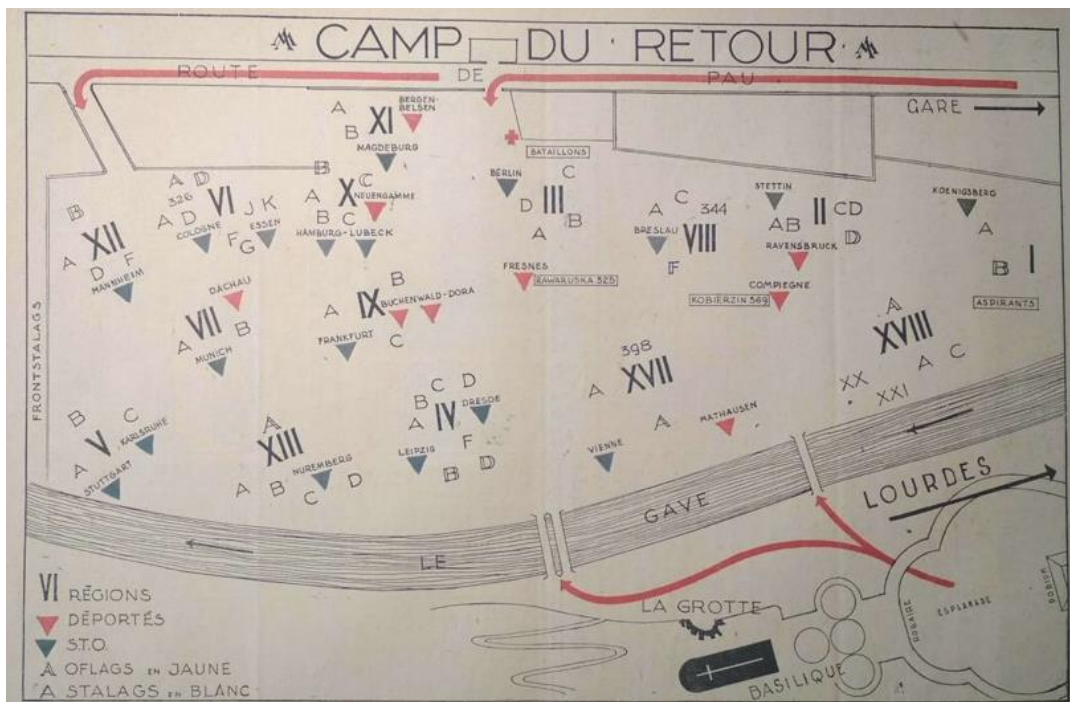
## 2. Des installations matérielles pour célébrer l'union des rapatriés

En dépit des expériences fondamentalement différentes qu'ont connues les prisonniers de guerre, déportés politiques ou les requis du STO, ils sont indifféremment honorés durant le pèlerinage et le rassemblement de Compiègne. Comme pour l'iconographie, les installations matérielles prévues pour l'occasion rendent compte de l'unité mise en scène entre tous les rapatriés réunis. A Lourdes, en face de la grotte, sur la prairie, une immense carte d'Allemagne est recréée. Sur environ cinq hectares, ce « camp du retour » est installé.

---

<sup>7</sup> Dalisson Rémi, *Les soldats de 1940: une génération sacrifiée*, Paris, CNRS Éditions, 2020, p. 111.

**Figure 37 - Plan du « Camp du retour », Lourdes, 1946**



Source : *Messages de l'Aumônerie générale*, N°18, 25/08/1946

Les emplacements des différents camps sont indiqués par des grands chiffres de cinq mètres de haut, correspondant au numérotage des régions d'Allemagne. Pour les déportés, des triangles rouges signalent l'emplacement de leurs camps, les triangles sont bleus pour les requis du STO. Pour les prisonniers de guerre, la lettre de leur camp est peinte en jaune pour les oflags et en blanc pour les stalags. Dans un même lieu, sur un même espace, des requis du STO, des prisonniers de guerre et des déportés sont réunis. Pourtant, s'ils ont pu être détenus ou travailler à des endroits proches géographiquement, la proximité de leurs expériences n'est pas aussi évidente.

Pour le rassemblement de Compiègne, des installations symbolisant elles aussi la réunion des déportés, requis du STO et prisonniers de guerre sont également imaginées. Toutefois les informations restent rares sur ces constructions dans la presse. *Le Monde* évoque, dans son édition du 15 août, « cinq niches de bois » installés près de la gare de Compiègne<sup>8</sup>. Hautes de dix mètres, elles évoquent respectivement « un déporté, un K.G. [*Kriegsgefangener*, soit PG en allemand] derrière les barbelés, un ancien combattant fusil en main, un requis du

<sup>8</sup> *Le Monde*, « Durant quatre jours une foule nombreuse commémorera une des plus douloureuses phases de la guerre », 15/08/1946.

S.T.O., désigné par son marteau et d'un maquisard »<sup>9</sup>. Comme sur l'affiche du rassemblement, un ancien combattant de 1914 est associé à l'hommage. Un maquisard est également représenté, ce qui coïncide avec une volonté politique de la part du Parti communiste français, et des fédérations qui lui sont proches, de s'associer à une mémoire résistante héroïsée.

### 3. Honorer (tous) les morts

Dans chaque manifestation, celle de Compiègne ou celle de Lourdes, des hommages aux morts sont organisés, qu'ils prennent la forme de défilé, de messe ou d'installations matérielles. Pour rester dans la perspective d'une célébration unificatrice de tous les rapatriés, requis du STO, déportés politiques ou prisonniers de guerre sont confondus dans un même hommage. Cela revient à gommer les différences des taux de mortalité, beaucoup plus élevés pour les déportés que ceux de la captivité ou des travailleurs requis, mais cette différence n'est pas soulignée.

**Figure 38 - Trois tertres funéraires pèlerinage des rapatriés, Lourdes, septembre 1946**



Source : Archivio Apostolico Vaticano, Rome, Segr. Stato, Commissione Soccorsi 167, fasc. 182, n.d.

---

<sup>9</sup> Il ne m'a malheureusement pas été possible de retrouver une photographie de ces installations, ni dans les archives, ni dans la presse.

Au pied de l'Église du Rosaire, trois tombes symboliques sont dressées. Sur la photographie ci-dessus, quelques pèlerins prient, les mains jointes ou à genoux, devant les tombes. Tout à gauche, la tombe avec un tissu de couleur marron honore les défunts du STO, au milieu, aux couleurs tricolores, une tombe est dressée pour les prisonniers morts en captivité, enfin, tout à droite, un tissu bleu et blanc est déposé sur la tombe en souvenir des déportés décédés<sup>10</sup>. L'ancien prisonnier de guerre Français Roussel décrit dans un article de *La Croix*, daté du 10 septembre 1946, les trois tombes, et ajoute : « elles démontrent pleinement l'union dans la mort des prisonniers, des déportés politiques et déportés du travail. C'est sur elle que M. Michelet, ministre des armées et ancien déporté, viendra s'incliner dimanche »<sup>11</sup>. En s'inclinant sur ces tombes Edmond Michelet et le gouvernement qu'il représente rendent uniformément hommage à tous les rapatriés. Au nom de son ministère, il soutient cet esprit d'unité alors que les dissensions sont vivaces entre les trois groupes.

Durant la dernière journée du rassemblement de Compiègne, le 18 août 1946, la maquette du monument qui doit être construit prochainement est présentée à la foule. Le ministre communiste des Anciens Combattants et victime de guerre Laurent Casanova est invité à poser la première pierre : sur la photographie ci-dessous, il tient la truelle et s'agenouille pour déposer du ciment<sup>12</sup>.

---

<sup>10</sup> Branthomme, Henry et Touvet, Chantal, *Histoire des sanctuaires de Lourdes, 1947-1988, évolution et réalisations*, Lourdes, Notre Dame de Lourdes Éditions, 2005, p. 70.

<sup>11</sup> *La Croix*, « L'apothéose du pèlerinage des prisonniers et déportés », 10/09/1946.

<sup>12</sup> *La Croix*, « La journée de clôture des manifestations de Compiègne », 20/08/1946.

**Figure 40 - Affiche présentant le monument national du souvenir du Compiègne, n.d.**



Source : *Annales historiques Compiègne*, n° 127-128, automne 2012.

**Figure 39 - Laurent Casanova, ministre des anciens combattants et victime de guerre scelle la première pierre, Compiègne, 18 août 1946**



Source : *Regards*, n° 55, 23/08/1946

L'affiche de gauche (figure 39) présente le projet du « monument national du souvenir » de Compiègne. Les petits hommes au pied du monument apparaissant minuscules, le monument paraît d'une importante hauteur, il est, en effet, prévu qu'il atteigne 12 mètres<sup>13</sup>. Ce monument doit être conçu à proximité du camp de Royallieu, à l'entrée de la ville de Compiègne. Dans un article qui paraît dans le journal *Le patriote résistant* – journal officiel de la Fédération Nationale des Déportés et Internés Résistants et Patriotes. (FNDIRP) – l'architecte André Bruyère présente le projet qu'il a conçu avec Auricoste, un sculpteur. Il précise dans l'article que « les déportés politiques, les déportés du S.T.O., les prisonniers, les résistants et les combattants seront ainsi confondus dans un même hommage », nouvelle illustration de l'esprit d'unité plébiscité par les organisateurs du rassemblement<sup>14</sup>. L'architecte explique ensuite que le monument représente une tour percée de trous, dont chacun marque les pertes d'un département, leur taille varie donc en fonction des pertes subies. La grande ouverture

<sup>13</sup> *Le patriote résistant*, « Architecture des cérémonies », 01/08/1946.

<sup>14</sup> *Ibid.*

verticale qui traverse la tour du haut en bas, représente l'espoir, « les passants pourront pénétrer dans la tour pour se recueillir à l'ombre de ces hautes murailles et méditer sur le courage, la liberté, et le respect dû à l'homme »<sup>15</sup>. A l'intérieur, les noms des morts seront gravés sur le mur<sup>16</sup>. Pourtant, un an plus tard, « la première pierre est toujours la seule et disparaît dans l'herbe »<sup>17</sup>. Vivement critiqués par les journaux régionaux, *L'Oise Républicaine*, jugeant ce monument « ridicule » et le *Progrès de l'Oise* « dénonçant un monument « laid, pesant, pénible [qui] évoque plus une bâtisse industrielle en ruines qu'un édifice d'art national à la gloire des Héros » le projet est à l'arrêt<sup>18</sup>. Surement jugé trop moderne, notamment mis en rapport avec ceux de la Grande Guerre, ce monument n'a pas obtenu toutes les faveurs. La Commission nationale des monuments commémoratifs, consultée, assure qu'il y aurait de nouveaux plans et, faute de financements – et de soutiens – le projet ne sera jamais construit<sup>19</sup>.

La simplicité et le caractère provisoire des tombes de Lourdes ont sans doute participé à son succès. Quant au monument de Compiègne, je n'ai pu accéder – à partir des archives consultées – à toutes les tractations politiques que ce monument a manifestement suscitées. Pour des raisons politiques, artistiques, ce monument n'a pas vu le jour.

#### 4. La place difficile des déportés du travail

Parmi les rapatriés présents à Lourdes et à Compiègne, les requis du STO ont une place particulièrement complexe. Le ministre Laurent Casanova prononce lors des « journées nationales du souvenir » des paroles aimables à leur intention, : « Chers camarades, j'ai tenu à vous saluer comme tous les autres, parce que vous l'avez mérité. Vous aussi, vous avez aidé, dans la mesure de vos moyens, et dans les conditions qui vous étaient propres, la France à défendre son honneur contre les Traîtres »<sup>20</sup>. S'il tient à les saluer « comme tous les autres », beaucoup s'indignent de son propos. Les critiques qui émergent quant à leur présence dans ces rassemblements témoignent d'une union fragilisée dès les premiers temps de la Libération. Ces

---

<sup>15</sup> *Ibid.*

<sup>16</sup> *L'Oise républicaine*, (nom article pas précisé), 12/08/1946.

<sup>17</sup> Pilot, Marc (dir.), « Mémoires des guerres Compiègne-Royallieu », *Annales Historiques compiégnaises*, N°127-128, Automne 2012, p. 56.

<sup>18</sup> *L'Oise républicaine*, « Entre Nous », 12/08/1946.

<sup>19</sup> Pilot, M. (dir.), « Mémoires... art. cit., p. 56.

<sup>20</sup> Wieviorka, Olivier, *La mémoire désunie : le souvenir politique des années sombres, de la Libération à nos jours*, Paris, Éd. Points, 2013, p. 36.

critiques se font largement plus virulentes en ce qui concerne le rassemblement de Compiègne, peut-être parce que celui-ci s'auto-désigne comme le rassemblement de la France résistante et que la présence des travailleurs requis entache – pour certains – ce tableau. François Cochet rappelle que ce sont les conditions de capture de 1940 qui déterminent l'opinion de 1945<sup>21</sup>. Dans ces conditions, les travailleurs requis sont les plus mal lotis : « ils ne peuvent pas bénéficier de l'auréole des martyrs ou de résistance des déportés. Ils ne peuvent se dissimuler derrière l'incompétence de quelques chefs ». François Cochet ajoute qu'ils sont aussi totalement dévalorisés rapport à leurs camarades « réfractaires » qui ont refusé de partir outre-Rhin et ont choisi la vie clandestine en 1943.

Pour toutes ses raisons, l'hommage rendu aux requis à Compiègne suscite la colère. Dans son édition du 18 août 1946, Rémy Roure, résistant distingué de la croix de la Libération et ancien déporté de Buchenwald, s'insurge : « A-t-on eu raison d'ajouter aux survivants ceux que l'on appelle les "déportés du travail", qui en imposent par le nombre, mais qui n'ont pas connu le martyre de la mort lente ? »<sup>22</sup>. Quelques jours plus tard, il surenchérit en dénonçant : « exalter les Déportés du Travail, c'est là un éloge de la collaboration »<sup>23</sup>. Raphaël Spina rappelle qu'au moment de leur rapatriement en France, les requis tiennent à être considérés comme des « déportés du travail »<sup>24</sup>. Pourtant, Rémy Roure et certaines associations de déportés-résistants leur refusent ce droit<sup>25</sup>. Annette Wierwiorka écrit dans son ouvrage *Déportation et génocide* comprendre l'amertume des requis du STO pour lesquels on utilisait le terme de « déportation » à partir de 1943. D'autant plus que les services chargés de leur rapatriement reprennent également ce terme de « déporté du travail ». Une longue bataille parlementaire et judiciaire débute à la Libération pour fixer la dénomination des requis du STO<sup>26</sup>. Le ministre Frenay des « prisonniers et déportés » représente un espoir pour les « déportés du travail »<sup>27</sup>. Un des services secondaires mis en place par le ministre s'occupe des « absents », terme délibérément indéterminé qui évite de mettre en évidence les causes de l'absence et la situation de ceux qui sont retenus dans les territoires contrôlés par le Reich. Annette Wierwiorka rappelle ainsi que, pour Henri Frenay, dès la fin 1946, ces « absents » doivent former un tout<sup>28</sup>. Aucune

---

<sup>21</sup> Cochet, François, *Les exclus ... op. cit.*, p. 170.

<sup>22</sup> *Le Monde*, « Royallieu », 14/08/1946.

<sup>23</sup> *Le Monde*, « Les journées du souvenir », 18/08/1946.

<sup>24</sup> Spina Raphaël, « Réfractaires et requis du STO : les exclus du devoir de mémoire », *Revue Défense Nationale*, 2019, vol. 816, n° 1, p. 36-41.

<sup>25</sup> Wierwiorka, Annette, *Déportation et génocide : entre la mémoire et l'oubli*, Paris, Pluriel, 2013 [1992], p. 29.

<sup>26</sup> Les associations d'anciens requis du travail obligatoire obtiennent, par décret du 16 octobre 2008, la dénomination officielle de victimes du travail forcé en Allemagne nazie mais celle de déportés du travail est refusée le 28 mars 2011 par la Cour de Cassation, Spina, Raphaël, *Histoire du STO*, Perrin, 2017, p. 608.

<sup>27</sup> Lagrou, P., *Mémoires ... op. cit.*, p. 92.

<sup>28</sup> Wierwiorka, A., *Déportation... op. cit.*, p. 33.



catégorie ne doit être mise à l'écart, stigmatisée, livrée à l'opprobre publique, surtout pas les requis du STO. Mais l'intégration des requis du STO dans « la communauté de souffrance de toutes les victimes de l'exil, aux côtés des prisonniers de guerre et des martyrs de la persécution nazie » est loin d'être évidente<sup>29</sup>. Selon Pieter Lagrou, les requis du STO n'ont pas leur place. Il note que les associations des déportés du travail ne sont conviées, ni à participer aux commémorations du 11 novembre, ni à faire partie de l'Union française des anciens combattants, à la différence des prisonniers de guerre et des déportés politiques<sup>30</sup>. Pour Pieter Lagrou, si l'affiche « ils sont unis, ne les divisez pas », diffusée par le ministre Frenay et présentée plus haut, pouvait être percutante en temps de guerre, puisqu'elle vise à « gommer les différences et de présenter une image homogène de la souffrance infligée par l'ennemi aux populations déplacées », elle devint « beaucoup plus problématique en temps de paix, cet unanimité n'ayant plus lieu d'être »<sup>31</sup>.

Dès 1945 – en août et septembre 1946 d'autant plus – des divisions se creusent entre rapatriés, au nom de la hiérarchisation des mérites et de la souffrance<sup>32</sup>. Le pèlerinage de Lourdes et le rassemblement de Compiègne, malgré tous les discours, l'iconographie ou les installations mise en place pour célébrer l'union des rapatriés, peinent à la faire vivre. Signe d'un échec de cette union, les éditions postérieures au pèlerinage de 1946, qui se tiendront à partir de la fin des années 1970 ne rassemblent que des prisonniers de guerre.

## B. *Les malades et les miraculés*

"A Lourdes, depuis l'heure de leur promesse. Notre-Dame attend tous ses enfants rapatriés." Mais Notre-Dame de Lourdes est mère, et comme toutes les mères, ses préférences vont à tous ceux de ses enfants qui sont infirmes et qui souffrent. A une mère on ose tout demander. Tu lui demanderas ta guérison. (...) C'est cela, mon cher Ami, que tu exigeras de la Vierge de Lourdes, non seulement pour toi, mais encore et surtout pour ces 300 000 camarades rapatriés malades qui, comme toi, n'ont pu reprendre leur vie familiale et professionnelle, et qui, moins privilégiés que toi, n'auront pas la joie de participer à ce Pèlerinage.<sup>33</sup>

---

<sup>29</sup> Lagrou, P., *Mémoires ... op. cit.*, p. 92.

<sup>30</sup> *Ibid.*, p. 175.

<sup>31</sup> *Ibid.*, p. 177.

<sup>32</sup> Spina, Raphaël, *Histoire du STO*, Perrin, 2017, p. 608.

<sup>33</sup> *Messages de l'aumônerie générale*, « Aux Rapatriés malades... », 02/09/1946.

C'est ainsi que l'abbé Bousquet, aumônier du Service « Malades » de l'Aumônerie générale s'adresse aux rapatriés malades, dans la revue *Messages de l'Aumônerie générale*, quelques jours seulement avant le début du pèlerinage. Ces rapatriés malades ont une place particulière au sein du rassemblement, il semble nécessaire de la questionner, en se demandant quelle place leur est accordée : numériquement, spatialement et dans les moyens affectés à leurs prises en charge. S'interroger sur le rôle des rapatriés invalides invite à explorer différents aspects du pèlerinage tel qu'il a été pensé spécialement pour septembre 1946, mais aussi dans la manière dont le pèlerinage de Lourdes tente plus généralement de se définir à la fois comme un « pèlerinage de malades » et une cité de guérisons miraculeuses. En s'efforçant d'intégrer à cette étude des images de presse représentant ces corps souffrants, les pages qui suivent esquissent une analyse des discours et de la perception de ces malades parmi les pèlerins.

### 1. Lourdes : un pèlerinage d'infirmes ?

« Dans le message de Lourdes, il n'est fait aucune relation explicite aux malades. Mais (...) Bernadette fut la première malade de Lourdes et, parmi les premiers pèlerins, vinrent de nombreux malades »<sup>34</sup>. C'est ainsi que l'historienne Sylvaine Guinle-Lorinet présente le pèlerinage de Lourdes. Toutefois, si Lourdes est souvent présenté comme un pèlerinage de malades, cette identification s'est construite progressivement<sup>35</sup>. C'est en 1874, durant le deuxième Pèlerinage National que les premiers malades furent intégrés, ils étaient alors quatorze. Cinq ans plus tard, en 1879, leur nombre s'élève à 555<sup>36</sup>, et, en 1880, ils sont 959<sup>37</sup>. Rapidement, les autres pèlerinages prennent exemple sur le National et amènent des malades à Lourdes<sup>38</sup>. En septembre 1946, ils sont 500 à participer au pèlerinage des rapatriés<sup>39</sup>. Des organisations spécifiques pour accueillir ces pèlerins sont créés : en 1879, d'abord, l'Hospitalité

---

<sup>34</sup> Dieuzaide, Jean, Guinle-Lorinet, Sylvaine, *Lourdes*, Cognac, le Temps qu'il fait, 2004, p. 10.

<sup>35</sup> Chantre, Luc, d'Hollander, Paul et Grévy, Jérôme (dir.), *Politiques du pèlerinage : Du XVIIe siècle à nos jours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019, p. 199.

<sup>36</sup> Beaumont, Stéphane, *Histoire de Lourdes*, Toulouse, Editions Privat, 1993, p. 219.

<sup>37</sup> Chiron, Yves, *Enquête sur les miracles de Lourdes*, Paris, Perrin, 2000, p. 170.

<sup>38</sup> Beaumont, S., *Histoire... op. cit.*, p. 220.

<sup>39</sup> Centre national des archives de l'Église de France (CNAEF), Issy-les-Moulineaux, 6CO374 : Lettre à Messieurs les curés, Paris, le 1<sup>er</sup> mai 1946.

Notre-Dame de Salut – uniquement pour le Pèlerinage national – ; ensuite, en 1885, l’Hospitalité Notre-Dame de Lourdes<sup>40</sup>.

Sur le site de Lourdes, outre les pèlerins malades qui sont présents, la présentation de la Grotte elle-même symbolise le corps souffrant (et miraculé). Ainsi, pendant le pèlerinage de Lourdes de septembre 1946, les rapatriés parviennent devant une grotte dont les parois sont recouvertes de très nombreuses béquilles<sup>41</sup>.

**Figure 41 - Grotte de Lourdes aux parois recouvertes de béquilles, n.d.**



Source : Guinle-Lorinet, Sylvaine, Bernadou, Paul « La photographie au service de l’Église », *Communication. Information médias théories pratiques*, 29 avril 2013, date de la photographie non renseignée dans l’article.

L’historienne Sylvaine Guinle-Lorinet développe une analyse très fine de ce « lieu théâtralisé » qu’est la grotte. Particulièrement visibles sur la photographie, ces béquilles sont accrochées tels des ex-voto, comme autant de preuves de guérison. Elles renvoient aussi aux

<sup>40</sup> Chiron, Y., *Enquête ...op.cit.*, p. 170.

<sup>41</sup> Dieuzaide, J., Guinle-Lorinet, S., *Lourdes...op.cit.*, p. 19. Cette installation perdure jusqu’en 1955.

bâtons du pèlerins, en marche vers le sanctuaire<sup>42</sup>. « Marqueur d'handicap »<sup>43</sup>, pour reprendre l'expression du sociologue Pierre Dufour, ces béquilles rappellent aux pèlerins la présence et la souffrance des malades et la raison de leur déplacement à Lourdes.

Pourtant, l'abbé Rodhain précise, dès les premières réunions dédiées à la préparation du rassemblement<sup>44</sup>, qu'il ne souhaite pas un « pèlerinage de malades », c'est dans ce but qu'il décide de limiter leur nombre à 500, soit environ dix malades par train<sup>45</sup>. Malgré cette restriction, il se soucie de ces pèlerins qui requièrent un soin et des moyens particuliers. Une branche de l'Aumônerie générale a d'ailleurs été créée pour s'occuper de leurs sorts, « l'aumônier des rapatriés malades », et la direction confiée à l'abbé Bousquet<sup>46</sup>. Parmi les malades sélectionnés, il y en aurait 350 provenant des sanatoriums militaires de la « Forêt Noire » réquisitionnés après-guerre pour y hospitaliser les malades les plus atteints et non rapatriables. Ainsi les hôpitaux « Libération » [Badenwiller], « Alsace » [Todtmoos], « Bir-Hakeim » [Sankt Blasien] sont représentés par des délégations de malades au moment du pèlerinage de septembre 1946<sup>47</sup>. Toutefois, il m'a été difficile de trouver des éléments sur le trajet sur le trajet de ces hommes jusqu'à Lourdes.

A toutes les étapes du pèlerinage, les pèlerins malades font l'objet d'une attention particulière. Dans les trains, des infirmières de la Croix Rouge les accompagnent<sup>48</sup>. Sur place, l'abbé Rodhain s'appuie sur une institution déjà existante et consacrée aux pèlerins malades, l'Hospitalité Notre-Dame de Lourdes<sup>49</sup>. Ce sont ainsi des brancardiers de l'Hospitalité, mais aussi des brancardiers rapatriés qui conduisent les pèlerins malades dans les piscines de Lourdes. La description qui est faite de ces hommes et femmes accompagnant les rapatriés malades mélange des termes se rapprochant du lexique de la charité et de « l'éthique du « care », pour reprendre ce terme popularisé par Carol Gilligan en 1982<sup>50</sup>. Prendre soi, donner de l'attention, manifester de la sollicitude, c'est ainsi que ce terme pourrait être traduit en français. Cette « capacité à prendre soin d'autrui »<sup>51</sup> semble caractériser ces brancardiers et

---

<sup>42</sup> Guinle-Lorinet, Sylvaine, Bernadou, Paul « La photographie au service de l'Église », *Communication. Information médias théories pratiques*, 29 avril 2013.

<sup>43</sup> Dufour, Pierre, *L'expérience handie : handicap et virilité*, Presses universitaires de Grenoble, Grenoble, 2013, p. 72.

<sup>44</sup> CNAEF, 6CO372 : ordre du jour de la réunion, 20 mars 1946.

<sup>45</sup> CNAEF, 6CO374: lettre adressée aux curées de France 1<sup>er</sup> mai 1946.

<sup>46</sup> Klein, Charles, Colson, Jean, *Jean Rodhain, prêtre*, Paris, Éditions S.O.S, 1981, p. 289.

<sup>47</sup> *La voix de l'ouest*, « A Lourdes », 08/09/1946.

<sup>48</sup> *Midi Libre*, « 700 prisonniers et déportés de notre région ont rejoint samedi à Lourdes leur pèlerinage national », 09/09/1946.

<sup>49</sup> Chantre, Luc (dir.) *Politiques ... op. cit.*, p. 200.

<sup>50</sup> *Ibid.*

<sup>51</sup> *Ibid.*

infirmières loués pour leur « dévouement inlassable et plein de douceur »<sup>52</sup>. Insister autant sur la manière dont sont traités les pèlerins malades permet d'affirmer la préoccupation de l'Aumônerie Générale et de l'Église catholique pour les fidèles malades. Pour ce qui de l'accueil des pèlerins malades, il semble que l'abbé Rodhain s'associe à l'image et aux savoir-faire du sanctuaire de Lourdes sans en reprendre tous les codes.

## 2. « Dieu visite ceux que la guerre a le plus éprouvés »<sup>53</sup> : la procession du Saint-Sacrement

Pour explorer, rapidement, l'histoire de la procession du Saint-Sacrement, manifestation dédiée aux rapatriés infirmes durant le pèlerinage de 1946, il faut rappeler que peu de temps après les apparitions de grandes processions s'initient. Si la période 1866-1886 marque les balbutiements de la procession du Saint Sacrement, le rituel définitif se met en place sur la période suivante, jusqu'en 1889<sup>54</sup>. Progressivement, la bénédiction du Saint-Sacrement devient celle des malades, chaque jour, vers quatre heures de l'après-midi. Dans le sillage de ce que j'ai présenté précédemment, l'abbé Rodhain souhaite que « la procession du Saint-Sacrement [suive] une formule nouvelle et adaptée particulièrement à ce rassemblement »<sup>55</sup>. Certains journalistes sont d'ailleurs surpris de certains aménagements « [contraires] au rite habituel »<sup>56</sup> ou s'étonne de « la disposition particulière qui donne à la cérémonie un aspect inusité »<sup>57</sup>. La procession se déroule en effet à travers les jardins du domaine et vient se former en quatre carrés, devant et derrière le podium, pour recevoir la bénédiction générale.

Le nombre des pèlerins malades est restreint à 500 sur les 100 000 pèlerins présents. Malgré leur présence réduite, ils sont particulièrement visibles, installés dans leur voiturette.

---

<sup>52</sup> *La vie catholique illustrée*, « A Lourdes de notre envoyé spécial », 22/09/1946.

<sup>53</sup> *Victoire*, « Anciens prisonniers et déportés ont retrouvé leurs camarades de misère », 10/09/1946.

<sup>54</sup> Beaumont, S. , *Histoire... op. cit.*, p. 231.

<sup>55</sup> CNAEF, 6CO374, allocution de Monsieur l'abbé Rodhain, au micro, sans date.

<sup>56</sup> *Victoire*, « Anciens prisonniers et déportés ont retrouvé leurs camarades de misère », 10/09/1946.

<sup>57</sup> *Midi Libre*, « L'émouvant pèlerinage des prisonniers et déportés », 07/09/1946.

**Figure 42 - Pèlerins malades dans des voiturettes, Lourdes, septembre 1946**



Source : *Les Dernières Dépêches*, 09/09/1946, « 90 000 prisonniers et déportés à Lourdes où ils avaient fait vœu de se rendre – "s'ils en revenaient" »

**Figure 43 – Procession du Saint-Sacrement, Lourdes, septembre 1946**



Source : Archivio Apostolico Vaticano, Segr. Stato, Commissione Soccorsi 167, fasc. 182

La procession du Saint-Sacrement se déroule au « Camp du Retour ». Joseph Brandicourt, journaliste au *Figaro* décrit ainsi la scène:

Le Saint Sacrement porté par Mgr Piguet part de la grotte, il est précédé d'une foule impossible à dénombrer, composé uniquement d'hommes (...) Devant chaque malade, le Saint Sacrement s'arrête et le prêtre trace avec l'ostensoir un large signe de bénédiction. Autant que le lui permet son état, le malade se soulève sur sa couche et fait le signe de croix. Certains n'en ont même plus la force<sup>58</sup>.

Mgr Piguet, évêque de Clermont-Ferrand, seul évêque français à avoir été déporté, porte ainsi l'ostensoir et bénit les malades placés devant (figure 42). Le visage sévère et les mains jointes, les malades placés dans des voiturettes sont groupés et alignés sur plusieurs rangs. A l'arrivée du Saint-Sacrement, les pèlerins valides placés derrière les malades s'agenouillent (figure 43). Le rite habituel se définit par une élévation prolongée de l'hostie consacrée à la vue des pèlerins<sup>59</sup>. Sortie de son contexte habituel de la messe, l'hostie est présentée aux regards de la foule.

### 3. Lourdes, terre de miracles

Abandonnées à la grotte, les béquilles sur la photographie présentée précédemment symbolisent aussi le miracle<sup>60</sup>. Retrouvant toutes ses forces, le pèlerin miraculé n'en a plus besoin, et témoignant sa gratitude, il laisse cette béquille à la grotte de Massabielle. Lors de la neuvième apparition de la Vierge, Bernadette Soubirous aurait entendu « Allez boire à la fontaine et vous y laver »<sup>61</sup>. Depuis, l'eau de la grotte est utilisée et consommée – soit bue soit appliquée sur la partie malade du corps – et serait source de guérison<sup>62</sup>. Venus chercher cette guérison, les pèlerins malades de septembre 1946 s'immergent dans les piscines du sanctuaire. La presse insiste sur la souffrance de ces corps malades – « [marqués] des stigmates de la dure vie des camps »<sup>63</sup> – sans toutefois isoler les causes de leurs maux. Aucune distinction n'est faite

---

<sup>58</sup> *Figaro*, « Lourdes connaît un pèlerinage unique dans son histoire », 08/09/1946.

<sup>59</sup> Beaumont, S., *Histoire... op. cit.*, p. 238.

<sup>60</sup> Guinle-Lorinet, S., Bernadou, P. « La photographie... art. cit.

<sup>61</sup> Chiron, Y., *Enquête... op.cit.*, p. 46.

<sup>62</sup> *Ibid.*, p. 56.

<sup>63</sup> *La voix de l'Ouest*, « Dès le premier jour près de 40 000 rapatriés se sont rencontrés au pieds de la Vierge », 08/09/1946.

entre le corps malade, d'un déporté, d'un requis du STO ou d'un prisonnier de guerre. Epreuve plus ou moins durement par les « années de privations, de travail forcé et de misère »<sup>64</sup> ils sont constamment associés dans leurs souffrances sans que leurs différences ne soient interrogées. Dans la description de ces corps souffrants un discours teinté de dolorisme chrétien émerge. On retrouve par exemple dans un article du *Figaro* du 7 septembre : « Les malades sont dans de petites voitures que tirent les brancardiers, figures exsangues où se lisent toutes les souffrances endurées, et, dans le regard, la lueur d'espérance »<sup>65</sup> ou encore au moment de la procession du Saint-Sacrement « L'ostensoir d'or passe sur chaque visage tiré par la douleur ou ravagé par de secrètes misères, mais irradié d'une mystérieuse extase »<sup>66</sup>. L'insistance sur les corps infirmes peut aussi être une manière de valoriser et mettre en scène les corps guéris, car si l'eau est miraculeuse, y a-t-il eu des miracles ?

Le premier aurait eu lieu le 1<sup>er</sup> mars 1858. Ce jour-là, Catherine Latapie-Chouat, alors enceinte de son cinquième enfant, part à pied de son village et marche 8 km pour rejoindre la grotte de Lourdes. Arrivée sur place, elle plonge sa main déformée par un accident, dans l'eau de la source. Elle rentre complètement guérie, à Loubajac, et donne naissance à son enfant<sup>67</sup>. Pour l'Église catholique, les miracles sont interprétés comme des prodiges dus à une puissance divine. Puissance capable d'aller à l'encontre des lois naturelles, les miracles sont reconnus comme étant des « signes de la Miséricorde et de l'Amour de Dieu »<sup>68</sup>. La presse qui couvre le pèlerinage de 1946, attirée par l'exceptionnel et l'étrange, accorde une attention particulière aux miracles qui se seraient produits. Avec des titres accrocheurs comme « Cloué au lit depuis 17 mois un ancien requis revient de Lourdes sur ses jambes »<sup>69</sup>. Les journalistes attisent la curiosité des lecteurs. Jules Cornier, ouvrier, a été requis en 1943. En exil, il est atteint du mal de pott<sup>70</sup>. Rapatrié pour raisons sanitaires au mois de décembre, son état de santé s'est aggravé. Conduit à Lourdes lors du pèlerinage des rapatriés, il est plongé dans la piscine du sanctuaire. Une fois ressorti, il put se mettre debout et marcher à nouveau. Le cas de Raymond Dufoulou fut aussi largement relayé par la presse. Ancien prisonnier de guerre et tuberculeux, il est décrit

---

<sup>64</sup> *La vie catholique illustrée*, « A Lourdes de notre envoyé spécial », 22/09/1946.

<sup>65</sup> *Le Figaro*, « A Lourdes où les trains spéciaux déversent à cadence régulière une foule de pèlerins », 07/09/1946.

<sup>66</sup> *Victoire*, Le plus grand pèlerinage de l'après-guerre, 09/09/1946.

<sup>67</sup> Billet, Bernard, Lafourcade, Pierre, *Lourdes, pèlerinage*, Paris, Desclée De Brouwer, 1989, p. 189.

<sup>68</sup> Sandrine Cogat-Droulez, « Religion, science et « miracles », le cas de Lourdes », *Socio-anthropologie* [En ligne], 2001, mis en ligne le 15 janvier 2003, consulté le 10 janvier 2022. URL : <http://journals.openedition.org/socio-anthropologie/160>

<sup>69</sup> *Ouest Eclair*, « Cloué au lit depuis 17 mois un ancien requis revient de Lourdes sur ses jambes », 12/09/1946.

<sup>70</sup> Le mal de pott est une forme extra-pulmonaire de tuberculose qui correspond à l'atteinte des vertèbres par la tuberculose



arrivant à Lourdes « dans un état alarmant », il aurait reçu l'extrême-onction le matin du 8 septembre, amenée à la grotte, il se déclara subitement guéri et put suivre « sans fatigue toutes les cérémonies religieuses de l'après-midi, parlant et fumant en compagnie de ses anciens camarades du stalag IV B »<sup>71</sup>. Ces cas extraordinaires sont relayés par la presse, se clôturant sur une belle fin – la guérison et l'amitié des hommes réunis – ces récits ont de quoi être plébiscités par la presse.

Bien d'autres guérisons prétendument miraculeuses sont évoquées par la presse qui n'hésite pas à s'étendre sur ces histoires extraordinaires. Mais, bien souvent les journalistes incitent à la prudence, connaissant la sévérité du bureau des constatations médicales. Ainsi *Le Figaro* indique-t-il « Le docteur Vallet, qui dirige avec une rigueur inflexible le Bureau des Constatations, n'a même pas retenu ce cas pour examen. En nous reconduisant à la porte de son cabinet il nous déclare : "Avant de crier au miracle il faut que nous ayons fait la preuve qu'il s'agit bien d'une guérison qui ne peut être expliquée humainement" »<sup>72</sup>. En 1946, c'est en effet le docteur Vallet qui dirige le Bureau Médical. Créé au cours de l'année 1880, ce bureau est chargé d'examiner les différents cas de guérisons dites miraculeuses<sup>73</sup>. Habitué à constituer des dossiers dans lesquels devaient figurer les miracles exigés pour les béatifications et canonisation des saints, ce fut le pape Pie X qui en 1910, indiqua au Bureau médical, la méthode à suivre<sup>74</sup>. De nombreux critères doivent être respectés pour que la guérison soit considérée comme miraculeuse<sup>75</sup>. Henry Branthomme rappelle que la sévérité est de rigueur dans l'examen des cas, pour ne pas risquer que les précédents miracles perdent de leur crédit<sup>76</sup>. N'ayant retrouvé aucune trace dans les rapports recensant les miracles reconnus, des guérisons qui se sont produits durant le pèlerinage des rapatriés, je suppose qu'ils n'ont pas été approuvés par le Bureau médical.

---

<sup>71</sup> *Est Républicain*, « 70 000 Anciens prisonniers et déportés en pèlerinage à Lourdes », 07/09/1946.

<sup>72</sup> *Le Figaro*, « Le RP Riquet s'adressant à Lourdes aux prisonniers et aux déportés leur dit », 10/09/1946.

<sup>73</sup> Beaumont, S., *Histoire... op. cit.*, p. 224.

<sup>74</sup> *Ibid.*

<sup>75</sup> « Il faut que la maladie soit grave, sinon incurable, du moins difficilement curable ; la guérison ne doit pas être précédée d'une amélioration notable ; l'emploi des médicaments doit être exclu ou reconnu inefficace depuis longtemps ; la guérison doit être subite ou presque subite. Ce critère est essentiel. Une tolérance d'un ou deux jours est admise ; la guérison doit être parfaite et sans convalescence ; enfin, caractère essentiel, la durabilité. Aucune rechute n'est tolérée ». Beaumont, S., *Histoire... op. cit.*, p. 226.

<sup>76</sup> *Ibid.*, p. 224.

#### 4. Miracle des corps, miracles des âmes

L'édition du 15 septembre 1946, du journal *Courrier français du Sud-Ouest*, rapporte les paroles d'un pèlerin qui après s'être baigné dans la « fontaine miraculeuse », se retrouve guéri, converti : « Je ne suis plus malade, mais je l'étais dangereusement à mon arrivée. J'avais perdu Dieu ; je l'ai retrouvé hier. »<sup>77</sup> Ne s'adressant pas qu'aux malades du corps, l'eau de Lourdes soignerait aussi les esprits. La période de captivité fut perçue – parfois surinterprétée – comme un temps de retour à la foi, voire de conversion. Je m'attendais donc à retrouver de nombreux récits de ce type dans mes sources. Or, ces récits se sont révélés finalement très rares dans les archives consultées. Est-ce parce que la majorité des pèlerins sont déjà croyants ? Ou en raison de la durée du pèlerinage trop courte pour qu'une révélation de ce type surgisse ? Si les guérisons physiques sont facilement visibles, le retour des âmes vers Dieu, tellement intime, est peut-être plus inaccessible, moins dicible et donc difficile à déceler dans les sources. La plupart des articles relatant de tels faits, tel l'extrait cité plus haut, sont écrits par un même homme : René Gaëll<sup>78</sup>. Journaliste mais également prêtre, il semble avoir été mobilisé comme prêtre-infirmier durant la Première Guerre mondiale. Auteur de nombreux ouvrages sur cette guerre<sup>79</sup>, il semble avoir une vision particulièrement enjolivée, voire hagiographique, de l'existence et de l'attitude des prêtres et soldats en guerre. Ainsi les extraits présentés sont à prendre avec précaution, même s'il révèle toutefois que ce pèlerinage peut être perçu comme un moment de retour à la foi. Toutefois, ceux qui insistent sur cette possible dimension du pèlerinage le font dans un but bien précis. La mise en avant de telles anecdotes s'effectue dans le but de les intégrer dans un récit catholique plus large fondée sur la (sur) valorisation des retours à Dieu en temps de guerre, discours profitable à l'Église catholique tout entière.

Un extrait particulièrement pittoresque peut également être mentionné ; ce même journaliste décrit, dans un article daté du 20 septembre 1946, l'initiative d'un vicaire provenant d'un centre minier du Pas-de-Calais. Ce dernier a recueilli de l'argent pour permettre à ses camarades de déportation « tous communistes et donc points pèlerins »<sup>80</sup> de participer au pèlerinage. Avant le départ, ils lui auraient assurés : « on sera des spectateurs bienveillants mais quant aux bondieuseries... ». Toutefois, une fois arrivés sur place, l'un après l'autre, jour après jour, « ils

---

<sup>77</sup> *Courrier Français du Sud-Ouest*, « A Lourdes », 15/09/1946.

<sup>78</sup> Notice René Gaëll (1871-1951), URL : [https://data.bnf.fr/fr/10215839/rene\\_gaell/](https://data.bnf.fr/fr/10215839/rene_gaell/) consulté le 16 mai 2022.

<sup>79</sup> Gaëll, René, *Les Soutanes sous la mitraille*, Paris, H. Gautier, 1915.

<sup>80</sup> *Courrier Français du sud-ouest*, « A Lourdes », 20/09/1946.

regardent, s'émerveillent, chantent, s'agenouillent... et prient ». Jusqu'au dernier jour où tous ensemble ils « se confessent et communient ». Un ami du vicaire lui faisant remarquer le phénomène, il aurait répondu en montrant la statue de la Vierge : « Mais avec Elle, on ne sait jamais ce qui peut arriver ». Au contact d'autres rapatriés croyants, des indifférents, voire des athées – ici des communistes – seraient rentrées dans la communauté chrétienne. Si la réalité de ces conversions est à interroger, on peut estimer que le pèlerinage est vécu par beaucoup comme un moment singulier après des années de captivité et de déportation où leur foi a été mise à rude épreuve. René Gaëll, comme d'autres observateurs de ce rassemblement, espère que la somme de ces retours individuels à la foi, créera un plus large mouvement de rechristianisation de la France.

### C. *Des absentes ?*

Puisqu'exclues de la mobilisation en tant que soldat au moment de la Seconde Guerre mondiale, il n'y a pas de femmes prisonnières de guerre. Il n'y a pas non plus de femmes requis du STO, la confusion est parfois faite lorsqu'on pense aux destins des 40 000 femmes travailleuses volontaires auxquelles l'historienne Camille Fauroux a consacré sa thèse<sup>81</sup>. Les femmes pourraient donc participer – a priori – au rassemblement, au seul titre de leur appartenance à la catégorie des « déportés politiques ». En effet, cette « vaste famille de déportés politiques »<sup>82</sup>, difficile à définir et donc à dénombrer, compte des femmes dans ses rangs. Il y aurait 10 % de femmes déportées parmi l'ensemble des déportés français<sup>83</sup>. Elles sont aussi accueillies au sein du pèlerinage en tant que veuves, mais leur nombre est limité.

---

<sup>81</sup> Fauroux, Camille, *Produire la guerre, produire le genre : des Françaises au travail dans l'Allemagne nationale-socialiste, 1940-1945*, Paris, Éditions EHESS, 2020.

<sup>82</sup> Wieviorka, Annette, *Déportation...*, *op. cit.*, p. 433.

<sup>83</sup> Fontaine, Thomas, « Femmes et déportations de France », in Mezzasalma, Philippe (dir.), *Femmes en déportation : Les déportées de répression dans les camps nazis 1940-1945*, Nanterre, Presses universitaires de Paris Nanterre, 2021, p. 29-50.

## 1. Un pèlerinage viril

« Le plus grand pèlerinage de l'après-guerre (...) est un pèlerinage d'hommes<sup>84</sup> », c'est ainsi qu'est très fréquemment qualifié le pèlerinage de Lourdes. A de nombreuses reprises dans les articles de presse que j'ai pu consulter, les journalistes insistent sur la dimension « virile »<sup>85</sup> du pèlerinage. *Le Patriote Résistant*, journal de la Fédération Nationale des Déportés Internés Résistants et Patriotes, présente ainsi le pèlerinage de Lourdes : « un rassemblement de croyants qui ne sont ni des femmelettes, ni des enfants de chœur, mais des combattants et des résistants, qui ont surmonté l'épreuve redoutable d'une interminable captivité ou d'une effroyable déportation »<sup>86</sup>. Au-delà de définir les rapatriés qui sont des prisonniers, des requis du STO et des déportés politiques comme étant des « combattants et des résistants » – ce qui ne caractérise pas la plupart d'entre eux, du moins pas en premier lieu –, ces rapatriés sont opposés aux « enfants de chœurs » et aux « femmelettes », ces hommes sans courage rabaissés au rang de femme pour les déprécier. Ce sont les chants qui semblent incarner le mieux la masculinité de ces hommes, *Le bien public*, journal bourguignon, décrit ainsi les « cent mille voix graves et viriles des rapatriés »<sup>87</sup>. Plus que les voix, les chants eux-mêmes sont qualifié de virils : " Le Père Chesnay, devant le micro, guide les chants simples et sobres. Pas de grandes acclamations pathétiques : une prière d'hommes »<sup>88</sup>. En insistant autant sur la virilité des rapatriés, celle-ci semble surjouée, presque factice. Ces hommes diminués physiquement qui viennent jusqu'à Lourdes, n'ont plus que leurs voix pour assoir leur virilité. Il semble nécessaire d'ancrer cette observation dans un phénomène plus large que connaît toute la société française d'après-guerre, qui tentent de restaurer la virilité perdue de ses soldats défaits.

---

<sup>84</sup> *L'Eclair*, « A Lourdes, devant 90 000 rapatriés Mgr Piguet a célébré la messe sur l'esplanade de la Basilique », 09/09/1946.

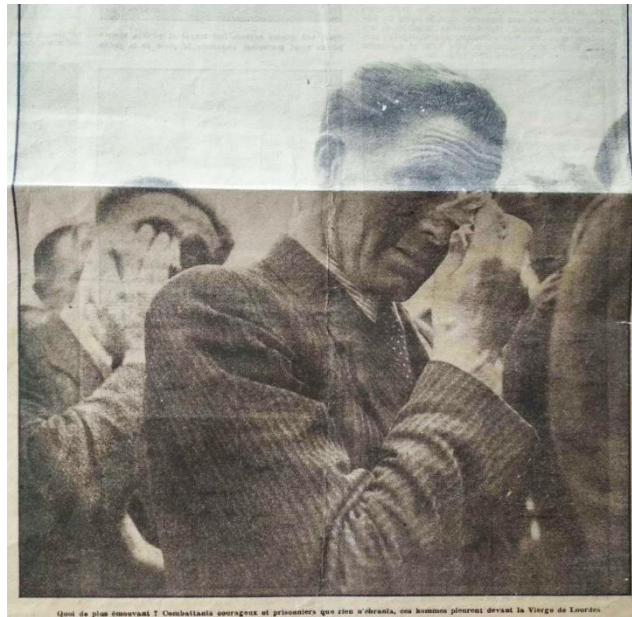
<sup>85</sup> *Le Bien Public*, « Les rapatriés bourguignons à Lourdes. Impression d'un pèlerin », 16/09/1946.

<sup>86</sup> *Le Patriote Résistant*, « Ce que sera le rassemblement de Compiègne », 01/08/1946.

<sup>87</sup> *Le Bien Public*, « Les rapatriés bourguignons à Lourdes. Impression d'un pèlerin », 16/09/1946.

<sup>88</sup> *Le Figaro*, « Lourdes connaît un pèlerinage unique dans son histoire », 08/09/1946.

**Figure 44 - Pèlerins séchant ses larmes au moment du pèlerinage des rapatriés, Lourdes, septembre 1946**



Source : Archives association Mémoire et Avenir, *Nuit et jour*, non daté.

La légende de cette photographie (figure 44) accompagnant un article sur le pèlerinage indique : « Quoi de plus émouvant ? Combattants courageux et prisonniers que rien n'ébranla, ces hommes pleurent devant la Vierge de Lourdes »<sup>89</sup>. Une fois de plus rattachée à cette identité de combattant qu'on tente de leur coller à la peau, leur carapace de « sérieux, [de] rudesse »<sup>90</sup> portée pendant toute la captivité se fendille pour laisser passer quelques larmes lors du rassemblement. Les larmes de ces hommes « courageux » et inébranlables, sont finalement viriles, elles aussi, puisqu'elles sont versées après tant d'épreuves traversées... avec virilité. Evoquant le miracle des corps et des âmes quelques pages auparavant, on peut suggérer qu'il y aurait ici aussi un miracle, celui de rendre à ces hommes leur masculinité.

## 2. Un nombre de femme contrôlé et restreint

Dans l'édition du 12 septembre 1946, François Roussel journaliste à *La Croix* et ancien prisonnier de guerre de l'Oflag IV explique que « quelques difficultés inévitables ont été aplanies »<sup>91</sup>. Il précise alors que de nombreux pèlerins ont tenté de rentrer avec leurs femmes

<sup>89</sup> Archives association Mémoire et Avenir, Paris, *Nuit et jour*, non daté.

<sup>90</sup> *La Croix*, « Sous le signe de la prière et de l'amitié, prisonniers et déportés se retrouvent au pied de l'Immaculée », 09/09/1946.

<sup>91</sup> *La Croix*, « M. l'abbé Rodhain tire les conclusions de ces grandioses journées », 12/09/1946.

dans l'enceinte du sanctuaire, ce qui était formellement interdit, seuls les hommes y étant autorisés. Il ajoute, « sans cette restriction, indispensable, le pèlerinage aurait certainement perdu une partie de sa virilité et n'aurait plus été qu'un grand National ». Au moment du rassemblement, le nombre de femmes est limité et cette restriction semble pour beaucoup « indispensable » tant leur présence pourrait ternir la virilité et le sens profond de ce rassemblement. Cette restriction se retrouve aussi au moment des inscriptions. Le 5 août 1946, l'abbé Jean Rodhain adresse une lettre au ton particulièrement virulent à l'abbé Cangardel de Toulouse. Ayant eu connaissance de « femmes indisciplinées » tentant de se faufiler malgré les consignes au pèlerinage de Lourdes, il est stupéfait de découvrir ce qu'il nomme « une indiscipline organisée »<sup>92</sup>. Sans savoir si cette « indiscipline » s'est constituée pleinement à l'insu de l'abbé Cangardel ou avec son accord, l'abbé Rodhain fustige « le groupe Occitan » qui annonce intégrer des femmes – qui plus est des femmes qui ne participent pas aux « frais d'ensemble du Pèlerinage » – dans son cortège. Il sermonne alors à l'abbé Cangardel :

1°) Imaginez qu'à Toulouse vous organisiez une retraite pour enfants seuls et que vous interdisiez aux parents d'y venir. Si pendant cette retraite, j'arrive malgré vos consignes, avec les parents, et que je vous impose malgré votre volonté la présence des parents à votre retraite, que penseriez-vous de mon initiative ???

2°) Les rapatriés consciencieux de tous les diocèses qui ont observé les consignes (nos trains spéciaux n'ont que des hommes) que vont-ils penser en voyant arriver vos autocars ? Et les femmes que vous amenez, lorsqu'elles se verront fermer l'accès du rassemblement (...) ?

Cette lettre révèle la fermeté de l'abbé Rodhain quant à l'intégration des femmes au rassemblement. En septembre 1946, au moment du pèlerinage, la consigne est formelle : « Les hommes seuls seront admis à pénétrer dans les enceintes du pèlerinage. Une exception sera faite pour une délégation de 300 veuves et de femmes déportées »<sup>93</sup>. Les femmes sont ainsi autorisées à participer au pèlerinage à deux titres, en tant que femmes déportées comme je l'ai précisé précédemment, mais aussi en tant que veuves. Leur nombre est restreint à 300 sur les 100 000 pèlerins dénombrés pendant le pèlerinage. En dehors de ce cadre, veuves ou déportées, leur présence est exclue. Cette « affaire » que j'ai convoquée pour appuyer mon propos, n'a pas été – à première vue – ni connue, ni relayée par la presse. De même, la presse ne semble ni s'émouvoir, ni s'insurger des restrictions pensant sur les femmes lors du pèlerinage. Les consignes sont souvent rappelées sans être remises en cause.

---

<sup>92</sup> CNAEF, 6CO374 : document sans titre.

<sup>93</sup> *Journal de la grotte de Lourdes*, « Le pèlerinage à Lourdes des prisonniers et déportés », 10/09/1946.

### 3. Six déportées parisiennes

La figure des femmes déportées n'intéresse pas la presse, seul émerge le parcours – exceptionnel – de six déportées parisiennes. Tout d'abord, ces six femmes sont décrites comme héroïques puisqu'elles ont parcouru 900 kilomètres en 32 jours de marches et arrivent à Lourdes, « les pieds en sang »<sup>94</sup>. Parties de Paris, elles n'ont pas pris le chemin le plus direct, puisqu'elles tenaient, à « remercier la Vierge partout où elle manifesta sa présence »<sup>95</sup>, elles s'arrêtent ainsi à Chartres, à Pellevoisin et à Rocamadour. Elles passent également par Montauban où elles sont reçues par Mgr Théas. Saluées pour le caractère exceptionnel de leur action, voire célébrées pour leurs saintetés, elles sont couvertes d'éloges par la presse qui mentionne leur périple. Plusieurs journalistes insistent sur leur piété, en racontant qu'à peine arrivées à Lourdes « elles courent à la Grotte »<sup>96</sup>. On les retrouve alors « à genoux, les bras en croix, récitant leur chapelet » et l'article d'*Ouest-France*, d'où est tirée la précédente citation, précise que « la foi qui transfigurait leur visage avait effacé sur leurs traits toute trace de fatigue »<sup>97</sup>.

Si le journal *France soir* donne le nom de ces six femmes (Paulette Dammé, Elisabeth de Bie, Yvonne Deplanche, Marie-Gabrielle Rocha, Simone Haux et Germaine Aylé), la plupart des journaux ne cite qu'un seul nom, celui de Germaine Aylé. François Roussel qui couvre l'évènement pour le journal *La Croix* la présente ainsi : « Mme Robert AYLE, authentique résistante, a perdu son mari, fusillé au mont Valérien par les Allemands ». Appelée par le nom de son mari comme cela est d'usage à l'époque, François Roussel ne précise pas qu'elle fut elle-même résistante. En effet, proche du réseau Comète qui aidait les soldats et aviateurs alliés à retourner au Royaume-Uni, elle fut arrêtée avec 7 juin 1943 avec son mari Robert Aylé et internée avec lui à la prison de Fresnes<sup>98</sup>. Déportée le 13 avril 1944 en Allemagne, elle est libérée le 6 février 1945. Son mari, lui, sera fusillé par les Allemands au mont Valérien. Il semblerait qu'Yvonne Deplanche ait été elle-aussi résistante au sein du réseau Comète<sup>99</sup>. Je n'ai pu établir le parcours des quatre autres femmes. L'expression « authentique résistante » utilisé

---

<sup>94</sup> *Ibid.*

<sup>95</sup> *Ibid.*

<sup>96</sup> *Journal de la grotte de Lourdes*, « Le Rassemblement des prisonniers et déportés », 15/09/1946.

<sup>97</sup> *Ouest France*, « A Lourdes, cité des Miracles, Le grand Ostensor d'or s'en va de camp en camp bénir 100 000 rescapés de la captivité », 07/09/1946.

<sup>98</sup> Fontaine, Thomas, « Femmes ... art. cit.

<sup>99</sup> Viet-Depaule, Nathalie, *La Mission de Paris : cinq prêtres-ouvriers insoumis témoignent*, Paris, Éditions Karthala, 2002, p. 145.

pour décrire Germaine Aylé peut être mise en parallèle avec une citation tirée d'un autre article publié dans *La Croix* :

Il s'agit de vraies déportées à Bautzei, en Saxe et de vraies résistantes. Fatiguées, certes, mais combien heureuses d'avoir mené à bonne fin cette rude épreuve, ces six pèlerines dont la plus jeune à 25 ans [Paulette Dammé], et la plus âgée 53 [Germaine Aylé] ont pu enfin coucher dans un lit après s'être reposées durant leur voyage, uniquement dans des granges. Même les femmes veulent conserver à ce pèlerinage son caractère de virilité<sup>100</sup>.

En insistant sur ce terme de « vraie » déportée ou résistante, le journaliste tente de légitimer leur présence comme si celle-ci n'allait pas de soi... La dernière phrase est également assez révélatrice et entre en résonance avec un aspect de ce pèlerinage que j'ai évoqué plus tôt. Les femmes sont admises aux rassemblements seulement si elles ne viennent pas ébranler le discours de virilité que l'on tente d'accoler à ce rassemblement.

#### 4. 300 veuves

Le prêtre Gilles Gourbillon, cofondateur et collaborateur de *La Vie catholique illustrée*, couvre le rassemblement de septembre 1946 et notamment la procession aux flambeaux, voici comment il l'a décrit : « dans l'interminable théorie des hommes qui sortent du « Camp du Retour », flambeaux en main, parmi les rangs des hommes, voici une femme en voiles noirs. Elle porte, elle aussi, un flambeau (...) elle est venue trouver ceux qui ont été les derniers témoins de la vie de celui qu'elle n'attend plus. Elle suivra la procession aux milieux d'eux, à la place même qu'aurait occupé son mari »<sup>101</sup>. Cette citation montre clairement que la présence de ces 300 veuves n'est tolérée que pour remplacer l'homme absent<sup>102</sup>. « Ceux qui vivent déjà dans l'éternité »<sup>103</sup>, absents par excellence, sont présents par l'intermédiaire de leurs femmes. Beaucoup d'entre elles sont décrites en pleurs<sup>104</sup> ou s'évanouissant sous le coup de l'émotion<sup>105</sup>. La manière dont ces femmes sont traitées dans la presse reprend les thèmes de la déploration

---

<sup>100</sup> *La Croix*, « L'apothéose du pèlerinage des prisonniers et déportés », 10/09/1946.

<sup>101</sup> *La Vie catholique Illustrée*, « A Lourdes de notre envoyé spécial », 22/09/1946.

<sup>102</sup> *Rouergue-Républicain*, « Retour de Lourdes », 12/09/1946.

<sup>103</sup> *Témoignage chrétien*, « Terre des vivants », 22/08/1946.

<sup>104</sup> *Témoignage chrétien*, « Terre des vivants », 22/08/1946.

<sup>105</sup> *Libre Artois*, « Scènes émouvantes au " Camp du retour" », 10/09/1946.



du Christ. Pleurant la mort de leur mari, elles rappellent les proches du Christ déplorant sa mort lors de la Passion du Christ.

**Figure 45 - Veuves durant le pèlerinage des rapatriés, Lourdes, septembre 1946**



Source : *La vie catholique illustrée*, n° 64, 22/09/1946

Durant le pèlerinage, les veuves portent leur vêtement de deuil et forment une « tâche noire » parmi la masse des pèlerins<sup>106</sup>. Si elles ont peut-être porté ces vêtements spontanément, j'ai retrouvé dans les archives de l'Aumônerie générale des consignes envoyés aux veuves qui participent aux rassemblements. Il leur est demandé de porter une mantille – ce que semble porter la femme de droite sur la photo – ou un voile léger pour se couvrir la tête pendant les cérémonies. Elles doivent également porter des bas pour les cérémonies. Je n'ai pas retrouvé de tels consignes concernant la tenue vestimentaire des hommes.

Elles participent aux différentes célébrations, notamment à celle du dimanche 8 septembre, en escortant les hommes qui portent sur leurs épaules une grande croix de bois « symbole de leurs souffrances chrétiennement acceptées »<sup>107</sup>. La veille, une messe en leur honneur était célébrée :

A six heures et demie, l'abbé Caffarel célèbre la messe des veuves de guerre, femmes de prisonniers et de déportés morts au camp. Après la consécration, à genoux, les bras en croix, ces femmes de France offrent leur sacrifice, infiniment douloureux, pour la France,

---

<sup>106</sup> *Croix du Nord*, « Unis comme à Lourdes », 10/09/1946.

<sup>107</sup> *Courrier Français du Sud-Ouest*, « Lourdes, terre des hommes », 15/09/1946.

pour leurs enfants, pour la paix du monde, pour ceux et celles qui ont connu la joie des revoirs<sup>108</sup>.

Les termes de pénitence et d'abnégation semble caractériser la manière dont sont perçues les six femmes déportées ainsi que les veuves au cours de ce rassemblement. Si les femmes sont, dans une certaine mesure, autorisées à participer au rassemblement, il est attendu d'elle une certaine attitude, et les résistantes parmi elles font figure d'exception.

---

<sup>108</sup> *La Vie catholique Illustrée*, « A Lourdes de notre envoyé spécial », 22/09/1946.

## Chapitre 6 : Lourdes : hors de la politique ?

Ni la ville de Lourdes, ni le pèlerinage qui s'y tient en septembre 1946 ne sont imperméables à la politique ; au contraire, il peut sembler, pour reprendre les mots de l'historienne Ruth Harris, que l'histoire même de Lourdes reflète le lien entre religion et politique en France<sup>1</sup>. La comparaison avec le rassemblement de Compiègne d'août 1946 constituera un fil conducteur central dans ce chapitre : c'est, en effet, en s'emparant de thèmes politiques que les journalistes – et les titres pour lesquels ils travaillent – s'affrontent en vue de dénigrer ou de célébrer le rassemblement de Compiègne ou bien de Lourdes. Si la presse forme l'opinion autant qu'elle la reflète<sup>2</sup>, il m'a semblé important de préciser – quand cela était possible – les liens politiques, professionnels ou confessionnels de chaque journaliste que je cite. Je n'ai pas retenu cette approche dans les autres parties de ce mémoire car les articles que je convoque dans cette partie sont de nature bien différente en ce qu'ils relèvent plutôt d'articles d'opinion que d'information factuelle<sup>3</sup>.

### *A. Deux programmes, deux manières de donner sens à la guerre et à la déportation*

Comparer les programmes du rassemblement de Compiègne et de celui de Lourdes invite à penser la manière dont est envisagée la (ré)intégration des rapatriés à la société française. L'organisation, les manifestations prévues tout est objets de critiques dans la presse, et dans les deux camps.

#### 1. « Le Sport : symbole du retour à la vie »

Mettre en perspective le programme de ces deux manifestations révèle les intentions politiques et idéologiques sous-jacentes et renseigne sur la manière dont les contemporains de l'événement ont souhaité donner sens aux années de captivité et de déportation. La lecture

---

<sup>1</sup> Harris, Ruth, *Lourdes : la grande histoire des apparitions, des pèlerinages et des guérisons*, Paris, J.-C. Lattès, 2001 [1999], p. 489.

<sup>2</sup> Brigitte Gaiti, « L'opinion publique dans l'histoire politique : impasses et bifurcations », *Le Mouvement Social*, 2007, vol. 221, n° 4, p. 95-104.

<sup>3</sup> Dans le cas de ces articles, le nom de l'auteur est rarement précisé, c'est en fait seulement quand le journaliste prend position et écrit un article « d'opinion » que son nom est plus fréquemment mentionné.

comparative des deux programmes – celui des « journées nationales du souvenir de Compiègne » et celui du pèlerinage des rapatriés à Lourdes – révèle deux visions fondamentalement différentes de ce que doit être une cérémonie du « retour ».

Le rassemblement de Lourdes se présente clairement comme un rassemblement visant la « réintégration » des anciens prisonniers et déportés dans la société française. Seulement, cette réintégration se fait par la prière et les cérémonies religieuses. Un document rédigé durant Pâques de l'année 1946, par l'abbé Jean Rodhain, explique que la « totale réintégration » des prisonniers et déportés dans la société française n'est pas possible sans la « réintégration spirituelle » réalisée pendant le pèlerinage de septembre<sup>4</sup>. Dans le journal *Le Patriote résistant*, les journées de Compiègne sont, elles, célébrées comme permettant « le retour à la vie », à la vie personnelle et à la vie civile<sup>5</sup>. Ce journal est le mensuel de la Fédération Nationale des Déportés Internés Résistants et patriotes (FNDIRP), mais aussi la principale fédération organisatrice du rassemblement et proche du Parti communiste français. Pour les partisans de Compiègne, ce « retour à la vie » ne se fait pas par la pratique religieuse (on peut noter que ces journées débutent le 15 août, jour de la fête de l'Assomption, sans qu'aucune cérémonie religieuse ne soit prévue), mais par le sport, comme l'indique le titre dans un article publié dans *Le patriote résistant*<sup>6</sup>. Dans le programme, le sport est, en effet, omniprésent<sup>7</sup>. La première journée, une épreuve de 30 km de marche autour de Compiègne est organisée ; le lendemain, les activités sportives s'enchaînent : tir à l'arc, sports nautiques, gymnastique, boxe, etc<sup>8</sup>. Et le soir, un film est projeté ; le 17 août, un feu d'artifice est tiré. Il n'est pas étonnant de retrouver autant de manifestations sportives dans les journées de Compiègne, soutenu par des organisations proches du Parti communiste français. Le sport est, en effet, un élément important de la subculture communiste. Igor Martinache a bien montré que le sport était considéré comme un véritable enjeu politique par les communistes<sup>9</sup>. Si, dans l'entre-deux-guerres, la défense d'un sport ouvrier au service de la lutte des classes laisse la place à la promotion du sport « populaire », ouvert au plus grand nombre, en 1946, quel que soit son objectif ou le public visé, le sport est soutenu par les communistes. Prévoir des activités sportives pour des populations physiquement diminuées que sont les prisonniers et déportés, est un choix – à première vue – surprenant. Pourtant, si le sport est un instrument d'éducation populaire, il

---

<sup>4</sup> Centre national des archives de l'Église de France (CNAEF), Issy-les-Moulineaux, 6CO374 : Pâques 1946.

<sup>5</sup> *Le Patriote résistant*, « Le Sport, symbole du retour à la vie », 20 /08/1946.

<sup>6</sup> *Ibid.*

<sup>7</sup> Voir Annexes (Annexe 5, p. 232), présentation du programme des « journées nationales du souvenir »

<sup>8</sup> *Le Front des Barbelés*, « Compiègne nous attend », 10/08/1946.

<sup>9</sup> Martinache, Igor, « Le Parti communiste français et le sport », *La Pensée*, 2020, vol. 401, n° 1, p. 34-46.

permet aussi de restaurer la virilité perdue de ces hommes. Rendre la vitalité à ces corps est une manière de modeler l'homme nouveau du socialisme<sup>10</sup>.

Face au « sport rouge », les catholiques qui soutiennent le pèlerinage de Lourdes reprennent les éléments traditionnels d'un tel pèlerinage : procession du Saint-Sacrement, processions aux flambeaux, des confessions en plein air, telles que cela se pratiquait durant la captivité sont également proposées pendant le pèlerinage. L'impression générale qui se dégage de ce type de manifestations est l'ordre et l'immobilité. Si les confessions se font dans l'immobilité totale, les processions restent des manifestations où la mobilité et le mouvement existent, mais sont encadrées et lentes. Au contraire, faire le choix des manifestations sportives pour Compiègne, s'est faire le choix du mouvement, de la vie ou de l'agitation ou du désordre selon son positionnement. Si les catholiques optent pour un temps d'introspection et de prière, les communistes préfèrent le sport et l'action collective. La comparaison de ces deux programmes évoque deux manières de penser la (ré)intégration.

## 2. « Du pèlerinage, les communistes ont fait une kermesse »<sup>11</sup>

Première cible de l'indignation du journal *L'Oise républicaine*, la présence de ces manifestations sportives dans le programme des « journées nationales du souvenir »<sup>12</sup>. Décritant le « fiasco [des] cérémonies », le mécontentement de ce journal régional est grand, il est évoqué une « kermesse désordonnée » qui tient de la « foire » et du « meeting électoral »<sup>13</sup>. Ce journal ne fait pas exception, d'autres journaux, notamment nationaux, se joignent à ces réactions indignées. *Le Monde* publie une série de six articles mordants à propos du rassemblement de Compiègne. Deux plumes signent ces articles vindicatifs, Rémy Roure et Charles Vergely. Le premier était, avant-guerre, journaliste au *Temps* ; résistant dès 1941, il est arrêté en octobre 1943. Le 27 avril 1944, il est déporté depuis le camp de Compiègne à Auschwitz puis à Buchenwald. Après la guerre, il travaille au *Monde* et au *Figaro*<sup>14</sup>. Le second est lui aussi résistant et déporté en juin 1942. Le premier article publié le 15 août, premier jour du

---

<sup>10</sup> Mosse George Lachmann, *L'image de l'homme : l'invention de la virilité moderne*, Paris, Abbeville, 1997, p. 123.

<sup>11</sup> *L'Aurore* cité par *L'Oise républicaine*, « Après le rassemblement de Compiègne », 24/08/1946.

<sup>12</sup> *L'Oise républicaine*, « Les manifestations de Compiègne dégénèrent en bagarre », 18/08/1946.

<sup>13</sup> *L'Oise républicaine*, « Après le rassemblement de Compiègne », 24/08/1946.

<sup>14</sup> Dreyfus, Jean-Marc, « *Ami, si tu tombes* » : *les déportés résistants des camps au souvenir, 1945-2005*, Paris, Perrin, 2004, p. 100.

rassemblement, donne le ton : « pour rappeler les 250 000 déportés morts en Allemagne, fallait-il prévoir des compétitions sportives suivies de feux d'artifices et de séances de spectacles ? »<sup>15</sup>. L'article du 17 juin est encore plus acerbe ; il est signé Charles Vergely :

Et pour ne pas décevoir les visiteurs on a donné à Compiègne un air de fête. (...) Pourquoi a-t-on installé le long de la rue de la Gare ces pyramides en bois blanc, hautes de trois mètres, d'où sort la fumée d'un feu de bois et qui prétendent figurer les fours crématoires ? Combien ont oublié qu'ils étaient là pour se souvenir (...) Toute une presse – celle de gauche exclusivement – semblait patronner cette journée et ses vendeurs criaient à l'envi et proposaient jusqu'aux lieux de la cérémonie les titres de leurs journaux. (...) Chacun avait envoyé une voiture aux haut-parleurs assourdissants. Celle de *L'Humanité*, quelques minutes après la fin de la cérémonie de Rethondes, jouait des disques de jazz à l'entrée même de la clairière. Hier soir, retraite aux flambeaux et spectacle. Aujourd'hui compétition sportive. Demain feux d'artifice. Panem et circenses !<sup>16</sup>

Cette citation très dense résume parfaitement l'ensemble des accusations portés par ces deux journalistes du *Monde* à l'encontre du rassemblement de Compiègne. Comme dans l'article du 15 août, Charles Vergely regrette le choix opéré par les organisateurs de mettre en place des manifestations sportives et de tirer des feux d'artifices, considérant que cela donne un « air de fête », contraire à l'esprit de recueillement que devrait conserver cette cérémonie. Finir la description du rassemblement par l'expression « Panem et circenses » est aussi assez éloquent et témoigne du regard dubitatif – pour ne pas dire choqué – du journalisme face à des camps d'extermination symbolisés par des « pyramides en bois blancs »<sup>17</sup>.

La vivacité des critiques que relaient les articles des jours suivants est à relier avec l'indubitable attachement émotionnel de ces deux hommes à tout ce qui représente les camps de déportation. Tous les deux déportés – Rémy Roure étant lui-même passé par le camp de Compiègne –, leur exigence est d'autant plus grande qu'ils ont vécu dans leurs chairs les conséquences de leur engagement pour la Résistance. La seconde partie de la citation porte sur le comportement qu'il juge déplorable de « la presse de gauche » – Rémy Roure parle lui des

---

<sup>15</sup> *Le Monde*, « Les journées du souvenir à Compiègne Durant quatre jours une foule nombreuse commémorera une des plus douloureuses phases de la guerre », 15/08/1946.

<sup>16</sup> *Le Monde*, « Le rassemblement de Compiègne. Les manifestations organisées s'accordent-elles avec les sentiments de ceux qui se souviennent ? », 17/08/1946.

<sup>17</sup> Voir Annexes (Annexe 6, p. 233) Photographie de ces « pyramides »

« journaux proches des partis d'extrême gauche ». Ils dénoncent l'agitation et le trouble que créent ces journaux, qui donnent une mauvaise impression de ces journées du souvenir. Si Rémy Roure est, après la Libération, proche du Parti Démocrate Populaire, on peut estimer que leurs critiques sont sans doute renforcées par des divergences idéologiques (et éditoriales) avec les organisateurs du rassemblement de Compiègne. Ils estiment que le rassemblement de Compiègne ne fait pas honneur aux anciens prisonniers et déportés, aux vivants et aux morts. En filigrane de ces deux articles, c'est bien entendu la critique de la réappropriation par le PCF du drame de la déportation. Au cours de l'année 1946, alors que le Général de Gaulle démissionne en janvier de son poste de chef du gouvernement provisoire de la République française, le Parti Communiste cherche à imposer son pouvoir, mais ses adversaires sont alors multiformes, les gaullistes et le SFIO<sup>18</sup>. Le rassemblement de Compiègne témoigne de ses enjeux politiques persistants.

### 3. « Acte politique » ou « acte de foi » ?

Si les enjeux politiques ne sont pas brandis comme argument de premier ordre pour critiquer le rassemblement de Compiègne, ils restent au cœur de toutes les attaques. Bien que les partisans du pèlerinage de Lourdes prétendent faire un rassemblement « hors de la politique », c'est bien sur ce terrain-là que naissent la plupart de leurs critiques. En dénonçant le rassemblement de Compiègne, en l'opposant à celui de Lourdes, les partisans de Lourdes rendent « politique » leur propre rassemblement. Or, les articles cités précédemment ont été publiés à la mi-août 1946, alors que le pèlerinage de Lourdes n'a pas encore eu lieu. Étudier les articles évoquant Compiègne et publiés après le pèlerinage est tout aussi éclairant. Ces articles-là reprennent les critiques précédemment formulées, mais renforcent leur dénonciation en dénigrant Compiègne pour mieux faire l'éloge de Lourdes (ou l'inverse). Dans ces articles évoquant Lourdes mais faisant référence à Compiègne, la comparaison est parfois clairement exprimée mais elle est aussi parfois plus tacite<sup>19</sup>. Dans l'extrait suivant, Compiègne est clairement visé et nommé :

Sans doute le Rassemblement de Lourdes n'avait pas la même signification que celui de Compiègne, Il ne s'agissait pas de grouper des hommes qui avaient souffert, pour donner

---

<sup>18</sup> Buton Philippe, *Les lendemains qui déchantent : le Parti communiste français à la Libération*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1993, p. 195.

<sup>19</sup> J'ai relevé pour ce cas, une quinzaine d'articles.

l'impression qu'un seul parti avait le monopole du patriotisme (...) car ils n'étaient pas venus à Lourdes accomplir un acte politique, mais un acte de foi qui suffit à les unir, mieux qu'à Compiègne.<sup>20</sup>

Cet article provient d'une « revue de presse » consacrée au pèlerinage de Lourdes, un dossier présent dans les archives du CNAEF. Dans cette revue de presse, les articles sont découpés et isolés du reste du numéro pour être rassemblés avec d'autres textes sur le même thème. Sur chaque article, au crayon, sont précisés sa date ainsi que le journal dont il est extrait. L'article suscité proviendrait du mensuel *France nouvelle*. Cette revue a été créée en décembre 1943, par le Parti communiste français. Il me paraît donc étrange que l'auteur de cet article (un certain J. Fontaine) s'attaque aussi frontalement au rassemblement de Compiègne et prenne parti pour le pèlerinage de Lourdes. Si l'on peut douter de la réelle provenance de cet article, il n'en reste pas moins que son contenu exprime clairement bon nombre d'accusations qui se retrouvent dans d'autres articles. A la Libération, les communistes sont accusés de vouloir s'accaparer tout l'héritage de la Résistance en s'appuyant notamment sur le mythe des « 75 000 fusillés »<sup>21</sup> ; c'est ce que dénonce l'auteur de cet article en employant l'expression « monopole du patriotisme ». Une nouvelle fois, cet article soutient que le pèlerinage de Lourdes est un « acte de foi », non un « acte politique ». Dépolitiser le pèlerinage de Lourdes est une manière d'éviter les critiques, mais aussi de rendre plus noble le rassemblement, puisque le politique est accusé de salir et d'apporter la division. C'est également une manière d'éviter une comparaison avec le rassemblement de Compiègne. Un épisode du rassemblement de Compiègne a été largement relayé et exagéré par les journalistes que l'on peut qualifier de « pro-Lourdes », afin de témoigner de ce désordre politique qu'ils associent aux partis de gauche.

Le Parti communiste français a connaissance de ce rassemblement et le soutient, mais il n'en est pas à l'origine<sup>22</sup>. L'initiative de ce rassemblement revient en effet à quatre fédérations (figure 46) : l'Union Française des Associations de Combattants (U.F.A.C.), la Fédération Nationale des Prisonniers de guerre (F.N.P.G.), la Fédération nationale des déportés du travail (F.N.D.T) et la Fédération Nationale des Déportés et Internés Résistants et Patriotes (F.N.D.I.R.P.) Fondée le 7 octobre 1945, cette dernière fédération est proche du Parti communiste<sup>23</sup>.

---

<sup>20</sup> *France nouvelle*, « La leçon de Lourdes », 15/09/1946.

<sup>21</sup> Martelli, Roger, Vigreux, Jean, Wolikow, Serge, « Chapitre 5. Le premier parti de France », in *Le Parti rouge*, Paris, Armand Colin, 2020, p. 97-115.

<sup>22</sup> Archives départementales de la Seine-Saint Denis, Bobigny, (ADSSD), J/5/10 : réunion du 4 mars 1946.

<sup>23</sup> Wieviorka, Olivier, *La mémoire ... op. cit.*, p. 82.



**Figure 46 - Écusson présentant les soutiens des « journées nationales du souvenir » de Compiègne, 1946**



Source : Annales historiques Compiègne, N° 127-128, automne 2012, p. 55.

Parmi les personnalités présentes se trouvent des ministres communistes : Laurent Casanova, ministre des Anciens Combattants ou Marcel Paul, ministre de la Production industrielle. Marcel Paul est d'ailleurs, avec le colonel Manhès également présent, le fondateur de la FNDIRP. Sur l'écusson présenté plus haut, on distingue quatre hommes au centre, se prenant dans les bras en signe d'amitié. A leurs pieds, sont inscrites les dates du rassemblement et au-dessus d'eux, le nom de Compiègne. Mais cette camaraderie ne résiste pas à l'épreuve des cérémonies, précisons que la Fédération nationale des déportés et internés de la Résistance (FNDIR), d'obédience gaulliste – absente de l'écusson – est également à Compiègne. Le 17 août au matin, « un déplorable incident » se produit<sup>24</sup>. Voici comment *L'Oise Républicaine* relate l'événement :

Lors de la formation du cortège, à la gare, un incident des plus regrettables s'est produit. Pour la dignité de la France, nous aurions souhaité le passer sous silence mais tous les quotidiens de Paris, l'ont mentionné. "Le Figaro" le rapporte ainsi: "M. Ricol, secrétaire général de la Fédération Nationale des Déportés et Internés Résistants et Patriotes, a violemment pris à partie les membres de la Fédération Nationale des Déportés et internés de la Résistance, dont M. Michelet, ministre des Armées, est vice-président. La banderole

---

<sup>24</sup> *La Croix*, « La journée de clôture des manifestations de Compiègne », 20/08/1946.

de cette Association, rivale de la première, fut arrachée des mains de ses porteurs, jetée à terre et piétinée<sup>25</sup>.

Cet incident est repris par de nombreux journaux parmi lesquels *Le Figaro* mais aussi *La Croix*, *Le Monde et Combat*. *Le Patriote résistant*, organe de la F.N.D.I.R.P, publie une « Mise au point » dans son édition du 20 août. Le colonel Frédéric H. Manhès, président de la F.N.D.I.R.P. en est l'auteur. Il considère que cet « incident » a été « démesurément grossi » et qu'il a été provoqué par l'attitude de la F.N.D.I.R., rappelant que les différents dirigeants des fédérations s'étaient accordés, auparavant, pour qu'aucune banderole, hormis celle indiquant les noms des camps, ne soit brandie<sup>26</sup>. Quant à la revue *Combat*, proche des gaullistes, elle relaie le point de vue de la F.N.D.I.R. qui estime ne pas avoir été représentée au sein du « Comité exécutif », chargé de la préparation des cérémonies de Compiègne, « alors que des organismes tels que la Fédération française de boxe ou la Fédération de judo en faisaient partie »<sup>27</sup>. Ces dissensions politiques mises à jour lors du rassemblement du 17 août, ont été, reprises dans la presse et utilisés pour dénigrer Compiègne au profit de Lourdes.

L'Essor a donné, la semaine dernière, un beau reportage du pèlerinage des prisonniers et déportés à Lourdes (...) Il y a une comparaison, et il faut bien dire : un contraste, qui s'impose à notre esprit, (...) Ce contraste tient dans ces deux noms : Compiègne, Lourdes. (...) Il faut bien dire, puisque c'est la vérité, qu'un bon nombre de ceux qui sont allés [à Compiègne], en ont rapporté une déception amère. Pourquoi ? tout le monde le sait : parce que la passion politique a empoisonné ces journées et suscité la discorde parmi ces hommes qui, hier, étaient des frères de combat et de souffrance (...)<sup>28</sup>.

« Réflexions après Compiègne et Lourdes », c'est ainsi qu'est titré l'article dont j'ai cité cet extrait. Paru dans *L'Essor*, il établit une comparaison entre ces deux rassemblements, en prenant manifestement parti pour le pèlerinage de Lourdes. *L'Essor* est un journal qui paraît dans la région stéphanoise, proche des milieux catholiques. Auteur de cet article, Joseph Lavarenne, est d'ailleurs un prêtre<sup>29</sup>. Lourdes se définissant comme une « pieuse cérémonie », un simple « acte de foi » non politique, serait donc prémunit contre tout agitation ou désordre.

---

<sup>25</sup> *L'Oise républicaine*, (pas de titre), 12/08/1946.

<sup>26</sup> 20/08/1946 *Le patriote résistant* « Mise au point »

<sup>27</sup> *Combat*, « Les manifestations de Compiègne dégénèrent en bagarre », 18/08/1946.

<sup>28</sup> *L'Essor*, « Réflexions après Compiègne et Lourdes », 22/09/1946.

<sup>29</sup> Mayeur, Jean-Marie, Hilaire, Yves-Marie, *Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine*, Paris, Beauchesne, 1985, p. 400.

#### 4. Les pèlerins de Lourdes, une véritable « armée en prière »

La presse opposée au rassemblement de Compiègne – ou plutôt opposée aux convictions politiques de ces organisateurs – a largement insisté sur « l'air de fête » qui avait été donné aux cérémonies ou sur la « pagaie » qui régnaient lors de certaines manifestations<sup>30</sup>. Au contraire, cette même presse relève la discipline et l'ordre des pèlerins de Lourdes. Dans un document envoyé aux curés de France, au début du mois de mai 1946, l'abbé Rodhain précise la mise en place d'un « service d'ordre rigoureux » pour les besoins du pèlerinage<sup>31</sup>. Ce service d'ordre est essentiellement composé de jeunes appartenant au mouvement scout : routiers éclaireurs ou même louveteaux<sup>32</sup>. Ils sont chargés de limiter l'accès à tout pèlerins « isolé », c'est-à-dire non inscrit dans le cadre du pèlerinage des rapatriés. Plusieurs articles signalent leur dévouement, d'autres soulignent aussi leur manque de « souplesse »<sup>33</sup> et précise qu'il a fallu « brider l'ardeur excessive de leur zèle »<sup>34</sup>. Si ce service d'ordre est présenté comme sévère, pour l'abbé Rodhain la discipline est fondamentale pour un assurer un bon déroulement du pèlerinage. A la fin du document distribué à tous les curés de France, le 1<sup>er</sup> mai 1946, il est écrit en majuscules et en gras : « Pour tous les pèlerins la discipline est de rigueur de bout en bout du pèlerinage voyage aller et retour compris »<sup>35</sup>.

« La discipline fut un des traits caractéristiques de ce pèlerinage. Il y eut de "l'ordre", sans qu'aucun " ordre" ne fût donné »<sup>36</sup>, c'est ainsi que le journal *L'Essor* décrit le pèlerinage de Lourdes. D'autres journaux semblent s'accorder sur ce point puisque Jacques Deloise, journaliste chez *Ouest-France*, écrit : « les hommes qui étaient venus-là, par dizaine de milliers, portaient en eux leur discipline, une discipline librement consentie et acceptée par ces hommes »<sup>37</sup>. Joseph Brandicourt, journaliste au *Figaro* raconte, de manière assez pittoresque voire ridicule, qu'à la sortie du train, à son arrivé à Lourdes, il aurait rencontré un agent de police : « De mémoire de service d'ordre, on n'a jamais vu une telle discipline librement consentie. - C'est bien simple, me dit-un agent de police avec ce savoureux accent du pays, je

---

<sup>30</sup> *Le Front des Barbelés*, « Compiègne », 22/08/1846.

<sup>31</sup> CNAEF, 6CO374 : lettre adressée aux curés de France, 1<sup>er</sup> mai 1946.

<sup>32</sup> Branthomme, H. et Touvet, C., *Histoire!... op. cit.*, p. 68.

<sup>33</sup> *France soir*, « Des milliers et des milliers de rapatriés à Lourdes dans le crépitement des flambeaux ont inauguré le "camp du retour" », non daté.

<sup>34</sup> *Journal de la grotte de Lourdes*, « Le Rassemblement des prisonniers et déportés », 15/09/1946.

<sup>35</sup> CNAEF, 6CO374 : Pèlerinage des prisonniers et déportés, 1<sup>er</sup> mai 1946.

<sup>36</sup> *L'Essor*, « Evènement sans pareil ! », 22/09/1946.

<sup>37</sup> *Ouest France*, « La leçon du Retour à Lourdes », 16/09/1946.

ne sais pas pourquoi nous sommes là, nous n'avions rien à faire »<sup>38</sup>. Cette discipline des pèlerins n'est pas étonnante. Ce rassemblement, n'est pas revendicatif, il ne cause ni trouble, ni agitation, c'est un pèlerinage, par définition un moment de prière, donc immobile et dans le calme. Ensuite, la pratique religieuse en elle-même habitue à une forme de révérence vis-à-vis de la figure de Dieu, et plus largement vis-à-vis de la figure d'autorité qui représente la puissance divine.

*Le journal de la Grotte de Lourdes*, garant d'une certaine image du sanctuaire et des pèlerins qui y viennent, insiste largement sur la discipline des rapatriés. Ce journal ne tarit pas d'éloge envers « la stricte discipline » de ces hommes comparé à un prodige<sup>39</sup>. Le journal reprend les paroles d'un brancardier de Lourdes, qui affirme n'avoir jamais vu une telle discipline parmi les pèlerins, « Nous n'y sommes pour rien. Ce sont eux qui, par leur seule présence imposent la consigne de l'ordre et du silence. Si, comme vous le dites, c'est un miracle, la Vierge a choisi les Rapatriés pour en être, sans qu'ils s'en doutent. Les dociles instruments »<sup>40</sup>. Comme le terme de « discipline », le terme de « docile » revient aussi fréquemment. Dans un entretien accordé à *La Croix*, l'abbé Rodhain fait le bilan du pèlerinage à Lourdes et évoque la « docilité de la foule compacte » que forment les rapatriés<sup>41</sup>. *Le Journal de la Grotte* utilise une expression frappante, en parlant d'une « armée en prière »<sup>42</sup> pour désigner les pèlerins de septembre 1946. Il est possible de lier cette expression, à l'ordre de cette foule, une armée étant par définition, obéissante et docile. Cette armée est aussi composée de prisonniers de guerre, anciens combattants, l'image est d'autant plus éloquente. Enfin, si la presse s'accorde sur la discipline de la foule de Lourdes, les Renseignements Généraux ne contredisent pas ce fait, dans la note d'information n°650 il est écrit, « la discipline avec laquelle se sont conduits les rapatriés a été l'objet de vifs éloges »<sup>43</sup>. Ainsi, assez unanimement, la discipline et l'ordre des pèlerins de Lourdes est soulignée.

---

<sup>38</sup> *Le Figaro*, « A Lourdes où les trains spéciaux déversent à cadence régulière une foule de pèlerins », 07/09/1946.

<sup>39</sup> *Journal de la grotte de Lourdes*, « Le Rassemblement des prisonniers et déportés », 15/09/1946.

<sup>40</sup> *Journal de la grotte de Lourdes*, « Le Rassemblement des prisonniers et déportés », 15/09/1946.

<sup>41</sup> *La Croix*, « M. l'abbé Rodhain tire les conclusions de ces grandioses journées, 12/09/1946.

<sup>42</sup> *Journal de la grotte de Lourdes*, « Le Rassemblement des prisonniers et déportés », 15/09/1946.

<sup>43</sup> Archives Départementales Hautes-Pyrénées, (ADHP), Tarbes, 45 W article 7/2 : Note d'information n°650, 09/09/1946.

## B. « L'union des camps renaît »

Après-guerre, les principales revues et ouvrages émanant de ce qu'on peut nommer le monde prisonnier diffusent un récit autour d'une fraternité et d'une parfaite cohésion qu'auraient connue les captifs dans les camps d'Allemagne. Seul, Georges Hyvernaud, détenu dans des Oflags en Poméranie, porte un récit différent, mais ses ouvrages sont postérieurs au pèlerinage des rapatriés<sup>44</sup>. En 1949, il publie *La peau et les os*, dans lequel il dresse un portrait acerbe de la cohabitation en captivité. Pour le pèlerinage de Lourdes, la totalité de la presse couvrant le rassemblement reprend les *topoi* habituels et décrit une parfaite entente entre captifs à Lourdes comme dans les camps. Cette « union des camps » que célébrerait indirectement le pèlerinage serait à la fois fondée sur une camaraderie des camps et un brassage social débouchant sur un soutien financier entre anciens compagnons d'infortune.

### 1. « Unis comme au camp », « Unis comme à Lourdes » ?<sup>45</sup>

La presse qui couvre l'événement de façon favorable, ainsi que l'Aumônerie générale des prisonniers de guerre, forment un discours autour d'une prétendue « union des camps » qui renaîtrait durant le pèlerinage de Lourdes. Ce récit porte en lui une certaine vérité, mais une vérité tronquée. Certes, en captivité, se sont retrouvés des centaines de milliers d'hommes aux origines variées, mais ce brassage social a été largement minoré par une distinction sociale assez nette pour le cas des prisonniers de guerre entre les soldats détenus en Oflags et ceux détenus en Stalags. L'Aumônerie générale se soucie de faire connaître le pèlerinage au plus grand nombre et diffuse un récit, normé, à la presse.

Dans l'article destiné « aux quotidiens sympathisants », un parallèle entre temps de la captivité et temps du pèlerinage à Lourdes est tracé, « comme là-bas, quelles que fussent les différences d'âges, de milieu, de situation, on mesurait la communauté de la souffrance, de même (...) à Lourdes pendant 3 jours (...) »<sup>46</sup>. Sans surprise, les journaux reprennent allégrement ce thème. Ainsi, le journal catholique *La Croix* estime que pendant les quelques

---

<sup>44</sup> Hyvernaud, Georges, *La Peau et les os*, Paris, Ramsay, 1985 ; Hyvernaud, Georges, *Le wagon à vaches : roman*, Paris, Denoël, 1953.

<sup>45</sup> *La Croix jurassienne*, « Le pèlerinage national des rapatriés à Lourdes », 19/09/1946.

<sup>46</sup> CNAEF 6CO374, Article destiné aux quotidiens sympathisants, sans date.

jours que dure le pèlerinage « la belle unanimité des camps (...) va redevenir une réalité »<sup>47</sup>. En reprenant l'expression « une boule [de pain] pour dix », le journaliste A. Depreester de *La Croix du Nord* propose un récit dans lequel le partage du pain, « entre ceux que tout séparait », marque un moment crucial dans la captivité à partir duquel les captifs vivent en union<sup>48</sup>. Ainsi, la période de la captivité est décrite comme un temps de partage et de fraternité, et semble parfois idéalisée. Difficile de savoir si c'est réellement ainsi que les rapatriés l'ont vécu et en parlent et d'apprécier ainsi l'écart avec la façon dont la presse en rend compte.

Si les prisonniers et déportés ont connu dans les camps un véritable brassage géographique et social, c'est le dernier qui est le plus fréquemment évoqué. Ainsi, Paul Merat, partant de son origine régionale, évoque la « joie des amitiés renouées » de rapatriés bourguignons<sup>49</sup>. Il explique que, lors du pèlerinage, le « vigneron de la Côte », « l'employé dijonnais » et « paysans de l'Auxois » se sont retrouvés, unis à nouveau. Lourdes serait le lieu d'un moment singulier, renouvelant le temps de la captivité et de la déportation, au cours duquel des hommes de toute couche sociale se mélangeraient. Pourtant, une fois le rapatriement achevé, « ce paysan » et « ce vigneron de la Côte » ont-ils gardé des liens où bien se retrouvent-ils, (ré)unis artificiellement au moment du pèlerinage ?

Dans *La Croix du Nord*, journal qui semble particulièrement traiter ce thème, A. Depreester décrit le rassemblement de « cent mille hommes qui avaient tout souffert, qui, du Prince de l'Église au plus obscur pèlerin, en passant par le Ministre, avaient connu au moins la geôle, souvent l'exil, parfois les ignominieuses tortures »<sup>50</sup>. L'expression « Prince de l'Église » désigne les cardinaux, mais ni le cardinal Suhard, ni le cardinal Gerlier, tous deux présents à Lourdes, n'ont connu la captivité ou la déportation. Le journaliste fait peut-être alors référence au destin de Mgr Théas, évêque de Tarbes et Lourdes, déjà présenté, ou à celui de Mgr Piguet évêque de Clermont-Ferrand, qui a été déporté à Dachau. Sans être ici explicitement nommé, puisqu'il est appelé « le Ministre », Edmond Michelet, alors ministre des Armées à Lourdes, est aussi un pèlerin de Lourdes, qui a connu lui la déportation de répression à Dachau.

Les journaux, dont *La Croix du Nord*, célèbrent cette union de tous les anciens captifs à Lourdes, en prétendant que les personnalités sont des « pèlerins comme les autres ». Toutefois, l'utilisation de l'expression « obscur pèlerin », qui peut se lire comme une manière assez péjorative de désigner les anonymes de ce pèlerinage, semble décrédibiliser le discours promu.

---

<sup>47</sup> *La Croix*, « Sous le signe de la prière et de l'amitié, prisonniers et déportés se retrouvent au pied de l'Immaculée », 09/09/1946.

<sup>48</sup> *La Croix du Nord*, « 100 000 hommes à Lourdes », 15/09/1946.

<sup>49</sup> *Les Dernières Dépêches*, « Les rapatriés bourguignons à Lourdes », 11/09/1946.

<sup>50</sup> *La Croix du Nord*, « D'autres disent », 11/09/1946.

De manière assez paradoxale, le journal *Nord-Eclair*, affirme également qu'il n'y a pas de « différences sociales », ni de « personnalités » durant ce pèlerinage tout en faisant la liste des évêques et hommes politiques présents<sup>51</sup>.

Ceux qui considèrent que l'expérience de la captivité renvoie à un temps inédit de fraternité et de brassage social, estiment que cette expérience est un « acquis » qu'il faut conserver après-guerre<sup>52</sup>. Tout un discours se développe donc sur les possibles « bienfaits » et « leçons » de la captivité<sup>53</sup>. Plongés dans une « société artificielle où se côtoient des gens de tous milieux », les prisonniers et déportés seraient revenus changés et estimeraient que ce qu'ils ont connu en captivité doit perdurer après leur rapatriement : « nous sommes les hommes d'une certaine expérience » affirme l'Amicale de l'oflag IVD dans un bulletin publié après le pèlerinage<sup>54</sup>. L'esprit de camaraderie qui définirait le temps captif reprendrait forme lors du pèlerinage et serait appelé à perdurer après celui-ci. Toujours dans *La Croix du Nord*, A. Depreester, écrit :

Ce fut un pèlerinage fraternel. On se retrouvait, anciens solitaires de mêmes barbelés, anciens compagnons de Kommando, anciens des mêmes bagnes. (...) Vous qui n'avez pas connu la grande camaraderie des camps, ne souriez pas de notre simplicité d'enfant et de nos élans de tendresse. Laissez-nous faire une « trouée bleue » dans la grisaille du ciel d'aujourd'hui et prendre le parti de la fraternité universelle<sup>55</sup>.

Dans cet extrait, A. Depreester prend à partie le lecteur. Insistant sur l'impression de fraternité qui se dégage du pèlerinage, il donne à voir – à ceux qui n'ont connu ni la captivité, ni la déportation – une image de la captivité pour le moins enjolivée. D'une joie béate, qui paraît factice, il évoque l'embellie qu'apporteraient ces « anciens » à travers le rassemblement. Mais que vaut cette fraternité tant célébrée, à l'épreuve du pèlerinage et surtout à l'épreuve du coût de celui-ci ?

---

<sup>51</sup> *Nord- Eclair*, « Fraternité », 12/09/1946.

<sup>52</sup> *La Croix*, « Le grand rassemblement des prisonniers et déportés à Lourdes », 07/09/1946.

<sup>53</sup> *France nouvelle*, « La leçon de Lourdes », 15/09/1946.

<sup>54</sup> *Union des amicales de Camp Amicale de l'oflag IV D Secrétariat de Camp*, « Les PG à Lourdes », 10/10/1946.

<sup>55</sup> *La Croix du Nord*, « 100 000 hommes à Lourdes », 15/09/1946.

## 2. « Pèlerinage de l'élite du porte-monnaie »

Si certains observateurs – journalistes ou prêtres – s'appesantissent sur l'esprit « d'entr'aide » qui existeraient entre les anciens captifs, d'autres n'hésitent pas à formuler de véritables accusations à l'encontre du pèlerinage qu'ils jugent trop cher. Ces accusations m'ont toutefois été révélée par les archives, sans qu'elles soient relayées par la presse. Tout d'abord, la souscription, exemple de la solidarité entre anciens captifs, est fréquemment (sur)valorisée dans la presse. *La Croix du Nord*, *Nord-Eclair* ou encore le *Journal de la grotte de Lourdes* ne manquent pas de donner des exemples de cette entraide dans les pages de leurs journaux<sup>56</sup>. Ils rappellent que grâce à ses souscriptions, bon nombre de rapatriés ont pu se rendre au pèlerinage. Durant le pèlerinage, la générosité des prisonniers et déportés est soulignée. Le journaliste du *Courrier de l'Ouest* donne comme preuve de cet esprit de charité les offrandes spontanées en faveur des rapatriés malades. Il raconte que des victuailles, des paquets de tabacs et de l'argent ont été remis aux rapatriés malades<sup>57</sup>. « Ils ont voulu l'unité comme au camp », signe l'abbé Jean Rodhain, dans un article de la revue *Messages*<sup>58</sup>. Il est en effet décidé qu'il y aurait un tarif de pension identique, quelle que soit la catégorie de l'hôtel et un même ravitaillement pour tous<sup>59</sup>. Dans les convois spéciaux institués par la SNCF, le prix est aussi identique pour tous les pèlerins.

Si l'abbé Jean Rodhain, répète à l'envi que le pèlerinage des rapatriés est un « pèlerinage populaire », des observateurs – notamment des prêtres – ne lui donnent pas raison<sup>60</sup>. Un article que j'ai découvert aux archives nationales a particulièrement retenu mon attention, signé par un prêtre – l'abbé Gaillard – il est intitulé « Pourquoi je n'irai pas à Lourdes ». Prenant pour exemple les prix demandés aux pèlerins de la Seine (4000 fr) ou du Nord (1 700 fr), il explique que, dans ces conditions, le pèlerinage de Lourdes ne peut s'ériger en « pèlerinage populaire » et estime qu'il est plutôt le « pèlerinage de l'élite du porte-monnaie »<sup>61</sup>. En octobre 1945, un œuvre manœuvre gagnait en moyenne 4 340 francs par mois<sup>62</sup>. Publié dans le bulletin mensuel *Maintenir*, l'organe de liaison de l'amicale des anciens des stalags XVIII A, D et B, cet article

---

<sup>56</sup> *La Croix du Nord*, « 2000 rapatriés du Nord y participent », 06/09/1946 ; *Nord-Eclair*, « Solidarité », 24/09/1946 ; *Journal de la grotte de Lourdes*, « Le pèlerinage à Lourdes des prisonniers et déportés » 10/09/1946.

<sup>57</sup> *Le Courrier de l'Ouest*, « Le Cardinal Gerlier a présidé hier les Cérémonies », 10/09/1946.

<sup>58</sup> *Messages de l'aumônerie générale*, « Lourdes », 27/08/1946.

<sup>59</sup> Branthomme, H. et Touvet, C., *Histoire...op. cit.*, p. 68.

<sup>60</sup> *Messages de l'aumônerie générale*, « Lourdes », 27/08/1946 .

<sup>61</sup> MAINTENIR Organe de liaison de l'amicale des anciens des stalags XVIII A, D et B (Wagna), Juin 1946.

<sup>62</sup> Lehoullier, Jean, *Chronique des salaires. Le mouvement des salaires en France depuis octobre 1945* *Journal de la société statistique de Paris*, 1948.



fait état de véritables accusations dirigées contre l'organisation de ce pèlerinage, jugé trop coûteux. François Cochet dans son *Histoire économique de la France depuis 1945*, rappelle que la « situation catastrophique » de l'économie française à la Libération<sup>63</sup>. Organiser un tel pèlerinage, peut sembler incohérent. Avec l'appui de deux autres anciens aumôniers des camps, il souhaite remplacer le pèlerinage par un « effort d'entraide ». Il estime que si « 200 camarades aisés qui seraient allés à Lourdes versent le 1/3 du prix du pèlerinage à la caisse d'entraide (...) cela fera déjà 300 000 francs ». En refusant de se rendre à Lourdes, en incitant leurs anciens camarades à ne pas y aller pour remplir à la place les caisses de solidarité du Stalags, ces trois prêtres constituent l'un des rares cas de contestation.

Pour couper court aux accusations sur la cherté du pèlerinage, l'abbé Rodhain évoque largement les entreprises d'entraide dans sa lettre aux curés de France du 1<sup>er</sup> mai 1946<sup>64</sup>. Toutefois, s'il appelle à développer ces initiatives, il limite leur portée. Soulignant que ces actions doivent être menées dans la discrétion et la délicatesse, il soutient qu'elles ne peuvent donc être mener sur le plan national, mais seulement sur le plan paroissial, et de conclure par cette phrase : « il n'est question d'aider tous les pèlerins ». Si l'abbé Rodhain, admet que le coût du pèlerinage sera lourd « pour les budgets ouvriers », il n'est pas question, selon lui, d'étendre démesurément les actions d'entraide<sup>65</sup>.

Auprès de ceux qui l'accusent d'un manque de transparence concernant les prix, l'abbé Rodhain, effectue un réel travail de pédagogie pour en expliquer les raisons. Dans la même lettre aux curés de France, il explique que le prix global comprend le prix du voyage (depuis la gare de départ jusqu'à Lourdes et retour sauf si les pèlerins se rendent à Lourdes par leurs propres moyens), le séjour à Lourdes (hôtel et nourriture) ainsi qu'une participation aux frais de cérémonies<sup>66</sup>. Pour ceux qui bénéficient de titres de réduction, le prix global peut être « diminué d'une somme égale à la différence entre le prix d'un billet place entière et le prix du billet calculé compte tenu du pourcentage de leur réduction ». Il donne l'exemple d'un pèlerin de Valence, père de 5 enfants, pour qui le prix global de son pèlerinage à Lourdes sera ramené de 3 425 francs à 2 075 francs, soit la moitié du salaire de manœuvre présenté plus haut.

Dans les archives du CNAEF, j'ai trouvé ce que l'on pourrait qualifier de controverse épistolaire impliquant le Docteur Libert Chatenay, Monseigneur Théas, évêque de Tarbes et Lourdes et l'abbé Rodhain. Le 5 août 1946, le docteur Chantenay, adresse au nom de la section

---

<sup>63</sup> Cochet, François, *Les exclus ... op. cit.*, p. 13.

<sup>64</sup> CNAEF, 6CO374 : lettre adressée aux curés de France, 1<sup>er</sup> mai 1946.

<sup>65</sup> *Messages de l'aumônerie générale*, « A cause de l'angoisse même... », 19/02/1946.

<sup>66</sup> CNAEF, 6CO374 : lettre adressée aux curés de France, 1<sup>er</sup> mai 1946.

de Lourdes de l'association des prisonniers de guerre du département Hautes-Pyrénées (dépendant du Mouvement National des Prisonniers de Guerre, MNDPG), de longs griefs à Mgr Théas<sup>67</sup>. Dans cette lettre, qu'il signe « au nom des prisonniers et déportés de Lourdes », il dénonce le manque de transparence de l'Aumônerie générale. Ayant eu connaissance d'un accord entre l'Agence Duchemin-Exprinter et les hôteliers de Lourdes, il se demande si l'Aumônerie est au courant de ces tractations. L'agence aurait exigé des hôteliers une « ristourne de 15 % pour chaque pèlerin », « ce qui pour chaque pèlerin fait 155 francs et pour cinquante mille pèlerins plus de sept millions et demi » affirme le docteur Chatenay. Il réclame également des explications quant aux « 700 fr environ qui sont demandés à chaque pèlerin en plus du prix du séjour » et qui ferait « trente-cinq millions pour cinquante mille pèlerins ». D'un ton accusateur, il termine sa lettre en exigeant que l'Aumônerie générale « éclair[e] publiquement la masse des rapatriés sur l'utilisation exacte de ces fonds, et de publier le bilan de l'opération qui doit demeurer une maison de verre et dont rien ne doit ternir l'éclat et la pureté ». Deux jours plus tard, le 7 août 1946, Mgr Théas transmet une copie de cette lettre à l'abbé Rodhain en ajoutant :

Je vous transmets une copie de la lettre (...) vous y verrez l'impression d'inquiétude qu'inspire le prix du pèlerinage, spécialement d'un séjour à Lourdes. Vous n'êtes pas sans savoir qu'un peu partout en France on découvre des signes de mécontentement ou de méfiance, au sujet non pas du pèlerinage mais de son aspect financier, certains disent commercial. Il serait bon, je crois, de prendre une attitude de clarté, qui ferait évanouir tout soupçon<sup>68</sup>.

Assez sévèrement, Mgr Théas intime à l'abbé Rodhain de donner des explications claires et de faire preuve de plus de transparence. Il insiste également sur le fait que cette protestation n'est pas isolée et que les « signes de mécontentement » proviennent de toute la France. L'abbé Rodhain lui répond dans une lettre de quatre pages datées du 13 août 1946<sup>69</sup>. Tout en répondant aux accusations, notamment sur la question des hôtels, il ne manque pas d'attaquer à son tour le docteur Chatenay. Il constate dans un premier temps que la date choisie par le docteur Chatenay pour faire connaître son point de vue – à trois semaines du pèlerinage – est « surprenant[e] ». Il explique alors qu'aucune mesure ne peut être prise à une période aussi tardive. Il évoque aussi la « fantaisie des chiffres » avancée par le docteur Chatenay. En plus

---

<sup>67</sup> CNAEF, 6CO374 : Association des PG du département Hautes Pyrénées, 5 août 1946.

<sup>68</sup> CNAEF 6CO374 : Lettre provenant de l'évêché de Tarbes et Lourdes, 7 août 1946.

<sup>69</sup> CNAEF 6CO374 : Réponse de Rodhain, 13 août 1946

du prix du pèlerinage, l'Aumônerie générale exige des prisonniers non pas 700 francs comme cela a été dit par le docteur Chatenay mais 200 francs. Par ailleurs, ces 200 francs constituent des arrhes, qui seront décomptés du prix global demandé à chacun plus tardivement<sup>70</sup>. Son accusation devient plus mordante lorsqu'il accuse le docteur Chatenay de s'être fait « l'artisan d'une cabale ». Ancien prisonnier de guerre, le docteur Chatenay est, après la Libération, adjoint au maire de Lourdes<sup>71</sup>. Les élections municipales ont porté, en janvier 1945, le candidat divers droite, Georges Dupierris à la Mairie. Particulièrement influent dans le « monde prisonnier » des Hautes-Pyrénées, ces accusations ne seraient pas dénuées d'arrière-pensées. Si le docteur Chatenay souhaite peut-être affaiblir le pouvoir de l'abbé Rodhain dans l'organisation de ces pèlerinages, reste qu'il n'est pas le seul à formuler de telles accusations.

Comme le répète l'abbé Rodhain, l'objectif du pèlerinage n'est pas de provoquer un excédent. Il se défend en assurant que les prix qui peuvent paraître élevés, sont le résultat d'une organisation coûteuse. Toutefois, d'autres acteurs du pèlerinage comme les hôteliers de Lourdes ou l'agence Duchemin-Exprinter ont par nature des intentions plus « commerciales » pour reprendre l'expression de Mgr Théas. Le journaliste de *La Croix jurassienne* estime que les hôteliers de Lourdes « ne sont pas des saints François d'Assise, amants de Dame Pauvreté » et ajoute que pour l'Agence le pèlerinage fut une « affaire d'envergure et une très bonne affaire »<sup>72</sup>. Ciblés pour leur avidité, les critiques se multiplient. Le journaliste de *Nord-Eclair* semble regretter que le « climat de simplicité » qui se dégage du pèlerinage des rapatriés soit terni par « le mercantilisme des marchands de souvenirs, des photographes et [des] restaurateurs du Midi »<sup>73</sup>. Toutefois, il me semble que ces dernières accusations ne sont pas le propre du pèlerinage des rapatriés, mais sont régulièrement convoquées pour d'autres pèlerinages et pour dénoncer l'atmosphère générale de la ville de Lourdes.

Le pèlerinage de Lourdes est pensé pour actualiser l'« union des camps » et montrer que cette unité conserve une valeur au présent. Pourtant, cette solidarité inhérente à l'esprit des camps n'a manifestement pas totalement survécu à la captivité.

---

<sup>70</sup> CNAEF, 6CO374 : lettre adressée aux curés de France, 1<sup>er</sup> mai 1946.

<sup>71</sup> [https://www.lemonde.fr/archives/article/1980/03/25/apres-le-deces-de-trois-patientes-a-lourdes-requisitoire-moderne-au-proces-des-medecins-poursuivis-pour-des-avortements-illegaux\\_3073872\\_1819218.html](https://www.lemonde.fr/archives/article/1980/03/25/apres-le-deces-de-trois-patientes-a-lourdes-requisitoire-moderne-au-proces-des-medecins-poursuivis-pour-des-avortements-illegaux_3073872_1819218.html) et [https://www.lemonde.fr/archives/article/1978/10/31/un-medecin-est-ecroue-a-pau\\_2976604\\_1819218.html](https://www.lemonde.fr/archives/article/1978/10/31/un-medecin-est-ecroue-a-pau_2976604_1819218.html) consulté le 11 juin 2022

<sup>72</sup> *La Croix jurassienne*, « Le pèlerinage national des rapatriés à Lourdes », 19/09/1946.

<sup>73</sup> *Nord-Eclair*, « Fraternité », 12/09/1946.

### *C. Lourdes, la mémoire de la Résistance et de la Collaboration*

Pour l'Église de France, le pèlerinage de Lourdes où se retrouvent 100 000 rapatriés est un moment crucial pour renégocier sa place en France après la « grande tribulation » qu'évoque le pape Pie XII dans son message pontifical délivré au moment du pèlerinage<sup>74</sup>. Le pèlerinage des rapatriés est une véritable « vitrine » qui donne à voir la manière dont l'Église de France souhaite donner sens aux années de guerre, de déportation... et de collaboration. C'est, en effet, sur ce point que se concentrent la majorité des critiques à l'encontre du rassemblement. Accusant l'Église de France de vouloir travestir son histoire et masquer ces complicités, la plupart proviennent des rangs communistes.

#### 1. Vichy à Lourdes

Pour l'historien Jean-Louis Clément, le sentiment qu'éprouve le maréchal à l'endroit du catholicisme est quelque peu confus<sup>75</sup>. « Catholique assez tiède », selon du Moulin de Labarthète, il regarde pourtant la religion avec une grande sympathie, contrairement aux chefs d'État républicains qui lui ont précédé<sup>76</sup>. Les évêques de France saluent son arrivée au pouvoir, marquant la fin d'une république laïque jugée anticléricale, qui aurait combattu l'Église et persécuté les catholiques<sup>77</sup>. La bienveillance de ces évêques n'a rien d'étonnant selon Henry Branthomme, puisque le maréchal Pétain tient le même langage qu'eux : si la France a été battue, c'est à cause de son relâchement moral, de l'abandon de ses vertus traditionnelles<sup>78</sup>. L'enthousiasme de la hiérarchie catholique naît aussi des « cadeaux appréciables » que fait Vichy aux congrégations, à l'école privée, à la famille<sup>79</sup>. Etienne Fouilloux emploie même le terme d' « osmose » pour qualifier les rapports entre l'Église catholique et le régime de Vichy<sup>80</sup>.

---

<sup>74</sup> *Journal de la grotte de Lourdes*, « Le Rassemblement des prisonniers et déportés », 15/09/1946.

<sup>75</sup> Clément, Jean-Louis, *Monseigneur Saliège, archevêque de Toulouse : 1929-1956*, Beauchesne, Paris, 1994, p. 113.

<sup>76</sup> Beaumont, Stéphane, *Histoire de Lourdes*, Editions Privat, Toulouse, 1993, p. 253.

<sup>77</sup> Chélini, Jean et Branthomme, Henry, *Les pèlerinages dans le monde : à travers le temps et l'espace*, Paris, le Grand livre du mois, 2004, p. 348.

<sup>78</sup> *Ibid.*

<sup>79</sup> Fouilloux, Étienne, *Les chrétiens français entre crise et libération : 1937 -1947*, Paris, Éditions du Seuil, 1997, p. 100.

<sup>80</sup> *Ibid.*

Cette osmose contraste avec l'attitude des protestants. Attitude logique selon l'historien André Encrevé puisque les protestants ont montré leur hostilité à toute forme d'antisémitisme depuis l'affaire Dreyfus<sup>81</sup>. En ce qui concerne les autorités protestantes, Marc Boegner, président de la Fédération protestante de France, admet avoir nourri des « illusions » sur la personne du maréchal Pétain. Mais, à partir des années 1942, année au cours de laquelle les discriminations contre les juifs de France s'intensifient, ces protestations sont franches.

Me Jacques Isorni, avocat du chef de l'État lors de son procès en 1945, ne cache pas à Jean Barbier, auteur de l'ouvrage *Pour vous qu'est-ce que Lourdes ?* l'attachement profond du maréchal à la ville de pèlerinage<sup>82</sup>. L'histoire de la ville de Lourdes porte en elle les remous de l'histoire de France, entre République et État français. Stéphane Beaumont qui a écrit une *Histoire de Lourdes* rappelle que, cinq ans après la loi de séparation des Églises et de l'État, en avril 1910, le *Journal Officiel* publie le décret de dévolution des biens de la grotte de Lourdes à la commune et au bureau de bienfaisance<sup>83</sup>. Mais le régime de Vichy sonne la revanche d'une certaine Église contre la République<sup>84</sup>. Le 10 février 1941, Pétain décrète que les biens à destination culturelle et pieuse situés sur le territoire de la commune de Lourdes et connus sous le nom de « Domaine de la grotte » doivent être remis par la ville et le bureau de bienfaisance à l'« Association diocésaine de Tarbes et Lourdes. Le lendemain, lors de la fête des Apparitions, l'évêque Mgr Choquet se réjouit de cette décision du « Chef de l'État [qui] par un acte de justice, et dans un geste bien français, vient de rendre à la Vierge en toute propriété, la Grotte et les Sanctuaires qu'une loi injuste jadis lui avait confisqués »<sup>85</sup>. Le 25 mars 1941, le conseil municipal, nommé par Vichy, approuve à l'unanimité la rétrocession. Un mois plus tard, le 20 avril, Lourdes accueille le maréchal<sup>86</sup>.

---

<sup>81</sup> Encrevé, André, « Les protestants français au milieu du XX<sup>e</sup> siècle », in Blanc-Chaléard, Marie-Claude, Dreyfus-Armand, Geneviève, Kévonian, Dzovinar et Amar, Marianne (dir.), *La Cimade et l'accueil des réfugiés : Identités, répertoires d'actions et politique de l'asile, 1939-1994*, Nanterre, Presses universitaires de Paris Nanterre, 2021, p. 41-63.

<sup>82</sup> Beaumont, S., *Histoire .... op. cit.*, p. 253.

<sup>83</sup> *Ibid.*, p. 252.

<sup>84</sup> *Ibid.*, p. 252.

<sup>85</sup> Guinle-Lorinet, S. *Pierre-Marie Théas, op. cit.*, p. 300.

<sup>86</sup> Beaumont, S., *Histoire .... op. cit.*, p. 253.

**Figure 47 - Le maréchal Pétain et Mgr Choquet devant la grotte de Lourdes, le 20 avril 1941**



Source : Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine, AB/XIX/5337/58 : Lourdes, 20 avril 1941.

À Lourdes, le dimanche 20 avril 1941, en présence d'une foule dense de pèlerins, membre du personnel politiques et religieux, Mgr Choquet (à droite du maréchal Pétain sur la photographie) accueille le chef de l'État et son gouvernement. Deux mois après la visite de cet hôte de marque, deux inscriptions en lettre de plomb sont déposées sur les portes latérales de la basilique de Lourdes<sup>87</sup> : sur le tympan de gauche est évoquée la loi de séparation de l'Église et de l'État et ses conséquences ; sur celui de droite, est inscrit « in memoriam 1940-1941 au lendemain de nos désastres, la France essayant de retrouver son âme sous le gouvernement du Maréchal Pétain...[la Grotte remercie Vichy] pour la gloire de Marie et la prospérité de la France ». Signe d'une certaine prise de distance avec le régime du maréchal et de son gouvernement, en septembre 1944, l'inscription commémorative du tympan droit du rosaire est effacée. Sans que la presse ne fasse nécessairement de référence directe à ce déplacement, la visite du maréchal ancre dans la mémoire commune un lien indéniable entre Vichy – et sa politique de collaboration – et la ville de Lourdes.

---

<sup>87</sup> *Ibid.*, p.276

## 2. Le double jeu des prélats

Pour situer toutes les critiques qui émergent au moment du pèlerinage, évoquer la visite du maréchal Pétain du 20 avril 1941 était un passage obligé. Le lien existant entre Lourdes et le régime de Vichy est mis en avant par la presse communiste (mais pas seulement). Je n'ai trouvé aucune mention du pèlerinage dans les journaux suivants, considérés de gauche ou communistes : *L'Humanité*, *Regards* ou *Libération*. Ces journaux – ou des titres de même tendances politiques qui évoquent Lourdes – adoptent après la Libération un ton particulièrement incisif, voire vengeur. Les « traîtres » sont désignés, leurs compromissions dénoncées<sup>88</sup>. Ce ton, sans détour et accusateur, se retrouve dans les écrits des journalistes opposés au pèlerinage de Lourdes. Edgard Devernay, qui écrit pour *Liberté Nord-Pas de Calais*, rédige deux articles particulièrement acerbes sur le pèlerinage. Militant communiste, il connaît une histoire mouvementée avec le parti<sup>89</sup>. Avant-guerre, il est l'un des principaux rouages du PC dans le Nord. Mais, en 1930, il quitte le parti (ou en fut exclu). A la Libération et au moment du pèlerinage, il est réintégré au PC, mais refuse d'y assumer des responsabilités. Il collabore toutefois à plusieurs journaux de tendance communiste, comme *Nord-Libre* ou *Liberté Nord et Pas de Calais*, dont est extrait l'article suivant :

Rien ne nous fut épargné : ni les défilés, ni les génuflexions, ni les signes de croix. Et je te sonne les cloches, et je te chante des cantiques, et je te joue de l'orgue. C'en était, on peut le dire, comme une bénédiction. Et, brochant sur le tout, les commentaires d'un speaker en extase, essayant de nous persuader que la résistance avait été le seul fait des croyants, et que l'Église seule avait animé cette résistance en France et dans les camps<sup>90</sup>.

Adoptant un ton qui tourne au ridicule les manifestations religieuses, il condamne la médiatisation différenciée des deux rassemblements, celui de Lourdes et celui de Compiègne. S'attardant sur les actualités produites par la firme Pathé, il considère que le speaker prend parti pour le pèlerinage de Lourdes ; Edgard Devernay écrit d'ailleurs plus loin dans l'article que la même firme Pathé « escamota » la manifestation de Compiègne<sup>91</sup>. A rebours de ceux qui

---

88 *Le Patriote Résistant*, mention « Exiger le châtement des traîtres » dans le bandeau du journal, édition du 01/08/1946.

89 Notice DEVERNAY Edgar [DEVERNAY Hughes, Edgar] par Yves Le Maner, version mise en ligne le 25 octobre 2008, dernière modification le 3 juin 2021, URL : <https://maitron.fr/spip.php?article22614>, consulté le 21 mars 2022.

90 *Liberté Nord et Pas de Calais*, « Les actualités au cinéma ou de Compiègne à Lourdes », 17/09/1946.

91 *Liberté Nord et Ppas de Calais*, « Les actualités au cinéma ou de Compiègne à Lourdes », 17/09/1946.

dénonçait « le monopole du patriotisme » que tentait d'instituer le parti communiste à travers le rassemblement de Compiègne, Edgard Devernay critique, lui, le monopole de la résistance que tente d'arroger l'Église catholique. Dans la suite de l'article, après avoir évoqué la (tentative de) mainmise de l'Église sur la mémoire de la Résistance, il ajoute : « Dommage que le commentateur, revenant un peu sur la terre, ne nous ait pas cité des morceaux choisis de certains prélats, des Suhard, des Gerlier et de quelques autres pendant l'occupation. C'eut été édifiant. Mais ce ne fut, sans aucun doute, qu'un simple oubli ». Sans se départir de son ironie mordante, il insiste ici sur les compromissions de plusieurs religieux, qui ont été selon lui, volontairement éludé par le commentateur des actualités.

Parmi tous les prélats et religieux présents à Lourdes, le cardinal Suhard concentre la majorité des critiques. Dans un second article, le même Edgard Duvernay écrit, de manière sarcastique, que le pèlerinage a été « honoré » de la présence « du trop célèbre cardinal Suhard, champion du Vichysme et de la collaboration »<sup>92</sup>. *L'Espoir*, journal de tendance pro-gaulliste, publie, à la fin du mois de septembre 1946, également un article à charge contre le cardinal Suhard, qui évoquant une rencontre entre celui-là et von Stülpnagel, chef des forces d'occupation allemandes en France, qualifié « d'assassin de patriotes français et d'innocents otages » – dont je n'ai retrouvé aucune trace<sup>93</sup>. Le journaliste écrit : « le sang de tant de victimes n'épouvanta pas le prélat. Et le boucher de Paris put y essuyer avec volupté ses mains sur la robe rouge du cardinal ». Puis, mentionnant la présence de celui qu'il surnomme « le cardinal suaire » au pèlerinage des rapatriés, il semble sidéré de l'accueil qui lui est réservé. Il évoque « le vrai miracle de Lourdes », celui qui a permis à des déportés d'être béni par le cardinal Suhard, sans « [blêmir] sous l'outrage ». Le cardinal Suhard n'a en effet, après-guerre, pas les faveurs des gaullistes. Le 26 août 1944, le défilé de la victoire se termine par un *Te Deum* à Notre-Dame. Sur les conseils de Georges Bidault, président du Conseil national de la Résistance, le général de Gaulle refuse la présence du cardinal-archevêque Emmanuel Suhard, jugé trop proche de Pétain et du gouvernement de Vichy, à ?. Quatre mois plus tôt, il avait accueilli le maréchal Pétain pour un autre *Te Deum* en Notre-Dame-de-Paris<sup>94</sup>.

La messe du dimanche 8 septembre 1946 – la messe la plus importante du pèlerinage des rapatriés – est présidée par le cardinal Suhard ainsi que par l'évêque Saliège. Ce choix est vivement critiqué par la presse communiste. L'éditorialiste qui signe son billet « Le lampiste »

---

92 *Liberté Nord et Pas de Calais*, « Je suis un oiseau voyez mes ailes... », 12/09/1946.

93 *L'Espoir*, « Pas dégoutés ! », 22/09/1946.

94 Guérend, Jean-Pierre, *Cardinal Emmanuel Suhard : archevêque de Paris, 1940-1949 temps de guerre, temps de paix passion pour la mission*, Paris, les Éditions du Cerf, 2011, p. 75.



dans l'hebdomadaire de sensibilité communiste, *Le patriote*, écrit à propos de la messe du 8 septembre : « ce qui me fait rigoler, c'est qu'on ait fait présider la grand'messe du dimanche par Mgr Saliège, un résistant, et par Suhard, un kollabo... La sacrée union, quoi ! »<sup>95</sup>. Tournant en ridicule l'expression « union sacrée » originellement associée à la période de rapprochement politique précédent la Première Guerre mondiale, il rend compte, consterné, du choix de faire présider cette messe par les deux prélats aux positionnements si contraires. En opposant ces deux prélats – le premier assimilé à un résistant, l'autre à un collaborateur –, il creuse l'écart entre deux attitudes opposées et insiste sur ce choix qui lui semble incohérent. En insistant sur cette proximité entre les deux prélats lors du pèlerinage il tente de disqualifier le rassemblement en soulignant l'hypocrisie de l'Église catholique.

Un autre journal de la même région, *L'Aurore du Sud-Est*, s'insurge aussi du rapprochement entre les deux prélats. Ce journal, qui a pour sous-titre « organe régional du PC français », publie dans son édition du 10 septembre 1946, un article intitulé « Le double jeu des prélats »<sup>96</sup>. Mentionnant lui également la messe du dimanche célébrée par le cardinal Suhard et Mgr Saliège, il considère que cette « singulière proximité » « n'est pas due au hasard ». Et d'ajouter : « le fait de rapprocher ainsi le prélat résistant et le prélat collaborateur traduit de la part de l'Église la nette volonté de rendre hommage à une division du travail commode qui désigna celui-ci pour la Résistance, cet autre pour la félonie, avec l'espoir d'être prescrite dans tous les camps et de jouer sur les deux tableaux, la France et l'anti-France ». L'auteur détourne ici l'expression « anti-France » employé sous le régime de Vichy par le maréchal Pétain. Cette formule était utilisée par le maréchal pour qualifier les Juifs, les communistes et les francs-maçons qu'il juge responsable de la défaite de 1940<sup>97</sup>. Ici, l'anti-France c'est celle qui a collaboré et qui a manqué aux valeurs républicaines. La France c'est celle du Général de Gaulle et notamment la France libre, mouvement de résistance extérieure créé après l'appel du 18 juin 1940. Cette messe du 8 septembre ainsi que le pèlerinage dans son entier sont perçues comme une stratégie politique visant à créer la confusion quant aux complicités de la hiérarchie catholique française pendant l'Occupation. Stratégie de la « diplomatie vaticane », comme l'estime le premier article, ou de l'Église de France, ce rapprochement révélerait le double-jeu des prélats français.

Pour la presse communiste, évoquer la figure de l'archevêque Mgr Saliège en parallèle du cardinal Suhard est une manière de mieux discréditer le second. Pour l'historien Jean-Louis

---

<sup>95</sup> *Le Patriote*, « Les propos du lampiste », 12/09/1946.

<sup>96</sup> *L'Aurore du Sud-est*, « Le double jeu des prélats », 10/09/1946.

<sup>97</sup> Azéma, Jean-Pierre et Wieviorka, Olivier, *Vichy, 1940-1944*, Paris, Perrin, 1997, p. 191.

Clément, l'archevêque de Toulouse fut le seul à éviter les critiques aux lendemains de la Libération<sup>98</sup>. Sa protestation contre la déportation des Juifs le 23 août 1942, ainsi que sa participation active en faveur de la « Résistance spirituelle » font de lui une figure d'exception dans l'épiscopat français, sa présence au pèlerinage de Lourdes n'est donc pas anodine. Sans revenir sur les compromissions ou acte de courage de chacun, il faut rappeler que la plupart des prélats français, ils sont largement convaincus par le pétainisme, au moins en ses débuts, il faut aussi rappeler que plusieurs d'entre eux – dont ceux présents à Lourdes – ont connu la déportation pour des faits de résistance. Ainsi Mgr Théas, le père Riquet ou encore Mgr Bruno de Solages, recteur de l'Institut catholique de Toulouse, ont été déportés<sup>99</sup>. Après la Libération, beaucoup d'observateurs, dans les rangs communistes et en dehors, estiment que la hiérarchie catholique en a fait trop peu, notamment pour protéger les Juifs de France. François Mauriac, éditorialiste au *Figaro*, écrit dans un papier datant du 1<sup>er</sup> novembre 1944 que les oppositions « aux méthodes vichysoises et nazies » ont été trop rares et estime « qu'il aurait suffi d'un cri » pour que l'attitude de l'Église catholique pendant l'Occupation soit à la hauteur de sa charge. Selon l'historienne Michèle Cointet, l'attitude des « guides du peuple chrétien » devant Vichy, est due à l'histoire récente de l'Église qui a « dans l'ensemble produit des hommes prudents (...) dociles devant l'autorité »<sup>100</sup>.

Le pèlerinage des rapatriés de septembre 1946 est le reflet des dissensions françaises qui s'affronte sur la question de l'appropriation de la gloire résistante. La presse que l'on pourrait qualifier de « concurrente », n'élude pas les compromissions de l'Église de France, alors qu'une grande majorité des prélats français est présente à Lourdes.

### C. Refaire la France

Dans les années 1940, l'essai *La France, pays de mission ?* des pères Godin et Daniel révèle le détachement religieux d'une certaine partie du territoire français<sup>101</sup>. Après la Libération, le déclin ne semble pas avoir été endigué. Pour la hiérarchie catholique et l'abbé Rodhain, ce pèlerinage est une occasion privilégiée pour penser les dernières années qui se sont écoulées. Si la France a traversé ces tumultueuses années de guerre et d'occupation, c'est que

---

98 Clément, J.-L., *Monseigneur ... op. cit.*, p. 236.

99 Bernay, S., « Le Père... art. cit. », p. 110.

100 Cointet, Michèle, *L'Église sous Vichy : 1940-1945 la repentance en question*, Paris, Perrin, 1998, p. 15.

101 Poulat, É., *Naissance... op. cit.*, p. 36.

le peuple français se serait détourné de Dieu. En catholiques, ils invitent les rapatriés à envisager de nouvelles perspectives pour la France. Dans une période où l'unité nationale est à reconstruire, le clergé français appelle à refaire une France plus chrétienne. Pour Henry Branthomme, dès 1940 des pèlerinages sont organisés à Lourdes « pour le renouvellement moral de la France »<sup>102</sup>. Les assumptionnistes et l'évêque de Tarbes et Lourdes choisissent, en 1945, comme thème du premier pèlerinage national français après la Libération « La Rénovation chrétienne de la France »<sup>103</sup>. Si ce thème ne naît ni en 1946 ni à Lourdes, il peut inviter à s'interroger sur le rôle et sur la place accordée aux prisonniers de guerre, aux déportés politiques et aux requis du STO dans ce projet national.

### 1. Le matérialisme en cause

A l'occasion de la « Messe des prisonniers » organisée lors du pèlerinage National de Lourdes, en août 1942, l'abbé Ludovic Giraud, aumônier de la 29<sup>e</sup> division, reprend les mots de l'écrivain et homme politique Donoso Cortès qui écrit à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : « ceux qui prient font plus pour le monde que ceux qui combattent. Et si le monde va si mal, c'est qu'il y a plus de batailles que de prières »<sup>104</sup>. S'étant remis aux armes plus qu'à Dieu, le monde connaît la guerre ; c'est ainsi que l'abbé Giraud semble considérer la situation en 1942.

Quatre années plus tard, en 1946, alors que le rassemblement des rapatriés s'annonce, l'abbé Rodhain incite les prêtres à « travailler [leur] pèlerinage »<sup>105</sup>. Des consignes, ainsi que des lectures bibliques et des commentaires possibles » sont transmis aux prêtres. Le premier commentaire donne le ton : « Dieu est le Maître de l'histoire. La guerre est souvent un châtement, elle devrait toujours être l'occasion d'une conversion ». Diffuser de tels commentaires auprès de prisonniers de guerre, de requis du STO ou de déportés, qui ont connu la guerre, la captivité ou la déportation, est assez troublant. Considérer que la guerre est une sorte de sanction divine pour des hommes indignes de Dieu peut sembler à première vue offensant pour des hommes qui reviennent des camps. Pourtant ce discours entre pleinement dans un récit que les rapatriés catholiques connaissent bien. La fin du commentaire incite à se tourner à nouveau vers Dieu, où à se convertir pour ceux qui n'ont jamais été des fidèles. Le

---

102 Chélini, Jean et Branthomme, Henry, *Les chemins de Dieu : histoire des pèlerinages chrétiens des origines à nos jours*, Paris, Hachette, 1995, p. 348.

103 Branthomme, H. et Touvet, C., *Histoire... op. cit.*, p. 57.

104 Giraud, Ludovic, *Les Prisonniers devant leur âme*, Marseille, Direction générale des œuvres, 1942 (Allocution prononcée le 22 août 1942, au Pèlerinage National de Lourdes, à l'occasion de la Messe des Prisonniers)

105 CNAEF 6CO374 : Pèlerinage de Lourdes – Consignes aux prêtres, sans date.

discours de Mgr Théas, évêque de Tarbes et de Lourdes, lors de la journée du 8 septembre – journée la plus importante du pèlerinage – se fonde entièrement sur cette narration en ajoutant d'autres dimensions :

Plus que les autres Français, chers rapatriés, et vous surtout les déportés politiques, vous savez que notre pays a vécu sous la tyrannie et l'oppression. Or cette tyrannie et cette oppression étaient l'aboutissement logique de la philosophie nietzschéenne qui avait proclamé « la mort de Dieu » et lance ce mot d'ordre : « Guerre à l'idéal chrétien ». Que la Très Sainte Vierge éclaire la France et redise à la fille aînée de l'Église que toute civilisation athée ou anti-chrétienne est logiquement inhumaine, et que c'est en retrouvant le Christ que, par surcroît, nous assurerons le bonheur de l'homme, dans le respect de sa dignité et de sa liberté<sup>106</sup>.

Interpellant les rapatriés, et plus spécifiquement les déportés politiques, Mgr Théas ne place pas la question de l'origine de la guerre sur le terrain politique, mais sur celui de la philosophie. Il désigne la philosophie de Nietzsche, vu comme le penseur du nihilisme, en responsable de « la tyrannie et l'oppression ». Ce n'est pas la doctrine nazie qu'il attaque directement ici, mais bien la philosophie nietzschéenne qu'il assimile à une philosophie anti-chrétienne. Toute civilisation qui se détourne de Dieu doit se préparer au pire. Invoquant la Vierge de Lourdes, il lui prête un discours s'inscrivant parfaitement dans le récit qu'il présente juste auparavant. Il appuie également son propos en utilisant l'expression « fille aînée de l'Église » qui réfère à la tradition monarchique en France. Il conclut en appelant de ses vœux la (re)fondation d'une société plus chrétienne. Après le pèlerinage, on retrouve dans la presse catholique et régionale, de nombreux articles reprenant ce thème. Ainsi, dans le *Courrier français du Sud-Ouest*, du 15 septembre, le prêtre René Gaëll, estime que la « Vierge de Lourdes » a délivré les rapatriés de « l'autre captivité, celle des âmes enchaînées à l'erreur, au matérialisme »<sup>107</sup>. Erreur, matérialisme ou philosophie antichrétienne, les religieux que j'ai cités ici, semble se rejoindre sur le point suivant : se détourner de Dieu c'est empêcher un avenir national ou individuel heureux. Si le constat est le même pour l'abbé Giraud et Mgr Théas, une société matérialiste amène la guerre, ils se rejoignent également sur l'interprétation du temps de captivité comme un temps d'expiation nécessaire pour le destin de la France.

---

106 *Journal de la grotte de Lourdes*, « Le Rassemblement des prisonniers et déportés », 15/09/1946.

107 *Courrier français du Sud-Ouest*, « A Lourdes », 15/09/1946.

## 2. « Ils prient, ils réparent, ils préparent » : la captivité comme temps d'expiation

Dans son allocution du 22 août 1942, l'abbé Giraud écrit : « Nos prisonniers ont peut-être l'air d'être des inutiles. (...) que font-ils donc, nos prisonniers, qui les rende si actifs, si vivants ? Ce qu'ils font ? *Ils prient, ils réparent, ils préparent* »<sup>108</sup>. Reprenant sous la forme d'une question rhétorique des accusations habituellement dirigées contre les prisonniers de guerre, il souligne leur utilité, leur triple utilité même. Le temps de la captivité est interprété comme un temps de prière, mais aussi comme un temps actif au cours duquel les prisonniers pensent le futur de la France. Pour évoquer le temps de la captivité, le langage chrétien était largement utilisé, par les prélats catholiques donc, mais aussi par le régime de Vichy. Ainsi, le temps de la captivité est interprété comme un temps d'expiation des péchés de la France, un temps d'épreuve pour un peuple qui s'est éloigné de Dieu, comme l'analyse de Pieter Lagrou que j'ai cité dans la première partie le précise. L'historien Laurent Quinton ajoute une dimension en précisant que l'idéologie pétainiste considérait que la captivité des prisonniers de guerre français était un temps de purgation, temps qui ne serait pas vain, mais qui servirait au redressement de la France<sup>109</sup>. Les termes de « purgation » ou « d'expiation » dans les discours délivrés au moment du pèlerinage de Lourdes, rappellent donc l'héritage pétainiste qu'ils portent en eux. Au terme de « purgation » ou « d'expiation », le pape Pie XII préfère celui d'holocauste, comme l'indique son message diffusé au moment du pèlerinage, et lu lors de la journée du 8 septembre : « De tant d'épreuves chrétiennement supportées, vous faites un holocauste (...) pour la résurrection dans l'ordre chrétien, de vos maisons et de votre bien-aimée patrie »<sup>110</sup>. Ce terme d'holocauste renvoie à un sacrifice religieux par le feu décrit dans l'Ancien Testament réalisé aux temps bibliques, un don sans réserve. Le terme d'« holocauste » est aussi employé par l'abbé Giraud, déjà cité précédemment, à l'occasion de son discours lors de la Messe des prisonniers le 22 août 1942.<sup>111</sup> Estimant que les prisonniers de guerre se « savent les victimes d'une expiation nécessaire [...] holocaustes vivants d'une rédemption que Dieu fait chaque jour un peu plus », il considère que ce sacrifice n'est pas inutile, puis qu'ils « rapporteront au pays des âmes retrouvées, purifiées, décantées »<sup>112</sup>. Ainsi, comme le pape Pie

---

108 Giraud, L., *Les Prisonniers ...op.cit.* (Allocution prononcée le 22 août 1942, au Pèlerinage National de Lourdes, à l'occasion de la Messe des Prisonniers)

109 Quinton, Laurent, *Digérer la défaite : récits de captivité des prisonniers de guerre français de la Seconde guerre mondiale, 1940-1953*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2014, p. 325.

110 *Journal de la grotte de Lourdes*, « Le Rassemblement des prisonniers et déportés ». 15/09/1946.

111 Giraud, L., *Les Prisonniers ...op.cit.* (Allocution prononcée le 22 août 1942, au Pèlerinage National de Lourdes, à l'occasion de la Messe des Prisonniers)

<sup>112</sup> *Ibid.*

XII qui estime que le temps de la captivité est une épreuve nécessaire pour la « résurrection de l'ordre chrétien », l'abbé Giraud donne sens à la captivité en lui attribuant un rôle rédempteur. La souffrance des hommes captifs est une offrande pour fonder une France plus chrétienne.

La presse catholique, et notamment la revue *Messages de l'aumônerie générale*, s'empare largement de ce thème. L'article du 15 avril 1946, qui évoque le pèlerinage à venir, admet que « les prisonniers et déportés [...] ont parfois subi la souffrance de mauvais gré » mais précise aussi que « les pèlerins de Lourdes, [vont] offrir à Dieu, par les mains de Notre-Dame, le sacrifice de ces longues années ». Au moment du pèlerinage, l'Aumônerie générale des prisonniers de guerre, édite un livret d'une soixantaine de pages qu'il remet à chaque pèlerin rapatrié. Il comprend des prières, des chants, des indications pratiques, mais aussi quelques dessins. Parmi ceux-là, l'un d'eux recouvre parfaitement le thème développé dans cette réflexion. En bas de l'image, il est inscrit en majuscule : « Tous, ils ont fait don de leur souffrance pour que vive la France ». Sur ce dessin, sans couleur, on distingue des visages émaciés, au regard abattu, leur tenue à rayures, rappelle celle des déportés. Au centre de l'image, est également dessinée une grande croix et des barbelés sur les extrémités du dessin. En bas à gauche, le seul qui a les mains jointes pour prier, a le regard sévère, mais semble mieux portant. Ce dessin qui interpelle tout lecteur, invite à prendre conscience du sacrifice auquel ont consenti ces hommes et à qui le pèlerinage rend hommage. Ce sacrifice, souligne-t-on, n'a pas été vain puisqu'il a permis que la France vive et renaisse.

**Figure 48 - Image présente dans le livret diffusé aux pèlerins, 1946**



Source : Archives Mémoire et avenir, Paris, livret du pèlerinage des rapatriés p. 23.

Cette vision salvatrice de la souffrance est mobilisée plus fréquemment encore, lorsqu'il est question des rapatriés malades. Selon Sylvaine Guinle-Lorinet, par ses souffrances, le malade s'unit à la Passion du Christ et participe donc à la Rédemption, il vit par sa douleur la pénitence<sup>113</sup>. « Offrir la souffrance pour le salut de la France », c'est ainsi que Junko Terado, qui a consacré sa thèse à « l'univers des malades à Lourdes », intitule une partie qu'elle consacre à la place des malades dans les pèlerinages de Lourdes<sup>114</sup>. Pour elle, faire venir des malades est une manière d'obtenir le salut de la France. Ainsi, sans être spécifique au pèlerinage des rapatriés, la présence des malades renforce le discours sur les souffrances rédemptrices. En novembre 1945, la revue *Messages* publie son 13<sup>e</sup> numéro. Dans ses pages, un article intitulé « Les malades parlent aux malades »<sup>115</sup> est signé par un prisonnier de guerre soigné dans un sanatorium à Thorenc, près de Nice. Cet article met en scène une discussion entre deux anciens captifs revenus « physiquement impuissant » des camps. Alors que l'un d'eux dit « Moi, refaire la France ?...Allez donc, je ne suis qu'un déchet inutile (...) », l'autre lui répond : « tu fais partie de l'équipe qui reconstruit ». Les malades ne sont pas exclus du projet de refondation nationale ; au contraire, ils en font partie intégrante puisque leur douleur symbolise l'expiation de tout un peuple.

### 3. Souffrances d'hier et devoir de demain

Revenus des camps, ils imaginaient « rebâtir la France » telle que « là-bas [ils l'avaient] rêvés »<sup>116</sup>. Mais le retour est parfois amer. Le journal *La Victoire* fondé en 1944 par le résistant Jean Dumas a pour sous-titre « Journal mensuel du mouvement de résistance pour les prisonniers de guerre et les déportés destiné aux prisonniers de guerre et déportés en Allemagne ». A l'occasion du pèlerinage, ce journal publie un article intitulé « Les Prisonniers, les Déportés, les STO refont à Lourdes la France douloureuse »<sup>117</sup>. Le journaliste écrit « que de fois ils avaient dit : " Nous referons une France meilleure et généreuse". Et voilà qu'ils s'aperçoivent, maintenant, que la France se refait sans eux, parfois même à l'inverse de ce qu'ils avaient rêvé (...) ils savent qu'ils doivent agir s'ils ne veulent pas que le pays s'enlise dans le

---

113 Dieuzaide, J., Guinle-Lorinet, S., Lourdes, *Lourdes... op. cit.*, p. 10.

114 Chantre, Luc (dir.), *Politiques du pèlerinage : du XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014.

115 *Messages de l'Aumônerie générale*, « Les malades parlent aux malades. A toi qui es rentré malade... », 07/11/1945.

116 *L'Eclair*, « Messagers d'union », 10/09/1946.

117 *Victoire*, « Les Prisonniers, les Déportés, les STO refont à Lourdes la France douloureuse », 07/09/1946

matérialisme et ne mérite plus ses titres de grandeur (...) ». Craignant – eux aussi – le matérialisme qui nuirait au rayonnement de la France, ils appellent les rapatriés à agir avant que le destin du pays ne leur échappe complètement. Selon l'historien Christophe Lewin, de nombreux articles publiés dès la fin 1945 dans la presse du monde prisonnier reflètent la hantise de la décadence de leur pays et une peur obsédante de sa déchéance<sup>118</sup>. Pour lutter contre cela, ils brandissent ce qu'ils nomment « les leçons de la captivité », expression popularisée par l'ouvrage de François Mitterrand<sup>119</sup>. Ces leçons reposent sur l'idée selon laquelle l'expérience de la captivité aurait été fructueuse. Plusieurs journaux reprennent ce thème, des journaux catholiques principalement, A. Depreester écrit dans *La Croix du Nord* : « Si nous sommes revenus, c'est parce qu'une tâche et une mission nous attendaient »<sup>120</sup>. La mission donnée serait donc de rebâtir la France et de lutter contre le matérialisme. Dans *La Croix*, François Roussel ancien prisonnier de l'Oflag IV D écrit « [la captivité] comporte, comme toutes les épreuves, un "acquis" qui devrait être amélioré et mis au service de la patrie »<sup>121</sup>.

« Les souffrances d'hier si elles trouvent leur récompense dans la rencontre d'aujourd'hui, invitent impérieusement au devoir de demain », c'est ainsi que le Père Riquet, commence son discours devant la foule des rapatriés au milieu de l'après-midi du 8 septembre 1946<sup>122</sup>. Lourdes serait donc le point de départ, le début de cette mission. Confiant les « fruits de la captivité » à Notre Dame de Lourdes pour reprendre les mots du cardinal Suhard, les rapatriés sont invités à penser la France de demain<sup>123</sup>. A travers le pèlerinage de Lourdes, dans les mots du pape Pie XII, du cardinal Suhard, ou de Mgr Théas, la hiérarchie catholique tente de s'inscrire dans un projet plus large. En réunissant ces prisonniers de guerre, déportés politiques et requis du STO, l'abbé Rodhain n'organise pas une simple réunion « d'anciens », mais bien un rassemblement tourné vers l'avenir, au cours duquel on formule le vœu d'une France plus chrétienne.

---

118 Lewin, Christophe, *Le retour des prisonniers de guerre français : naissance et développement de la FNPG combattante, 1944-1952*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1986, p. 73.

119 Mitterrand, François, *Leçon de choses de la captivité*, Paris, Les Grandes Editions franchises, 1947.

120 *La Croix du Nord*, « Unis comme à Lourdes », 10/09/1946.

121 *La Croix*, « Le grand rassemblement des prisonniers et déportés à Lourdes. Magnifiques réalisations d'une promesse faites aux heures les plus noires de l'exil », 07/09/1946.

122 *Journal de la grotte de Lourdes*, « Le Rassemblement des prisonniers et déportés », 15/09/1946.

123 CNAEF, 6CO374 : Semaine religieuse de Paris « Le mot du Cardinal ».





## Conclusion

Dernier soir (...) Ce soir il faut un geste symbolique pour marquer l'effacement de la captivité. En un clin d'œil, dans un craquement instantané, toutes les constructions du camp, les chiffres gigantesques des Stalags, et les triangles bleus et rouges des Camps sont arrachés par ces hommes. Leur procession transporte l'Oflag IV D et le Stalag III D. DACHAU et BERLIN s'avancent dans la nuit. Tous les camps sont déposés en triomphe sur l'autel du podium dans le flamboiement des cierges. C'est offert. C'est déjà le passé. Pour le bien signifier, dès demain matin l'Aumônerie nationale des rapatriés fermera ses portes. On rentre dans la vie. La page est tournée. Un autre rapatriement commence. Le rapatriement de Lourdes vers la paroisse, vers le champ, vers l'usine, vers le quartier<sup>1</sup>.

Abbé Jean Rodhain, « La page qui tourne » *Messages de l'Aumônerie générale*, numéro spécial novembre 1946, p. 4.

Alors que s'achève le pèlerinage des rapatriés, les pancartes et chiffres du « Camp du retour » brûlent. Dans cet acte accompli, prisonniers de guerre, requis du STO et déportés politiques achèvent leur rapatriement et closent ces années de captivité et de déportation. La citation en exergue est très riche, elle rend tout d'abord compte de la manière dont les organisateurs donnent sens aux années de captivité. Le retour en France est assimilé à un retour à la vie, comme si la captivité n'avait été qu'une parenthèse, un temps suspendu. En considérant la captivité comme un temps clôt, passé – symbolisé par la fermeture de l'aumônerie nationale des rapatriés – les pèlerins sont encouragés à s'intéresser à nouveau – mais avec l'expérience de la captivité en plus – aux différentes sphères de la vie civile. Cette volonté est clairement énoncée par l'abbé Rodhain qui refuse de créer une « fédération des anciens prisonniers catholiques », estimant qu'il n'était pas souhaitable de « les pousser à vivre éternellement du

---

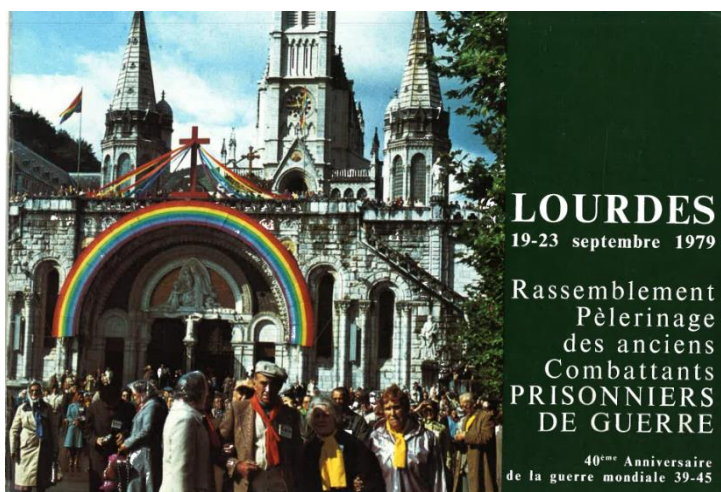
<sup>1</sup> *Messages de l'Aumônerie générale*, « La page qui tourne », numéro spécial novembre 1946.

souvenir de la captivité »<sup>2</sup>. Enfin, cette citation annonce le sacerdoce des prêtres-ouvriers qu'Emile Poulat date des années d'après-guerre<sup>3</sup>.

Si le choix d'étudier la vie de ces trois prêtres et le pèlerinage de Lourdes pendant mes années de master n'était pas prémédité, il s'est toutefois révélé particulièrement enrichissant. De l'individu à l'événement, ce travail m'a permis de faire mienne différentes méthodes de l'historien.

Des rassemblements postérieurs à celui de l'année 1946 ont été organisés. Difficile d'esquisser, dans cette conclusion, une rapide chronologie de ces pèlerinages. Il semblerait que l'édition suivante, qui se tient en 1966, rassemble toujours des prisonniers, des déportés politiques et des « déportés du travail ». Mais cette union ne résiste pas à la décennie 1970. Dès lors, les prisonniers de guerre organisent leur propre pèlerinage, en ne s'associant plus aux anciens déportés et anciens requis du STO (1970, 1971, 1975, 1979, 1981 et 1983). A partir de 1977, la Fédération Nationale des Déportés du Travail (FNDDT) organise elle aussi un pèlerinage exclusivement pour les ex-requis. Ce pèlerinage s'est ensuite renouvelé tous les trois ans<sup>4</sup>. Je n'ai trouvé aucune trace d'un rassemblement de cette sorte pour les « déportés politiques » après 1946. Sans effectuer une recherche approfondie, j'ai eu l'occasion de consulter plusieurs articles de presse sur le pèlerinage de 1979 rassemblant des anciens prisonniers de guerre.

**Figure 49 -Photographie de couverture du livret  
délivré durant le pèlerinage à Lourdes, 1979**



Source : Archives diocésaines Tarbes et Lourdes, Lourdes, non coté.

<sup>2</sup> Henning, C., *Vous la charité ... op. cit.*, p. 103.

<sup>3</sup> Poulat, É., *Naissance ...op. cit.*, p. 210.

<sup>4</sup> Spina, Raphaël, « 36. Une Fédération gardienne du souvenir », in *Histoire du STO*, Paris, Perrin, 2017, p. 416-425.

Préciser « anciens combattants » sur le dépliant présenté ci-dessus est une manière de réaffirmer l'identité de soldat que l'opinion française a tendance à minorer, voire à masquer, derrière celle de prisonnier de guerre. De nombreuses nouveautés ont été apportées au pèlerinage de 1979, depuis celui de 1946. L'ordinateur a remplacé le « camp du retour », puisqu'en renseignant leur nom, le numéro de leur *Wehrkreis* et la lettre désignant leur stalag, les pèlerins sont renvoyés vers un lieu de rendez-vous pour retrouver leurs anciens camarades<sup>5</sup>. Ensuite, comme on le voit sur la photographie ci-dessus, les femmes – plutôt les épouses – sont désormais autorisées à participer au rassemblement. Une table ronde est d'ailleurs organisée durant ce pèlerinage et elle a pour thème « des épouses ou la famille des PG : l'autre aspect de la captivité »<sup>6</sup>. Enfin, en cette fin de décennie 1970, l'arc-en-ciel est choisi pour symbole de la captivité (figure 49). Symbole, de l'alliance entre Dieu et les hommes, il représente aussi la diversité et l'unité des PG.

Ces éditions postérieures à 1946 mériteraient une étude approfondie, pour eux-mêmes, mais aussi mis en rapport avec les autres. Des fonds d'archives existent, j'en ai consulté quelques-uns cette année, malheureusement, je n'ai pu les intégrer à ce travail. Les archives diocésaines de Nantes conservent par exemple un important dossier sur le prêtre-prisonnier Augustin Vince qui fut délégué départemental de l'Association nationale pour les rassemblements et Pèlerinages des Anciens Prisonniers de guerre (ANRPAPG) et qui participa à l'organisation de pèlerinages postérieurs à l'année 1946<sup>7</sup>.

Je concluais en reprenant les mots du cardinal Agostino Casaroli qu'il prononce au nom du Saint-Père, à l'occasion du « rassemblement-pèlerinage » des anciens combattants prisonniers de guerre à Lourdes en septembre 1979<sup>8</sup>, « la longue épreuve des camps de captivité fut, pour un grand nombre, l'occasion d'une expérience religieuse, singulièrement favorisée par la présence amicale et la disponibilité des prêtres prisonniers, auxquels le Saint-Père est heureux de rendre hommage »<sup>9</sup>, et ce mémoire également.

---

<sup>5</sup> *La Vie Catholique Illustrée*, « Ceux des stalags devant Massabielle », 04/10/1979.

<sup>6</sup> Archives Diocésaines, Lourdes, (ADIoL), Archives Sanctuaire Notre-Dame de Lourdes, Rassemblement Lourdes 1979-brochure.

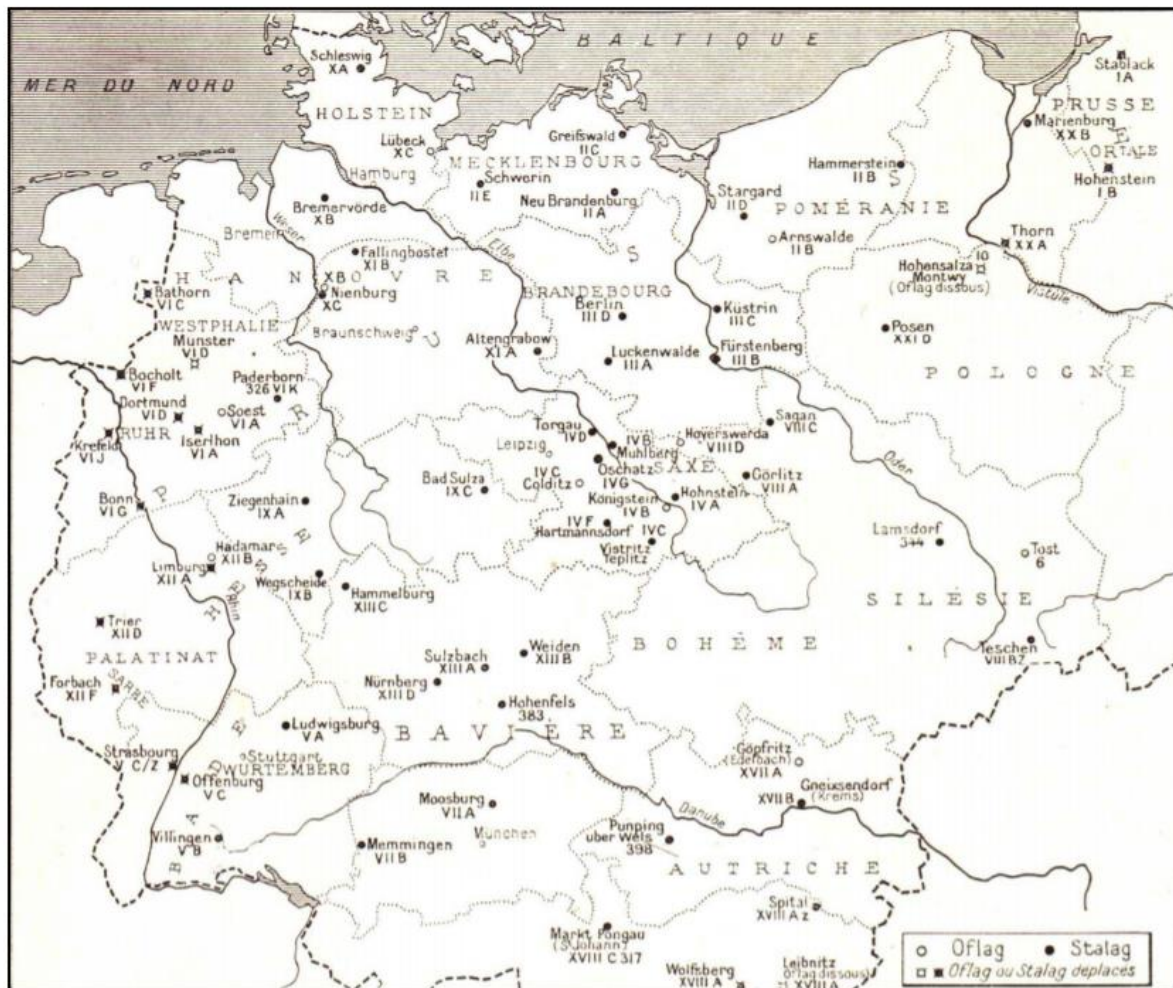
<sup>7</sup> Archives Diocésaines, Nantes (ADioN), 1Z33 : Vince Augustin.

<sup>8</sup> *Ibid.*

<sup>9</sup> Libreria Editrice Vaticana, Message pontifical à l'occasion du pèlerinage Lourdes 1979 [En ligne], [https://www.vatican.va/content/john-pauli/fr/messages/pont\\_messages/1979/documents/hf\\_jp-ii\\_mes\\_19790917\\_prigionieri-guerra.html](https://www.vatican.va/content/john-pauli/fr/messages/pont_messages/1979/documents/hf_jp-ii_mes_19790917_prigionieri-guerra.html). Consulté le 6 juin 2021.

# Annexes

## Annexe 1 - Carte des Wehrkreise (région militaire) et localisation des camps



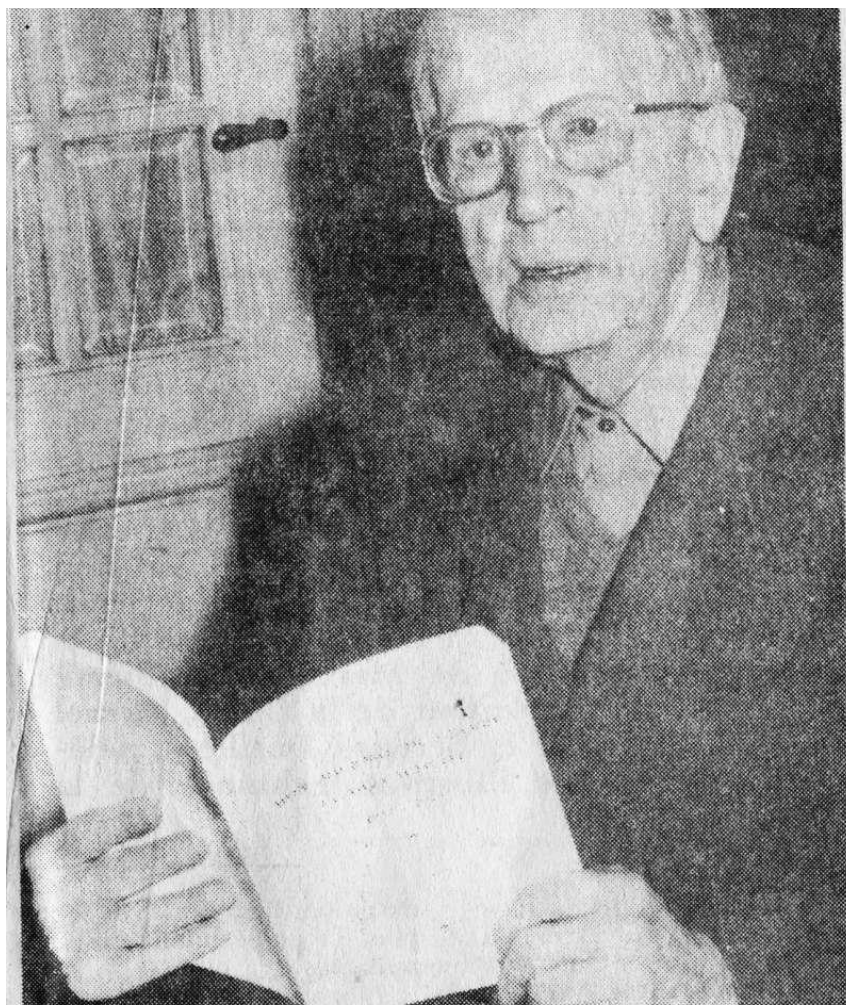
Source : Ministère des affaires étrangères, Centre des archives diplomatiques de la Courneuve, Papiers d'agents, Archives privées, 461 PAAP : Fonds Georges Scapini.

## Annexe 2 - Chronologie de la vie des trois prêtres étudiés

	<b>Armand Boulé</b>	<b>Henri Poncin</b>	<b>Henri Costenoble</b>
<b>Date de naissance</b>	11 mai 1910	16 juin 1905	8 janvier 1903
<b>Période avant-guerre</b>	Ordonné prêtre en 1935 1935 – 1939 : vicaire-instituteur à Loyat	Ordonné prêtre en 1929 193 – 1938 : vicaire à Trévoux 1938 – 1939 : nommé curé d'Arbigny	Ordonné prêtre en 1927 1927 – 1936 : curé à Brêmes 1936 – 1939 : doyen d'Étaples et curé d'Audruicq
<b>Grade et régiment</b>	Sergent  137 <sup>e</sup> régiment d'infanterie, 3 <sup>e</sup> C <sup>ie</sup>	Sergent  97 <sup>e</sup> régiment alpin	Caporal  11 <sup>e</sup> régiment régional de travailleurs
<b>Date de capture</b>	27 mai 1940	5 juin 1940	4 juin 1940
<b>Matricule</b>	18.916	45.049	36.031
<b>Détails des camps et kommandos pendant l'année 1940</b>	Stalag IX B, Wegscheide	Juin – juillet 1940 : stalag IV B, camp de Mühlberg Juillet – août 1940 : Kritbitch (mine à charbon) Août – décembre 1940 : Tekwitz-Göhren (fabrique de biscuits)	Stalag IB, Hohenstein
<b>Détails des camps et kommandos pendant l'année 1941</b>	Décembre 1941 : Envoyé en kommando à Monchberg	Décembre – avril 1941 : Schmölln (fabrique de boutons) Avril 1941 – octobre 1942 : Altenkirchen et à la ferme de Bohra	Novembre 1941 : évacuation du grand stalag pour un nouvel emplacement
<b>Nomination aumônier du camp</b>	16 juin 1941 : devient aumônier du Stalag IX B		13 octobre 1941 : devient aumônier du Stalag IB
<b>Détails des camps et kommandos (1942-1945)</b>	Printemps 1943 : Kommando 146, Zeilhard Octobre 1943 : Kommando de Schotte  Deviens travailleur civil au printemps 1943	Octobre 1942 – février 1945 : Rodewisch (cimetière) Février 1945 – avril 1945 : <i>Filtztuchfabrick</i> (ouvrier sur un métier à tisser)	Stalag IB, Hohenstein
<b>Libération des camps</b>	Mars 1945	Avril 1945	Janvier 1945
<b>Arrivée en France</b>	Mai 1945	Mai 1945	Août 1945
<b>Activités après-guerre</b>	1945 – 1946 : vicaire-instituteur à Réguiny	1945 – 1950 : curé d'Arbigny 1950 – 1998 : curé de Foissiat	1945 – 1952 : curé d'Étaples

	1946 – 1951 : aumônier du Sanatorium Kerpape 1951 – 1957 : recteur du cours de Molac 1957 – 1976 : recteur d'Arzal		1952 – 1969 : curé d'Audruicq 1969 – 1989 : prêtre auxiliaire à Saint Pierre de Calais
<b>Date de décès</b>	26 octobre 1999	2 avril 2003	7 février 1989

**Annexe 3 - Photographie d'Henri Costenoble, âgé de 79 ans présentant son témoignage lors de sa publication, 1982**



**Le chanoine Henri Costenoble nous a expliqué pourquoi (quarante ans après) il publie son "JOURNAL DE GUERRE ET DE CAPTIVITÉ".**  
(Ph. "La Voix du Nord").

Source : Archives municipales, Etaples sur Mer, Fonds de l'association Mémoire d'Opale, « Ex-aumônier du Stalag I B. Le chanoine Henri Costenoble publie son « Journal de guerre et de captivité » (1939-1945) », *La voix du Nord*, 23 janvier 1982.



**Annexe 4 - Henri Poncin, fin des années 1990**



Source : Archives diocésaines Belley-Ars, Bourg-en-Bresse, Article nécrologique paru dans le bulletin officiel du diocèse *Église des Pays de l'Ain* 2003, n°7, p. 313

## Annexe 5 - Programme des « journées nationales du souvenir », Compiègne, 1946

**PROGRAMME DES JOURNÉES**  
(susceptible de quelques modifications)

15 AOUT	17 AOUT
<p>Jusqu'à midi, réception des délégations.</p> <p>A 10 heures : Départ d'une épreuve de marche de 30 kilomètres autour de Compiègne, avec une sélection de 60 participants locaux et de la Région Parisienne. Arrivée prévue à 13 h. 30.</p> <p>15 heures : Rassemblement pour la manifestation des Anciens Combattants à Rethondes. La cérémonie se déroulera au carrefour de l'Armistice.</p> <p>20 h. 30 : Rassemblement pour la retraite aux flambeaux.</p> <p>22 heures : Soirée cinématographique en plein air au terrain des fêtes municipal de Compiègne.</p>	<p>10 heures : Rassemblement des déportés, internés et familles à la gare pour la cérémonie de Royallieu (l'ancien camp de concentration).</p> <p>15 heures : Rassemblement des anciens prisonniers de guerre pour la cérémonie au centre démobilisateur.</p> <p>16 heures : Rassemblement des déportés du Travail à Compiègne pour la cérémonie de la gare, lieu des premiers départs pour l'Allemagne.</p> <p>21 h. 30 : Simultanément séance cinématographique en plein air (terrain des fêtes). Soirée artistique allée des Beaumonts, avec fontaines et ballets lumineux. Haute voltige. Folklore. Le programme détaillé sera communiqué ultérieurement.</p> <p>24 heures : Feu d'artifice (petit parc du Château et embrasement lumineux de celui-ci.)</p>
16 AOUT	18 AOUT
<p>9 heures : Tir à l'arc (sport régional) au terrain des fêtes.</p> <p>9 h. 30 : Poids et haltères (terrain des fêtes).</p> <p>10 heures : Sur les bords de l'Oise, sports nautiques comprenant : Natation, aviron, course de hors-bord.</p> <p>11 heures : Basket-ball avec deux équipes masculines (stade compiégnais, parc des Lilas).</p> <p>Après-midi : Sports d'équipe, athlétisme, gymnastique, escrime, boxe, etc...</p> <p>21 h. 30 : Soirée cinématographique en plein air au terrain des fêtes.</p> <p>Toute la journée : Visite du Château de Pierrefonds. Visite du Château de Compiègne. Excursion en autocar dans la forêt de Compiègne.</p>	<p>10 heures : Rassemblement général au camp de Royallieu pour la cérémonie qui se déroulera au carrefour de l'Abbaye où sera posée la première pierre du monument qui sera élevé. La maquette en modèle réduit du monument sera exposée à l'endroit même où il sera élevé.</p> <p>15 heures : Rassemblement de clôture allée des Beaumonts avec la participation des membres du Gouvernement.</p> <p>17 heures : Clôture par une fantasia.</p> <p>Au cours des diverses manifestations, des représentants des quatre Mouvements organisateurs ainsi que des membres du Gouvernement prendront la parole.</p>

Source : *Le front des barbelés*, 10/08/1946, n°40, « Compiègne nous attend »

**Annexe 6 - Pyramides avec de la fumée censées évoquer les fours crématoires lors des « journées nationales du souvenir », Compiègne, 1946**



Source : Pilot, Marc (dir.), « Mémoires des guerres Compiègne-Royallieu », *Annales Historiques compiégnaises*, N°127-128, Automne 2012.





## Annexe 8 - Captures d'écrans tableur excel « Compiègne/Lourdes », 69 articles

Identif	Dépôt d	Cote	Date	Titre du périod	Titre de l'article	Photos	Auteur	Avis	Type presse	Personnalités					
										Casanova	Marcel Paul	Biondi	Perrotti	Cogniot	autres
1	CNAEF	381	10/09/1946	L'Eclair	Messagers d'union	N		PL	R						
2	CNAEF	381	12/09/1946	Liberté nord	Je suis un oiseau voyez mes	N	E. Devernay		R						
3	CNAEF	381	15/09/1946	Croix du Nord	100 000 hommes à Lourdes	N	A. Depreester	PL	R						
4	CNAEF	381	20/10/1946	Croix du Nord	Indigence spirituelle des He	N	A.-L.C.	PL	R						
5	CNAEF	381	07/09/1946	La Voix du Nord	Lourdes accueille les soixant	N	Pierre Harbo	PL	R						
6	CNAEF	381	17/09/1946	Liberté-Nord	Les actualités au cinéma ou	N	E. Devernay	PC	R						
7	CNAEF	381	16/09/1946	Ouest-France	La leçon du Retour à Lourde	N	Jacques Deloi	PL	R						
8	CNAEF	381	08/09/1946	La voix de l'O	Dès le premier jour près de	N	Luc Dhamivel	PL	R						On annonce l
9	CNAEF	381	15/09/1946	France nouve	La leçon de Lourdes	N	J. Fontaine	PL	R						
10	CNAEF	381	14/09/1946	l'Echo de l'Ou	le vrai Rassemblement	N	Charles Barar	PL	R						
11	CNAEF	381	10/09/1946	L'Aurore du S	Le double jeu des prélats	N			R						
12	CNAEF	381	22/09/1946	l'Espoir	Pas dégoutés !	N			R						
13	CNAEF	381	11/09/1946	La Dépêche d	Rencontre de prisonniers	N	Moustique	PL	R						
14	CNAEF	381	12/09/1946	Le Patriote	Les propos du lampiste	N	Le Lampiste		R						
15	CNAEF	381	22/09/1946	L'Essor	Réflexions après Compiègne	N	Joseph Lavarenne		R						
16	CNAEF	381	27/09/1946	L'Essor	Les quatre vérités	N			R						
17	CNAEF	381	08/09/1946	Journal de la	Le pèlerinage à Lourdes des	N	Léon MERKLE	PL	R						
18	BNF		03/08/1946	Le front des	Les anciens PG seront à Con	N	G. Thevenin,	PC							
19	BNF		10/08/1946	Le front des	Compiègne, nous attend !	O	Jérôme Rege	PC							
20	BNF		10/08/1946	Le front des	Les femmes à Compiègne	N	Madeleine	PC							
21	BNF		22/08/1946	Le front des	Compiègne	O	Roger Villiod	PC		O	O	O	O	O	Tollet, présid
22	BNF		31/08/1946	Le front des	Le retour de la dalle de Com	N		PC							
23	BNF		11/08/1946	La Croix	Les manifestations de Comp	N		NC		O					Mr james de
24	BNF		17/08/1946	La Croix	Les journées de Compiègne	N		NC							
25	BNF		20/08/1946	La Croix	La journée de clôture des m	N		NC		O					
26	BNF		11/08/1946	Le Figaro	La dalle de Rethondes a été	N		ND							
27	BNF		16/08/1946	Le Figaro	Prisonniers et déportés, vict	O		ND							
28	BNF		12/08/1946	Le Monde	Ce que sera le rassembleme	N		N							
29	BNF		14/08/1946	Le Monde	Royallieu	N	Rémy Roure	N							

Arguments des pro-Lourdes					Arguments pro-Compiègne		Critique couverture presse			
Discipline	Loi citation	Désordre	Cor citation	Compiègne a citation	Lourdes = ap citation	dissensions a citation	Critique prés citation	autres	ceux qui en o pas parlé	pourquoi?
					Evénement q O		O	Et « Libre Artois » nous rel	Et c'est dans « Libre Artois » du mardi	"Ceux qui n'ont pas eu le
					O	"Le pèlerinage commence à peine, mais en cheminant dans les rues de Lourdes chacun sait bien sa note dominante. Il n'y	O	Et, brochant	"avec	"La
O	"A Lourdes, ç O		"Un essai, pourtant, avait été tenté à Co O		O	Il ne s'agissait pas, à Lourdes, d'un rassemblement revendicatif. Non... ils étaient venus là, pour beaucoup, parce qu'ils e				Les cérémonies, qui viennent de se dér
					O	"Ne crions				"L'Eglise a
					O	"C'est à Lourdes, dimanche dernier, que s'est réalisé le vrai Rassemblement de la Fraternité française. Il faut donner à ce				"Des
										"Ils ont tenu
							O	"L'essor a		"Pas bête, la
					O	"...A l'encontre de manifestations plus ou moins tapageuses, le rassemblement de Lourdes sera une grande rencontre d'				De
						cf programme des journées				
lent du CPL						"(jour de la manifestation des PG) après les congratulations d'usage, le cortège s'ébranle, précédé de la floraison des drapeaux et d'une dynamique fanfare vosgienne, composée d'anciens p				
						Rostchild, maire de Compiègne, M Peroni ancien préfet de l'Oise et actuellement préfet du Var, M Lobut, sous préfet de Compiègne, MM Delahoute et Legendre députés de l'oise. M. de Barral président de l'UFAC. M. N				
							O			"Malheureusement des incidents vraiment regrettables ont eu lieu samedi matin, durant le tre
							O			"L'essentiel devait être de faire de cette "Semaine du souvenir" une manifestation nationale,

Caractéristiques rassemblement							
Choix lieu Co	PG/déportés	Combattants	Autres partic	dalle de Reth	But du rasser	un lieu de pè citation	monument nbre de parti PGA
<p>Le 3 septembre qu'on a pu lire, sur deux colonnes s'il vous plait, un large compte rendu des manifestations de prisonniers et déportés à Lourdes chapeauté par le général de Gaulle. Ces événements ont été connus, par la Presse et la Radio, l'essentiel du « plus grand événement religieux de notre histoire contemporaine ». Seuls, les déportés et prisonniers ont participé à ces manifestations. Il n'y a pas de cortèges officiels, pas encore de personnalités, pas de vœux, pas de revendications, seulement un contact. Les déportés et prisonniers avaient fait la promesse ; pour l'avenir, parce qu'ils avaient éprouvé le besoin d'échapper au matérialisme des temps modernes et de se réfugier, que ce soit à Lourdes. A ce propos, nous devons rapporter les impressions de milliers de nos camarades qui n'ont pu manquer d'établir une comparaison entre les cérémonies à Lourdes, feront date dans l'histoire de la France. La presse toute entière, à de rares exceptions près, les a commentées avec abondance. Et l'on a pu constater que la phrase son plein sens et seuls nos amis déportés et prisonniers possédaient tous les titres valables pour le lui donner. Comme il est réconfortant de constater que la foi est une force, une force de prière et d'espoir. Voilà la mystique autour de laquelle se groupent les prisonniers et déportés pèlerins : une même foi les anime et un même espoir les unit.</p>							
<p>"Compiègne ! Nul ne saura jamais ce que c'est que la vie, dispersé "Arrachée au "Compiègne O "Compiègne sera prêt à temps (...) un lieu de pèlerinage pour les anciens combattants</p>							
<p>"venez en foule (...) visitez ces lieux qui, femmes, mères compagne "promettre leur que votre vie sera tendue vers la haine du fascisme qui a provoqué la guerre</p>							
<p>"Compiègne, "foules imposante d'anciens combattants, d'ex-PG, de déportés par O "pèlerinage d "C'est là que sera érigé un monument à la mémoire de tous les pèlerins de Compiègne"</p>							
<p>"On se rappelle que c'est de Compiègne que partaient "Le lieutenant Charles Golc O "tous les pèlerins de Compiègne"</p>							
<p>"On se rappelle que c'est de Compiègne que partaient "Pendant que la musique c O ""pèlerins du Souvenir"</p>							
<p>est de la gare au camp. Au moment où le Comité directeur de la Fédération nationale des déportés et internés "Dans une nuit du dimanche, "des déportés et internés ont été transférés à Compiègne</p>							
<p>"forêt de Cor "La dalle commémorative érigée en souvenir de la victoire de 1917 au carrefour de l'Armistice, "forêt de Cor "Prisonniers et déportés, victimes du STC "La dalle de Rethondes qui, on le sait, a été retrouvée "peu avant l'entrée dans la ville, des ouvriers de Compiègne</p>							
<p>"Presque tous "Ainsi donc les deux générations de 1914-1918 et de 1939-1945 seront associées en ces journées du souvenir dans un honneur éternel</p>							
<p>"Presque tous "Cette "Semaine du souvenir" est aussi, est surtout, une semaine de veillées funèbres. A-t-on eu raison d'ajouter aux survivants ceux qui sont morts ?</p>							

## Annexe 9 - Présentation des articles contenus dans la revue de presse du CNAEF (6CO 381)

### – Nord<sup>10</sup>

*Liberté nord et Pas de Calais*, 12 septembre 1946, « Je suis un oiseau voyez mes ailes... »  
*Croix du Nord*, 31 mars 1946, « Ceux des camps »  
*Croix du Nord*, 23 août 1946, « Les grandes manifestations religieuses »  
*Croix du Nord*, 6 septembre 1946, « 2000 rapatriés du Nord y participent »  
*Croix du Nord*, 10 septembre 1946, « Unis comme à Lourdes »  
*Croix du Nord*, 11 septembre 1946, « D'autres disent... »  
*Croix du Nord*, 15 septembre 1946, « 100 000 hommes à Lourdes »  
*Croix du Nord*, 20 octobre 1946, « Indigence spirituelle des Hebdomadaires et Magazines »  
*Nord-Eclair*, 6 septembre 1946, « Près de 2 000 anciens prisonniers et déportés ont quitté Lille pour Lourdes »  
*Nord-Eclair*, 10 septembre 1946, « Au camp du retour devant la grotte de Lourdes prisonniers et déportés ont eu la joie de se revoir »  
*Nord-Eclair*, 12 septembre 1946, « Fraternité »  
*Nord-Eclair*, 24 septembre 1946, « Solidarité »  
*Liaison-Stalag VI J*, 15 mai 1946, « Pages catholiques »  
*La Voix du Nord*, 7 septembre 1946, « Réalisation d'une promesse faite en exil »  
*Liberté-Nord et Pas de Calais*, 17 septembre 1946, « Les actualités au cinéma ou de Compiègne à Lourdes »  
*Libre Artois*, 8 septembre 1946, « 50 000 cierges brûlent devant trois tombes »  
*Libre-Artois*, 10 septembre 1946, « Scènes émouvantes au « Camp du retour »

### – Nord-Ouest

*La presse Cherbourgeoise*, 9 septembre 1946, « 90 000 déportés et prisonniers en pèlerinage à Lourdes »  
*Informateur*, 4 octobre 1946, « Mgr Regent nous parle de Lourdes »  
*Journal d'Elbeuf*, 12 septembre 1946, « Cependant «qu'ils» sont à Lourdes »  
*Journal d'Elbeuf*, 19 septembre 1946, « 120 000 prisonniers ont fait le pèlerinage de Lourdes »

### – Ouest

*Ouest France*, 7 septembre 1946, « A Lourdes, cité des Miracles, Prisonniers et déportés sont venus s'agenouiller fervents et reconnaissants »  
*Ouest France*, 9 septembre 1946, « A Lourdes, cité des Miracles, Le grand Ostensor d'or s'en va de camp en camp bénir 100 000 rescapés de la captivité »  
*Ouest France*, 9 septembre 1946, « 1570 prisonniers et déportés de Loire Inférieure sont partis à Lourdes »  
*Ouest France*, 10 septembre 1946, « Le pèlerinage du retour à Lourdes »  
*Ouest Eclair*, 12 septembre 1946, « Cloué au lit depuis 17 mois un ancien requis revient de Lourdes sur ses jambes »  
*Ouest France*, 12 septembre 1946, « Guingamp-Lourdes à Pied ou le pèlerinage de deux Guingampais »  
*Ouest France* 16 septembre 1946 « La leçon du Retour à Lourdes »  
*La voix de l'Ouest*, 6 août 1946, « M. l'abbé Rodhain nous parle de l'aumônerie des rapatriés... »  
*La voix de l'Ouest*, 8 septembre 1946, « Dès le premier jour près de 40 000 rapatriés se sont rencontrés au pieds de la Vierge »  
*La voix de l'Ouest*, 9 septembre 1946, « La triomphale journée de clôture du pèlerinage nationale des rapatriés »  
*La voix de l'Ouest*, 11 septembre 1946, « Le pèlerinage des Prisonniers a redonné une Force nouvelle aux leçons de la captivité »

---

<sup>10</sup> Les articles sont rassemblés par régions, je reprends tel quel les choix géographiques réalisés pendant la constitution de cette revue de presse.



*L'avenir de l'Ouest*, 9 septembre 1946, « 1500 hommes de notre région participent au grand pèlerinage des Rapatriés à Lourdes »  
*La Résistance de l'Ouest*, 9 septembre 1946, « 70 000 anciens Prisonniers et Déportés se retrouvent à Lourdes, unis dans un même élan de gratitude »  
*La Résistance de l'Ouest*, 9 septembre 1946, « quinze cent prisonniers et déportés rapatriés sont partis vers Lourdes »  
*La Résistance de l'Ouest*, 11 septembre 1946, « l'émouvant pèlerinage de Lourdes est terminé »  
*France nouvelle*, 15 septembre 1946, « Le plus grand camp »  
*France nouvelle*, 15 septembre 1946, « La leçon de Lourdes »  
*Le Courrier de l'Ouest*, 8 septembre 1946, « 100 000 rapatriés assistent à de grandioses cérémonies »  
*Le Courrier de l'Ouest*, 8 septembre 1946, « des milliers d'anciens prisonniers déportés et travailleurs assistent au premier pèlerinage national à Lourdes »  
*Le Courrier de l'Ouest*, 10 septembre 1946, « le pèlerinage des Rapatriés à Lourdes »  
*L'Echo de l'Ouest*, 14 septembre 1946, « le vrai Rassemblement »  
*La liberté du Morbihan*, 9 septembre 1946, « Lourdes a vécu dans la soirée d'hier des heures inoubliables »  
*La liberté du Morbihan*, 10 septembre 1946, « Une foule immense de prisonniers et déportés est venue s'incliner devant la vierge de Massabielle »  
*La liberté de l'Ouest*, 9 septembre 1946, « 70 000 prisonniers et déportés à Lourdes »  
*La liberté de l'Ouest*, 18 septembre 1946, « Impressions de Lourdes »  
*Depeche du Maine*, 15 septembre, « Lourdes a connu un pèlerinage unique dans son histoire »  
*Le Maine Libre*, 9 septembre 1946, « Le pèlerinage des prisonniers à Lourdes »

– Est

*L'indépendant de l'Aube*, 17 septembre 1946, « Impression d'un rapatrié aubois »  
*Journal d'Alsace*, 7 septembre 1946, « 90 000 prisonniers dimanche à Lourdes »  
*Les Dernières Dépêches*, 9 septembre 1946, « 90 000 prisonniers et déportés à Lourdes où ils avaient fait vœu de se rendre –« s'ils en revenaient » »  
*Les Dernières Dépêches*, 11 septembre 1946, « Les rapatriés bourguignons à Lourdes »  
*Le Bien Public*, 8 septembre 1946, « Le pèlerinage des prisonniers et déportés à Lourdes »  
*Le Bien Public*, 16 septembre 1946, « Les rapatriés bourguignons à Lourdes »  
*La République de France Comté et du territoire de Belfort*, 11 septembre 1946, « Le pèlerinage de Lourdes est terminé »  
*La Croix Jurassienne*, 19 septembre 1946, « le pèlerinage national des rapatriés à Lourdes »  
*Est Républicain*, 7 septembre 1946, « 70 000 Anciens prisonniers et déportés en pèlerinage à Lourdes »  
*Le Meusien* 21 septembre 1946 « près de 100 000 rapatriés ont pris part...

– Sud

*Nice-Matin*, « Le grand Rassemblement », 10 septembre 1946  
*L'Aurore du Sud-est*, 10 septembre 1946, « Le double jeu des prélats »  
*Rouergue-Républicain*, 12 septembre 1946, « retour de Lourdes »  
*L'Espoir*, 22 septembre 1946, « Pas dégoutés ! »  
*Dernière Heure*, 9 septembre 1946, « Cent mille pèlerins du retour »  
*Midi libre*, 7 septembre 1946, « L'émouvant pèlerinage des prisonniers et déportés »  
*Midi libre*, 9 septembre 1946, « 700 prisonniers et déportés de notre région ont rejoint samedi à Lourdes leur pèlerinage national »  
*Midi libre*, 10 septembre 1946, « Les grandes journées du pèlerinage des anciens PG et déportés continuent à se dérouler dans l'enthousiasme »  
*Midi libre*, 11 septembre 1946, « la journée de mardi a vu les dernières heures du grand rassemblement »

– Sud-Ouest

*Journal de la grotte de Lourdes*, 8 septembre 1946, « Le pèlerinage à Lourdes des prisonniers et déportés »  
*Journal de la grotte de Lourdes*, 8 septembre 1946, « Consignes spéciales ... »  
*Journal de la Grotte de Lourdes*, 15 septembre 1946, « Le Rassemblement des prisonniers et déportés »  
*Journal de la grotte de Lourdes*, 29 septembre 1946, « Echos du Rassemblement des Rapatriés »  
*Courrier*, 7 septembre 1946, « Une grandiose manifestation religieuse »  
*Courrier*, 12 septembre 1946, « Le Message de Lourdes »  
*Courrier*, 15 septembre 1946, « Lourdes »  
*Journal de Biarritz*, 7 septembre 1946, « 50 000 anciens... »  
*Journal de Biarritz* 10 septembre 1946, « Après un pèlerinage magnifique... »  
*Charente-Libre*, 9 septembre 1946, « Le pèlerinage des prisonniers à Lourdes »  
*Charente-Libre*, 20 septembre 1946, « Rescapés des camps de la mort »  
*Courrier Français du Sud-Ouest*, 9 septembre 1946, « L'émouvant et grandiose... »  
*Courrier Français du Sud-Ouest*, 10 septembre 1946, « Après ce que nous avons vu, nous ne pouvons douter de la grandeur de la France ».  
*Courrier Français du Sud-Ouest*, 10 septembre 1946, « Cent mille personnes au Pèlerinage des Prisonniers et Déportés ».  
*Courrier Français du Sud-Ouest*, 11 septembre 1946, « Les pèlerins quittent Lourdes après les dernières et émouvantes cérémonies ».  
*Courrier Français du Sud-Ouest*, 11 septembre 1946, « Retour de Lourdes ».  
*Courrier Français du Sud-Ouest*, 15 septembre 1946, « A Lourdes ».  
*Courrier Français du Sud-Ouest*, 15 septembre 1946, « Lourdes, terre des hommes ».  
*Courrier Français du Sud-Ouest*, 20 septembre 1946, « A Lourdes ».  
*Sud-Ouest*, 9 septembre 1946, « 80 000 anciens prisonniers et déportés se rassemblent à Lourdes ».  
*Sud-Ouest*, 16 septembre 1946, « Les anciens prisonniers à Lourdes ».  
*Liberté-Soir*, 8 septembre 1946, « Cinq hectares de prairies scintillent sous la lueur de 50.000 cierges ».  
*Victoire*, 7 septembre 1946, « Les Prisonniers, les Déportés, les S.T.O. refont à Lourdes la France douloureuse ».  
*Victoire*, 9 septembre 1946, « Le plus grand pèlerinage de l'après-guerre ».  
*Victoire*, 10 septembre 1946, « Anciens prisonniers et déportés ont retrouvé leurs camarades de misère ».

– Sud-est

*Le Réveil*, 10 septembre 1946, « 50M de crédits pour le retour des corps des Français morts en Allemagne ».  
*Le Réveil*, 10 septembre 1946, « 80 000 prisonniers et déportés rassemblés à Lourdes proclament leur volonté d'union ».  
*Le Réveil*, 27 septembre 1946, « Si j'en reviens, j'irai ».  
*La Dépêche démocratique*, 09 septembre 1946, « Avec les prisonniers et déportés à la grotte de Lourdes ».  
*La Dépêche démocratique*, 09 septembre 1946, « 100 000 prisonniers et déportés se retrouvent à Lourdes ».  
*La Dépêche démocratique*, 10 septembre 1946, « Vers un retour rapide des corps des victimes de la déportation ».  
*La Dépêche démocratique*, 11 septembre 1946, « La cérémonie de N.-D. de Lourdes, à St-Etienne a revêtu un éclat tout particulier ».  
*La Dépêche démocratique*, 11 septembre 1946, « Rencontre de prisonniers ».  
*Le Patriote*, 15 septembre 1946, « Les propos du lampiste »  
*L'Essor*, 15 septembre 1946, « A Lourdes, les Prisonniers accomplissent leur grande promesse ».  
*L'Essor*, 22 septembre 1946, « Evènement sans pareil ! ».  
*L'Essor*, 22 septembre 1946, « Réflexions après Compiègne et Lourdes ».  
*L'Essor*, 27 septembre 1946, « Les quatre vérités ».  
*La Liberté*, 9 septembre 1946, « Lourdes et Fourvière ont accueilli des milliers de prisonniers et déportés ».

*La Liberté*, 9 septembre 1946, « D'émouvantes cérémonies se déroulent au pèlerinage des déportés et prisonniers ».

*La Liberté*, 10 septembre 1946, « Le plus grand spectacle que j'aie jamais vu. Dit un pèlerin américain ».



# Etat des sources

## Archives

### I. France

#### A) Archives publiques

##### 1) Archives nationales (AN), Pierrefitte-sur-Seine

#### **F : Versements des ministères et des administrations qui en dépendent**

##### **❖ F9 : Affaires militaires**

#### Inspection des camps, dossiers des délégués

- 2709 : Stalags I A, I B, II A
- 2712 : Stalags IV B, IV C, IV D, IV E, IV F, IV G
- 2716 : Stalags IX A, IX B, IX C

#### Dossier « Kommandos »

- 2287 : Stalags I A et I B
- 2290 : Stalags IV A, IV B, IV C, IV D, IV E, IV F, IV G
- 2291 : Stalags VA, VB, VC, VD
- 2295 : Stalags IX A, IX B, IX C

#### Autres

- 2286 : Exposition « l'âme des camps »
- 2348 : Fichier relatif à la condition des prisonniers dans les camps (...) activité intellectuelle et religieuse
- 2808 : Aumônerie des prisonniers de guerre (informations générales)
- 2881 : Personnel sanitaire aumônerie
- 2890 : Renseignements sur les officiers (...) et aumôniers du camp 3e Bureau
- 2908 : Effectifs des camps
- 2921-2922 : Aumônerie des PG
- 2926 : Répertoire des photographies des camps de prisonniers de guerre

## **AB : Photographies relatives à Philippe Pétain (1875-[années 1970])**

### **❖ Répertoire (AB/XIX/5336/1-AB/XIX/5341)**

- XIX/5337/58 : Lourdes - Plan moyen du maréchal Pétain en compagnie de Mgr Choquet devant l'autel dans la grotte. [avril 1941]

## **AG : Papiers des chefs de l'État**

### **❖ 2AG : Etat Français**

SP 17 à 24 Dossiers Racine : Série méthodique (concernant essentiellement les questions prisonniers)

- 17 : Documents relatifs au Commissariat général aux prisonniers de guerre (1942-1944)
- 18 : Camps de prisonniers

## **AJ : Fonds divers remis aux Archives**

### **❖ 72AJ : Archives du Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale, fonds privés et documents divers relatifs à la période 1939-1945**

- 296 : Témoignages et réponses aux questionnaires du Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale Stalag IB
- 297 : Témoignages et réponses aux questionnaires du Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale Stalag IVB
- 299 : Témoignages et réponses aux questionnaires du Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale Stalag IXB
- 304 : Causerie faite par M. L'abbé Ulrich (Radio Vatican-Cité du Vatican-Italie)
- 2433 à 2435 : Archives de France Souloumiac, président national et liquidateur de l'Amicale des Stalags IA (Stablack) et IB (Hohenstein), répertoire numérique détaillé, par Patricia Gillet, 2006
- 2612 : Journal de l'Amicale "Maintenir"
- 2867 : Photographie du rassemblement à Lourdes en 1966
- 2868 : Journal Le Lien
- 2884 : Journal de l'Amicale Oflag IV D

2) Service Historique de la Défense (SHD), Vincennes

**GR : Guerre et armée de Terre**

❖ **1K : Fonds entrés par voie extraordinaire**

284 : Fonds de l'association vicariale du Vicariat aux armées

- 32 à 41 : Activité de l'aumônerie catholique pendant la Deuxième Guerre mondiale
- 106 : Etudes et documentation du père Hubert

3) La contemporaine, Nanterre

**OR : Originaux**

- 008 : Stalag IA
- 438 : Dimanche au camp Stalag 1A, Königsberg
- 873 : Les barbelés
- 934 : La chapelle
- 936 : Le bréviaire, stalag VII A [Moosburg, Basse-Saxe]
- 4262 : La messe au Stalag XXI A [Schildberg - Ostrzeszów (Pologne)]
- 4578 : Messe du matin au camp de Trèves, 27 août 1942
- 4486 : Messe au camp de Stargard Stalag II D Stargard in Pommern
- 4716 : Chapelle au stalag 122, Compiègne
- 7127 : Pentecôte 41 18h45

**PH : Photographies**

❖ **ALB : Albums Photographiques**

- 182 : Album de photographies sur la captivité au Stalag VI-D à Dortmund pendant la Seconde Guerre mondiale réunies par Jacques Bouille intitulé Souvenirs (52 tirages photographiques)

**L'Argonnote**

- BDIC\_FPR\_00404\_1972\_11 : « Réminiscence », *Le Lien*, novembre-décembre 1972.

4) Grand équipement documentaire du Campus Condorcet, Saint-Denis La Plaine

**CNRS IHTP ARC : Série principale**

- CNRS IHTP ARC 132 / 1-4: Papiers Georges Mongrédien

5) Archives départementales de Côte d'Or, Dijon

**NUM : Microformes, tirages photographiques, supports informatiques**

❖ **19 : Grande collecte des Oflags**

- 1 à 9 : Souvenirs de captivité d'officiers français (1940-1945)

**1JO : Pièces isolées et petits fonds entrés par voie extraordinaire depuis 1996**

- 791 : Georges Nicolle : souvenir de détention à l'Oflag IV-D 1940-1980

6) Archives départementales des Hautes-Pyrénées, Tarbes

23W 66 BIS : Préfecture des Hautes-Pyrénées, cabinet du préfet

- Dossier « Pèlerinage des anciens prisonniers à Lourdes 8 septembre 1946 »

45 W 7/2 : Direction générale de la sûreté nationale

- Note d'information année 1946 : notes du 9 et 12 septembre 1946

2JB : Presse catholique

- 14/53 : *Le Bulletin Religieux du Diocèse de Tarbes et Lourdes. Organe officiel de l'Evêché*, n° 36 (06/09/1946), n° 37 (13/09/1946)

4JB : Presse régionale

- 7/2 : *L'Essor Bigoudan. Organe de la démocratie pyrénéenne*, n° 103 (31/08/1946) au n° 05 (14/09/1946)
- 2/65 : *La Nouvelle République des Pyrénées. Organe du comité départemental de libération des Hautes Pyrénées*, n° 658 (14/08/1946), n° 659 (15/08/1946), n° 661 (19/08/1946), du n° 672 (04/09/1946) au n° 676 (08/09/1946), n° 678 (11/09/1946)

7) Archives départementales de la Manche, Saint-Lô

Le Didac'Doc : Grande Fête du retour des prisonniers, déportés et requis (Pontorson, 15 juillet 1946)



8) Archives départementales du Morbihan, Vannes

- 1 R 1475 : État signalétique et des services militaires d'Armand Boulé
- BSPM t 100 1973 : Société polymathique, communication de Monsieur l'abbé Boulé sur *Un curieux cas de prémonition*
- BSPM t 104 1977 : Société polymathique, communication de Monsieur l'abbé Boulé sur son livre *De Dunkerque à la liberté*

9) Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, Bobigny

**Dépôt du Parti communiste français**

261 J 5/3 : Archives du Secrétariat du Parti Communiste, procès-verbaux des réunions

- J/5/10 : réunion du 4 mars 1946
- J/5/24 : réunion du 17 juin 1946
- J/5/32 : réunion du 5 août 1946

83FI/9 23 : Photographie du journal *L'Humanité* (Deux hommes à bicyclette s'arrêtent devant une plaque commémorative géante portant la mention « Ici le 11 novembre 1918 succomba le criminel orgueil allemand vaincu par les peuples libres qu'il [prétendait] asservir » Compiègne (60), s.d.)

10) Archives municipales, Calais

- « Chanoine Jean Costenoble », *La voix du Nord*, 26-27 juin 1966.

11) Archives municipales, Compiègne

- *Le progrès libéré de l'Oise* (25/05/1946)
- *L'Oise Républicaine* (12/08/1946), (24/09/1946)

12) Archives municipales, Etaples sur Mer

- Pierre Baudelicque, *Histoire d'Étaples : des origines à nos jours*, Étaples, STAPULA, Société culturelle et historique, 1993.
- Pierre Baudelicque, *Histoire religieuse d'Étaples : des origines à l'an 2000*, Montreuil-sur-Mer, Henry, 2005.

## Fonds de l'association Mémoire d'Opale

- « Ex-aumônier du Stalag I B. Le chanoine Henri Costenoble publie son « Journal de guerre et de captivité » (1939-1945) », *La voix du Nord*, 23 janvier 1982.
- « Cinquante ans de sacerdoce », *La voix du Nord*, [s.d.].

### B) Archives privées

#### 1) Centre national des archives de l'Église de France (CNAEF), Issy-les-Moulineaux

### **6CO : Aumônerie générale des prisonniers de guerre, internés et déportés/Secours catholique**

- 265 : Correspondance échangée avec l'ambassadeur Scapini. Mise en place d'une aumônerie par les prisonniers, exercice du culte et situation religieuse dans les camps
- 266 : Situation morale et religieuse dans les camps
- 267 : Relations entre les aumôniers et les prisonniers
- 269 : Vie religieuse en captivité, textes et témoignages (1940-1944)
- 271 : Situation religieuse et morale dans les camps, visites de l'été et de l'automne 1941
- 272 : Situation religieuse et sanitaire dans les camps, suivi des aumôniers présents
- 277 : Pratique dans les camps, aides à la vie spirituelle
- 278 : Editions d'images pieuses (1949-1966)
- 279 : Aumônerie générale des prisonniers de guerre, activité
- 280 : Vie religieuse dans les camps, documents religieux reçus ou envoyés dans les camps
- 283 : Situation religieuse dans les camps de prisonniers de guerre en Allemagne, informations recueillies
- 290 : L'Église pendant la guerre, témoignages de prêtres : revue Paris aux liens
- 372 : Association « Pèlerinage des prisonniers et déportés » (1935-1947)
- 373 : Association « Pèlerinage des prisonniers et déportés », activité du Comité (1946)
- 374 : Pèlerinage du retour organisation (1945-1947)
- 375 : Pèlerinage du Grand retour, diffusion (1946)
- 378 : Pèlerinage du retour, pèlerins malades (1946)
- 381 : Revue de presse<sup>11</sup>

---

<sup>11</sup> Présentation de tous les articles contenus dans la revue de presse dans l'annexe 9, p. 238-241.

2) Archives diocésaines, Amiens

**Fonds Abbé Dentin<sup>12</sup>**

- Rencontres d'amitié franco-allemandes
- Vacances Anciens des Stalags IX A, B, C
- Presse
- Rencontre d'anciens KG Picards
- Documentation allemande
- Photographies Lourdes
- Carnets « méditations » prises au Stalag IX A

3) Archives diocésaines, Arras

**4 Z 198 : fonds d'archives de l'abbé Henri Costenoble**

- 4 : Iconographie : Enterrement dans un Kommando (Stalag I B) – Office au Stalag I B : dans la salle des fêtes, (15/8/43) – Un enterrement à Neidenburg : cortège dans un Kommando
- 6 : Coupures de presse ayant trait à sa publication : *Mon journal de guerre et de captivité*
- 10 : Notice nécrologique et faire part du décès d'Henri Costenoble
- 25 : Etude sur la période 1918-1939
- 37 : Ensemble de photographies, une photo comme soldat, cinq photos au Stalag I B en 1943, la famille de Henri Costenoble
- 43 : Roland LOUBET, *Le bon combat*, dédié

4) Archives diocésaines Belley-Ars, Bourg-en-Bresse

- Fichier alphabétique des prêtres décédés du diocèse de Belley-Ars (chancellerie)
- Article nécrologique paru dans le bulletin officiel du diocèse Eglise des Pays de l'Ain 2003, n°7, p. 313
- Photographie du prêtre Henri Poncin en couleur

5) Archives diocésaines, Lille

- 1D 4 : Dossier Théodule Hoste

---

<sup>12</sup> Au moment où j'ai accédé ce fond, il n'avait pas bénéficié d'un classement, je ne peux donc pas renseigner les cotes consultées. J'ai donc précisé les inscriptions trouvées sur les cartons ou chemises consultés.

6) Archives diocésaines, Lourdes<sup>13</sup>

- Fascicule Sanctuaire Notre-Dame de Lourdes « Lourdes : 19-23 septembre 1979, Rassemblement Pèlerinage des anciens combattants prisonniers de guerre, 40<sup>e</sup> anniversaire de la guerre mondiale 39-45 »
- Livret publié au moment du pèlerinage des rapatriés à Lourdes septembre 1946
- Guinle-Lorinet, Sylvaine, Théas, Pierre-Marie, *Pierre-Marie Théas : un évêque à la rencontre du XX<sup>e</sup> siècle*, Tarbes, Association Guillaume Mauran Groupe de recherche en histoire immédiate, 1993.

7) Archives diocésaines, Nantes

**1Z 33 : Vince Augustin**

- 24 : Association nationale pour les Rassemblements et Pèlerinages des Anciens Prisonniers de guerre (ANRPAPG) : statuts, comptes-rendus de réunions du bureau et du conseil d'administration. 1975 – 1991
  - 1 : Publications de l'ANRPAPG : « 1939-1945 : Celles qui attendaient... témoignent aujourd'hui » (1985), « Deux guerres mondiales et leurs suites... pour la survie des hommes » (1988). 1985, 1988.
  - 3 : Participation au rassemblement pèlerinage national à Lourdes des anciens prisonniers de guerre à l'occasion du 30<sup>e</sup> anniversaire du Retour en France, suivi par le P. Vince et le Comité nantais d'organisation : invitation, comptes-rendus de réunions, liste des prêtres anciens prisonniers, liste alphabétique des anciens prisonniers originaires de Loire-Atlantique par stalags, presse

8) Archives du Mémorial de l'internement et de la déportation – Camp de Royallieu, Compiègne

- 2007.1.6 : Tract avec portrait d'un interné avec la légende "N'oubliez jamais" (18/08/1946)
- 2007.1.7 : Tract "Journées nationales du Souvenir, Compiègne 1946" (15/08/1946)

---

<sup>13</sup> De même pour ces archives diocésaines, les documents consultés ne faisaient pas partie d'un fond spécifique.

- 2020.10.1 : Affiche Journées nationales du Souvenir - Compiègne du 15 au 18 août 1946, par Guy Georget (1946)

9) Archives association Mémoire et Avenir (Association nationale des officiers Prisonniers de Guerre 1939-1945), Paris<sup>14</sup>

- Affiche, brochures et livret publié au moment du pèlerinage de Lourdes, septembre 1946
- *Nuit et jour*, non daté.
- *Pyrénées*, n° 340 (08/09/1946)
- *France-soir*, numéro spéciale « Camp du retour », non daté
- *L'Epoque* (07/09/1946)
- *La Victoire* (10/09/1946)
- Grande photo, panorama du pèlerinage des rapatriés à Lourdes

10) Archives diocésaines, Vannes

- 1 D : Fiche de carrière ecclésiastique
- D 1-6-2 : Pièces sur les prêtres mobilisés pendant la guerre
- Article nécrologique parue dans le bulletin diocésain "Eglise de Vannes" n°1130 du 13 novembre 1999

## II. Vatican

1) Archivio Apostolico Vaticano (AAV), Vatican

**L'archivio della commissione Soccorsi (1939-1958)**

❖ **Segr. Stato, Commissione Soccorsi 162 Francesi 1-29**

- Francesi Militari Germania 17: «Attività religiosa nei campi di prigionieri» (ff. 1-52)
- Francesi Militari Germania 20: «Deficienza di assistenza religiosa fra i prigionieri dello stalag 1 B (Hohenstein)» (ff. 1-11)
- Francesi Militari Germania 21: «Visita ai sacerdoti prigionieri di guerra» (ff. 1-38)
- Francesi Militari Germania 25: «Assistenza ai sacerdoti prigionieri» (ff. 1-9)
- Francesi Militari Germania 29: «Assistenza religiosa ai prigionieri» (ff. 1-96)

---

<sup>14</sup> Par manque de moyens cette association n'a pas encore procédé à un classement de l'ensemble de ces fonds. Les documents sont contenus dans une chemise jaune.

❖ **Segr. Stato, Commissione Soccorsi 164 Francesi 54-100**

- Francesi Militari Germania 63: «Lettera di omaggio al Santo Padre dei sacerdoti religiosi e seminaristi francesi prigionieri di guerra in Germania (stalag III A)» (ff. 1-7)

❖ **Segr. Stato, Commissione Soccorsi 166 Francesi 135-176**

- Francesi Civili Francia 154: «Materiale illustrativo dell'attività del Comité catholique de secours portato dal p. Gabriel Lesage, venuto a Roma per prendere in consegna i viveri donati dal Santo Padre ai prigionieri tedeschi in Francia» (ff. 1-30; vedi anche Francesi Civili Francia 183)
- Francesi Civili Francia 175: «Le voci della stampa francese circa l'occultamento di collaborazionisti da parte del clero francese» (ff. 1-13)

❖ **Segr. Stato, Commissione Soccorsi 167 Francesi 177-184**

- Francesi Civili Francia 182: «Fotografie del pellegrinaggio dei rimpatriati a Lourdes; le città sinistrate in Francia e la sotto-alimentazione in Francia» (ff. 1-60)

**Segreteria di Stato, Anno 1946**

- 131165: Prot.: Anno 1946, titolo: Popolazioni, posiz. 52 “Deportati e reduci dalla prigionia di Franci”

### **III. Suisse**

1) Archives du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), Genève

- ACICR B AG 139 006 : Association nationale des prêtres anciens combattants
- ACICR BG 005 : Allemagne : Assistance spirituelle

2) Archives du Conseil Œcuménique des Eglises (COE), Genève

- 303 007 : World Council of Churches. Ecumenical Commission for the Chaplaincy Service to Prisoners of Wars
- 303 008 : World Council of Churches Ecumenical Commission for the Chaplaincy Service to Prisoners of Wars
- 303 012: World Council of Churches : Ecumenical Commission for the Chaplaincy Service to Prisoners of Wars

## Sources audiovisuelles

### I. France

Journal *Les Actualités Françaises* :

- 21 août 1946 : AFE85001623, sujet n° 1 : « Deux ans après », 56’’
- 12 septembre 1946 : AFE85001654, sujet n° 2 : « Regards sur le monde », 60’’
- 13 juillet 1945 : AFE86003174, sujet n° : « Messe et bénédiction d’une croix destinée à Buchenwald », 50’’

### II. Angleterre

Journal *British Pathé* :

- 1946<sup>15</sup> : 2345.07, « Pilgrimage to Lourdes », 00:01:28
- 16 septembre 1946: 1410.10, « Thy Faith Hath Made Thee Whole », 00:02:15

## Sources orales

- Henri Poncin, neveu et filleul d’Henri Poncin, par téléphone, 4 mars 2021, 13 min 06.
- Henri Poncin, neveu et filleul d’Henri Poncin, réponse par mail à des question posées par téléphone, 5 mai 2021.
- Joseph Boulé, cousin d’Amand Boulé, réponse par mail à des questions posées par téléphone, 9 mai 2021.

---

<sup>15</sup> Le jour et le mois de cet archive ne sont pas présenté dans la notice.

## Sources imprimées

### Ecrits et témoignages sur les temps de guerre et de captivité

Ambrière, Francis, *Les grandes vacances, 1939-1945*, Paris, Les Éditions de la Nouvelle France, 1946.

Bloch, Marc, *L'Étrange défaite [Écrits clandestins] : témoignage écrit en 1940*, Paris, Gallimard, 1990 [1946].

Bonduelle, André et Vielliard, René, *Une paroisse derrière les barbelés, premiers mois de captivité. Textes-recueillis par André Bonduelle et René Vielliard. [Préfaces de S. Em. le Cardinal Suhard, le général Mortemart de Boisse, le colonel Corniquet.]*, Paris, les Editions du Cerf, 1943.

Bourçois-Macé, Andrée, *L'abbé Mary Macé : major aumônier du stalag III A un prêtre-médecin*, Paris, Bloud et Gay, 1945.

Braudel, Fernand, « La captivité devient l'Histoire », *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, 1957, vol. 7, n° 25, p. 3-5.

Cazeneuve, Jean, *Essai sur la psychologie du prisonnier de guerre*, Paris, Presses universitaires de France, 1944.

Chevré, Henry et Verdier, Jean, *Tu es sacerdos. Le prêtre aux armées. [Lettre du Cardinal Verdier.]*, Paris, Beauchesne et ses fils, 1940.

Courvoisier, Jacques, « L'œuvre spirituelle parmi les prisonniers de guerre », *International Review of the Red Cross*, janvier 1943, p. 51–59.

Demaine, Gabriel et Montmartin, Petrus, *Mle [Matricule] 104,577. Le Temps où l'homme était un loup pour l'homme, roman. [Par l'abbé Petrus Montmartin. Extraits du carnet de route de l'abbé Gabriel Demaine.]*, Chevilly-Larue, R. Lagrue, 1965.

De Preux, Jacques, « L'homme de confiance des prisonniers de guerre », *International Review of the Red Cross*, juin 1953, p. 449 – 475.

Flament, Pierre, « La vie religieuse d'un Oflag », *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, 1957, vol. 7, n° 25, p. 47-65.

Folliet, Joseph, *Pour comprendre les prisonniers : de la captivité comme expérience humaine*, Lyon, Impr. Express, 1943.



Gabut, Maurice, *Le camp de la mort lente : mémoires de guerre et de captivité-stalags VIA, VIIIIC et forteresse de Graudenz*, Beaumont, Crébu-Nigo, 2014.

Gaillard, Robert, *Mes évasions : jours de pénitence*, Paris, Dumas, 1946.

Giraud, Ludovic, *Les Prisonniers devant leur âme*, Marseille, Direction générale des œuvres, 1942.

Héliou, Jean, *Ils ne m'auront pas : capture, travail forcé, évasion d'un prisonnier français durant la seconde guerre mondiale, juin 1940-février 1942*, [Edition originale en anglais, 1943], 2018.

Hyvernaud, Georges et Guérin Raymond, *La peau et les os*, Paris, Le Dilettante, 1993 [1949].

Javelet, Robert, *Mon curé chez les P.G. : [prisonniers de guerre]*, Épinal, R. Javelet, 1981.

Jouvenel, Bertrand de, *Après la défaite*, Paris, Librairie Plon, 1941.

Klein, Charles, *Le Diocèse des barbelés : 1940-1944*, Paris, Fayard, 1973.

La Brosse, Olivier de, « Le prêtre, un personnage social ? », *Revue des Sciences philosophiques et théologiques*, avril 1967, p. 259-271.

Le Méléder, Francis, *Cinq ans chez les nazis : souvenirs et croquis d'un prisonnier*, S.l., 1947.

Merlaud, André, *Le Christ dans la tranchée, souvenirs et réflexions, mai-juin 1940*, Paris, la Bonne presse, 1944.

Mitterrand, François *Leçons de choses de la captivité, conférence prononcée par François Mitterrand le 16 mai 1947*, Paris, les Grandes éditions françaises, 1947.

Moret-Bailly, Jean, « Le camp de base du Stalag XVII B », *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, 1957, vol. 7, n° 25, p. 7-45.

Tedjini, René, « Témoignage d'un ancien prisonnier de guerre français, ancien homme de confiance principal du Stalag V », *International Review of the Red Cross*, septembre 1948, p. 624-641.

Scapini, Georges, *Mission sans gloire*, Coulommiers, Déterna éditions, 2008.

## Témoignages provenant des camps étudiés (Stalag IB, IV B, IX B)

Carrasset, André, *Récit du prisonnier de guerre : 1939-1945*, Nérac, s.n., 1984.

Costenoble, Henri, *Mon journal de guerre et de captivité : 1939-1945*, S.l., H. Costenoble, 1981.

Duboc, Hubert, *Barbelés et typhus*, Bertout, s.n., 1992.

Dusouliez, Hubert, *Prisonnier à Lille : cinq ans dans les camps allemands*, Louviers, Ysec, 2006.

Laloux, Henri, *Avril 1945, libéré par l'Armée Rouge : l'incroyable odyssée d'un prisonnier de guerre français K.G.*, Bayeux, Éditions Heimdal, 1997.

Loubet, Roland, *Le Bon combat : journal d'un soldat du 15e RIA, 1939-1945*, Toulouse, R. Loubet, 1987.

Porte, Armand, *Ceux du Donon et du 1. B...*, Paris, Éditions du Scorpion, 1964.

Troncy, Jean, *Mémoires de guerre et de captivité 1939-1945*, La Chapelle-sous-Dun, J. Troncy, 1990.

Poncin, Henri, *Carnets de captivité : 1940-1945*, Chambéry, H. Poncin, 2011.

Boulé, Amand, *De Dunkerque à la liberté*, Saint-Brieuc, Presses bretonnes, 1976.

Maurice, Laouënan, *Le retour*, Le Signet, 1991.

Vaysset, Robert, *Souvenirs de guerre et de captivité, septembre 1939-mai 1945*, 1995.

## Lourdes

Assouline, Pierre, *Lourdes, histoires d'eau*, Paris, A. Moreau, 1980.

Barbé, Daniel, *Lourdes hier, aujourd'hui, demain*, Bordeaux, R. Montlouis, 1893.

Bonnefon, Jean de, *Lourdes et ses tenanciers*, Paris, L. Michaud, 1905.

Durant, Max, Paulhac, Jean, *Lourdes, cité des miracles*, Paris, la Table ronde, 1953.

Hesbert, René-Jean, Bertaud, Émile, *Le Mystère de Lourdes*, Paris, Éditions Alsatia, 1958.

Laurentin, René, *Les Apparitions de Lourdes, récit authentique, illustré de documents de l'époque*, Paris, Œuvre de la grotte, 1966.

Lehoulier, Jean, *Chronique des salaires. Le mouvement des salaires en France depuis octobre 1945* *Journal de la société statistique de Paris*, 1948.

Lunel, Pierre *Les guérisons miraculeuses : enquête sur un phénomène inexplicable*, Paris, J'ai lu, 2003.

Madaule, Jacques, Luc, Brigitte, Georges, Branthomme, Henry, *Pèlerins comme nos pères , retour à Saint-Jacques*, Saint-Mandé, les Éditions de la Tourelle, 1950.

Journées nationales du souvenir (1946) - Journées nationales du souvenir, Compiègne, 15, 16, 17, 18 août 1946 – 1946 (S. l. n. d.), 7 pages.

Record, Michel, Pontroué, Jean-Paul, *Lourdes et les sept vallées...*, Tarbes, Éditions Foehn, 1992.

Varzy, Félix, Jean Roubier, *Lourdes et ses environs*, Paris, Éditions Alpina, 1936.

## Etat des sources presse<sup>16</sup>

### – Presse généraliste nationale

*L'Humanité*, n° 652 (09/08/1946) au n° 659 (20/08/1946)

*Le Figaro*, n° 617 (07/08/1946), n° 621 (11/08/1946), n° 625 (16/08/1946), n° 627 (18/08/1946), n° 628 (20/08/1946), n° 641 (04/09/1946) au n° 646 (10/09/1946), n° 650 (14/09/1946)

*Le Monde*, n° 503 (04/08/1946), n° 506 (08/08/1946), n° 509 (11/08/1946), du n° 511 (14/08/1946) au n° 516 (20/08/1946), n° 532 (07/09/1946), n° 533 (09/09/1946)

*Libération*, n° 626 (14/08/1946) au n° 628 (16/09/1946), n° 630 (18/09/1946)

*Regards*, n° 55 (23/08/1946)

### – Presse catholique nationale

*La Croix*, n° 19283 (11/08/1946), n° 19289 (17/08/1946), n°19392 (20/08/1946), n° 19316 (06/09/1946) au n° 19322 (13/09/1946)

*Le Pèlerin*, n° 5 327 (30/06/1946), n° 5 329 (08/09/1946), n°5 330 (22/09/1946)

*La vie catholique illustrée*, n°55 (21/07/1046), n°60 (25/08/1946), n°63 (15/09/1946), n°64 (22/09/1946)

*Messages de l'aumônerie générale*, n°9 (21/07/1945), n°13 (07/11/1945), n° 16 (09/02/1946), n° 19 (02/09/1946), n° 20 (03/09/1946), numéro spécial (01/11/1946)

*Témoignage chrétien*, n° 121 (13/09/1946)

### – Journaux associations d'anciens résistants, de prisonniers de guerre ou de requis du STO

*Combat*, n° 683 (15/08/1946), n° 684 (16/08/1946), n° 686 (18/09/1946)

*Le patriote résistant*, n° 11 (01/08/1946) au n° 13 (01/09/1946), n° 15 (01/10/1946)

*Le front des barbelés*, n° 39 (03/08/1946), n° 40 (10/08/1946), n° 42 (22/08/1946), n° 43 (31/08/1946)

---

<sup>16</sup> Pour précision, je n'ai pas mis les références des articles de presse que j'ai obtenu grâce à la revue de presse trouvée au CNAEF, ni les journaux présents dans les archives de l'association Mémoire et avenir.

# Bibliographie

## Dictionnaire et atlas

Alary, Éric et Vergez-Chaignon, Bénédicte, *Dictionnaire de la France sous l'Occupation*, Paris, Larousse, 2011.

Leuleu, Jean-Luc, *et al.*, *La France pendant la Seconde Guerre mondiale. Atlas historique*, Paris, Fayard/Ministère de la Défense, 2010.

Mayeur, Jean-Marie, Hilaire, Yves-Marie et Montclos, Xavier de, *Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine*, Paris, Beauchesne, 1994.

Montagnon, Pierre, *Dictionnaire de la Seconde guerre mondiale*, Paris, Pygmalion, 2008.

## Ouvrages de référence en sciences sociales

### – Le fait religieux

Béthouart, Bruno, Blaquart, Jean-Luc, Boniface, Xavier, Coutel, Charles et Rota, Olivier, *Se faire apôtre du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours : l'Église catholique et les différents régimes d'apostolat dans le monde moderne*, Les Plans-sur-Bex, Parole et silence, 2019.

Büttgen, Philippe, « Théologie politique et pouvoir pastoral », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, septembre-octobre 2017, p. 1129 – 1154.

Boespflug, François, Legrand, Thierry et Zwillling, Anne-Laure, *Religions, les mots pour en parler : notions fondamentales en histoire des religions*, Montrouge Genève, Bayard Labor et fides, 2014.

Cabanel, Patrick, *Les mots de la religion dans l'Europe contemporaine*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2001.

Caillé, Alain, *Qu'est-ce que le religieux ? religion et politique*, Paris, La Découverte, 2012.

Chevallier, Philippe, « Étudier l'Église comme « gouvernementalité » », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre* [En ligne], Hors-série n° 7, 2013, mis en ligne le 29 mars 2013, consulté le 04 juin 2021.

Cottret, Monique, *Croire ou ne pas croire*, Paris, Éditions Kimé, 2013.

Cipriani, Roberto, *Manuel de sociologie de la religion*, Paris/ Budapest/ Turin, L'Harmattan, 2004.

Darricau, Raymond et Peyrous, Bernard, *La Spiritualité*, Paris, Presses universitaires de France, 1988.

Delumeau, Jean (dir.), *L'historien et la foi*, Paris, Fayard, 1996.

Eliade, Mircea, *Le sacré et le profane*, Paris, Gallimard, 1965.

Foucault, Michel, « Dits et écrits 1984, Des espaces autres » (conférence au Cercle d'études architecturales, 14 mars 1967), *Architecture, Mouvement, Continuité*, n°5, octobre 1984.

Husser, Jean-Marie, *Introduction à l'histoire des religions*, Paris, Ellipses, 2017.

Martin, Philippe (dir.), *Les mots de la religion. Histoire, Monde et Cultures religieuses*, n°26, juin 2013.

Tarot, Camille et Hervieu-Léger, Danièle, *L'actualité de la religion : introduction critique aux sciences sociales des religions*, Lormont, le Bord de l'eau, 2019.

Krumenacker, Yves, *Sciences humaines, foi et religion*, Paris, Classiques Garnier, 2018.

### – Le pèlerinage

Bouflet, Joachim, Boutry, Philippe, « *Un signe dans le ciel* » : *les apparitions de la Vierge*, Paris, B. Grasset, 1997.

Chantre, Luc, D'Hollander, Paul, Grévy, Jérôme (dir.), *Politiques du pèlerinage : Du XVIIe siècle à nos jours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019.

Chélini, Jean, Branthomme, Henry, *Les pèlerinages dans le monde : à travers le temps et l'espace*, Paris, le Grand livre du mois, 2004.

Chélini, Jean, Branthomme, Henry, *Les chemins de Dieu : histoire des pèlerinages chrétiens des origines à nos jours*, Paris, Hachette, 1995.

Chevrier, Marie-Hélène, *Espaces sacrés, tourisme et sécularisation dans les lieux de pèlerinage catholiques*, l'Harmattan, Paris, 2020.

Chevrier, Marie-Hélène, « Le pèlerinage à l'heure de la sécularisation : dilution ou cristallisation du sacré dans l'espace ? », *L'Information géographique*, 19 avril 2016, vol. 80, n° 1, p. 105-129.

Délagé, Rémy, « Le pèlerinage contemporain en sciences sociales : moments, bifurcations, nouveaux horizons », *Archives de sciences sociales des religions*, 1 décembre 2017, n° 180, p. 155-167.

Dupront, Alphonse, « Tourisme et pèlerinage », *Communications*, 1967, vol. 10, n° 1, p. 97-121.

Duteil-Ogata, Fabienne, Berthon, Jean-Pierre, « L'univers du pèlerinage des malades à Lourdes (Rurudo shôbyôsha junrei no sekai) », *Archives de sciences sociales des religions*, 1 juin 2008, n° 142.

Frégosi, Franck, « Introduction : Inattendus pèlerinages », *Archives de sciences sociales des religions*, 30 septembre 2011, n° 155, p. 103-108.

Hervieu-Léger, Danièle, *Le pèlerin et le converti : la religion en mouvement*, Paris, Flammarion, 2001, 289 p.

Julia, Dominique, « L'enquête d'Alphonse Dupront sur les pèlerinages français contemporains », *Archives de sciences sociales des religions*, 1 octobre 2015, n° 172, p. 107-128.

## **La Seconde Guerre mondiale**

Azéma, Jean-Pierre, Wieviorka, Olivier, *Vichy, 1940-1944*, Paris, Perrin, 1997.

Aglan, Alya, *La France défaite, 1940-1945*, Paris, La Documentation française, 2017.

Audoin-Rouzeau, Stéphane, *La guerre au XX<sup>e</sup> siècle. 1, L'expérience combattante*, Paris, La Documentation française, 2004.

Barrois, Claude, *Psychanalyse du guerrier*, Paris, Hachette, 1993.

Crémieux-Brilhac, Jean-Louis, *Les Français de l'an 40*, Paris, Gallimard, 2020.

- Dalisson, Rémi, *Les soldats de 1940 : une génération sacrifiée*, Paris, CNRS Éditions, 2020.
- Dédéyan, Charles, *Une Guerre dans le mal des hommes*, Paris, Buchet-Chastel, 1971.
- Drévilhon, Hervé et Wieviorka, Olivier (dir.), *Histoire militaire de la France*, Paris, Perrin Ministère des Armées, 2018.
- Fussell, Paul, *À la guerre : psychologie et comportements pendant la Seconde guerre mondiale*, traduit par Paul Chemla, Paris, Éditions du Seuil, 2003 [1989].
- Godo, Emmanuel, *Pourquoi nous battons-nous ? 1914-1918, les écrivains face à leur guerre*, Paris, Éditions du Cerf, 2014.
- Laborie, Pierre, *Le chagrin et le venin : Occupation, Résistance, idées reçues*, Paris, Gallimard, 2014.
- Lagrou, Pieter, *Mémoires patriotiques et occupation nazie : résistants, requis et déportés en Europe occidentale, 1945-1965*, Paris, le Grand livre du mois, 2003.
- Le Guellec-Minel, Anne, *La mémoire face à l'histoire : traces, effacement, réinscriptions*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019.
- Martens, Stefan (dir.), *La guerre de 1940 : se battre, subir, se souvenir*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2014.
- Prévost, Guillaume, *La Seconde Guerre mondiale*, Paris, Larousse, 1992.
- Thiéblemont, André (dir.) *Cultures et logiques militaires*, Paris, Presses universitaires de France, 1999, vol. 1/, 339 p.
- Quétel, Claude, *La Seconde Guerre mondiale*, Paris, Perrin, 2015.
- Sigalas, Clément, *La guerre manquée : la Seconde Guerre mondiale dans le roman français, 1945-1960*, Hermann, Paris, 2019.
- Vaisse, Maurice (dir.), *Mai-juin 1940 : défaite française, victoire allemande, sous l'œil des historiens étrangers*, Paris, Editions Autrement Centre d'études d'histoire de la défense, 2010.
- Wieviorka, Annette, *L'ère du témoin*, Paris, Plon, 1998.



## Les « déportés » français en Allemagne

### – Captivité de guerre

Brossat, Alain, « Pouvoir pastoral et "vie bête" », *Appareil* [En ligne], 2010, mis en ligne le 27 janvier 2010, consulté le 04 juin 2021.

Chiffolleau, Floriane, « Captivité des prisonniers de guerre français pendant la seconde guerre mondiale : Le cas des aspirants du stalag IA : (1940-1945) », mémoire de master 2 d'histoire, Paris 1, session de 2017, sous la dir. de Wieviorka, Olivier.

Christophe, Robert, *Les années perdues : journal de guerre et de captivité, 1939-1945*, Paris, l'Harmattan, 2017.

Cochet, François, *Soldats sans armes : la captivité de guerre une approche culturelle*, Bruxelles, Bruylant, 1998.

Cochet, François, *Les exclus de la victoire : histoire des prisonniers de guerre, déportés et STO (1945-1985)*, Paris, SPM, 1992.

Coubard, Cyril, Jean Claude Catherine (dir.), « La Captivité des prisonniers de guerre : Histoire, art et mémoire (1939-1945) », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest. Anjou. Maine. Poitou-Charente. Touraine*, 1 mars 2009, n° 116-1, p. 208-210.

Debons, Delphine, *L'assistance spirituelle aux prisonniers de guerre : un aspect de l'action humanitaire durant la Seconde guerre mondiale*, Paris, les Éditions du Cerf, 2012.

Durand, Yves, *La Captivité : histoire des prisonniers de guerre français 1939-1945*, Paris, FNCPG-CATM, 1981.

Durand, Yves, *La Vie quotidienne des prisonniers de guerre dans les stalags, les oflags et les kommandos, 1939-1945*, Paris, Hachette, 1987.

Fargettas, Julien, *Les Tirailleurs sénégalais*, Tallandier, 2012.

Fouilloux, Etienne, *Yves Congar, 1904-1995 : une vie*, Paris, Salvator, 2020.

Gascar, Pierre, *Histoire de la captivité des Français en Allemagne : (1939-1945)*, Paris, Gallimard, 1967.

Gayme, Évelyne, *Prisonniers de guerre : vivre la captivité de 1940 à nos jours*, Paris, Ausas éditeurs-Imago, 2019.

Grossin, William, « Temps et souvenirs dans un Offizierlager de Poméranie (1940 - 1945) », *Temporalités*, 2005, mis en ligne le 07 juillet 2009, consulté le 07 juin 2021.

Levi, Primo, *Les naufragés et les rescapés : quarante ans après Auschwitz*, Paris, Gallimard, 1993.

Lewin, Christophe, *Le retour des prisonniers de guerre français : naissance et développement de la F.N.P.G. 1944-1952*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1987, 335 p.

Mesnard, Philippe et Thanassekos, Yannis (dir.), *La zone grise : entre accommodement et collaboration*, Paris, Éditions Kimé, 2010.

Moreau, Jean-Bernard, « Attitudes, moral et opinions des officiers français prisonniers de guerre en Allemagne (1940-1945) », thèse d'histoire, sous la direction de Barjot, Dominique, université de Paris 1 Panthéon Sorbonne, Atelier national de Reproduction des Thèses, Lille, 2002.

Noguéro, Léon, *Prisonnier de guerre en Allemagne, 1940-1945*, Paris, l'Harmattan, 2017, vol. 1, 502 p.

Lecointre, François, et Rioux, Jean-Pierre, (dir.), *Le soldat : XX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gallimard, 2017.

Lewin, Christophe, *Le retour des prisonniers de guerre français : naissance et développement de la FNPG [Fédération nationale des prisonniers de guerre] combattante, 1944-1952*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1986.

Lorcin, Jean, « Le journal de captivité du « silencieux ». (D'après le Journal des jours de guerre et de captivité de Léon Gotteland, 1940-1941) », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2002 (n° 207), p. 77-95.

Pape, Louis, *François Garnier : prisonnier de guerre, 1939-1943*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013.

Pathé, Anne-Marie, Potin, Yann, Théofilakis, Fabien (dir.), *Archives d'une captivité, 1939-1945 : l'évasion littéraire du capitaine Mongrédien*, Paris, Éditions Textuel, 2010.

Pathé, Anne-Marie, Théofilakis, Fabien (dir.), *La captivité de guerre au XX<sup>e</sup> siècle : des archives, des histoires, des mémoires*, Paris, Armand Colin Ministère de la défense, 2012.

Poulat, Émile, *Naissance des prêtres-ouvriers*, Paris, Casterman, 1965.

Quinton, Laurent, *Digérer la défaite : récits de captivité des prisonniers de guerre français de la Seconde Guerre mondiale, 1940-1953*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2014.

Richard, Delphine, « La captivité en Allemagne des soldats juifs de France pendant la Seconde Guerre mondiale : l'ébauche d'un phénomène diasporique éphémère ? », *Diasporas* [En ligne], 2018, consulté le 19 juin 2021.

Suarez, Louis, Bartholomot Bessou, Marie-Ange, *1939-1945, sept années volées à ma jeunesse : un soldat français en Prusse-Orientale, prisonnier de guerre de la Wehrmacht puis otage de l'Armée rouge*, Paris, Société des écrivains, 2015.

Théofilakis, Fabien, « Le prisonnier de guerre dans l'historiographie française et allemande : étudier la Seconde Guerre mondiale à front renversé », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, volume 274, numéro 2, 2019, p.17-26.

#### – Déportés

Bard, Christine, « L'histoire des femmes au défi de la déportation », *Histoire@Politique*, 2008, vol. 5, n° 2, p. 2-2.

Dreyfus, Jean-Marc, « *Ami, si tu tombes* » : *les déportés résistants des camps au souvenir, 1945-2005*, Paris, Perrin, 2004.

Fontaine, Thomas, « Femmes et déportations de France », in Philippe Mezzasalma (dir.), *Femmes en déportation : Les déportées de répression dans les camps nazis 1940-1945*, Nanterre, Presses universitaires de Paris Nanterre, 2021.

Gildea, Robert, *Comment sont-ils devenus résistants ? : une nouvelle histoire de la Résistance, 1940-1945*, traduit par Marie-Anne de BERU, Paris, Éditions Points, 2019.

Noguères, Henri, *Histoire de la Résistance en France : de 1940 à 1945*, Genève La Seyne-sur-Mer, Famot, 1981.

Wieviorka, Annette, *Déportation et génocide : entre la mémoire et l'oubli*, [Nouvelle éd.], Paris, Pluriel, 2013 [1992].

## – Requis du STO

Fauroux, Camille, *Produire la guerre, produire le genre : des Françaises au travail dans l'Allemagne nationale-socialiste, 1940-1945*, Paris, Éditions EHESS, 2020.

Bories-Sawala, Helga Elisabeth, « La hiérarchisation des victimes », in *Dans la gueule du loup : Les français requis du travail en Allemagne*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2019.

Spina, Raphaël, « Réfractaires et requis du STO : les exclus du devoir de mémoire », *Revue Défense Nationale*, 2019.

Spina, Raphaël, *Histoire du STO*, Paris, Perrin, 2017.

Spina, Raphaël, « 36. Une Fédération gardienne du souvenir », in *Histoire du STO*, Paris, Perrin, 2017.

Wieviorka, Olivier, *La mémoire désunie : le souvenir politique des années sombres, de la Libération à nos jours*, Paris, Éditions Points, 2013.

## L'Église, les chrétiens et la guerre

Becker, Annette, *Croire*, Amiens, Centre régional de documentation pédagogique de Picardie, 1996.

Becker, Annette, *La guerre et la foi : de la mort à la mémoire 1914-1930*, Paris, Armand Colin, 1994.

Bédarida, Renée, *Les catholiques dans la Guerre 1939-1945 : entre Vichy et la Résistance*, Paris, Hachette littératures, 1998.

Boniface, Xavier, « L'œil de l'historien : Xavier Boniface : Les aumôniers militaires de 1914-1918 », 28 novembre 2018 (<https://le-souvenir-francais.fr/oeil-de-lhistorien-xavier-boniface/> consulté le 1er avril 2020).

Boniface, Xavier, *Histoire religieuse de la Grande Guerre*, Paris, Fayard, 2014.

Boniface, Xavier, *L'aumônerie militaire française : 1914-1962*, Paris, les Éditions du Cerf, 2001.

Christophe, Paul, *1939-1940, les catholiques devant la guerre*, Paris, Éditions ouvrières, 1989.

Cloître, Marie-Thérèse, « Becker Annette, La guerre et la foi, de la mort à la mémoire, 1914-1930 », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 1995, n° 48, n° 4, p. 176-177.

Crépon, Pierre, *Les Religions et la guerre*, Paris, Ramsay, 1982.

Debons, Delphine, « « Tout est possible à celui qui croit » ? (Marc, 9 : 23) La réglementation de la vie religieuse dans les camps de prisonniers de guerre de la Seconde Guerre mondiale », in Pathé, Anne-Marie et Théofilakis, Fabien (dir.) *La captivité de guerre au XX<sup>e</sup> siècle Des archives, des histoires, des mémoires*, Paris, Armand Colin, 2012, p.69-79.

Fouilloux, Étienne, *Les chrétiens français entre crise et libération : 1937 -1947*, Paris, Éditions du Seuil, 1997.

Gugelot, Frédéric, « Guerre de foi ou guerre sans foi. 1914-1918 », *Archives de sciences sociales des religions*, 31 décembre 2014, n° 168, p. 15-28.

Henning, Christophe, *Vous, c'est la charité ! : biographie de Mgr Jean Rodhain,...*, Paris, le Sarment, 2002.

Montclos, Xavier de, Luirard, Monique, Delpech, François et Bolle, Pierre, *Églises et chrétiens dans la IIe guerre mondiale : actes du Colloque tenu à Grenoble du 7 au 9 octobre 1976*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1978.

Papeleux, Léon, *L'action caritative du Saint-Siège en faveur des prisonniers de guerre : 1939-1945*, Bruxelles Rome, Institut historique belge de Rome, 1991.

Rémond, René, *L'anticléricalisme en France de 1815 à nos jours*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1992.

Richard, Delphine, « La vie religieuse transgressive des prisonniers de guerre juifs de l'armée française en Allemagne (1940-1945) », in *Guerre et transgressions : expériences transgressives en temps de guerre de l'Antiquité au génocide rwandais*, Presses universitaires de Grenoble, 2017, p. 200-213.

Sessi, Frediano, « Zone grise », *Témoigner. Entre histoire et mémoire* [En ligne], mis en ligne le 01 juin 2015, consulté le 05 juin 2021.

Théofilakis, Fabien, « Contrôler les corps et les âmes », in *Les prisonniers de guerre allemands : France, 1944-1949 une captivité de guerre en temps de paix*, Paris, 2014, p. 135- 166.

Verclytte, Valérie, *La société française depuis 1945*, Malakoff, Armand Colin, 2018.

Woillemont Xavier de, « L'aumônerie militaire », *Inflexions*, 2009, n° 10, p. 83-89.

Zeller, Guillaume, *La baraque des prêtres : Dachau, 1938-1945*, Paris, Éditions Tallandier, 2017.

## **Lourdes et ses pèlerinages**

Lafourcade, Pierre, Billet, Bernard, et *Lourdes, pèlerinage*, Paris, Desclée De Brouwer, 1981.

Beaumont, Stéphane, *Histoire de Lourdes*, Editions Privat, Toulouse, 1993.

Branthomme, Henry, Touvet, Chantal, *Histoire des sanctuaires de Lourdes, 1947-1988, évolution et réalisations*, Lourdes, Notre Dame de Lourdes Éditions, 2005.

Chadefaud, Michel, *Lourdes : un pèlerinage, une ville*, Aix-en-Provence, Édisud, 1981.

Chiron, Yves, *Enquête sur les miracles de Lourdes*, Paris, Perrin, 2000.

Cogat-Droulez, Sandrine, « Religion, science et « miracles », le cas de Lourdes », *Socio-anthropologie*, 15 novembre 2001, n° 10.

Dieuzaide, Jean, Guinle-Lorinet, Sylvaine, *Lourdes*, Cognac, le Temps qu'il fait, 2004.

Dufour, Pierre, *L'expérience handie : handicap et virilité*, Presses universitaires de Grenoble, Grenoble, 2013.

Guinle-Lorinet, Sylvaine, Bernadou, Paul, « La photographie au service de l'Église », *Communication. Information médias théories pratiques*, 29 avril 2013.

Harris, Ruth, *Lourdes : la grande histoire des apparitions, des pèlerinages et des guérisons*, Paris, J.-C. Lattès, 2001 [1999].

Dupuy, René, *Le Pèlerinage militaire international à Lourdes*, Paris, Association diocésaine aux Armées françaises, 1998.

Perrier, Jacques, *Lourdes dans l'histoire : Église, culture et société de 1858 à nos jours*, Paris, l'Harmattan, 2015.

Perrier, Jacques, *L'histoire de Lourdes : de 1858 à nos jours*, Lourdes, Sanctuaire Notre-Dame de Lourdes, 2014.

Zielinski, Agata, « L'éthique du care », *Etudes*, 28 novembre 2010, vol. 413, n° 12, p. 631-641.

### **La France de la Libération**

Philippe, Buton, *Les lendemains qui déchantent : le Parti communiste français à la Libération*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1993.

Cochet, François, *Histoire économique de la France depuis 1945*, Paris, Dunod, 1997.

Dalloz, Jacques, *La France de la Libération (1944-1946)*, Paris, Presses universitaires de France, 1991.

Martelli, Roger, Vigreux, Jean, Wolikow, Serge, « Chapitre 5. Le premier parti de France », in *Le Parti rouge*, Paris, Armand Colin, 2020, p. 97-115.

Navarro, Alain, *1945, le retour des absents*, Paris, Stock, 2015.

Parodi, Maurice *L'économie et la société française de 1945 à 1970*, Paris, A. Colin, 1971.

Winock, Michel, *La France libérée : 1944-1947*, Paris, Perrin, 2021.

### **Commémorations et Compiègne**

Barcellini, Serge, Wieviorka, Annette *Passant, souviens-toi ! : les lieux du souvenir de la Seconde guerre mondiale en France*, 2e éd., Paris, Graphein, 1999.

Dreyfus, Jean-Marc « *Ami, si tu tombes* » : *les déportés résistants des camps au souvenir, 1945-2005*, Paris, Perrin, 2004.

Martinache, Igor, « Le Parti communiste français et le sport », *La Pensée*, 2020, vol. 401, n° 1, p. 34-46.

Mosse, George, *L'image de l'homme : l'invention de la virilité moderne*, Paris, Abbeville, 1997.

Namer, Gérard, *La commémoration en France : 1944-1982*, Paris, Papyrus, 1983.

Pilot, Marc (dir.), « Mémoires des guerres Compiègne-Royallieu », *Annales Historiques compiégnaises*, N°127-128, Automne 2012.

## Sitographie

Dossier pédagogique n°5, De la collaboration à la libération des camps, le grand palais de 1940 à 1945. URL : [https://www.grandpalais.fr/pdf/Dossier-Pedagogique-GRANDPALAIS-1940-1945.pdf?fbclid=IwAR0ZP1-pwieMH2Yvzv0\\_Df6-EcnSrhfVtp7SeXoNtUM8zO9VXHJgpiagHdI](https://www.grandpalais.fr/pdf/Dossier-Pedagogique-GRANDPALAIS-1940-1945.pdf?fbclid=IwAR0ZP1-pwieMH2Yvzv0_Df6-EcnSrhfVtp7SeXoNtUM8zO9VXHJgpiagHdI), 2017, consulté le 25 juin 2021.

Heure de culture française - Les utopies réelles ou lieux et autres lieux, par Michel Foucault, France culture, émission de Robert Valette, première diffusion le 7 décembre 1966, URL : <https://www.franceculture.fr/emissions/les-nuits-de-france-culture/heure-de-culture-francaise-les-utopies-reelles-ou-lieux-et-autres-lieux-par-michel-foucault-1ere> consulté le 14 mai 2021.

Jean Rodhain et l'Aumônerie générale des Prisonniers de guerre, *Église catholique en France*, 4 juin 2020. URL : <https://Église.catholique.fr/actualites/anniversaire-fin-seconde-guerre-mondiale/493443-jean-rodhain-laumonerie-generale-prisonniers-de-guerre/>, consulté le 1<sup>er</sup> juillet 2021.

Notice DEVERNAY Edgar [DEVERNAY Hughes, Edgar] par Yves Le Maner, version mise en ligne le 25 octobre 2008, dernière modification le 3 juin 2021, URL : <https://maitron.fr/spip.php?article22614>, consulté le 21 mars 2022.

L'Âme des camps, Bibliothèque nationale de France. Département des manuscrits. NAF 17283, URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b52509828w.image>, mise en ligne le 17 juin 2018, consulté le 29 juin 2021.

Libreria Editrice Vaticana, Message pontifical à l'occasion pèlerinage Lourdes 1979, URL : [https://www.vatican.va/content/john-pauli/fr/messages/pont\\_messages/1979/documents/hf\\_jp-ii\\_mes\\_19790917\\_prigionieri-guerra.html](https://www.vatican.va/content/john-pauli/fr/messages/pont_messages/1979/documents/hf_jp-ii_mes_19790917_prigionieri-guerra.html), consulté le 29 juin 2021.

*Pèlerinage, développement urbain et mondialisation : l'exemple de Lourdes — Géocofluences*, <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-thematiques/fait-religieux-et-construction-de-l-espace/corpus-documentaire/pelerinage-lourdes>, consulté le 13 mai 2022.



## Table des annexes

<b>Annexe 1 - Carte des Wehrkreise (région militaire) et localisation des camps.....</b>	<b>228</b>
<b>Annexe 2 - Chronologie de la vie des trois prêtres étudiés .....</b>	<b>229</b>
<b>Annexe 3 - Photographie d'Henri Costenoble, âgé de 79 ans présentant son témoignage lors de sa publication, 1982 .....</b>	<b>231</b>
<b>Annexe 4 - Henri Poncin, fin des années 1990 .....</b>	<b>232</b>
<b>Annexe 5 - Programme des « journées nationales du souvenir », Compiègne, 1946.....</b>	<b>233</b>
<b>Annexe 6 - Pyramides avec de la fumée censées évoquer les fours crématoires lors des « journées nationales du souvenir », Compiègne, 1946.....</b>	<b>234</b>
<b>Annexe 7 - Capture d'écrans tableur excel « Lourdes », 167 articles.....</b>	<b>235</b>
<b>Annexe 8 - Captures d'écrans tableur excel « Compiègne/Lourdes », 69 articles.....</b>	<b>237</b>
<b>Annexe 9 - Présentation des articles contenus dans la revue de presse du CNAEF .....</b>	<b>239</b>



## Table des illustrations

Figure 1 - Localisation de Lourdes sur une carte de France .....	19
Figure 2 - Affiche du pèlerinage des prisonniers et déportés, Lourdes, 1946 .....	20
Figure 3 - Affiche des journées nationales du souvenir, Compiègne, 1946 .....	22
Figure 4 - Localisation de Compiègne sur une carte de France .....	22
Figure 5 - Prêtres-prisonniers étudiés en uniforme, n.d. ....	37
Figure 6 - Itinéraire d'Henri Poncin, de son lieu de capture aux camps allemands .....	42
Figure 7- Localisations des différents kommandos que connaît Henri Poncin au cours de sa captivité .....	45
Figure 8- Itinéraire d'Amand Boulé, de son lieu de capture aux camps allemands.....	47
Figure 9 - Itinéraire d'Henri Costenoble, de son lieu de capture aux camps allemands .....	48
Figure 10 - Monument de Tannenberg, Allemagne, n.d. ....	50
Figure 11 - Stalag IB, Hohenstein, n.d.....	51
Figure 12 - Plan du Stalag IB, Hohenstein, fin 1941 .....	60
Figure 13 – Préparation d'une valise-chapelle avant envoi, Paris, n.d.....	74
Figure 14 - Bureau de l'aumônerie des prisonniers de guerre rue Leneveux, Paris, n.d.....	75
Figure 15 - Ausweiss d'Henri Poncin, n.d. ....	81
Figure 16 - Henri Costenoble (à droite) et l'abbé Maupaumé (à gauche) en route vers un Kommando près du Stalag IB, n.d.....	84
Figure 17 - Prêtre célébrant la messe en plein air, Stalag IV B, Mühlberg, n.d. ....	105
Figure 18- Statue « Notre Dame du Stalag I B », Hohenstein, 1943 .....	107
Figure 19 - La chapelle du Stalag IX B vue de l'extérieur, Wegscheide, n.d. ....	109
Figure 20 -La chapelle du Stalag IX B vue de l'intérieur, Wegscheide, n.d.....	109
Figure 21 -Henri Costenoble célébrant une messe pour la fête de l'Assomption 1943 au Stalag IB, Hohenstein .....	110
Figure 22 - Henri Costenoble, dos à son autel couvert de photos des familles de prisonniers, Hohenstein, 15 août 1943 .....	113
Figure 23 -Messe au Stalag XVII A, Kaisersteinbruch, Autriche, s.d. ....	119
Figure 24 - Livret de l'exposition « L'âme des camps », Grand Palais, Paris, 1944 .....	123
Figure 25 -Messe au Palais de Chaillot. Le révérend-père Michel Riquet (de dos), Paris, 7 juillet 1945 .....	144
Figure 26 -Document sur le pèlerinage de Lourdes provenant de la « Centrale technique d'information catholique », n.d.....	151
Figure 27 -Panorama du sanctuaire de Lourdes au moment du pèlerinage des rapatriés, Lourdes, septembre 1946 .....	153

<b>Figure 28 - Atelier utilisé pour la construction du podium géant, Billancourt, n.d. ....</b>	<b>154</b>
<b>Figure 29 -Podium géant sur l'esplanade du sanctuaire pendant le pèlerinage des rapatriés, Lourdes, septembre 1946.....</b>	<b>155</b>
<b>Figure 30 -Arrivée des pèlerins à Lourdes, septembre 1946 .....</b>	<b>157</b>
<b>Figure 31 - Affiche Notre Dame de la Merci, 1945.....</b>	<b>161</b>
<b>Figure 32 - Statue Notre-Dame de la Merci, août 1945.....</b>	<b>162</b>
<b>Figure 33 - Carte postale éditée au moment du pèlerinage, 1946 .....</b>	<b>163</b>
<b>Figure - 34 Insigne du pèlerinage présenté dans le livret délivré aux pèlerins, 1946 .....</b>	<b>167</b>
<b>Figure 35 - Affiche des « journées nationales du souvenir », août 1946.....</b>	<b>168</b>
<b>Figure 36 - Affiche du ministère des prisonniers, déportés et réfugiés, 1945.....</b>	<b>168</b>
<b>Figure 37 - Plan du « Camp du retour », Lourdes, 1946 .....</b>	<b>170</b>
<b>Figure 38 - Trois tertres funéraires pèlerinage des rapatriés, Lourdes, septembre 1946.....</b>	<b>171</b>
<b>Figure 39 - Affiche présentant le monument national du souvenir du Compiègne, n.d. ....</b>	<b>173</b>
<b>Figure 40 - Laurent Casanova, ministre des anciens combattants et victime de guerre scelle la première pierre, Compiègne, 18 août 1946 .....</b>	<b>173</b>
<b>Figure 41 - Grotte de Lourdes aux parois recouvertes de béquilles, n.d.....</b>	<b>178</b>
<b>Figure 42 - Pèlerins malades dans des voiturettes, Lourdes, septembre 1946 .....</b>	<b>181</b>
<b>Figure 43 – Procession du Saint-Sacrement, Lourdes, septembre 1946.....</b>	<b>181</b>
<b>Figure 44 - Pèlerins séchant ses larmes au moment du pèlerinage des rapatriés, Lourdes, septembre 1946 .....</b>	<b>188</b>
<b>Figure 45 - Veuves durant le pèlerinage des rapatriés, Lourdes, septembre 1946.....</b>	<b>192</b>
<b>Figure 46 - Écusson présentant les soutiens des « journées nationales du souvenir » de Compiègne, 1946.....</b>	<b>200</b>
<b>Figure 47 - Le maréchal Pétain et Mgr Choquet devant la grotte de Lourdes, le 20 avril 1941</b>	<b>213</b>
<b>Figure 48 - Image présente dans le livret diffusé aux pèlerins, 1946 .....</b>	<b>221</b>
<b>Figure 49 -Photographie de couverture du livret délivré durant le pèlerinage à Lourdes, 1979</b>	<b>226</b>

## Index des noms

Aylé, 189, 190  
Baudelicque, 38, 137, 138  
Bergey, 142  
Bernard, 10, 19, 29, 53, 70, 83, 119, 120, 121, 182, 259, 264, 268  
Besombes, 143  
Bidault, 214  
Boegner, 211  
Bonduelle, 11, 93, 125, 253  
Boulé, 14, 30, 31, 32, 33, 37, 38, 39, 40, 42, 46, 47, 51, 52, 53, 54, 55, 57, 59, 62, 66, 70, 71, 77, 81, 82, 83, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 95, 107, 108, 127, 134, 135, 139, 228, 255  
Bourçois-Macé, 253  
Bousquet, 147, 148, 176, 178  
Brandicourt, 181, 201  
Cangardel, 188  
Carasset, 134  
Carcopino, 147, 151  
Carrasset, 254  
Casanova, 23, 199  
Casaroli, 226  
Chatenay, 207, 208  
Chesnay, 186  
Chevré, 253  
Choquet, 145, 147, 211, 212  
Christophe, 29, 40, 43, 55, 94, 95, 133  
Comelissen, 81  
Congar, 83, 136, 263  
Cornier, 182  
Cortès, 217  
Costenoble, 14, 30, 31, 32, 33, 37, 38, 40, 41, 42, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 61, 67, 77, 81, 82, 83, 84, 86, 89, 91, 92, 95, 97, 103, 106, 107, 108, 109, 111, 112, 120, 127, 129, 130, 134, 135, 136, 137, 139, 228, 230, 254  
Cottignu, 118  
Dammé, 158, 189, 190  
de Bie, 189  
de Porcaro, 62  
de Roux, 92  
de Solages, 216  
Deloise, 201  
Deplanche, 189  
Depreester, 204, 205, 222  
Devernay, 213, 214  
Dillard, 124, 131  
Duboc, 51, 254  
Dufoulou, 182  
Flament, 66, 85, 128, 129, 132, 267  
Folliet, 54, 92, 119, 120, 253  
Fontaine, 185, 198, 265  
Gabut, 253

Gaëll, 184, 185, 218  
Gaillard, 41, 52, 206, 253  
Gaucher, 83  
Gerlier, 21, 204, 206, 214  
Giraud, 47, 78, 158, 217, 218, 219, 253  
Glotin, 158  
Godin, 216  
Gotteland, 94, 96, 264  
Gourbillon, 190  
Grosheny, 121, 122  
Grossin, 95, 96, 264  
Guitton, 124  
Haramburu, 127  
Haux, 189  
Héliou, 61, 71, 72, 76, 77, 87, 264  
Herbin, 141  
Hindenburg, 49  
Hitler, 49, 87  
Hoste, 124  
Hypgens, 84, 106  
Hyvernaud, 41, 98, 99, 203, 254  
Ingrand, 148, 154, 155  
Joly, 67  
Jouly, 148  
Laloux, 54, 254  
Laouënan, 33, 43, 110, 255  
Latapie-Chouat, 182  
Lavarenne, 200  
le Droumaguet, 72  
le Floch, 64  
Le Meur, 147  
Lecointe, 137  
Loubet, 255  
Manhès, 199, 200  
Marti, 43, 71  
Maupamé, 83, 139  
Mauriac, 216  
Meleder, 85  
Méleder, 76  
Menard, 163  
Merat, 204  
Merlaud, 100, 254  
Michelet, 21, 199, 204  
Miterrand, 222, 254  
Mongrédiën, 85, 100, 264  
Montmartin, 65, 119, 253  
Noguero, 100  
Paul, 23, 27, 28, 29, 178, 199  
Pétain, 111, 113, 126, 130, 210, 211, 212, 213, 214, 215  
Picot, 148, 154  
Piguet, 181, 204

Poncin, 5, 14, 30, 31, 32, 33, 37, 38, 39, 40, 42, 43, 44, 45, 46, 51, 52, 55, 70, 76, 77, 78, 79, 81, 84,  
85, 86, 89, 91, 92, 95, 97, 98, 99, 100, 101, 103, 105, 106, 109, 110, 113, 116, 119, 120, 121, 123,  
124, 125, 127, 129, 130, 133, 139, 228, 255  
Porte, 48, 103, 117, 255  
Ricaud, 146  
Riquet, 143, 157, 163, 183, 216, 222  
Robert, 41, 52, 54, 55, 102, 115, 119, 132, 254, 255, 263, 265, 270  
Rocha, 189  
Rodhain, 9, 13, 15, 17, 21, 29, 31, 35, 58, 64, 65, 75, 78, 80, 95, 117, 118, 119, 121, 143, 147, 148,  
149, 151, 152, 155, 156, 157, 159, 161, 178, 179, 188, 194, 201, 202, 206, 207, 208, 209, 216, 217,  
222, 224, 267, 270  
Roure, 195, 196  
Roussel, 187, 189, 222  
Saliège, 21, 143, 214, 215  
Scapini, 50, 59, 88, 100, 127, 128, 130, 227, 265  
Soubirous, 18, 27, 181  
Suarez, 49, 98, 123, 124, 265  
Suhard, 21, 144, 204, 214, 215, 222, 253  
Théas, 145, 146, 157, 189, 204, 207, 208, 209, 216, 218, 222  
Tisseyre, 111  
Ulrich, 14, 93, 94, 125, 126, 132  
Vallet, 183  
Vaysset, 54, 71, 255  
Verdier, 253  
Vergely, 195, 196  
Vielliard, 11, 93, 125, 253  
Vince, 226

# Table des matières

<b>Remerciements</b> .....	<b>5</b>
<b>Sommaire</b> .....	<b>7</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>9</b>
<b>Présentation biographique des trois prêtres-prisonniers</b> .....	<b>37</b>
<b>Première partie : Le sacerdoce de trois prêtres-prisonniers en stalags (1939-1945)</b> .....	<b>57</b>
Chapitre 1 : Les prêtres-prisonniers face aux autorités allemandes : la zone grise à l'échelle des camps de prisonniers .....	57
A. Les autorités allemandes et la pratique religieuse dans les camps .....	58
1. L'ambivalence des autorités allemandes vis-à-vis de la religion dans les camps .....	59
a) Une application stricte de la Convention de Genève ? .....	59
b) Le caractère neutralisateur de la pratique religieuse et des aumôniers considérés comme des « agitateurs potentiels » .....	61
2. L'application de l'article 16 de la Convention de Genève : une pratique religieuse autorisée mais dans un cadre restreint et réglementé .....	63
a) La religion dans les camps encadré par la logique sécuritaire .....	64
b) Une progressive normalisation de la vie religieuse dans les camps .....	65
B. Les prêtres-prisonniers dans les camps : négocier ou modeler le cadre imposé .....	65
1. Mesures mises en place dans les tous premiers temps de la captivité : une pratique religieuse balbutiante.....	66
a) L'aumônier et l'homme de confiance : des intermédiaires privilégiés .....	66
b) L'aumônier, l'homme de confiance et la zone grise .....	68
c) Clandestinité et désorganisation : le contexte des premiers temps de la captivité.....	69
d) L'enjeu du rapatriement des aumôniers militaires .....	72
2. A partir de l'ordonnance du 12 mai 1941 : la progressive institutionnalisation de la pratique religieuse dans les camps .....	76
a) « Le prêtre [travaille] toute la journée comme les autres » .....	76
b) Premier obstacle : le droit de visite dans les kommandos et la liberté de circulation .....	79
c) Une pierre d'achoppement entre aumônier et autorités du camp : l'accès aux espaces religieux .....	82
d) La liberté d'expression des prêtres-prisonniers : une liberté encadrée .....	82
C. Amand Boulé, un prêtre breton dans la contestation .....	86
1. Les prisonniers bretons .....	86
2. « Refus d'obtempérer » : l'attitude d'Amand Boulé face aux autorités allemandes .....	88



3. Une attitude qui tranche avec celles de Costenoble et Poncin. ....	89
Chapitre 2 : Le temps et l'espace de la pratiques religieuse au sein des camps de prisonniers.....	91
A. La dimension temporelle de la captivité .....	91
1. L'expérience commune de l'attente .....	91
a) La monotonie des jours .....	92
b) « Les années perdues ».....	94
2. Prisonnier ou prêtre ? La place de Dieu dans leur vie de travail .....	97
a) « Des journées bien remplies ».....	97
b) « Hétérochonie » et « temps sacré » en captivité .....	99
c) L'hétérochronie, un concept peu opératoire .....	100
B. La dimension spatiale de la captivité.....	102
1. L'hétérotopie, la guerre et les dimanches ordinaire .....	102
a) Des « lieux réels hors de tous les lieux », le concept d'hétérotopie .....	102
b) « Ce n'est pas une église mais bien mieux qu'une chambre » : L'espace pour les messes des « dimanches ordinaires ».....	103
2. « Pâques de guerre » : l'espace des fêtes .....	108
a) « Mon décor pour la messe de Noël dépassait tellement le cadre ordinaire de mes messes en Kommandos ».....	109
b) Au moment des fêtes religieuses, recréer un environnement familial .....	112
Chapitre 3 : La foi des prêtres-prisonniers à l'épreuve de la captivité .....	115
A. Un « unanimité de façade » ?.....	116
1. Un certain regain de ferveur dans les premiers temps de la captivité .....	116
2. A mesure que la captivité se prolonge, « indifférence et tiédeur » .....	119
B. La captivité, moment de remise en cause de son sacerdoce pour les prêtres-prisonniers ?.....	123
1. Prise de conscience inculture religieuse et relatif désintérêt des prisonniers .....	123
2. « Dieu l'a voulu » : la captivité comme punition divine .....	125
C. Une nécessaire adaptation de son apostolat .....	126
1. Une période difficile et éprouvante pour les prêtres-prisonniers .....	127
2. Un apostolat « dépouillé » .....	128
a) Des offices inadaptés ? .....	128
b) Une proximité plus grande avec les fidèles .....	130
3. De « l'ange sans passion » à un « gefang comme les autres » : l'adaptation de « l'habitus clérical » .....	131
4. Après la captivité, le retour dans les paroisses.....	133

a) Le retour, ligne d'horizon .....	133
b) Une société fermée ? .....	134
c) Pour Henri Costenoble, un retour difficile .....	136
<b>Seconde partie : Le pèlerinage des rapatriés à Lourdes, septembre 1946 .....</b>	<b>141</b>
Chapitre 4 : Un rassemblement grandiose pour « frapper les esprits et les cœurs » .....	141
A. Un pèlerinage comme les autres ? .....	142
1. « Amenez l'Armée à Lourdes » : des pèlerinages précurseurs.....	142
2. Monseigneur Théas et le rôle du Vatican.....	145
B. Préparer le pèlerinage .....	147
1. « Je veux bien organiser un Pèlerinage, je ne veux pas organiser une banqueroute » : un important travail en amont.....	142
2. Des aménagements : recréer l'atmosphère des camps.....	151
C. Réalisation d'une promesse faite en exil.....	156
1. Une promesse omniprésente.....	156
2. Remercier la Vierge pour sa protection.....	159
Chapitre 5 : Les pèlerins de septembre 1946.....	165
A. L'union des rapatriés ?.....	165
1. Célébrer l'union des rapatriés par l'image : affiches et iconographies .....	166
2. Des installations matérielles pour célébrer l'union des rapatriés .....	168
3. Honorer (tous) les morts.....	170
4. La place difficile des déportés du travail.....	173
B. Les malades et les miraculés .....	175
1. Lourdes : un pèlerinage d'infirmités.....	176
2. « Dieu visite ceux que la guerre a le plus éprouvés » : la procession du Saint-Sacrement .	179
3. Lourdes, terre de miracles .....	181
4. Miracle des corps, miracles des âmes.....	184
C. Des absentes.....	185
1. Un pèlerinage viril.....	186
2. Un nombre de femme contrôlé et restreint .....	187
3. Six déportées parisiennes .....	186
4. 300 veuves.....	186
Chapitre 6 : Lourdes, « hors de la politique » ?.....	193
A. Deux programmes, deux manières de donner sens à la guerre et à la déportation .....	193
1. « Le Sport : symbole du retour à la vie » .....	193

2. « Du pèlerinage, les communistes ont fait une kermesse » .....	195
3. « Acte politique » ou « acte de foi » ? .....	197
4. Les pèlerins de Lourdes, une véritable « armée en prière » .....	201
<b>B. L'union des camps renaît .....</b>	<b>203</b>
1. « Unis comme au camp », « Unis comme à Lourdes » ? .....	203
2. « Pèlerinage de l'élite du porte-monnaie » .....	206
<b>C. Lourdes, la mémoire de la Résistance et de la Collaboration .....</b>	<b>210</b>
1. Vichy à Lourdes .....	210
2. Le double jeu des prélats .....	213
<b>D. Refaire la France .....</b>	<b>216</b>
1. Le matérialisme en cause.....	217
2. « Ils prient, ils réparent, ils préparent » .....	219
3. Souffrances d'hier et devoir de demain.....	221
<b>Conclusion.....</b>	<b>223</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>227</b>
<b>Etat des sources .....</b>	<b>243</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>259</b>
<b>Table des annexes .....</b>	<b>271</b>
<b>Table des illustrations .....</b>	<b>273</b>
<b>Index des noms.....</b>	<b>275</b>
<b>Table des matières .....</b>	<b>278</b>